Le Monde

www.lemonde.fr

58e ANNÉE – Nº 17751 – 1,20 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE — MERCREDI 20 FÉVRIER 2002 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

CONTRE LES SECTES
La mission ministérielle critique les médecines parallèles p. 10

« AXE DU MAL »
George W. Bush en Corée du Sud p. 2

ARGENTINE
La crise vue des assemblées de quartier. Reportage p. 4

DEMANGE-MARCHI/GAMMA

TÉLÉVISION
La deuxième édition de « Loft Story » a attiré 200 000 postulants. Notre enquête auprès des candidats p. 23

GASTRONOMIE
L'ex-Michelin, devenu Guide rouge, illustre la mondialisation culinaire p. 28

International..... 2
Union européenne.... 5
France..... 6
Société..... 10
Régions 14
Horizons 16
Entreprises..... 20
Communication 23
Marchés..... 24
Aujourd'hui 26
Météorologie..... 29
Jeux..... 29
Culture 30
Radio-Télévision..... 35
Carnet..... 36
Abonnements 36

Jacques Chirac en campagne contre la violence et la peur

DANS un discours prononcé à Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise), mardi 19 février, Jacques Chirac a placé la sécurité en tête de ses thèmes de campagne. Cette visite dans une ville de la banlieue parisienne est le premier déplacement du chef de l'Etat en tant que candidat à la présidentielle. *« La violence est en train de changer le visage de notre République*, a déclaré M. Chirac. *Elle crée la peur. Elle met en cause les fondements mêmes de la vie en société. Et la situation continue de s'aggraver. »* Le président-candidat estime que *« le rétablissement de la sécurité pour tous, et partout sur le territoire national »*, constitue *« la première responsabilité et le premier devoir de l'Etat »*. Dans ce véritable discours-programme, il a ensuite détaillé les mesures qu'il propose, notamment la création d'un ministère de la sécurité intérieure.

▶ Dans un discours à Garges-lès-Gonesse, le président place la sécurité en tête de ses thèmes électoraux

▶ « La situation continue de s'aggraver », dit-il

▶ Il promet la création d'un ministère de la sécurité intérieure

Lire page 8

DAVID BURNETT/CONTACT PRESS IMAGES

Ce film que VGE sort enfin

LE FILM de Raymond Depardon sur la première campagne présidentielle de Valéry Giscard d'Estaing est présenté, mercredi soir 20 février, sur Arte, et sort en salles à Paris. L'ancien chef de l'Etat avait jusqu'ici refusé d'autoriser la diffusion de *1974, une partie de campagne* dans lequel il n'est pas tendre avec les gaullistes de l'époque. Il récuse toute arrière-pensée politique. *« Ce film*, dit-il, *ne peut en aucune manière nuire à M. Chirac. »*

Lire page 6

Le scandale Enron en cache d'autres

L'ONDE de choc de la faillite d'Enron ébranle Wall Street, car de nouvelles enquêtes de la Securities Exchange Commission (SEC), le gendarme des marchés américains, dévoilent que d'autres groupes connus ont maquillé leurs comptes. Des révélations sur Global Crossing font ainsi apparaître que la firme de télécommunications a longtemps caché ses difficultés financières, avant d'être placée en règlement judiciaire, ce qui ne l'a pas empêchée de faire des dons importants à des élus américains, dont 80 000 dollars en stock-options au profit de George Bush père pour un discours prononcé en 1997 à Tokyo. D'autres scandales mettent en cause la société Williams, dans l'Oklahoma, ou encore la société Nvidia. Nous publions un portrait de Kenneth Lay, ami du président Bush et roi déchu d'Enron.

Cette affaire va donc encore longtemps ébranler le monde de la finance et de l'audit. S'efforçant d'en tirer les enseignements, le Français René Ricol, qui va prendre la présidence de l'IFAC, la Fédération internationale des experts-comptables, dénonce dans *Le Monde* la trop grande influence de la Bourse dans les décisions des grands groupes. *« Aux Etats-Unis comme en France, on a donné un poids beaucoup trop lourd aux stock-options »*, dit-il aussi, faisant valoir que cette dérive « *peut même conduire* [les dirigeants] *à prendre des mesures contraires à l'intérêt de l'entreprise »*. M. Ricol préconise enfin une séparation de l'audit légal et du conseil comptable.

Lire notre dossier pages 20 et 21, le portrait de Kenneth Lay page 16 et notre éditorial page 18

JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

L'or, enfin, pour les patineurs Marina et Gwendal

GERO BRELOER/AFP

APRÈS une prestation sans faute et quelques portés spectaculaires, Marina Anissina et Gwendal Peizerat ont remporté, lundi 18 février à Salt Lake City, le titre olympique dans l'épreuve de danse sur glace. Le couple français, huit années après le début de son association, obtient la médaille d'or, qui récompense une progression continue lors des rendez-vous internationaux. Les polémiques de ces derniers jours à propos des juges n'ont pas eu de conséquences lors du classement final, et de meilleures notes artistiques ont permis aux Français de devancer le couple russe. *Lire pages 26 et 27*

Une colonie de dauphins s'échoue mystérieusement sur les plages bretonnes

POUR DES raisons encore inconnues, une colonie d'environ 150 dauphins s'est échouée, lundi 18 février, sur des plages des Côtes-d'Armor, à l'embouchure du Trieux, non loin de l'archipel de Bréhat. Environ 90 ont pu être remis à l'eau par des pompiers, gendarmes et bénévoles accourus sur place, mais une quarantaine de cétacés sont morts malgré leurs efforts. Les secours ont eu le plus grand mal à faire regagner la mer aux rescapés, indique Louis André, commandant de pompiers du centre de secours de Saint-Brieuc : *« Dans ce cas*, explique-t-il, *il faut les pousser, les caresser, ne surtout pas les stresser. »*

LE TÉLÉGRAMME/MAXPPP

Cet échouage en masse étonne la gendarmerie, généralement alertée pour secourir ou faire procéder à l'équarrissage d'un ou deux animaux. Les scientifiques sont eux aussi surpris, non par le phénomène lui-même, mais par son ampleur. D'autant qu'il fait écho à la mort de 300 petits dauphins sur les plages atlantiques, fin janvier, alors qu'on en dénombre généralement 200 en année pleine. Ces séries d'échouages semblent s'être multipliées depuis une décennie sur ce littoral, note-t-on au Centre de recherche des mammifères marins (CRMM) de La Rochelle (Charente-Maritime).

L'origine de ces « suicides » reste mystérieuse. Les pêcheurs sont fréquemment montrés du doigt par les associations écologistes. Pour Alexandre Deweze, président du Groupe d'étude de la faune marine atlantique (GEFMA), une association basée à Capbreton, *« il faut éviter de rentrer dans la polémique avec les pêcheurs si l'on veut comprendre la cause des échouages »*. Certes, un nombre non négligeable d'animaux morts portent des traces de coupures causées par les filets ou les lignes, mais beaucoup sont exempts de traumatismes – ce qui semble le cas dans les Côtes-d'Armor.

Les autopsies pratiquées sur les mammifères marins montrent généralement que ceux-ci souffrent de la pollution : métaux lourds, sacs plastiques, *« et même un ressort métallique dans l'estomac d'un petit cachalot »*, indique Alexandre Deweze. L'infestation massive par des parasites, comme l'anisakis, qui s'enkyste dans l'estomac, ou encore les crassicaudés, qui se logent dans les reins, est fréquente. Affaiblissent-elles les animaux au point de faciliter leur capture dans les filets des pêcheurs ? Peuvent-elles affecter leur sens de l'orientation ? S'agit-il d'une régulation naturelle des populations de cétacés ? Questions encore sans réponse : *« La cétologie est dans l'enfance, et il n'y a pas d'argent pour la recherche fondamentale »*, regrette Alexandre Deweze.

Hervé Morin

CINÉMA

Films en liberté

ARCAPIX

L'AVENTURE ensoleillée et délirante de *Mischka*, l'errance poétique et joyeuse de *Lundi matin*, font les bonheurs de l'écran.

Lire pages 30 à 33

hp invent
Rendez-vous page 9

POINT DE VUE

Des discours, pas la guerre !

par Chris Patten

WINSTON CHURCHILL a été souvent cité aux Etats-Unis depuis le 11 septembre 2001. Le pays blessé a trouvé un réconfort dans sa détermination, dans ses certitudes morales et dans sa foi en la liberté. A la demande du président George W. Bush en personne, le buste de Churchill trône dans le bureau Ovale. Personne ne peut mettre en doute la solidité des liens qu'entretenait Churchill avec l'Amérique, mais cette relation n'allait pas sans des désaccords occasionnels. Maintenant qu'il contemple la scène du haut de son socle à la Maison Blanche, sept mois après le début de la campagne contre le terrorisme, le défunt premier ministre est peut-être enclin à répéter l'une de ses observations : *« Quand on travaille avec des alliés, il arrive parfois que ceux-ci manifestent des opinions qui leur sont propres. »*

J'ai en horreur ceux qui cherchent à augmenter leur crédit en Europe en enfonçant l'Oncle Sam. Pas une goutte d'antiaméricanisme ne coule dans mes veines. J'aime les Etats-Unis depuis la première fois que je me suis intéressé à la politique, à l'époque où j'y faisais mes études. Je sais tout ce que l'Europe doit aux Etats-Unis en matière de défense de ses libertés au cours du siècle dernier.

J'ai une profonde admiration pour le travail accompli par des hommes comme le général George Marshall et Dean Acheson pour reconstruire l'Europe et réorganiser le monde après 1945. Ils savaient que le meilleur moyen d'empêcher un retour de la barbarie en Europe était de jeter des bases solides pour la démocratie.

Toutefois, les amis fidèles ne sont pas des flagorneurs. Ceux d'entre nous qui s'inquiètent de certaines tendances de la politique américaine ont le devoir de se faire entendre. L'aspiration à une action unilatérale n'est pas nouvelle. Pas plus qu'elle n'est infâme.

Lire la suite page 19

CHRIS PATTEN EST COMMISSAIRE EUROPÉEN POUR LES RELATIONS EXTÉRIEURES, ANCIEN PRÉSIDENT DU PARTI CONSERVATEUR BRITANNIQUE.

Le Roi de la reprise, c'est Citroën Félix Faure !

3 800 €* pour l'achat d'une CITROËN récente XM, EVASION OU XANTIA

2 280 €* pour l'achat d'une CITROËN récente XSARA** OU SAXO

Reprise minimum de votre véhicule, quels que soient l'état, la marque et beaucoup plus si son état le justifie.

FAIBLE KILOMETRAGE • GARANTIE 1 AN PIÈCE ET MAIN D'ŒUVRE • PRIX ATTRACTIF • FINANCEMENT À LA CARTE

* Offre non cumulable avec d'autres promotions, réservée aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles. Carte grise au nom du propriétaire depuis 1 an. **Sauf Xsara Picasso. En échange de cette publicité

CITROËN FÉLIX FAURE mon j'aime
fournisseur officiel en bonnes affaires

Paris 15e	10, place Etienne Pernet	01 53 68 15 15
Paris 14e	50, boulevard Jourdan	01 45 89 47 47
Paris 19e	59, avenue Jean Jaurès	01 44 52 79 79
Coignières (78)	74, RN 10	01 30 66 37 27
Limay (78)	266, rte de la Noué, Port Autonome	01 34 78 73 48
Bezon (95)	30, rue Emile Zola	01 39 61 05 42
Thiais (94)	273, av. de Fontainebleau, RN 7	01 46 86 41 23
Nantes (44)	7, bd des Martyrs Nantais, Ile Beaulieu	02 40 89 21 21
Corbas (69)	ZI Corbas Mont-Martin, rue M. Mérieux	04 78 20 67 77
Vitrolles (13)	Av. Joseph Cugnot, Zac des Cadenaux	04 42 78 77 37

M 00147 - 220 - F: 1,20 €

Afrique CFA 1000 F CFA, Algérie 35 DA, Allemagne 1,50 €, Antilles-Guyane 1,50 €, Autriche 1,50 €, Belgique 1,20 €, Canada 2,50 $, Danemark 15 KRD, Espagne 1,50 €, Finlande 2,00 €, Grande-Bretagne 1 £, Grèce 1,50 €, Irlande 1,50 €, Italie 1,50 €,Luxembourg 1,20 €, Maroc 10 DH, Norvège 16 KRN, Pays-Bas 1,50 €, Portugal cont. 1,50 €, Réunion 1,50 €, Suède 16 KRS, Suisse 2,40 FS, Tunisie 1,5 DT, USA (NY) 2 $, USA (others) 2,50 $.

INTERNATIONAL

DIPLOMATIE

Le président américain, George W. Bush, a gagné Séoul, mardi 19 février, à la suite d'une **VISITE AU JAPON** durant laquelle il a exprimé le ferme soutien de Washington au « *réformateur* » Junichiro Koizumi, le premier ministre nippon. Ce dernier, en position politique de faiblesse en raison, notamment, du **DÉCLIN ÉCONOMIQUE** de l'archipel, a endossé la vision de M. Bush d'un monde confronté à une alliance de pays maléfiques. En Corée du Sud, le président américain devrait toutefois prendre garde de ne pas trop déstabiliser le président Kim Dae-jung, artisan d'une **POLITIQUE D'OUVERTURE** avec la Corée du Nord, un des pays dénoncés par Washington avec l'Iran et l'Irak. Devant l'**UNILATÉRALISME** qu'ils reprochent aux Etats-Unis, les Européens éprouvent des difficultés à mettre au point une stratégie commune.

George W. Bush est en Corée, aux marches de l'« axe du Mal »

Le président américain visite le sud de la péninsule, toujours divisée après un demi-siècle d'une tension qui n'a guère baissé avec le Nord. Il doit préciser ses intentions envers le régime de Pyongyang, qu'il a inclus dans la liste des gouvernements les plus nuisibles avec ceux d'Irak et d'Iran

TOKYO
de notre correspondant

A Tokyo, George Bush a trouvé en la personne de Junichiro Koizumi un allié trop affaibli politiquement pour faire preuve d'initiative en proposant des orientations propres en matière de stabilité régionale, ou même pour prendre quelque distance de la position de Washington. Mais en Corée du Sud, deuxième étape de sa tournée asiatique, où il est arrivé mardi 19 février, le président américain devra faire preuve d'une certaine prudence de langage. Il est vrai que, sur le sol japonais, M. Bush a déjà légèrement amendé la virulence de ses formulations contre les pays formant, à ses yeux, l'« axe du Mal ».

L'inclusion de la Corée du Nord dans cet « axe » a été très mal reçue à Séoul. Une telle formulation ne peut qu'accroître la tension dans la péninsule où, de part et d'autre de la zone démilitarisée à hauteur du 38e parallèle, sont déployées deux formidables armadas dont, au sud, 37 000 soldats américains. Le chef de l'Etat sud-coréen, Kim Dae-jung, est lui aussi affaibli. Mais, dans son cas, les aléas de la popularité n'expliquent pas cette perte d'influence : c'est M. Bush lui-même qui, en traitant avec condescendance sa politique de « main tendue » à Pyongyang, lors de la visite du président sud-coréen à Washington en avril 2001, a entamé sa crédibilité. Il a donné de la sorte des arguments à ceux qui, à Séoul, contestent la politique d'ouverture de Kim Dae-jung. Depuis, des problèmes internes se sont ajoutés et le président sud-coréen est en sérieuse perte de vitesse.

« MANIAQUE DE LA GUERRE »

Des manifestations antiaméricaines se sont déroulées, lundi 18 février à Séoul, où la police a dû déloger une trentaine d'étudiants qui occupaient la chambre de commerce des Etats-Unis en traitant le président Bush de « *maniaque de la guerre* » et de « *hooligan international* ». Des heurts ont eu lieu aussi à l'extérieur de l'ambassade américaine. D'autres manifestations sont attendues au cours des trois jours de la visite du président américain, et la police a été placée en état d'alerte.

Comment Américains et Coréens du Sud pourront-ils concilier leurs approches de la Corée du Nord ? Sous la présidence de Kim Dae-jung, Séoul a fait porter ses efforts sur le dialogue et la coopération. Au cours des derniers mois, un ralentissement de l'élan donné par la visite du président sud-coréen à Pyongyang en juin 2000 a certes été notable. Mais cette politique reste à terme plus constructive que la menace du recours à la force, qui risque de mettre le dos au mur un régime toujours imprévisible, estiment les observateurs à Séoul.

Pyongyang est certes en partie responsable de l'enlisement du dialogue Nord-Sud que Séoul lui demande avec insistance de reprendre. Après l'attentisme qui a suivi l'arrivée de l'administration Bush, le régime nord-coréen a adopté une attitude de plus en plus dure. Au lendemain du 11 septembre, il a d'abord condamné le terrorisme. Puis le régime s'est cabré, quand il a été mis à l'index par Washington, et il est revenu à sa rhétorique guerrière. Contrairement à l'Irak, Pyongyang avait pourtant accepté de négocier des accords : suspension du programme nucléaire puis des essais de missiles balistiques. Mais le refus nord-coréen d'autoriser des nouvelles inspections de ses sites nucléaires a provoqué des suspicions de Washington. Quant au gel des exportations de missiles, il semble devenu lettre morte depuis le départ de Bill Clinton.

PRIORITÉS DIFFÉRENTES

A Séoul, George Bush ne commettra sans doute pas la même erreur que l'année dernière et il saluera les efforts de rapprochement du président Kim. Il doit également lancer un appel à la reprise du dialogue avec Pyongyang. Mais ses propos à la chaîne de télévision sud-coréenne KBS n'ont guère préparé le terrain : M. Bush a déclaré que l'« *homme qui dirige la Corée du Nord ne représente pas la volonté de son peuple* ». Ce qui n'est pas le meilleur moyen d'ouvrir le dialogue avec un interlocuteur aussi sourcilleux sur sa légitimité historique (qu'il estime remonter à la lutte contre le colonialisme japonais). Pyongyang a répliqué que George Bush est le « *plus haineux et belliciste* » des présidents américains.

A son appel au dialogue, Washington a ajouté une condition qui rend sa reprise encore plus problématique : le retrait des troupes nord-coréennes de la proximité de la ligne de démarcation avec le Sud (près des deux tiers d'une armée qui compte un million d'hommes sont massés à 90 kilomètres au nord de cette ligne). Aux armes de destruction massive et aux missiles, qui étaient jusqu'à présent les préoccupations majeures de Washington, George Bush ajoute enfin, désormais, les armes conventionnelles.

Les approches américaines et nord-coréennes divergent surtout en matière de priorités. Washington met l'accent sur le risque global que ferait peser la Corée du Nord sur la sécurité mondiale par la possession d'armes de destruction massive et de missiles balistiques. Séoul pense plutôt le problème au niveau de la péninsule et sa préoccupation majeure est de réduire la tension en jouant la carte de la réconciliation. La concordance de ces deux approches semble aujourd'hui plus difficile que jamais.

Philippe Pons

Projets de désinformation au Pentagone

Selon *The New York Times* du 19 février, le Pentagone a conçu des plans visant à fournir des informations biaisées, voire fausses, à des organes de presse dans des pays « amis » ou « ennemis » des Etats-Unis. Citant des sources militaires américaines, le quotidien indique qu'il s'agit encore de projets, qui suscitent des réserves au sein même du département américain de la défense. Créé peu après le 11 septembre au Pentagone, le Bureau de l'influence stratégique se propose d'appliquer à des nations alliées des opérations jusqu'alors réservées à des pays jugés hostiles. Ce pourrait être notamment des « *campagnes agressives qui n'utilisent pas seulement la presse étrangère et Internet, mais aussi des opérations sous couverture* ».

Le quotidien note qu'« *utiliser la désinformation à l'encontre de médias étrangers, comme Reuters ou l'Agence France Presse, pourrait revenir à les faire publier ou diffuser dans des organes de presse américains* », en rappelant que la loi américaine interdit une telle propagande aux Etats-Unis.

Le « siècle du Pacifique »

Devant la Diète (parlement) japonaise, le président George Bush a affirmé, mardi 19 février, que le Japon va jouer un rôle « *indispensable* » au cours de ce qui sera « *le siècle du Pacifique* ». Les Etats-Unis sont « *plus que jamais engagés à maintenir une présence d'avant-garde dans la région* », a-t-il déclaré.

Washington va aussi « *continuer à montrer la puissance américaine et sa détermination dans le soutien apporté aux Philippines, à l'Australie, et à la Thaïlande* », a ajouté le président. « *Nous allons désamorcer l'agression contre la République de Corée. Ensemble, le Japon et les Etats-Unis vont renforcer leurs liens de sécurité* », a-t-il encore dit.

Evoquant la Chine, où il doit se rendre après Séoul, M. Bush a déclaré que Washington lui est « *reconnaissant pour la coopération* [qu'elle] *apporte dans la guerre contre le terrorisme* », mais a souligné que « *l'Amérique se souviendra de ses promesses envers le peuple de Taïwan* ».

« *Nous souhaitons une région où les zones démilitarisées et les batteries de missiles ne sépareraient plus les gens ayant un héritage commun et un futur commun* », a-t-il poursuivi, en célébrant l'alliance militaire et stratégique entre Washington et Tokyo qui, selon lui, « *n'a jamais été aussi forte* ». – (AFP.)

Washington et Tokyo éludent le contentieux né du protocole de Kyoto sur l'environnement

TOKYO
de notre correspondant

A Tokyo, George Bush et Junichiro Koizumi se sont congratulés et épaulés. Le président américain a donné un sérieux coup de main à un premier ministre affaibli par la chute de sa popularité, en le qualifiant de « *grand réformateur* ». Lors d'une conférence de presse commune, M. Bush a loué son « *ami* » : « *J'ai confiance dans les capacités dirigeantes de cet homme. J'ai confiance en sa stratégie et dans sa volonté de la mettre en œuvre.* »

Pour sa part, M. Koizumi a réaffirmé que son pays est aux côtés des Etats-Unis dans la lutte contre le terrorisme. Il a minimisé la portée de la formule de M. Bush sur l'« axe du Mal », en la présentant comme l'expression de la « *ferme détermination* » du chef de la Maison Blanche. M. Bush a demandé au Japon, qui entretient des relations diplomatiques avec l'Iran (l'une des trois composantes de ce nouvel « axe », avec l'Irak et la Corée du Nord), de renforcer les contacts avec les modérés iraniens et de leur faire part des « *inquiétudes américaines* ».

En ne se démarquant pas de la rhétorique de M. Bush sur l'« axe du Mal », M. Koizumi lui a donné un aval auquel rechignent les Européens. Il a surtout endossé une vision manichéenne du monde guère adaptée à la complexité des équilibres stratégiques de l'Asie du Nord-Est, estime le quotidien *Asahi Shimbun*.

YOSHIKAZU TSUNO/AFP

Le poing levé, des étudiants japonais lancent des slogans antiaméricains devant le Parlement japonais, pendant le discours de George Bush, mardi 19 février. Le président américain a célébré l'alliance militaire et stratégique entre Washington et Tokyo.

SPIRALE DÉFLATIONNISTE

Le franc soutien du président américain à M. Koizumi, alors que l'économie japonaise est engagée dans une spirale déflationniste prévaut pour le Proche-Orient ? Toujours est-il que les Quinze semblent mesurer à la fois l'ampleur des résistances qui se manifestent dans la région face à leurs « idées » pour ramener la paix, et l'étendue de leurs propres divergences.

A Caceres, il y a huit jours, ils étaient allés un peu vite en besogne pour annoncer une quasi-unanimité dans leurs rangs en faveur de la nécessité de relancer le processus de paix sur une base politique. Depuis, Jack Straw et Joschka Fischer se sont rendus dans la région. Le premier s'est peu ou prou aligné sur les positions américaines en insistant sur la priorité qui doit être accordée aux questions sécuritaires, et le second, lundi, est allé dans le même sens : « *Rien ne bougera sans un cessez-le-feu*, a-t-il répété. *C'est une précondition à toutes les autres idées.* »

Ceci expliquant cela, la présidence espagnole s'est empressée de souligner qu'il n'a jamais été question d'un quelconque « plan de paix » des Européens. Ainsi, les « *lignes directrices éventuelles pour une politique de l'Union européenne au Moyen-Orient* », ce document révisé de celui qui avait été présenté à Caceres par la présidence espagnole ne constitue qu'un « *stock d'idées* » (M. Védrine), pour « *orienter le débat* » (M. Piqué).

« *Il faut quelque chose qui ressemble à un cessez-le-feu* », a confirmé Josep Piqué. Commentaire d'un ministre des affaires étrangères moins prudent, mais préférant conserver l'anonymat : « *A Caceres, il y avait un consensus pour découpler sécurité et processus politique. On se retrouve aujourd'hui avec la sécurité comme préalable. Beau progrès que ce revirement substantiel !* »

La réalité est plus pragmatique : les ministres européens découvrent à quel point leurs idées sur la nécessaire prépondérance du « politique » sont accueillies avec scepticisme et une certaine inquiétude par les Palestiniens, tout juste poliment à Washington, et – à l'exception de Shimon Pérès – avec une froideur prononcée à Tel -Aviv.

Laurent Zecchini

Du Proche-Orient à l'Irak, les Européens confrontés au rôle prépondérant de l'Amérique

Les Quinze sont d'accord pour rejeter la tentation de l'unilatéralisme de Washington mais peinent à élaborer une stratégie commune

BRUXELLES
de notre bureau européen

Javier Solana, haut représentant européen pour la politique extérieure et de sécurité, se rendra sous peu au Proche-Orient « *pour faire comprendre aux parties concernées quelle est la position de l'Union européenne* » pour sortir le processus de paix israélo-palestinien de l'impasse. Rude tâche, que la réunion des ministres européens des affaires étrangères, lundi 18 février, n'a pas aidé à clarifier. Il est plus facile aux Quinze d'être au diapason pour réagir à la propension grandissante de l'administration américaine à se tourner vers l'unilatéralisme : face à la vision d'un monde partagé entre « bons » et « méchants », les Européens ont beau jeu de réclamer une analyse plus sophistiquée des relations internationales.

Les commentaires qui se multiplient depuis quelques jours dans les capitales européennes vont dans le même sens : les Quinze ne sont pas prêts à se laisser entraîner dans une escalade militaire, contre l'Irak ou d'autres pays assimilés à cet « axe du Mal » dénoncé par le président George W. Bush. Mais les Européens sont confrontés au rôle déterminant de l'Amérique. Au Proche-Orient, les idées européennes pour rompre avec l'approche sécuritaire du gouvernement d'Ariel Sharon, au profit d'une stratégie plus politique passant par la proclamation d'un Etat palestinien et, selon les propositions françaises, par la tenue d'élections dans les territoires palestiniens, n'ont aucune chance d'aboutir sans l'aval de Washington.

AFP

« Attaquer des soi-disant "Etats voyous", ce n'est pas la même chose que la lutte antiterroriste »
JOSÉ MARIA AZNAR

S'agissant de l'Irak, les Européens ne veulent pas accepter la logique américaine consistant à diaboliser tel ou tel Etat mais, sur le fond, ils ne sont pas en désaccord avec l'idée d'accentuer la pression sur Bagdad. Le refus du manichéisme a été réaffirmé par José Maria Aznar dans une interview à l'hebdomadaire *Der Spiegel* : « *Dans la lutte contre le terrorisme,* a souligné le chef du gouvernement espagnol, *il ne doit pas y avoir de division au sein de la coalition internationale. Mais attaquer des prétendus "Etats voyous"* [terme utilisé, à Washington, pour désigner l'Irak, l'Iran, la Corée du Nord, la Libye...], *d'où émanerait la menace, n'est pas la même chose que la lutte antiterroriste.* »

Même sentiment à Berlin, où le porte-parole du gouvernement a souligné que l'Allemagne « *ne peut concevoir que les Etats-Unis puissent souhaiter l'aventure* » en Irak. Pourtant, comme l'a rappelé lundi Josep Piqué, le ministre espagnol des affaires étrangères, dont le pays assume la présidence de l'Union, « *tous les pays européens sont convaincus que l'Irak doit respecter à la lettre les résolutions de l'ONU, et donc accepter le retour des inspecteurs chargés du désarmement sur son territoire* ». « *Il n'y a rien à négocier* [avec Bagdad] : *l'Irak doit laisser les contrôleurs de l'ONU travailler librement* », a confirmé Hubert Védrine. La France est soucieuse de ne pas de nouveau prêter le flanc à des critiques quant à ses liens réputés privilégiés avec l'Irak, et elle estime, d'autre part, que la tension dans les relations transatlantiques doit laisser place à un mode de relations plus serein.

« *Colin Powell est sous pression : il est attaqué, il répond... C'est un échange viril entre amis* », a estimé le ministre français. « *Il faut absolument que nous ayons des liens étroits avec les Etats-Unis, et que nous renforcions le partenariat transatlantique,* a résumé Josep Piqué, *mais cela ne signifie aucunement que nous ayons toujours les mêmes opinions sur tous les sujets.* » Plusieurs diplomates européens soulignent que Colin Powell est dans une situation minoritaire, voire marginale, à Washington, et que ce n'est pas le moment d'accroître ses difficultés. Est-ce un raisonnement qui

Slobodan Milosevic se dit « vainqueur moral » de son procès

Ses déclarations vont être mises à l'épreuve de celles des témoins à charge

LE PROCÈS DE SLOBODAN MILOSEVIC

LA HAYE
de notre envoyé spécial

Après deux jours presque exclusivement consacrés au Kosovo, Slobodan Milosevic, pour la fin de sa déclaration liminaire devant les juges du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, se défend, lundi 18 février, des accusations qui pèsent sur lui à propos des guerres de Croatie et de Bosnie-Herzégovine. Il est accusé de crimes de guerre et crimes contre l'humanité en Croatie, à quoi s'ajoute l'inculpation de génocide pour la Bosnie.

Ses cibles privilégiées sont une nouvelle fois les puissances occidentales, et plus particulièrement l'Allemagne en ce qui concerne l'aube des années 90. Bonn *« a reconnu l'indépendance de la Croatie,* dit-il, *et voilà comment la guerre a commencé »*. M. Milosevic poursuit une leçon d'histoire, à sa manière, entamée précédemment, et en vient à l'éclatement de la Yougoslavie de Tito. *« Du jour au lendemain,* affirme-t-il, *la Croatie a promu une nouvelle Constitution qui a fait des Serbes des citoyens de seconde zone. »*. Il ajoute qu'*« en Croatie et en Bosnie, les Serbes ne sont pas les coupables de la guerre, ils en sont les victimes »*. Il évoque l'accusation du procureur sur le fait que, alors président de la république de Serbie, il exerçait de facto un contrôle sur l'armée yougoslave, une institution notamment accusée, en Croatie, de l'élimination des employés et des patients de l'hôpital de Vukovar, dont les corps ont été identifiés dans le charnier d'Ovcara. Slobodan Milosevic conteste : *« Je ne pouvais pas donner d'ordre à l'armée yougoslave.* (...) *D'ailleurs, si j'avais commandé cette armée, la Yougoslavie aurait été préservée »*.

« EN FAVEUR DE LA PAIX »

A propos du conflit en Bosnie, M. Milosevic affirme de même n'avoir exercé aucun contrôle sur les chefs politiques bosno-serbes, dont leur « président », Radovan Karadzic. Attaquant de nouveau le procureur, il assure que *« seule une personne ne connaissant pas le degré de vanité des politiciens serbes, leur intolérance face à toute ingérence extérieure, peut inventer ce genre de théorie »*. A l'appui de sa thèse, il évoque le *« blocus de la Drina »*, la rivière qui sépare la Serbie et la Bosnie, et son propre *« engagement en faveur de la paix »*. Slobodan Milosevic ajoute avoir ainsi tout ignoré de l'épisode sanglant de Srebrenica, une ville tombée, le 11 juillet 1995, aux mains des milices bosno-serbes de Radko Mladic qui ont chassé les femmes et les enfants de la localité. et ont massacré sept mille à huit mille hommes. *« C'est Carl Bildt* [l'envoyé spécial de l'Union européenne] *qui m'a appris la chose. Et Karadzic m'a dit ne rien savoir. »*

Slobodan Milosevic, avant de conclure sa déclaration liminaire, souhaite évoquer sa famille, contre laquelle, dit-il, sont menées *« des attaques lâches et sauvages »*. Son épouse, Mira Markovic, qui a fait *« les efforts surhumains d'une intellectuelle engagée contre la guerre »*, est victime d'une campagne de *« falsifications »* et de *« calomnies »*. *« Ma fille vit isolée.* (...) *Mon fils a dû quitter le pays.* (...) *C'est incroyable ! »*

Puis, conspuant de nouveau un acte d'accusation *« anti-serbe »* qui *« dépasse les limites de la littérature »*, Slobodan Milosevic estime que la faute est à chercher du côté d'une *« manipulation des médias »* et en appelle à *« l'opinion mondiale »* : *« Peu importe la durée de ma détention si, au moins une fois, je peux dire la vérité. »*

SOUTIEN DE SOLJENITSYNE

A propos des images de victimes civiles des bombardements de l'OTAN qu'il a montrées à la Cour, il critique la chaîne américaine CNN : *« CNN annonce ne pas vouloir montrer les photos de Slobodan Milosevic parce qu'elles sont trop cruelles.* (...) *CNN craint que la diffusion de ces images ne lance la recherche des coupables ! »* Puis il égrène les noms de ceux qui n'hésitent pas au contraire, selon lui, à soutenir ses thèses, les écrivains russe Alexandre Soljenitsyne et allemand Peter Handke, les journalistes français Jacques Merlinot et Louis Dalmas, les « ex-casques bleus » français Patrick Barriot et Eve Crépin, ainsi que l'hebdomadaire *Marianne. « Ce n'est pas la première fois dans l'Histoire que la vérité et la justice sont perdantes »*, dit-il, en ajoutant qu'il est cependant déjà le *« vainqueur moral »* de ce procès.

Rémy Ourdan

Un plan « Terre brûlée » au Kosovo

Les assertions de Slobodan Milosevic seront mises à l'épreuve des déclarations des témoins à charge, qui vont se succéder à la barre. Certaines contre-vérités factuelles sont déjà évidentes. Ainsi, par exemple, quand l'ex-président affirme que *« la guerre a commencé »* avec la reconnaissance par l'Allemagne de la Croatie. Or cette reconnaissance date du 23 décembre 1991, alors que les massacres de Vukovar ont eu lieu en novembre 1991, après trois mois de siège de la ville par les forces serbes.

Lundi, le premier témoin appelé à la barre, Mahmut Bakalli, député au Parlement du Kosovo, a évoqué sa rencontre, en octobre 1987, avec le responsable de la sécurité d'Etat (les services secrets serbes) pour le Kosovo, David Gajic.

« Quand j'ai parlé à Gajic des crimes perpétrés par la police et l'armée au Kosovo, il m'a dit : "Ce n'est rien du tout.* (...) *Nous avons un plan, dont le nom de code est* Terre brûlée, (...) *qui a pour but de détruire sept cents agglomérations albanaises."* (...) *Il me semble me souvenir que Gajic a émis des réserves sur la mise en œuvre de ce plan. »

Le procès d'un pasteur, présumé tueur en série, s'est ouvert en Belgique

Andras Pandy, tyran de sa famille, est accusé par l'une de ses filles d'avoir découpé et dissous dans l'acide les corps de six de ses parents

BRUXELLES
de notre correspondant

Ses deux ex-femmes, ses deux fils et deux de ses belles-filles : Andras Pandy, un pasteur protestant hongrois de 75 ans, réfugié en Belgique depuis 1957, répond de six meurtres devant la cour d'assises de Bruxelles. A son côté, Agnès, inculpée pour sa participation à cinq de ces assassinats et une tentative de meurtre sur sa demi-sœur survivante. C'est Agnès qui, pourtant, a dénoncé son père en 1997 et fait l'incroyable récit d'un clan dominé par un père tyrannique et incestueux, suspecté d'être un tueur en série. Autre particularité de ce procès : aucune preuve matérielle n'a, jusqu'ici, été trouvée qui démontrerait la culpabilité du pasteur.

Une enquête minutieuse a été déclenchée il y a cinq ans, après qu'Agnès a raconté comment les corps des victimes étaient découpés. Les ossements étaient emballés et déposés aux abattoirs tandis que leurs organes étaient dissous dans des litres de déboucheur. Le pasteur voulait, semble-t-il, éviter les révélations sur les viols qu'il avait commis sur plusieurs de ses enfants et beaux-enfants. Sa belle-fille Timea, qu'il tenta de faire tuer jusqu'au Canada où elle s'était réfugiée, a mis au monde un enfant incestueux, qu'il entendait récupérer à tout prix.

FAUSSE LETTRE DE RUPTURE

Les investigations ont aussi mis en lumière l'imagination du sextuple meurtrier présumé : avant de tuer sa première épouse, il lui fit rédiger une fausse lettre de rupture, qu'il allait poster en Allemagne et exhiber ensuite comme la preuve qu'elle était bien vivante. Il embaucha aussi de jeunes comédiens hongrois pour leur faire jouer le rôle de ses enfants disparus, prétendant qu'il allait tourner un film sur sa vie.

Déjà ébranlée par l'affaire Dutroux en 1996, la Belgique avait vécu comme la répétition d'un terrible film d'horreur les fouilles des trois maisons d'un quartier populaire de Bruxelles, que le pasteur avait aménagées en camp retranché et armé. Toutefois, si des restes humains ont été exhumés, ils n'appartiennent à aucun des membres de la famille décimée par le Hongrois, présenté par les psychiatres comme menteur, manipulateur et exigeant une totale soumission des siens.

Niant la totalité des faits qui lui sont reprochés, Andras Pandy affirme que sa fille souffre de démence et a été envoûtée par une secte. Se présentant comme un simple instrument entre les mains de son père, Agnès met en avant qu'elle n'a jamais pu s'opposer à un homme qui considérait sa famille comme son *« territoire »*. Les psychiatres soulignent que, schizophrène et distante, la jeune femme est également dénuée de toute émotion ou de sentiments de culpabilité.

Ouvert lundi 18 février, le procès devrait durer trois semaines. Assistant à la première audience, Andras Pandy s'est montré impassible et très heureux de l'attention médiatique qu'il déclenche. Son apparente sérénité et ses dénégations pourraient toutefois être troublées par un témoignage que la justice bruxelloise compte bien obtenir : celui de Timea, sa belle-fille, qui vit aujourd'hui en Hongrie et a échappé de peu à la vengeance de celui que la presse belge appelle le *« pasteur diabolique »*.

Jean-Pierre Stroobants

Le naufrage du « Koursk » est dû à l'explosion d'une torpille

LE CARACTÈRE INSTABLE et volatil du combustible d'une torpille, conjugué au non-respect des procédures de sécurité, est probablement à l'origine du naufrage en mer de Barents du sous-marin nucléaire *Koursk*, qui a fait 118 morts en août 2000.

Ces conclusions émanent du procureur général de la Russie, Vladimir Oustinov, et du chef d'état-major de la marine russe, l'amiral Vladimir Kouroïedov, lors d'une conférence de presse, lundi 18 février, à Mourmansk, base des sous-marins. Le *Koursk*, ramené à la surface, devrait maintenant être démantelé dans une usine.

DEUX THÈSES

Au moment du naufrage, les Russes avaient avancé deux thèses : celle d'une collision avec un sous-marin américain (démentie par Washington) et celle d'un choc avec une mine datant de la seconde guerre mondiale.

En revanche, dès les premiers jours, les services occidentaux avaient jugé qu'il s'agissait de l'explosion malencontreuse d'une torpille mettant le feu à l'ensemble du compartiment avant du sous-marin où était entreposé le stock des torpilles. Mais les Russes avaient considéré que cette explication n'était pas fondée. *« La confiance*, a indiqué l'amiral Kouroïedov, *que les scientifiques, les constructeurs et le commandement de la marine russe plaçaient dans le combustible utilisé dans ce genre de torpille n'était pas justifiée. »* L'amiral a ajouté que ce modèle de torpille, avec un combustible à base de peroxyde d'hydrogène, avait été retiré du service juste après le naufrage. Ce qui laisse entendre que la marine russe se doutait de la cause probable de la catastrophe dès après qu'elle se fut produite.

DÉMIS DE SES FONCTIONS

Si elle a mis du temps à le reconnaître, préférant attendre les résultats de la commission d'investigation, c'est sans doute parce que la Russie cherchait à exporter cette torpille, notamment en Chine et au Canada.

Sans que l'on sache très exactement s'il existe un lien entre les deux affaires, le président russe, Vladimir Poutine, a annoncé qu'il avait démis de ses fonctions le vice-premier ministre Ilia Klebanov, qui avait, un temps, supervisé l'enquête sur le drame du *Koursk* et qui fut partisan de la thèse d'une collision avec un sous-marin étranger.

Au poste qu'il quitte, M. Klebanov était chargé des armements. Il a été maintenu dans ses responsabilités de ministre de l'industrie, de la science et de la technologie. Mais lui est retiré le contrôle des ministères de l'énergie nucléaire, des transports et des communications. Cette responsabilité a été confiée au premier ministre, Mikhaïl Kassianov. – *(AFP., Reuters)*

OMEGA ÉCRIT UNE NOUVELLE PAGE D'HISTOIRE HORLOGÈRE

DE VILLE CO-AXIAL
Réserve de marche
3 ans de garantie

Omega est la toute première manufacture horlogère à mettre au point l'échappement Co-Axial, optimisant ainsi le principe essentiel de la montre mécanique, inchangé depuis plus de deux siècles. En éliminant pratiquement toute friction, cet échappement révolutionnaire prolonge considérablement la précision de marche de la montre.

OMEGA

ROYAL QUARTZ 10, RUE ROYALE • 75008 PARIS

Les voisins de l'Argentine demandent au FMI de comprendre la « situation complexe » du pays

Les institutions financières internationales ont froidement accueilli le projet de budget pour l'année 2002 annoncé par le gouvernement d'Eduardo Duhalde

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Les représentants du Mercosur, réunis lundi 18 février à Buenos Aires, ont demandé au Fonds monétaire international (FMI) de comprendre *« la situation complexe »* de l'Argentine et de soutenir la politique économique d'Eduardo Duhalde. La crise argentine et les moyens de relancer l'intégration régionale ont été au centre du sommet du Mercosur qui a rassemblé, dans la capitale argentine, les présidents de six pays d'Amérique latine, les quatre membres du marché commun régional (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay) et les deux nations associées (Chili et Bolivie).

Le président brésilien, Fernando Henrique Cardoso, a exprimé la solidarité de son pays envers l'Argentine, soulignant que le Brésil avait *« lui aussi traversé beaucoup de difficultés et avait reçu alors l'appui de l'Argentine »*. Le président Cardoso est même allé encore plus loin en affirmant : *« Nous ne sommes pas d'accord pour que l'Argentine soit conviée à d'abord faire des efforts et recevoir ensuite l'aide. »* Arrivé la veille au soir à Buenos Aires, le président brésilien a passé la nuit à la résidence présidentielle d'Olivos, dans la banlieue nord de la capitale, où se sont tenus, lundi, les entretiens entre les ministres des affaires étrangères et des finances avant le bref sommet présidentiel.

Les présidents chilien et bolivien, Ricardo Lagos et Ricardo Quiroga, ont pour leur part estimé que l'abandon du système de convertibilité, qui avait assuré pendant dix ans en Argentine la parité entre le dollar et le peso, allait faciliter l'intégration régionale avec l'adoption d'accords macroéconomiques au sein du Mercosur. Depuis que Buenos Aires a décidé le libre flottement de sa monnaie, le 11 février, le peso est resté stable face au dollar, s'échangeant à un taux moyen de 2 pesos contre 1 dollar.

Les difficultés de l'Argentine, troisième économie d'Amérique latine, ont profondément affaibli le Mercosur, poussant certains membres à rechercher des accords en dehors du marché régional, notamment avec les Etats-Unis. *« Il est important que ce sommet se fasse en Argentine »*, a souligné le ministre argentin des affaires étrangères, Carlos Ruckauf, qui estime que cela constitue *« un geste d'appui au gouvernement argentin et une réaffirmation de l'engagement avec le Mercosur »*. Le gouvernement péroniste d'Eduardo Duhalde espère que le soutien des pays voisins aidera l'Argentine à obtenir une aide financière internationale pour tenter de sortir de plus de quatre ans de récession.

PLAN ANTICRISE

La semaine dernière, le ministre argentin de l'économie, Jorge Remes Lenicov, était rentré bredouille de Washington, après deux jours de discussions avec les responsables du FMI, du Trésor américain, de la Banque mondiale et de la Banque interaméricaine de développement (BID). Les futures négociations sur l'octroi d'un prêt, dont l'Argentine a besoin pour tenter de sortir du marasme et qui est estimé à Buenos Aires à 25 millions de dollars (27,7 millions d'euros), dépendent de la finalisation du nouveau plan anticrise argentin.

Le FMI a accueilli froidement le projet de budget pour 2002, jugeant peu réalistes les prévisions de M. Remes Lenicov, qui table sur un déficit de 3 milliards de pesos (un peu plus de 1,5 milliard d'euros) contre 10 milliards en 2001. Le FMI souhaite un plus grand réajustement, avec des réformes des systèmes fiscaux fédéral et provincial, une réorganisation du système bancaire et financier, ainsi que des précisions sur la restructuration de la dette extérieure, estimée à 150 milliards de dollars (166,6 milliards d'euros) au 31 décembre 2001. Les relations de l'Argentine avec les organismes internationaux ont été rompues en décembre avec les changements successifs de gouvernement à Buenos Aires et le défaut avéré du pays sur le paiement de sa dette.

Au cours d'une visite de moins de vingt-quatre heures à Buenos Aires, la semaine dernière, le chancelier allemand, Gerhard Schröder, avait lui aussi apporté son soutien à l'Argentine. Toutefois, M. Schröder avait précisé que son pays était disposé à aider Buenos Aires dans le cadre du FMI et non au niveau bilatéral.

Christine Legrand

Attentats et représailles ont fait onze morts en 24 heures dans les territoires palestiniens

Sept Palestiniens et quatre Israéliens ont été tués

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Deux nouveaux attentats visant des cibles israéliennes ont eu lieu, lundi 18 février, dans les territoires palestiniens. En fin d'après-midi, une patrouille de police a intercepté un véhicule jugé suspect sur la route reliant la colonie israélienne de Maale Adumim et Jérusalem.

Le conducteur palestinien a alors fait détoner sa voiture, tuant un policier israélien. Un peu plus tard, dans la bande de Gaza, un convoi israélien a été pris sous le feu d'un assaillant palestinien, non loin du point de passage de Kissufim, au sud du territoire. Une femme et deux soldats israéliens ont été tués dans cette attaque. Le Palestinien s'est ensuite donné la mort en faisant exploser une charge explosive qu'il portait sur lui. Les deux attentats ont été revendiqués par les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, un groupe militaire non officiel du Fatah, la principale composante de l'OLP.

A l'issue d'une réunion du cabinet israélien de sécurité, à la suite de ces nouveaux attentats, l'armée israélienne a mené, dans la nuit de lundi à mardi, des représailles à Gaza et en Cisjordanie. L'aviation israélienne a bombardé des bâtiments des forces de sécurité et des services de renseignement palestiniens à Rafah, au sud de Gaza, et à Ramallah, en Cisjordanie.

Des forces spéciales ont également mené une incursion à l'intérieur du camp de réfugiés de Balata, à l'est de Naplouse. Repérés, les soldats israéliens déguisés en Palestiniens ont alors ouvert le feu. Deux Palestiniens ont été tués.

A Khan Younis, trois Palestiniens, dont une femme et sa fille, ont été tués à la suite de tirs de chars israéliens en riposte à une tentative d'incursion d'un Palestinien dans la colonie de Morag, située plus au sud. L'assaillant palestinien avait été tué à la suite d'un échange de tirs avec les soldats israéliens chargés de la défense de la colonie.

Selon le décompte dressé par l'Agence France-Presse, ces derniers incidents ont porté à 1 231 le nombre de morts enregistrés depuis le début de la deuxième Intifada, en septembre 2000, dont 940 Palestiniens et 269 Israéliens.

Gilles Paris

A Buenos Aires, les habitants s'organisent en « assemblées de quartier »

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Certains arrivent avec des pliants, des coussins sous le bras et des thermos d'eau chaude pour servir le maté, la traditionnelle infusion argentine. D'autres viennent en famille, avec enfants et chiens qui courent sur les pelouses. Dans la foule, beaucoup de jeunes, mais aussi des retraités et de nombreux chômeurs. Ils arborent des drapeaux argentins et des maillots de la sélection nationale de football.

REPORTAGE

« Au moins, ici, sur la place, je me sens moins seul, et on essaie de s'entraider »

Tous les soirs, dans la chaleur orageuse de l'été austral, ils sont des centaines à se réunir dans différents quartiers de Buenos Aires pour participer à des assemblées populaires nées dans la foulée des « cacerolazos » (concerts de casseroles) qui ont précipité, fin décembre 2001, la démission de l'ex-président Fernando de la Rua et de son ministre de l'économie, Domingo Cavallo.

Ils se retrouvent sur les places publiques, qui prennent des airs de kermesse joviale malgré la gravité de la crise sociale sans précédent qui secoue le pays. *« Qu'ils s'en aillent, tous ! »* : ce slogan, qui vise aussi bien les politiciens, les juges, les banquiers ou les syndicalistes argentins, mais aussi le Fonds monétaire international et les groupes étrangers qui contrôlent les services publics, est le leitmotiv de toutes ces assemblées, des faubourgs les plus pauvres de La Boca ou de San Telmo, au sud, jusqu'aux quartiers plus élégants de Colegiales ou de Belgrano, au nord, et de Caballitos ou Flores, plus à l'ouest.

Tous les dimanches, les différentes délégations de quartier tiennent leurs états généraux dans l'immense parc Centenario, où les orateurs se succèdent pour informer du travail dans chaque quartier et proposer de nouvelles consignes de lutte. Et tous les vendredis soir, sur la place de Mai, elles se retrouvent pour organiser d'immenses *cacerolazos* contre le gouvernement péroniste d'Eduardo Duhalde.

Bannis de ces assemblées et ne pouvant plus sortir dans les rues sans risque d'être injuriés ou agressés, les hommes politiques argentins regardent désormais, au journal télévisé, ces citoyens, respectables femmes aux foyers et quinquagénaires en colère qui, il y a encore quelques mois, savouraient paisiblement les *reality shows* sur le petit écran de leur salon. Toutes les décisions se prennent par un vote à main levée ; aucun orateur ne peut parler au nom d'un parti politique ; les postes de délégué sont rotatifs et l'information circule par Internet – avec une quinzaine de sites, des radios et des petits journaux de quartier.

Les nerfs à vif, exténuée et désabusée, la classe moyenne retrouve un peu d'espoir à travers la solidarité. *« Avec 500 pesos par mois, comment voulez-vous que je paye mon loyer, mes impôts, le téléphone et le gaz, mais aussi la nourriture pour mes enfants ? »* lance Julia, expert-comptable, qui brandit une pancarte appelant à *« retrouver la dignité en luttant »*.

MOBILISATION POPULAIRE

« Au moins, ici, sur la place, je me sens moins seul ; je parle avec des voisins que je ne connaissais même pas auparavant et on essaie de s'entraider », assure Pedro, au chômage, qui a parcouru plusieurs kilomètres à vélo pour arriver au parc Centenario. Ici, la plus grande peur est d'être manipulé ou infiltré par des partis politiques ou des services de police. A bonne distance, des partis de gauche ont installé des stands. *« Les* cacerolazos *nous appartiennent ; ils n'appartiennent pas aux militants politiques qui nous regardent avec mépris et cherchent à nous imposer une expérience dont nous n'avons pas besoin »*, s'exclame Mario, un retraité des chemins de fer qui n'a pas touché sa retraite de 250 pesos depuis trois mois.

Personne ne sait sur quoi peut déboucher cette forme inédite de mobilisation populaire. Mais elle fait désormais partie de la vie quotidienne de la classe moyenne argentine, appauvrie par plus de quatre ans de récession et qui passe timidement de la simple protestation à l'élaboration de projets et à la création de commissions pour s'attaquer à des problèmes concrets en marge des institutions officielles : la pénurie de médicaments, l'organisation de cantines pour donner à manger aux enfants ou la mise en place de clubs de troc où l'on peut échanger des marchandises ou des services moyennant une monnaie propre, le *credito*.

Cette effervescence nocturne est la prolongation des innombrables manifestations qui ont lieu dans la journée aux quatre coins de la capitale : *cacerolazos* devant le palais de justice pour exiger le départ des juges de la Cour suprême, dénoncés comme corrompus ; rondes, devant le palais présidentiel, des représentants des PME ; manifestations de malades en manque de médicaments devant le ministère de la santé. Quant aux banques, pour faire face aux hordes d'épargnants armés de casseroles qui réclament que leurs économies leur soient restituées en dollars et non en pesos dévalués, elles ont mis en place de spectaculaires systèmes de protection avec barrières métalliques, grillages et vigiles privés.

Alors que le pays est au point mort, les principales voies d'accès à la capitale sont quotidiennement bloquées par des centaines de chômeurs et de *piqueteros* qui réclament du travail alors que le taux officiel de chômage est passé en quelques mois de 18,3 % à 22 % et que les usines continuent de fermer leurs portes.

Ch. Le.

Routes coupées, menace de grève générale

Les principales routes d'Argentine doivent être à nouveau bloquées, à partir du mercredi 20 février et pour *« un temps indéfini »*, par des milliers de chômeurs. Les *« piqueteros »*, qui réclament des emplois et une aide de l'Etat, ont également appelé à marcher sur la Casa Rosada, le palais présidentiel, alors qu'un orateur a suggéré de *« virer à coups de pied »* le président Eduardo Duhalde.

Par ailleurs, pour protester contre la taxe de 20 % sur les exportations d'hydrocarbures qui touchera les compagnies étrangères à partir du 1er mars, et qui risque d'entraîner quelque 15 000 licenciements, les syndicats des industries pétrolières de plusieurs provinces de la Patagonie brandissent la menace d'une grève générale. – *(Corresp.)*

Autriche : démission d'une ministre membre du FPÖ

D. R.

AUTRICHE. La télévision nationale autrichienne a annoncé, lundi 18 février dans la soirée, la démission de la ministre des infrastructures, Monika Forstinger, membre du parti d'extrême droite FPÖ. Mme Forstinger, qui rejoint le secteur privé, sera remplacée par Matthias Reichhold, un proche collaborateur de Jörg Haider, a déclaré, à la télévision, Susanne Riess-Passer, la dirigeante du FPÖ et vice-chancelière.

Mme Riess-Passer a démenti que ce remaniement soit de nature à renforcer l'emprise de Jörg Haider sur le gouvernement.

La veille, l'homme fort de l'extrême droite autrichienne s'était dit toujours *« disponible »* pour jouer un rôle dans la politique nationale, quelques jours après avoir annoncé son retrait *« définitif »* de la scène politique fédérale. – *(AFP, Reuters.)*

Le HCR craint un nouvel exode de réfugiés en Afghanistan

GENÈVE. Une dizaine de milliers d'Afghans, appartenant pour la plupart à l'ethnie pachtoune, ont gagné le territoire pakistanais au cours de la semaine écoulée, fuyant les violences interethniques et le manque d'aide humanitaire, a fait savoir le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). *« Dans le sud-ouest du Pakistan, nous assistons à un nouvel exode d'Afghans fuyant le manque d'aide, le banditisme et de supposées représailles de la part d'ethnies rivales »*, a expliqué, vendredi 15 février, Kris Janovski, porte-parole du HCR.

La moitié environ des réfugiés arrivés au poste-frontière de Chaman viennent de la région de Kandahar, dans le sud de l'Afghanistan. Les autres affirment avoir marché des jours durant après avoir quitté des zones telles que Mazar-e-Charif et Kunduz, dans le nord. – *(Reuters.)*

« La convention de Genève doit s'appliquer à tous », selon l'ONU

GENÈVE. La 3e convention de Genève doit s'appliquer indifféremment aux prisonniers talibans et d'Al-Qaida détenus sur la base américaine de Guantanamo, à Cuba, a déclaré, lundi 18 février, à Genève, le haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Mary Robinson.

« De nouvelles règles ne sont pas nécessaires », a indiqué Mme Robinson, en référence à la distinction établie par l'administration américaine entre prisonniers talibans et membres de l'organisation d'Oussama Ben Laden. Washington avait toutefois précisé que ces talibans ne seraient pas considérés comme des prisonniers de guerre. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **IRAN : le président du Parlement iranien,** Mehdi Karoubi, a appelé, dimanche 17 février, à une coopération renforcée entre l'Iran et la Russie dans la reconstruction de l'Afghanistan. Il a tenu ces propos lors d'une rencontre avec une délégation de députés russes, menée par le chef de la commission des affaires étrangères à la Douma, Dimitri Rogozine, selon l'agence officielle IRNA. L'Iran et la Russie ont tous deux soutenu l'Alliance du Nord, qui a chassé du pouvoir la milice fondamentaliste des talibans. – *(AFP.)*

■ **MACÉDOINE : l'OTAN a annoncé,** lundi 18 février, sa décision de prolonger de trois mois – c'est-à-dire jusqu'au 26 juin 2002 – la mission « Amber fox » (« Renard roux ») de maintien de la paix en Macédoine. Cette opération mobilise, sous commandement allemand, 700 soldats qui avaient été déployés en septembre 2001. L'Italie pourrait en prendre ensuite le commandement. La mission pourrait aussi, selon des modalités qui sont encore en discussion, être confiée à l'Union européenne. – *(AFP, Reuters.)*

Nouvel appel à la démission du président vénézuélien

Le contre-amiral Molina est le troisième officier de l'armée à réclamer le départ de Hugo Chavez

DANS un Venezuela en proie aux difficultés économiques, à la suite de la chute des cours du pétrole, la guerre idéologique – et, à ce jour, seulement verbale – se poursuit entre le président Hugo Chavez et ses opposants, en particulier ceux issus des forces armées. Lundi 18 février, un militaire de haut rang, le contre-amiral Carlos Molina, a lancé une virulente diatribe contre le président Chavez. *« Je lance un appel aux forces armées nationales et au peuple pour qu'ils manifestent publiquement leur refus de la position antipatriotique de Hugo Chavez et demandent sa démission »*, a déclaré l'ancien directeur de l'armement et ex-secrétaire permanent du Conseil de sécurité du Venezuela, jusqu'en août 2001.

Carlos Molina est le troisième officier d'active des forces armées, et le plus haut en grade, qui, au cours des dix derniers jours, prend ainsi publiquement position contre le président, triomphalement élu en 1998 et réélu pour un mandat de six ans en juillet 2000. Le militaire a indiqué que si Hugo Chavez ne démissionnait pas, le Tribunal suprême de justice devait *« procéder à sa mise en accusation sous peine de se rendre complice »*.

« DÉTÉRIORATION PERMANENTE »

Les déclarations de militaires contre Hugo Chavez ont commencé le 7 février avec la demande de démission lancée par le colonel de la Force aérienne, Pedro Soto, rejoint par le capitaine de la Garde nationale, Pedro Flores, qui ont défilé à la tête de manifestations d'opposants. Comme ses prédécesseurs, Carlos Molina condamne *« la détérioration permanente des relations internationales avec les alliés traditionnels »* du Venezuela au profit *« d'alliances avec des pays non démocratiques »*, une référence à la politique conduite par le président Chavez qui a renforcé les relations et la coopération de Caracas avec des pays comme Cuba, l'Irak ou la Libye. Il a également dénoncé *« la relation avérée et dangereuse entre le président Chavez et quelques-uns de ses ministres avec la guérilla terroriste colombienne »*, une allusion à différentes affaires, dont une livraison d'armes effectuée par les militaires vénézuéliens aux Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), ressentie par les autorités de Bogota comme une véritable trahison.

Dans le domaine économique, le contre-amiral a fustigé la corruption, le déséquilibre fiscal, la création de nouveaux impôts, l'inefficacité de l'administration. Il a demandé l'annulation d'un ensemble de 49 lois approuvées le 13 novembre, dont l'approbation avait provoqué une vague de manifestations dans tout le pays.

Le ministre de la défense, José Vicente Rangel, a indiqué que cette nouvelle déclaration d'un militaire contre le président Chavez *« n'aurait aucun effet sur les forces armées du pays »*. Une enquête militaire déterminera si Carlos Molina *« doit être sanctionné pour ses déclarations »*, a simplement indiqué l'inspecteur général des forces armées, Vicente Quevedo Moreno. – *(AFP, AP, Reforma.)*

Les Quinze appliquent des sanctions contre le Zimbabwe

Dans le climat de terreur qui s'est installé dans le pays à l'approche du scrutin présidentiel des 9 et 10 mars, l'expulsion par le régime d'Harare de Pierre Schori, chef des observateurs européens, soulignait leur impuissance

BRUXELLES
de notre bureau européen

L'Union européenne a franchi, lundi 18 février, un point de non-retour avec le Zimbabwe de Robert Mugabe. A la lumière du climat de terreur instauré dans le pays à l'approche du scrutin présidentiel des 9 et 10 mars, ainsi que des conditions inacceptables réservées à ses observateurs électoraux, les Quinze ont estimé que leur seule attitude possible était d'imposer les sanctions dont ils avaient menacé le chef de l'Etat et son entourage, et de faire rentrer les 29 observateurs arrivés il y a une semaine à Harare.

AFP

« Nous ne pouvions travailler dans les conditions unilatérales imposées par M. Mugabe »
PIERRE SCHORI

L'élément déterminant a été l'expulsion, samedi, du Suédois Pierre Schori, chef de la mission d'observateurs, qui n'avait obtenu qu'un visa de tourisme valable quinze jours. Lundi, M. Schori était à Bruxelles pour rendre compte de son début de mission devant le conseil des ministres des affaires étrangères, son rapport étant, d'autre part, étayé par ceux des différentes missions diplomatiques à Harare.

« Nous ne pouvions travailler dans les conditions unilatérales et inacceptables imposées par M. Mugabe », a expliqué le diplomate suédois, parlant de *« mesures vexatoires »*, de *« harcèlement quotidien »*, ainsi que d'une *« intervention brutale »* du président zimbabwéen dans le processus électoral, laquelle se manifeste par une violence politique qui n'a cessé de croître.

Les Quinze ont donc décidé de mettre un terme au processus engagé dans le cadre de l'accord liant l'Union et les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), dont l'article 96 prévoit d'ouvrir des discussions urgentes lorsque les obligations découlant *« du respect des droits de l'homme, des principes démocratiques et de l'Etat de droit »* ne sont pas respectées.

PROMESSES NON TENUES

Le 11 janvier, une délégation zimbabwéenne, conduite par le ministre des affaires étrangères, Stan Mudenge, s'était rendue à Bruxelles pour y faire force promesses, lesquelles n'ont pas été tenues. Cet arrêt du dialogue s'accompagne d'un embargo sur les matériels militaires et d'une série de mesures (gel des avoirs et interdiction de séjour en Europe), frappant vingt personnalités zimbabwéennes, dont le président Robert Mugabe et ses ministres des affaires étrangères, de la justice et de l'information. Par mesure de sécurité, et devançant une probable mesure d'expulsion, les Quinze ont demandé aux observateurs encore sur place de rentrer, ce qu'ils devaient faire dès mardi 19 février.

La décision de l'Union de se priver de la présence d'observateurs indépendants pour porter un jugement sur le déroulement du processus électoral ne faisait pas l'unanimité. Certains jugeaient que cela rendra plus difficile une contestation de résultats qui, selon la plupart des experts, seront immanquablement entachés d'irrégularités.

S'il est vrai qu'un certain nombre d'observateurs non-européens dépêchés par la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), restent au Zimbabwe (ils sont financés par l'Union, pour un budget de 700 000 euros), les Quinze avaient estimé que la présence d'Européens était indispensable. La Grèce et le Portugal étaient hostiles au départ de la mission, et la France, sans pour autant vouloir s'opposer à la demande formulée avec insistance par le Royaume-Uni, estimait qu'il aurait été préférable *« d'attendre le déroulement des élections, d'autant,* a indiqué Hubert Védrine, *que les pays africains ne trouvent pas que les sanctions seraient la meilleure solution »*. Même scepticisme pour Erkki Tuomioja, le ministre finlandais, qui s'est demandé *« si c'est bien la meilleure manière d'aider les forces démocratiques à se débarrasser de Robert Mugabe ». « Rester,* a estimé au contraire Chris Patten, commissaire européen chargé des relations extérieures, *aurait signifié faire le jeu de M. Mugabe. Il en allait de notre crédibilité ».*

À L'UNANIMITÉ

Au bout du compte, les partisans de la fermeté immédiate l'ont emporté, la décision ayant été adoptée à l'unanimité. Il est relativement rare pour l'Union de sanctionner un pays. Dans le cadre de l'accord de Cotonou, la procédure de consultations a été engagée contre quatre pays (Haïti, la Côte d'Ivoire, les îles Fidji et le Liberia), les deux premiers ayant fait l'objet, jusqu'à présent, de sanctions.

Les Quinze avaient, d'autre part, imposé des sanctions contre l'ancien président yougoslave Slobodan Milosevic, peu avant sa chute, en octobre 2000, et certains membres de sa famille.

Laurent Zecchini

Le président Mugabe persona non grata

Parmi les vingt personnalités sanctionnées par les Quinze figurent, outre le président Mugabe, onze de ses ministres, quatre officiers supérieurs et plusieurs hauts fonctionnaires. L'embargo vise les matériels militaires, armements et équipements, pouvant être utilisés dans le cadre de la répression interne.

Ces sanctions, qui ne devraient pas avoir d'impact sur la situation humanitaire dans le pays et ne visent que les personnes que les Quinze jugent coupables de violations des droits de l'homme, de violences, et d'entrave à un processus électoral libre et équitable, pourraient être ultérieurement complétées si la situation se détériore davantage. – *(Corresp.)*

ECHOS

■ **CONVENTION :** ***« Ce que nous allons proposer,*** *c'est d'avoir une sorte de texte de base. J'appellerais cela un "traité constitutif" pour l'Union européenne »*, a déclaré, lundi 18 février, à Stockholm le président de la Convention sur l'avenir de l'Union européenne, Valéry Giscard d'Estaing, à l'issue d'un entretien avec le premier ministre suédois Göran Persson.

■ **TVA : la Commission a proposé de simplifier les règles de TVA applicables aux agences de voyages** afin de les *« mettre sur un pied d'égalité dans l'ensemble de l'Europe et d'éliminer les distorsions de concurrence »*, a assuré le commissaire Frits Bolkestein. La proposition vise à généraliser un régime qui autorise les agences de voyages à appliquer la TVA à leur marge bénéficiaire plutôt qu'à la valeur intégrale de leurs ventes.

■ **BLAIR-BERLUSCONI : Pierre Moscovici, ministre des affaires européennes, a critiqué**, lundi soir, à Paris, la signature par le premier ministre travailliste Tony Blair d'un document avec Silvio Berlusconi, le président du Conseil italien sur la dérégulation et la flexibilité du travail. S'exprimant aux cotés de Massimo D'Alema, l'ancien chef du gouvernement italien, il a souligné que la gauche européenne se devait d'être plus solidaire et appelé à créer un véritable parti structuré réunissant les forces réformistes en Europe.

Deux mille apiculteurs sont venus défendre leur miel à Bruxelles

Ils ont présenté une proposition législative

BRUXELLES
de notre bureau européen

Les ministres de l'agriculture des Quinze ont entendu les apiculteurs, qui ont manifesté sous les fenêtres du Conseil de l'Union européenne, lundi 18 février, à Bruxelles. Le ministre espagnol, Arias Canete, dont le pays – premier producteur européen de miel – exerce la présidence tournante de l'Union européenne, a déclaré à la presse que le Conseil avait invité la Commission à lui soumettre une nouvelle proposition législative sur la production et la commercialisation du miel.

Les porte-parole du Comité général de la coopération agricole de l'UE (COPA), qui avaient organisé cette manifestation d'un genre inédit, se sont réjouis de cette annonce, bien que le commissaire en charge de l'agriculture, l'Autrichien Franz Fischler, ait prudemment précisé qu'il n'était *« pas question d'accorder d'aides directes »*. Dans l'après-midi, les apiculteurs étaient au nombre de deux mille, selon le COPA, qui les avait fait venir en bus d'Espagne, mais aussi de France et d'Allemagne, respectivement deuxième et troisième producteurs européens, ainsi que de Grèce, du Portugal et d'Italie.

L'UE est la troisième productrice mondiale derrière la Chine et la Communauté d'Etats indépendants

Coiffés de leur large chapeau bordé d'un voile de crêpe noir, destiné à protéger leur visage des piqûres d'abeilles, ils ont rappelé que *« l'agriculture européenne est indispensable à notre environnement »* : les fleurs ne peuvent pas se reproduire si les abeilles n'en butinent pas le pollen. Les Italiens, premiers producteurs européens de miel industriel (destiné aux secteurs des cosmétiques, de la pharmacie ou du tabac), ont déployé une banderole qui citait Albert Einstein : *« Sans abeilles, il me reste quatre ans à vivre. »*

Les Français ont surtout scandé *« Gaucho, non ! »*, pour dénoncer les méfaits d'un insecticide utilisé dans les cultures intensives de colza, de maïs et de tournesol. *« Nous ne voulons pas du Gaucho, que fabrique Bayer, parce qu'il rend les abeilles folles ! »*, expliquait Béatrice Poirette, apicultrice dans le Loiret : *« Elles ne reviennent pas à la ruche, et nous perdons une grande partie de nos cheptels »*, affirmait-elle, en demandant que *« l'Europe interdise le Gaucho »*.

Le COPA s'était livré à un habile lobbying pour que la cause des apiculteurs soit entendue. Il a obtenu que le Parlement européen vote, en décembre 2001, une résolution qui réclame la révision de la législation en vigueur. C'est Astrid Lulling, députée (PPE, droite) du Luxembourg, qui en était la rapporteuse. Mme Lulling a hérité du *« dossier abeilles »* parce que, au Parlement, où tout se règle à la proportionnelle, *« on confie les petites bêtes aux petits pays »*. Bien que le Luxembourg ne compte, dit-elle, *« qu'un seul apiculteur professionnel »* (exploitant au moins 150 ruches), elle a épousé avec passion la cause des producteurs de miel. Depuis 1994, elle tente de *« sauver l'apiculture »* en Europe, troisième productrice mondiale derrière la Chine et la Communauté d'Etats indépendants, avec 116 000 tonnes en 1999 et 8,6 millions de ruches – dont trois millions exploitées par des professionnels.

Mme Lulling a obtenu que la ligne budgétaire pour 2002 soit augmentée. Elle réclame en outre que l'argent destiné à combattre la « varroase » (un acarien qui mutile les abeilles) s'ajoute à ces crédits, dont il grève 40 %. Elle demande aussi que le règlement européen régissant l'usage de ces crédits soit interprété de façon plus souple par la Commission, ce que le Conseil a approuvé. C'est elle qui avait fait en sorte que l'apiculture figure au menu du Conseil de lundi, en usant de son influence auprès du ministre luxembourgeois de l'agriculture. La demande du Luxembourg a été appuyée par la Belgique et la France, Jean Glavany ayant expliqué que l'*« apiculture contribue à l'équilibre de l'environnement et à l'aménagement du territoire »*.

Rafaële Rivais

Vive l'esprit alimentaire

L'alimentation des Français est un sujet tellement important qu'il mérite un vrai débat.

On raconte beaucoup de choses sur nos produits : il y a les réalités et il y a les mythes. Parlons franchement des réalités et tordons le cou aux mythes. La clarté est nécessaire entre nous car il s'agit de votre plaisir, de votre santé et de la pérennité de notre modèle alimentaire et de nos entreprises. Vous êtes attachés à votre alimentation et vous nous faites confiance. C'est pour renforcer cette confiance que, nous, industriels de l'alimentaire, voulons partager avec vous nos convictions, notre vision, nos ambitions, bref l'esprit alimentaire qui nous anime...

Esprit de liberté — Votre liberté de choix nous tient à cœur : des aliments sains, variés, savoureux, à des prix raisonnables.

Esprit nature — Nos matières premières viennent de la nature. Préservons-la tous ensemble.

Esprit de responsabilité — Nous sommes responsables de nos produits, de nos marques, de nos procédés de fabrication conformes aux principes d'hygiène et de sécurité de notre temps.

Esprit d'entreprise — Pour vous, nous créons, nous entreprenons et nous nous engageons.

Esprit scientifique — Dans la lignée de Parmentier, de Pasteur, d'Appert... nous innovons et par nos compétences technologiques, nous faisons vivre au présent notre patrimoine culinaire.

Esprit des régions — Par la mise en valeur de la richesse des terroirs, des savoir-faire locaux, par la variété et le développement des emplois, nous contribuons au rayonnement de nos régions.

Esprit français — Dans le monde entier, les consommateurs choisissent nos produits et votent pour notre modèle alimentaire.

Arrêtons de parler de "malbouffe". Arrêtons le mauvais esprit. Faisons souffler l'Esprit Alimentaire.

Pour en débattre, je vous invite à nous faire part de vos commentaires à l'adresse suivante : www.lesprit-alimentaire.com
Cela nous permettra ainsi de vous inviter à des "forums citoyens" pour débattre de l'esprit alimentaire français et de ses enjeux...

ASSOCIATION NATIONALE DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES
ANIA

Victor Scherrer
Président
Association Nationale des Industries Alimentaires

Arte programme, mercredi 20 février à 20 h 45, **LE FILM DE RAYMOND DEPARDON** sur la première campagne présidentielle de Valéry Giscard d'Estaing, *1974, une partie de campagne*. L'ancien chef de l'Etat, qui en est le **PROPRIÉTAIRE** aux deux tiers, avait jusqu'à présent refusé d'en autoriser la diffusion. VGE, qui mettait alors en avant sa jeunesse et sa modernité, s'était inspiré des candidats à l'élection présidentielle américaine, et notamment à la **CAMPAGNE DE JOHN KENNEDY** en 1960. Malgré quelques piques sur l'UDR, alors le parti de Jacques Chirac, l'ancien président récuse toute **ARRIÈRE-PENSÉE** politique. *« Ce film ne peut en aucune manière nuire à M. Chirac »*, déclare-t-il au *Monde*. Raymond Depardon juge qu'il *« montre l'invention d'une manière de faire de la politique, aujourd'hui banalisée »*.

Vingt-huit ans après, VGE autorise le film de sa « campagne 1974 »

Le document de Raymond Depardon est programmé, mercredi 20 février, sur Arte. Valéry Giscard d'Estaing en avait jusqu'alors refusé toute diffusion. Même si l'UDR de l'époque est un moment épinglée, l'ancien président juge que « le film ne peut en aucune manière nuire à M. Chirac »

L'ANCIEN PRÉSIDENT de la République s'est enfin décidé : après avoir refusé sa diffusion pendant vingt-huit ans, Valéry Giscard d'Estaing a finalement accepté que le film consacré par Raymond Depardon à sa première campagne présidentielle (*1974, une partie de campagne*) soit diffusé sur une chaîne du service public et dans quelques salles d'art et d'essai (*Le Monde* du 16 février). C'est Arte qui a acheté le droit de le programmer, mercredi 20 février, à 20 h 45, après les refus de France 2 et de France 3. Les dirigeants de France 2 n'ont pas souhaité prendre le risque de diffuser en première partie de soirée – une demande expresse de M. Giscard d'Estaing – un document peu susceptible de mobiliser une forte audience.

L'ancien chef de l'Etat, désormais président de la Convention sur l'avenir de l'Europe, a tout contrôlé : une diffusion unique sur un média public ; les royalties du film réclamées à la chaîne franco-allemande et aux télévisions étrangères ; jusqu'aux très rares commentaires qu'il a livrés à la presse, dont l'essentiel se résume à un entretien accordé à la journaliste de France-Inter Pascale Clark – qui devait être diffusé mercredi entre 9h et 10h. Il souligne que *« ce film n'avait pas vocation à être diffusé »* et que c'est une journaliste, Christine Masson, qui l'a convaincu de faire projeter ce document *« sans scénario, sans texte et sans voix off »*, dont il dit être *« le seul acteur »*. M. Giscard d'Estaing a annoncé vouloir en remettre l'intégralité et les droits afférents aux Archives nationales.

L'ancien chef de l'Etat s'explique sur sa démarche dans *Arte Magazine* (16-22 février). Il confie avoir *« suivi avec beaucoup d'intérêt, voire de passion, les campagnes présidentielles aux USA »*, constatant que les candidats – notamment John Kennedy en 1960 – faisaient filmer leur campagne. *« Dans mon esprit, il s'agissait d'un film dont la finalité était de conserver, pour l'avenir, une trace très personnelle et émotionnelle du déroulement de ma campagne »*, déclare-t-il, non pour *« illustrer ou pour expliquer* [son] *positionnement politique. »*

TROP « IRRÉVÉRENCIEUX »

Une fois élu, le président avait pourtant décidé de ne pas diffuser le film de *« cette période intensément vécue et chargée de conséquences »*. *« Des difficultés sont apparues assez vite pour sa diffusion*, se souvient Xavier Gouyou Beauchamps, conseiller du candidat pour les relations avec la presse, puis à l'Elysée de 1974 à 1976. *Sans doute devait-il considérer que tout ne pouvait pas être montré immédiatement. »*

Le président jugeait alors le regard de Raymond Depardon trop *« irrévérencieux »*. Des projections privées eurent bien lieu, notamment pour la presse, et il arriva à M. Giscard d'Estaing d'en prêter une copie *« à des cercles d'étudiants »* travaillant sur cette période. Mais sa diffusion est restée confidentielle. Pourquoi sortir ce document aujourd'hui, alors que s'ouvre la campagne présidentielle ? *« Je sens une stratégie derrière cette décision*, répond M. Depardon dans *Le Nouvel Observateur* (16-22 février). *C'est un homme qui a toujours été un peu revanchard. Et il n'a jamais aimé Chirac. »* Dans le film, on voit le candidat inviter son état-major à tenir à distance le parti de M. Chirac, qui risque, selon lui, de le faire apparaître trop à droite. *« Attention : ne pas laisser peindre la campagne aux couleurs de l'UDR* [le parti gaulliste de l'époque], *nous pourrions faire peur »*, dit-il entre les deux tours. *« Il y en a marre de tous ces faux frères »*, lâche-t-il encore à l'adresse de certains hommes de droite. Mais c'est plutôt de la comparaison entre un candidat de 48 ans incarnant la jeunesse et la modernité et un candidat président âgé de 69 ans aujourd'hui que pourrait souffrir M. Chirac.

« UN FROID CALCULATEUR »

M. Giscard d'Estaing récuse toute arrière-pensée. *« Il faut avoir l'esprit pervers ! »*, déclare-t-il au *Monde*. *« C'était la campagne de 1974, pas celle de 1981 »*, où M. Chirac avait bien contribué à sa défaite face à François Mitterrand. *« Ce film ne peut en aucune manière nuire à M. Chirac*, poursuit-il. *Il n'y apparaît pas et il m'avait alors soutenu d'un bout à l'autre d'une campagne à l'issue de laquelle je l'avais nommé premier ministre. »* Il ajoute qu'il n'est pour rien dans la date de cette diffusion. *« Je n'ai appelé aucune chaîne, en particulier Arte. Le choix de la diffusion a été fait par Raymond Depardon. On ne peut pas me l'imputer. »*

La plupart des responsables de la droite interrogés affirment qu'ils n'ont pas vu le film, et les partisans de M. Chirac se refusent à interpréter la décision de l'ancien président comme une attaque contre leur candidat. Ils font remarquer que le chef de l'Etat a récemment soutenu la candidature de VGE à la présidence de la Convention sur l'avenir de l'Europe. *« Même s'il n'a pas jeté la rancune à la rivière, c'est un froid calculateur*, analyse Patrick Devedjian, conseiller politique du RPR. *Il sait que si M. Chirac est réélu il aura besoin d'avoir les meilleures relations possibles avec lui, comme avec tous les autres chefs d'Etat européens, pour faire aboutir son projet. »* Le président de l'Union en mouvement, Renaud Dutreil (UDF), invoque, lui, le désir de M. Giscard d'Estaing de *« se construire un personnage pour l'Histoire »*.

Jean-Michel Bezat

DAVID BURNETT/CONTACT PRESS IMAGES

Avril 1974. Raymond Depardon, ici à l'arrière-plan, caméra à l'épaule, suit le candidat à la présidence de la République Valéry Giscard d'Estaing au cours d'un déplacement à Nice, le fief de Jacques Médecin, aujourd'hui décédé. L'ancien ministre des finances en campagne et celui qui était alors maire de Nice disputent une partie de pétanque sous les yeux de nombreux témoins. La scène, coupée au montage, ne figurera pas dans le film de Raymond Depardon.

Aux deux tiers à l'ancien président

Le film *1974, une partie de campagne* appartient aux deux tiers à Valéry Giscard d'Estaing et pour un tiers à la société de production de Raymond Depardon, Palmeraie et désert. Dans un texte publié dans *Arte Magazine*, VGE explique : *« Lorsque j'ai décidé de me présenter à la présidence de la République, en avril 1974, j'ai eu envie de faire en sorte que subsiste un document d'archive visuel sur la campagne que j'allais mener. Dans mon esprit, il s'agissait d'un film d'une nature particulière, sans vocation commerciale* (...). *Je n'ai donc pas souhaité confier à un producteur ou à une société de production la réalisation de ce film. J'ai simplement recruté, moi-même, sur des fonds personnels de ma campagne, une équipe réduite de trois personnes. »* Le film a été vendu 500 000 francs pour un passage sur Arte. Des négociations sont en cours en vue de vente à des télévisions étrangères. Six copies « art et essai » ont été tirées pour sa sortie en salles (à Paris, au cinéma Saint-André-des-Arts et au Balzac).

L'exercice du pouvoir perçu comme un spectacle

Pour la première fois en France, la représentation politique devient pure affaire de séduction

L'HISTOIRE de ce film, le premier réalisé par Raymond Depardon, est particulière. Tourné en 1974 par le cinéaste à la demande de Valéry Giscard d'Estaing, qui le produit pour conserver une trace de sa campagne présidentielle, le film est demeuré interdit de projection jusqu'à ce jour, selon le désir de son commanditaire et producteur. Sa vision rend, à vrai dire, cette interdiction d'autant plus mystérieuse. Tourné en 16 mm, caméra à l'épaule, par une équipe réduite, le film s'inscrit dans la lignée d'un cinéma direct qui privilégie la prise sur le vif et l'effacement du point de vue, et dont le pionnier est Richard Leacock, qui a suivi en 1960 aux Etats-Unis, dans *Primary*, la campagne électorale opposant John F. Kennedy à Hubert Humphrey. Premier cinéaste français autorisé à suivre un homme politique dans les coulisses de sa campagne, Raymond Depardon s'acquitte de sa tâche sans préjugé, en axant son travail sur la réalité, jusqu'alors inconnue, du pouvoir et de sa conquête vus de l'intérieur.

Aussi bien, le vrai sujet du film de Depardon, *a fortiori* tel qu'il se découvre trente ans plus tard, est-il moins Valéry Giscard d'Estaing que la mutation des mœurs politiques et sociales qui ont lieu à l'occasion de son accession au pouvoir. Ce film est, en d'autres termes, une trace de la fin du gaullisme en France et de l'entrée dans l'ère socio-politique, trace d'autant plus saisissante qu'elle s'inscrit dans la durée même du film, entre le moment où le ministre des finances déclare sa candidature et celui où il est élu. Deux voitures véhiculent ces moments-clés, le passage de la DS de fonction noire à celle de la 504 verte marquant le gouffre qui les sépare : la familiarité de la Peugeot contre l'aura de la Citroën.

UNE INTUITION GÉNIALE

Sans doute, le film de Depardon tire-t-il sa richesse de tout ce qu'il parvient à capter de cette campagne, et à travers elle de l'exercice du pouvoir : l'image de l'homme public dans les meetings, l'habile stratège dans son état-major, les perfidies drolatiques à l'adresse de ses adversaires, et tous ces moments volés à l'intimité du candidat, qui en révèlent l'intelligence ou le ridicule, quand ce n'est pas l'infinie solitude, à l'heure où Valéry Giscard d'Estaing, retranché dans son ministère, regarde la télévision le soir du verdict. Mais l'essentiel, c'est la géniale intuition de Depardon qu'avec Giscard d'Estaing la représentation politique quitte le terrain de la légitimité historique et du débat d'idées pour devenir une pure affaire de séduction, et par conséquent de mise en scène.

Enjeu commun du politique et du cinéaste – deux rivaux aussi anciens que Chaplin et Hitler –, la mise en scène devient ainsi le point nodal du film de Depardon. Toute l'intelligence de ce dernier consiste dès lors à accuser cette similitude, en désignant la campagne de Giscard d'Estaing pour ce qu'elle est : un spectacle. Depardon passe ainsi son temps à couper les discours du candidat, pour montrer, à travers la prolifération des appareils photos, des caméras et des appareils de télévision, le triomphe concerté de sa médiatisation. Un des gestes récurrents du candidat du changement et de la jeunesse dans le film ne consiste-t-il pas à passer un peigne dans ses cheveux, pour y faire soigneusement tenir la longue mèche censée masquer sa calvitie ? N'est-ce pas là plutôt qu'ailleurs, dans ce soin méticuleux de l'image qu'il veut donner de lui, qu'il faut chercher les raisons de la durable opposition de son commanditaire à la diffusion du film ?

Sans doute peut-on supposer que certains passages révélant la prévention de Valéry Giscard d'Estaing à l'égard du mouvement gaulliste lui auraient nui, une fois élu président. Sans doute peut-on aussi croire la note d'intention qu'il a rédigée pour le dossier de presse du film, dans laquelle il affirme n'avoir jamais envisagé de destin commercial à celui-ci. Sans doute est-il enfin loisible de supputer les raisons politiques qui l'ont incité à le libérer aujourd'hui. On n'en demeure pas moins tenté de croire que Valéry Giscard d'Estaing a interdit ce film parce que Depardon avait tout simplement découvert le pot aux roses, en montrant que sa victoire était moins celle de la droite sur la gauche, que celle d'une époque où, dans un avenir très proche, l'alternance elle-même ne signifierait plus grand-chose.

Jacques Mandelbaum

★ Film français de Raymond Depardon. (1 h 30.)

Préfecture de la Loire-Atlantique
Direction des affaires interministérielles et de l'environnement
Bureau des sites et du droit des sols

PROJET D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
EXTENSION PORTUAIRE DE DONGES-EST (44)

L'État a décidé d'engager une procédure tendant à qualifier le projet d'extension portuaire de Donges-Est d'intérêt général, en application des articles L 121-9 et R 121-3 du Code de l'urbanisme.

La mise à disposition du public des décisions ministérielles de prise en considération du projet en date des 1er juillet 1991 et 28 juillet 1999 ainsi que du dossier de projet d'intérêt général relatif à la première tranche d'aménagement portuaire de Donges-Est (comprenant également l'ensemble des documents définissant le projet déposés en mairie dans le cadre de l'enquête publique diligentée du 18 février au 29 mars 2002) a donc lieu dans les mairies des communes de DONGES, PAIMBŒUF, CORSEPT et FROSSAY ainsi qu'aux sièges du port autonome de Nantes / Saint-Nazaire – 18, quai Ernest-Renaud – BP 18609 – 44186 Nantes cedex 4 et de la direction départementale de l'équipement de la Loire-Atlantique – 10, bd Gaston-Serpette – BP 53606 – 44036 NANTES CEDEX 1, aux jours et heures habituels d'ouverture.

OSP

Raymond Depardon, réalisateur

« L'invention d'une manière de faire de la politique »

Comment expliquez-vous qu'après l'avoir bloqué durant vingt-huit ans Valéry Giscard d'Estaing autorise aujourd'hui la diffusion de votre film ?

Je ne possède pas toutes les réponses. Mais je crois qu'il importait à Giscard d'Estaing de pouvoir gérer la sortie au grand jour de ce film, qu'il n'aurait pas accepté qu'il puisse sortir après sa mort. *1974, une partie de campagne* est un élément de sa biographie, avec laquelle il veut être au clair, avant la diffusion, cet été sur France 3, d'un documentaire de William Karel consacré à l'ensemble de sa carrière. Il m'a dit que jamais il n'aurait autorisé la diffusion du film durant la présidence de Mitterrand. Quelles que soient les raisons de sa décision, sa sortie m'enlève le poids d'une grande tristesse : ça fait vingt-huit ans que ce film me manque. Il est une pièce importante de mon histoire personnelle, dont je me sentais privé tant qu'il n'était pas accessible au public.

Aujourd'hui, que représente-t-il à vos yeux ?

Un acte fondateur, pour moi, comme cinéaste, et aussi pour une certaine manière de faire du cinéma documentaire. Sans l'avoir prévu, je suis passé de la posture du photographe de presse, que j'étais encore essentiellement, à l'invention empirique d'un nouveau rapport au réel. Il faut se souvenir que le film date d'une époque très militante, où le fait de faire un film sur et pour Giscard apparaissait à beaucoup comme une trahison.

Aviez-vous des modèles parmi les réalisateurs de films politiques ?

Les grands documentaristes engagés américains, comme Leacock – réalisateur de *Primary*, sur la campagne électorale de Kennedy en 1960 – et Pennebaker. Mais ma situation était différente, notamment parce que j'étais le seul preneur de vues, alors que Leacock avait plusieurs opérateurs. J'ai été amené à inventer une pratique de la réalisation, une gestuelle de terrain, des choix sur la durée des plans à tourner, etc., qui n'existaient pas à l'époque – en tout cas dont je ne connaissais pas l'existence. J'ai découvert seulement ensuite combien j'avais, mais dans un contexte complètement différent, marché sur les traces de Jean Rouch.

Que s'est-il passé après que le film a été terminé ?

Une fois élu, son « propriétaire » a décidé de le conserver. J'ai souvent demandé qu'il puisse être présenté, je n'ai jamais eu de réponse. En 2001, j'ai eu l'impression que l'atmosphère avait changé et j'ai écrit de nouveau à Valéry Giscard d'Estaing.

Pourriez-vous faire un tel film aujourd'hui ?

Certainement pas. D'abord, les experts en communication entourant les candidats l'empêcheraient. Ensuite, la dramaturgie des campagnes présidentielles a changé. Un des intérêts de *1974, une partie de campagne* est d'ailleurs qu'il montre l'invention d'une manière de faire de la politique, aujourd'hui banalisée. Et moi, je ne filme plus de cette manière, grâce justement à ce film, qui m'a permis de passer de la position de journaliste à celle de cinéaste.

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Robert Hue accuse la presse et le PS d'orchestrer une campagne de déstabilisation

Le président du PCF estime que les socialistes veulent étouffer sa dénonciation des « dérives droitières » du gouvernement. La Rue de Solférino s'efforce de le rassurer

PAS QUESTION, pour le Parti socialiste, de passer pour un mauvais camarade. Lundi 18 février, la Rue de Solférino a donc fait monter au créneau son porte-parole, Vincent Peillon, pour voler à la rescousse du candidat du Parti communiste français, Robert Hue. Ce dernier voit, en effet, dans la parution de plusieurs articles de presse relatant les difficultés de sa campagne – et notamment dans ceux du *Monde* du 16 février – *« une démarche pour faire taire le Parti communiste »*, dont il attribue l'*« orchestration »* aux socialistes.

Pour M. Hue, c'est une évidence : une offensive est engagée contre lui, *« au moment même où j'ai osé dire que je n'acceptais pas la dérive droitière du PS et sa ligne néolibérale et qu'il fallait ancrer la politique à gauche »*, ainsi qu'il l'a indiqué dans un entretien à l'AFP. *« Si on pense que je vais la fermer, on se trompe »*, a ajouté le président du PCF, accusant le PS de *« ne pas supporter »* son discours.

Le PS s'est donc efforcé de le rassurer. Le candidat du PCF *« porte une sensibilité forte dont nous avons collectivement besoin »*, a ainsi souligné M. Peillon. *« Nous considérons que Robert Hue fait sa campagne, qu'il y a encore six semaines »* et qu'*« il est le garant de l'ancrage à gauche de cette majorité »*, a-t-il ajouté. Mardi, Jean-Marc Ayrault a prévu de chapitrer le petit groupe de députés PS chargés de riposter à la droite, au Palais-Bourbon. La consigne sera martelée : pas de commentaires sur le PCF. *« Il n'y a pas de raison de se lancer dans une polémique verbale à l'égard de Robert Hue. Ce serait injuste. Il mène une campagne pas facile. Le premier tour de la présidentielle induit une distanciation, mais il ne faut pas que cela laisse des traces »*, compte ainsi expliquer le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Et, parce que c'est l'heure du bilan des cinq ans de législature, le patron des députés socialistes en profitera, au passage, pour dire que *« les communistes sont des partenaires loyaux, avec leurs particularités et leurs spécificités »*.

Il y a une semaine tout juste, lors de sa rencontre hebdomadaire avec les « éléphants » du PS, Lionel Jospin avait invité ses partisans à ne pas s'interroger publiquement sur la campagne de M. Hue, après que plusieurs d'entre eux eurent émis des doutes sur la dynamique créée par le candidat du PCF (*Le Monde* daté 10-11 février). Lors du bureau national du PS, François Hollande s'était, à son tour, agacé de lire des critiques « off » de dirigeants socialistes sur les candidats à l'élection présidentielle communiste et Verts. *« Attention aux commentaires sur les campagnes de la gauche plurielle »*, avait ainsi prévenu le premier secrétaire du PS. Patatras, lundi matin, *Le Parisien*, à son tour, fait part des interrogations socialistes sur le *« cas Hue »*.

AFP

« J'ai osé dire que je n'acceptais pas la ligne néolibérale du PS. Si on croit que je vais la fermer, on se trompe »
ROBERT HUE

C'est que le PS est effectivement inquiet. Et, à l'en croire, ce n'est pas le contenu des déclarations politiques de M. Hue qui est en cause, mais sa capacité à faire le plein des voix de son électorat et à ne pas se faire devancer par Lutte ouvrière, inabsorbable par la majorité plurielle. *« Le PS a tout intérêt à ce que le PCF rassemble son électorat. Que chacun fasse le meilleur score »*, commente Bruno Le Roux, député de Seine-Saint-Denis et secrétaire national du PS chargé des élections. Or, poursuit-il, *« Robert Hue gagnerait à préciser son message. Ce n'est pas moi, seulement, qui porte ce jugement : il suffit de discuter avec des collègues communistes pour entendre les mêmes commentaires. Ils reprochent un manque d'éléments mobilisateurs dans sa campagne, ils veulent que Robert soit plus mordant »*. Lundi soir, invité de l'émission « Mots croisés », sur France 2, le député (PCF) de la Somme, Maxime Gremetz, disait ainsi attendre *« des propositions concrètes »* du candidat de son parti.

REPRENDRE DU DYNAMISME

En outre, à l'intérieur du PCF, la mobilisation suscitée par le « forum pour un autre monde » organisé sous l'égide du PCF, trois jours durant, à Villejuif, a été jugée décevante. Selon *L'Humanité*, qui, dans son édition du 18 février y consacre un compte rendu de quatre pages et un éditorial, quelque six cents personnes ont participé aux neufs rendez-vous programmés dans le Val-de-Marne, ce qui est pour le moins faible au vu de l'implantation communiste dans ce département.

Interrogée, mardi matin, sur RTL, Marie-George Buffet, secrétaire nationale du PCF, a rappelé pour sa part *« qu'il y a besoin dans la gauche plurielle de la sensibilité communiste, il y a besoin qu'elle soit à un bon niveau pour que la gauche soit la gauche »*. Elle a estimé que la campagne du candidat communiste à la présidentielle allait *« reprendre du dynamisme »*, *« maintenant que le débat va s'enclencher »* sur les questions de fond. Evoquant les relations de sa formation avec le PS, elle a ajouté : *« A nous de mener notre campagne, et on discutera quand on aura les propositions du candidat socialiste »*, semblant ainsi laisser entendre que des discussions sur des engagements communs de législature pourraient avoir lieu avant le second tour de l'élection présidentielle, contrairement à ce que souhaite M. Hue.

Clarisse Fabre et Caroline Monnot

Robert Hue pose en famille pour « Gala »

A son tour, Robert Hue joue la carte de la presse people. Le candidat du PCF pose, en effet, dans le magazine *Gala* à paraître jeudi 21 février avec son épouse Marie-Edith et leur boxer Isis dans leur pavillon de Montigny-lès-Cormeilles (Val-d'Oise). Les Hue, mariés depuis trente-quatre ans, sont photographiés dans le salon et la cuisine de *« leur maison de cinq pièces achetée à crédit et ouvrant sur un jardinet »*. Infirmière depuis trente ans à l'hôpital d'Argenteuil, Mme Hue révèle que, lors de leur première rencontre, en mai 1968, elle a été séduite par l'*« enthousiasme »* du futur président du PCF et maire de Montigny-lès-Cormeilles. M. Hue confie pour sa part qu'il a dû renoncer à des études de médecine *« parce que ses parents n'avaient pas les moyens »*. *« Ma vocation a toujours été de soigner »*, précise-t-il.

« Mon épouse est ma première confidente. Je ne fais jamais rien sans elle, rien sans l'amour qu'elle me porte. Je lui demande chaque matin son avis. Parfois, il ne me plaît pas, mais je l'accepte »*, ajoute encore M. Hue. – *(AFP.)

M. Gluckstein, candidat du PT, demande la saisie du livre « Les Trotskistes »

L'auteur lui attribue une biographie erronée

MARDI 19 FÉVRIER, à 10 heures, le tribunal de grande instance de Paris devait examiner l'action en référé introduite par le candidat du Parti des travailleurs (PT) à l'élection présidentielle, Daniel Gluckstein. Ce dernier réclame, en effet, pour cause d'*« atteinte à la vie privée »*, la saisie de l'ouvrage *Les Trotskistes*, du journaliste Christophe Nick, publié chez Fayard, visant les exemplaires *« parus et à paraître »*, sous astreinte de *« 3 050 euros par jour de retard »*.

Le fond de l'affaire ressemble à une erreur idiote. Dans un chapitre consacré à *« l'enfance des chefs »*, M. Nick attribue à M. Gluckstein le récit familial suivant : *« Mon père avait son diplôme de tailleur. Il exerçait à Lodz. Ma mère, elle, a connu Solange Najman* [la mère de Maurice Najman, une des figures du mouvement trotskiste étudiant dans les années 1970] *et sa sœur en déportation à Bergen-Belsen. »* L'auteur précise : *« Comme tous les lambertistes, Daniel Gluckstein répugne à raconter sa vie. Dommage, le fil est là. »* Quelques pages plus loin il évoque les souvenirs de colonie de vacances de M. Gluckstein, lors des séjours dans un centre pour enfants de déportés organisés par la commission centrale de l'enfance de l'Union des juifs pour la résistance et l'entraide (UJRE), qui, explique l'auteur, va devenir *« un nouveau foyer d'expansion du trotskisme »*.

Ce parcours biographique est, en réalité, celui d'un autre militant, Robi Morder, membre de la LCR et président du Groupe d'études et de recherches sur les mouvements étudiants (GERM). *« Gluckstein m'aurait-il volé mes parents et mon enfance »*, s'interroge ce dernier, qui, à la lecture du livre, se demande s'il n'a pas *« un frère jumeau inconnu »*. *« J'ai appelé Gluckstein*, explique M. Morder. *Ce n'est pas un jumeau, ni même un cousin, son histoire est toute différente. Cette anecdote que j'ai racontée à Christophe Nick a été attribuée à un autre. »*

« Si les passages contestés subsistaient dans ce livre publié en période électorale, le secrétaire du Parti des travailleurs, candidat à la présidentielle, pourrait être considéré comme ayant usurpé un titre qu'il n'a pas, celui d'enfant de déportés. De surcroît, l'association des déportés de Bergen-Belsen pourrait le poursuivre pour avoir prétendu que sa mère avait été déportée », affirme, pour sa part, M. Gluckstein dans sa requête en référé, qui voit dans le livre *« une démonstration fumeuse à la tonalité inquiétante sur les trotskistes d'origine juive »*. Avocat de Christophe Nick, Henri Leclerc, président d'honneur de la Ligue des droits de l'homme, estime que *« tout cela est ridicule »*. *« On ne demande pas la saisie d'un livre pour cela. L'argumentation ne tient pas debout du point de vue de l'atteinte à la vie privée »*, indique-t-il. A défaut d'obtenir la saisie, le numéro un du PT réclame la suppression des passages incriminés.

> « Une démonstration fumeuse à la tonalité inquiétante sur les trotskistes d'origine juive »
>
> **DANIEL GLUKSTEIN**

C. M.

M. Chirac décrit une France gagnée par « la peur » et préconise la création d'un ministère de la sécurité

A Garge-lès-Gonesse, le président candidat a tracé, mardi 19 février, les axes de son programme de lutte contre « la montée de la violence » et prôné l'application du principe d'« impunité zéro »

LE DISCOURS aura donné le ton. Pour son premier déplacement de candidat déclaré à sa propre succession, Jacques Chirac a consacré, mardi matin 19 février à Garge-lès-Gonesse (Val-d'Oise), l'essentiel de son propos à décrire une France *« menacée »* par la *« montée de l'insécurité »* et à avancer ses propositions pour préserver la société des violences qui la secourent et *« vaincre la peur »*. Choisie comme axe principal de sa future campagne par le chef de l'Etat depuis le 14 juillet, la lutte contre l'insécurité a été qualifiée par M. Chirac de *« première responsabilité et* [de] *premier devoir de l'Etat »*. Son éventuelle réélection serait ainsi suivie, a-t-il annoncé, de l'instauration immédiate d'un *« secrétariat général permanent de la sécurité intérieure »*, destiné à coordonner l'action des forces de police et de gendarmerie, et de la création – comme le proposent par exemple Laurent Fabius et Jean-Pierre Chevènement – d'un ministère *« spécifiquement chargé de la sécurité intérieure »*.

Huit jours après sa déclaration officielle de candidature, prononcée à Avignon au côté de Marie-José Roig, maire (RPR) de la ville, M. Chirac avait choisi de jeter les bases de son programme en matière de sécurité et de justice dans une commune de la banlieue nord de Paris elle-même touchée par les phénomènes de violence et dont le maire est également une femme : la sénatrice (RPR) Nelly Olin, sensée symboliser, comme Mme Roig, la résistance de l'opposition à la majorité plurielle de M. Jospin. Selon le même procédé qu'à Avignon, le président-candidat a prononcé, en réponse à son hôte du jour, une longue allocution – dont le texte a été communiqué par avance au *Monde* par la présidence de la République, mardi dans la matinée. *« Ensemble, nous devons refuser et combattre tout ce qui divise les Français »*, a-t-il lancé, dénonçant pêle-mêle *« l'absence de respect des autres »*, l'existence de *« zones de non-droit »* et l'augmentation des actes de violence à l'école.

« Ce que nous constatons aujourd'hui, a déclaré le président candidat, *n'est pas un simple dérèglement aux marges de la société. Plus personne en France n'est à l'abri. Plus personne ne se sent à l'abri. A la violence d'appropriation, qui ne cesse de s'étendre, s'ajoute une violence d'agression, sans bornes, dont le but est de terroriser, de blesser, d'humilier, de détruire. C'est l'idée que la colère est en elle-même source de légitimité, que tout délit est à lui-même sa propre explication et sa propre excuse. »*

Sans porter aucune critique explicite contre le gouvernement de Lionel Jospin dans un domaine sur lequel les statistiques attestent l'impuissance des gouvernements successifs, droite et gauche confondues, M. Chirac a affirmé que *« l'Etat* [devait] *assumer la plénitude de ses missions et d'abord l'ordre républicain, la sécurité de chacun »* et déploré : *« Trop longtemps, on aura fermé les yeux. Trop longtemps, on aura discouru, opposant prévention et répression, comme s'il fallait choisir entre les deux. »*

Visiblement soucieux de se tenir à distance d'une politique purement sécuritaire, le chef de l'Etat a pondéré son propos d'invocations nombreuses au *« lien social »* et aux *« principes républicains »*, mis à mal selon lui par la multiplication des actes de délinquance et d'*« incivilité »*. *« Le sentiment d'insécurité qui se propage finit par imprimer sa marque à toute la vie en société. Et, bientôt, c'est la crainte de l'autre qui en vient à chasser le besoin de l'autre »*, a-t-il notamment assuré.

Pour affronter ce *« phénomène grave et complexe »*, a expliqué, *« il faudra une volonté politique sans faille, une autorité sans faiblesse, mais aussi beaucoup d'humanité et de force d'âme »*, tant à l'égard des victimes qu'à celui, par exemple, des mineurs délinquants. *« Aucun jeune, quelles que soient les fautes qu'il a commises, ne doit être considéré comme perdu »*, a-t-il déclaré, prônant une *« adaptation »* de l'ordonnance de 1945 et annonçant son intention de créer des *« établissements éducatifs fermés »* pour retenir les *« délinquants multirécidivistes »* et des prisons particulières pour les mineurs condamnés pour des crimes.

Affirmant : *« Il n'y a pas de fatalité à l'insécurité et à la transgression de la loi »*, M. Chirac a notamment préconisé l'application, en France, d'un principe d'*« impunité zéro »* qu'il a résumé en ces termes : *« Aucune infraction, aussi légère soit-elle, ne doit plus être laissée sans réponse »*, suggérant *« une réponse adaptée, proportionnée à la faute, juste, mais certaine, immédiate et dissuasive »*. C'est dans cet esprit que devraient, selon le président-candidat, être élaborées *« deux grandes lois de programmation »*, respectivement consacrées aux *« forces de sécurité »* et à la justice. *« Je n'ignore pas que la mobilisation des crédits nécessaires sur plusieurs années ne sera pas facile, compte tenu de la situation de nos finances publiques*, a toutefois relativisé le président de la République. *Des arbitrages devront être faits, des économies réalisées, mais la priorité politique donnée à la lutte contre l'insécurité doit recevoir la traduction financière sans laquelle elle resterait lettre morte. »*

Hervé Gattegno

Une entrée en campagne appréciée

Selon un sondage Louis-Harris pour *Libération* (du 19 février) et AOL, 42 % des Français estiment que Jacques Chirac *« conduit bien sa campagne »*, et 37 % jugent qu'il la mène *« mal »*. Le chef de l'Etat gagne dix points par rapport à la précédente enquête, réalisée les 8 et 9 février, quelques jours avant sa déclaration de candidature (*Le Monde* du 12 février) : il obtenait alors 32 % de réponses positives, tandis que 42 % jugeaient qu'il menait *« mal sa campagne »*.

Lionel Jospin perd, lui, deux points : 30 % des personnes interrogées estiment qu'il mène *« bien »* sa pré-campagne, contre 32 % la semaine dernière ; enfin, 42 % estiment qu'il la conduit *« mal »*. Tout en reculant d'un point, Jean-Pierre Chevènement continue d'obtenir le meilleur score, avec 48 % de réponses positives, et 28 % de jugements négatifs (contre 27 % la dernière fois). L'enquête a été réalisée les 15 et 16 février auprès de 1 001 personnes selon la méthode des quotas.

La réforme de la scolarité à l'ENA entraîne la suppression des stages en entreprise

La directrice veut privilégier le « service de l'Etat »

C'EST à la promotion 2001-2003, baptisée « René Cassin » – un nom préféré, à trois voix près, à celui de « Palestine » – qu'il revient d'inaugurer la réforme tant attendue de la scolarité à l'ENA. Entérinée par le conseil d'administration de l'établissement en décembre 2001, celle-ci a connu une entrée en vigueur sans fracas. Une discrétion voulue. Marie-Françoise Bechtel, la directrice, estime que l'Ecole nationale d'administration déchaîne déjà suffisamment de passions. *« Il n'y a pas de crise de l'ENA »*, simplement une relation ambiguë entre les Français et leurs énarques, ne cesse de clamer, depuis sa nomination, en septembre 2000, la première femme désignée à sa tête.

Mme Bechtel s'est fait fort d'intégrer dans la scolarité de l'ENA deux principes directeurs : *« Mieux prendre en compte la diversité des élèves et un enseignement davantage en prise avec la réalité. »* La suppression du classement et de l'accès direct aux grands corps, inlassablement réclamée par les élèves contestataires ? *« Ce n'était pas dans mon mandat »*, réfute la directrice. Le contraire eût été surprenant, venant d'un pur produit de l'école, que le rang de sortie a conduit au Conseil d'Etat. Surtout, cette réforme, dont le maître mot est pourtant l'adaptation à la « réalité », sonne le glas des stages en entreprise... Les élèves, désormais, effectueront d'office un stage en ambassade et un autre en préfecture. Tout au plus, certains pourront-ils bénéficier, durant leur stage en préfecture, d'un séjour de dix à quinze jours dans une entreprise locale dénichée par le préfet.

Brusque effet de balancier, après le passage de François-Xavier Le Bris, nommé en 1995 par Edouard Balladur, soupçonné de vouloir faire de l'ENA une école de commerce à l'anglo-saxonne ? La fidèle de Jean-Pierre Chevènement rappelle que *« la vocation première de l'ENA est de préparer les futurs énarques à l'administration »*. L'objectif qu'elle s'est fixé est de donner aux élèves *« un sentiment fort de leur appartenance au service de l'Etat »*. De là à réduire la connaissance du monde économique au mieux à un bref séjour en entreprise ? *« Cela n'a pas de sens de n'envoyer que quelques étudiants en entreprise. L'école doit respecter le principe d'égalité dans le traitement des élèves »*, justifie Mme Bechtel.

Certes, jusqu'alors, seul un petit tiers d'élèves par promotion effectuait l'un de ses deux stages en entreprise. Mais, rappellent certains anciens élèves, c'est moins par désintérêt que par crainte d'une note de stage minorée qu'ils ne privilégiaient pas cette expérience. Ce que Mme Bechtel reconnaît à demi-mot en jugeant l'évaluation par un chef d'entreprise *« plus aléatoire »* que l'appréciation rendue par un préfet ou un ambassadeur... Les futurs grands commis de l'Etat sont donc priés d'uniformiser leurs choix de formation, au risque de se voir reprocher leur « méconnaissance du terrain ». L'ouverture de la haute administration à l'entreprise ne passera plus que par les élèves issus du troisième concours, qui intègrent l'école après une expérience professionnelle. Une filière qui reste, cependant, marginale.

Laetitia Van Eeckhout

Famille, école, justice : des mesures pour imposer l'« impunité zéro »

AFIN DE METTRE un *« coup d'arrêt à la violence »*, et *« faire barrage à la montée de la délinquance »*, le président de la République, candidat à sa succession, propose qu'aucune infraction ne soit *« laissée sans réponse »*, et que celle-ci soit *« proportionnée à la faute, immédiate et dissuasive »*. Parlant d'*« impunité zéro »*, Jacques Chirac présente une série de propositions.

▶ **La famille :** elle *« doit être mieux aidée à assumer sa fonction éducative »*. Les municipalités et les associations devront être encouragées à développer l'accueil des enfants avant et après l'école. Une *« procédure d'avertissement familial »*, éventuellement sanctionnée par une amende, sera mise en place à l'encontre des parents défaillants.

▶ **Les communes :** des *« conseils locaux de sécurité »* seront créés sous la responsabilité du maire ou du président d'agglomération. Ils réuniront policiers, gendarmes, services judiciaires et éducateurs.

▶ **L'école :** des *« plans de sécurité »* seront mis en œuvre dans les établissements afin de lutter contre l'absentéisme scolaire. Des *« établissements scolaires spécialisés »* seront ouverts pour les élèves systématiquement exclus des autres établissements.

▶ **L'Etat :** un *« Conseil de sécurité intérieure »* sera créé et placé sous la présidence du chef de l'Etat. Il réunira régulièrement le premier ministre, les ministres concernés et les hauts responsables des administrations en charge de la sécurité. Un *« Secrétariat général permanent de la sécurité intérieure »*, placé auprès d'un *« ministre de la sécurité intérieure »* sera créé. Sur tout le territoire, *« des groupements opérationnels d'intervention et de soutien »* seront constitués pour définir des actions ciblées. Deux lois de programmation pour la sécurité et la justice seront proposées.

▶ **La justice :** le traitement des plaintes en temps réel sera systématisé ; une *« justice de proximité »*, capable de traiter les *« petits délits »*, prononcera des *« peines de réparation »* et des *« travaux d'intérêt général »*. Un programme de *« construction de prisons modernes »* sera lancé.

▶ **Les mineurs délinquants :** l'ordonnance de 1945 sur la délinquance juvénile *« doit être adaptée »*. Des *« centres préventifs fermés »* seront créés pour le placement *« provisoire »* des mineurs en attente de jugement, afin de *« ne pas les laisser libres sur les lieux de leurs agressions »*. Des *« établissements éducatifs fermés »* seront ouverts pour des *« délinquants multirécidivistes »* après condamnation du tribunal, comme alternative à l'incarcération.

▶ **La ville :** la politique de *« zones franches »* sera relancée ; une *« nouvelle politique de logement »* favorisera *« un urbanisme moins concentré »*.

Le RPR relaye les propositions du président candidat

Le mouvement gaulliste a fait de l'insécurité la principale critique du bilan de Lionel Jospin

RÉPÉTER, rabâcher, marteler pour marquer les esprits. Avant le discours prononcé par le président de la République, mardi 19 février à Garges-lès-Gonesses (Val-d'Oise), le RPR a méthodiquement mis en scène ses propositions en matière de lutte contre la délinquance. Le projet de loi sur la sécurité quotidienne, présenté par le ministre de l'intérieur Daniel Vaillant, le 25 avril 2001, a coïncidé avec le début d'une opération visant à dénoncer *« l'angélisme du gouvernement »*. Dans son intervention télévisée du 14 juillet, Jacques Chirac avait dressé, à son tour, un sévère réquisitoire de l'action de Lionel Jospin en affirmant que *« le droit de vivre en paix dans sa ville, dans son quartier, dans son village, dans sa cité* (...) *est remis en question* (...) *quand tout est prétexte à des explosions de violence ou de vandalisme. »*

Partisan d'une adatation du concept de *« tolérance zéro »* appliqué à New York, le chef de l'Etat avait, ensuite, dénoncé *« une évolution préoccupante, surtout quand on sait que la plupart des délits ne sont même plus signalés, soit par craintes de représailles, soit parce que les victimes n'espèrent plus rien des pouvoirs publics. Il n'est pas acceptable qu'une partie de la population se sente abandonnée. »*

Les députés du RPR ont repris la critique, à commencer par Christian Estrosi (Alpes-Maritimes), qui a décrit à l'Assemblée nationale *« une France à feu et à sang »* en raison d'un *« manque de volonté politique »* dans la lutte contre la délinquance.

DIVERGENCES

Avec en toile de fond les échéances électorales et la montée des chiffres de la délinquance, le mouvement gaulliste a ciblé ses critiques sur Lionel Jospin. Le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré (Eure), a donné le ton, le 29 janvier : *« On voit très clairement, aujourd'hui, que, dans le domaine de l'insécurité, Jospin s'est planté. Il s'est planté parce qu'il est irresponsable. Dans son palais, il ne voit pas la réalité, il n'entend pas les Français. Il vit sur sa planète socialiste où tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil. Il est mauvais, il est hors course. »*

Le RPR ne s'est pas contenté de dénoncer *« l'incapacité du gouvernement »*. Le mouvement gaulliste a présenté ses propositions sans parvenir, cependant, à masquer un certain nombre de divergences en son sein. La *« tolérance zéro »* est devenue *« l'impunité zéro »*, jugée plus présentable, même si, sur le fond, il s'agit toujours de *« sanctionner tous les faits »*, aussi bénins soient-ils. Si, sur ce point, les propositions du candidat Jospin sont identiques, le RPR se démarque du Parti socialiste en plaidant pour une adaptation de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à la délinquance des mineurs.

Dans son projet, le parti du président candidat propose d'enrichir la gamme des placements offerts aux juges en créant des centres d'éducation fermés et de réduire les délais de traitement des affaires en instituant une justice de proximité. Il suggère également d'adapter certains seuils à l'évolution de la délinquance, en autorisant par exemple la garde à vue des mineurs de 10 à 13 ans auteurs d'infractions passibles d'au moins cinq ans d'emprisonnement (contre sept ans actuellement). Enfin, le RPR entend élargir les pouvoirs du maire en le plaçant *« au cœur de la politique de lutte contre la délinquance »*, ce qui lui permettrait de *« mettre en place un système de couvre-feu »* pour les enfants mineurs de moins de 13 ans.

Elie Barth

ventes des domaines
47, rue Louis Blanc - 92984 La Défense Cedex
Tél. 01 49 04 01 82 – Fax. 01 49 04 01 80

DNID
DOMAINES
Détail des ventes : abonnez-vous au B.O.A.D
29 €/22 numéros écrire D.N.I.D./SCP, 17, rue Scribe, 75436 Paris cedex 09

Adjudication
Jeudi 7 mars 2002 à 13h30 à Paris 9e
Salle des Ventes des Domaines - 17, rue Scribe
Appartements – Studio - Chambres
sur Paris 10ème, 11ème, 17ème, 18ème 19ème et 20ème.
Mises à prix : de 6 000 € à 63 500 €
Renseignements et consultation des cahiers des charges :
du LUNDI au VENDREDI de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h.
DIRECTION NATIONALE D'INTERVENTIONS DOMANIALES.
VENTES IMMOBILIÈRES - BUREAU 107 - 17, rue Scribe 75436 PARIS CEDEX 09.
Tél : 01 44 94 78 19 ou 01 44 94 78 22

ÉCHOS DE CAMPAGNE

▶ **L'Elysée débauche.** Jacques Chirac se conforme à la législation sur le financement des campagnes : mardi 19 février, le *Journal officiel* publiait un arrêté du président de la République mettant fin aux fonctions des collaborateurs de l'Elysée appelés à participer à sa campagne pour l'élection présidentielle. Il s'agit de sa fille, Claude Chirac, chargée de la communication, de Jérôme Grand d'Esnon, conseiller technique, Béchir Mana, chargé des relations avec les élus, Agathe Sanson et Laurent Glépin, responsables du service de presse. Le chef de l'Etat va également mettre fin aux fonctions de collaborateurs dont la nomination n'avait pas fait l'objet de publication au *JO* : Daniel Le Conte et Michel Baloche. Les personnes qui participeront à la campagne seront prises en charge financièrement par le compte de campagne.

ILS ONT DIT

■ **François Bayrou** (candidat UDF) *: « On ne peut pas dire qu'à l'intérieur de l'opposition ce soit le respect qui domine. Des manœuvres méthodiques, concertées, souterraines visent à effacer la présence de tous les autres. Cette volonté d'éradiquer la différence est vouée à l'échec parce qu'il y a une droite et un centre qui ont besoin de se reconnaître dans autre chose que Jacques Chirac et son club de supporters. »* (*Les Echos*, le 19 février).

■ **Dominique Voynet** (secrétaire nationale des Verts) : *« Nous prenons nos responsabilités et nous disons aux socialistes : "Nous voulons, grâce au débat qui aura lieu pendant les législatives, aller plus loin avec vous ; nous n'entendons pas le faire à n'importe quel prix" »* (France 2, le 19 février).

■ **Georges Sarre** (président du MDC) : *« J'invite fermement Lionel Jospin à ne pas encourager chez ses lieutenants et chez son directeur de campagne en particulier la tentation du style "voyou". Si on veut instruire un procès en trahison allons-y ! Lionel Jospin aura des comptes à rendre. »* (le 18 février).

Tribunaux de commerce : le rejet du Sénat contesté

APRÈS que le Sénat a rejeté, jeudi 14 février, sans examen, le projet de loi sur la réforme des tribunaux de commerce, une polémique s'est engagée entre certains députés PS, dont Arnaud Montebourg (Saône-et-Loire), et l'Assemblée du Luxembourg. Lundi, Jacques Rebillard, député (PRG) de Saône-et-Loire, a critiqué, dans un communiqué, le *« coup d'arrêt porté par le Sénat à la réforme »*. *« Les dysfonctionnements constatés, par le rapport parlementaire notamment, rendaient pourtant cette réforme urgente et indispensable »*, poursuit le député, qui affirme que *« les sénateurs, dans leur majorité, porteront la responsabilité de ce nouveau blocage de la réforme de la justice dans notre pays »*. Le président du Sénat, Christian Poncelet (RPR), a dénoncé *« un procès fallacieux à l'encontre du Sénat »*, ajoutant que *« rien n'empêche le gouvernement de convoquer une commission mixte paritaire et de faire aboutir son texte avant la suspension des travaux du Parlement »*, le 22 février.

DÉPÊCHES

■ **SONDAGE : Jacques Chirac obtient 53 % des intentions de vote au second tour contre 47 % à Lionel Jospin**, d'après une enquête Ipsos-*Le Figaro*-Europe 1 effectuée les 15 et 16 février auprès de 916 personnes. Pour le premier tour, 25 % des intentions de vote vont à Jacques Chirac (contre 27 % le 12 février), 20 % à Lionel Jospin (contre 23 %). Jean-Pierre Chevènement recueillerait 12 % des suffrages et Jean-Marie Le Pen 10 %.

■ **HÔPITAUX : des représentants CGT, FO, SUD et CNT d'une vingtaine d'établissements hospitaliers en grève,** convoqués samedi 16 février par les unions syndicales CGT et SUD de Basse-Normandie, appellent à une manifestation nationale à Paris, le 7 mars, pour réclamer la réouverture des négociations sur les 35 heures dans les hôpitaux. Les fédérations de la santé des quatre syndicats non signataires du protocole d'accord (CGT, SUD, CFTC, FO) devaient, pour leur part, se rencontrer mercredi 20 février pour discuter d'une *« initiative »*.

SOCIÉTÉ

SECTES

La Mission interministérielle de lutte contre les sectes (MILS) a rendu public, mardi 19 février, son troisième **RAPPORT ANNUEL**. Il est consacré en grande partie aux dérives sectaires dans le champ sanitaire et médico-social. Au risque de soulever de nouvelles controverses sur la **DÉFINITION DES SECTES**, la MILS met en cause des mouvements comme l'anthroposophie et se penche sur le flou qui entoure les activités des psychothérapeutes. Défendant son bilan, la Mission se réjouit *« d'une stagnation voire d'une régression du prosélytisme »*. Mais l'autosatisfaction du rapport semble surtout répondre aux **MULTIPLES CRITIQUES** dont la Mission a été objet. Son président, Alain Vivien, a été mis en cause pour son autoritarisme. Un ethnologue, Maurice Duval, publie aux PUF un ouvrage dans lequel il défend le **MANDAROM**.

La mission contre les sectes attaque les médecines parallèles

Dans son rapport annuel, rendu public mardi 19 février, la Mission interministérielle de lutte contre les sectes (MILS) concentre ses critiques sur les médecines alternatives et les psychothérapeutes. Alors que son existence pourrait être remise en cause, elle défend un bilan controversé

*« **LA SANTÉ** a toujours constitué pour les sectes un terrain privilégié. »* Forte de cette constatation, la Mission interministérielle de lutte contre les sectes (MILS) consacre une grande partie de son troisième rapport annuel, rendu public mardi 19 février, aux dérives sectaires dans le champ sanitaire et médico-social. Dans ce secteur, les exemples sont légions, constate la Mission interministérielle, d'autant qu'*« il est difficile pour l'entourage, quand la souffrance est aiguë et les maux incurables, de récuser courageusement les pseudothérapies de l'irrationnel »*.

La MILS affirme avoir été saisie d'une multitude d'affaires de ce type, depuis sa création, en 1998. Elle cite l'exemple d'un médecin généraliste qui ordonnait un régime alimentaire très strict en présence de cancers, le jeûne étant présenté comme une thérapeutique naturelle contre toutes les maladies. Ce praticien refusait la chirurgie et la chimiothérapie, ainsi que les soins palliatifs et les traitements antidouleur, en vertu d'un postulat selon lequel il faut *« laisser les cellules mauvaises se concentrer dans les tumeurs »*. Mis en cause à la suite du décès de deux patientes cancéreuses soignées par homéopathie et jeûne, il a été poursuivi pour non-assistance à personne en danger.

Le rapport de la MILS cite aussi en exemple la méthode Hamer, du nom d'un médecin allemand, radié à vie dans son pays en 1986, qui prétend guérir le cancer par des entretiens psychologiques, et la secte IVI (Invitation à la vie intense), association fondée en 1983 par Yvonne Trubert, qui promeut une médecine censée guérir des maladies graves au moyen de massages et de prières. *« Ces pénétrations sectaires ont été identifiées et mises en échec »*, estime le rapport. Cependant, la MILS invite à la vigilance, estimant que *« les réseaux de soins, par la multiplicité des acteurs qu'ils impliquent, représentent un point d'entrée que certains organismes sectaires convoitent particulièrement »*. Ces mouvements cibleraient particulièrement *« la naissance et la fin de vie »*.

Au risque de soulever de nouvelles controverses sur la définition des sectes, la MILS met en cause, une nouvelle fois, l'anthroposophie à travers la Nouvelle Economie fraternelle, une « banque » alternative liée à ce courant de pensée. *« Selon certaines informations*, avance le rapport, *la Nouvelle Economie fraternelle serait disposée à parrainer* (...) *diverses associations naturopathes, promoteurs du qi gong et prosélytes de régimes alimentaires contestables. »* Déjà, dans son précédent rapport, la mission présidée par Alain Vivien avait suscité des protestations en réclamant une *« politique de veille soutenue »* à l'égard des écoles Steiner, établissements d'éducation liés à l'anthroposophie.

« VISION MANICHÉENNE »

Le rapport se penche également sur le flou qui entoure les activités de psychothérapeute. Elles constituent *« le terrain privilégié investi par de microgroupes sectaires où sévissent des escrocs et des gourous susceptibles d'une grande capacité de nuisance auprès des personnes vulnérables »*.

La MILS se prononce pour une réorganisation complète des cursus universitaires en psychologie. Elle souhaite également que la protection du consommateur soit renforcée dans ce domaine, en s'inspirant des dispositions déjà en vigueur pour la chirurgie esthétique et la kinésithérapie : les prestations de service devraient pouvoir donner lieu à l'établissement d'un document de nature contractuelle tel qu'un devis. Mais *« l'émiettement des professions concernées, l'absence d'organisations professionnelles représentatives, le défaut de consensus sur la définition même de la ou des psychothérapies compliquent l'approche de ce sujet »*. La Mission interministérielle cite comme exemple de dérive en matière de psychothérapie la programmation neurolinguistique (PNL), *« un ensemble disparate de méthodes de communication »* dont *« les fondements scientifiques et les validations empiriques sont faibles »*.

Le rapport fournit également une *« note d'étape »* sur le Centre Georges-Devereux, ouvert en 1993 par Tobie Nathan, professeur de psychologie clinique et pathologique à l'université de Paris-VIII, et qui prend en charge, depuis 1999, des personnes sorties des sectes. *« Le centre apparaît comme un dispositif, parmi d'autres initiatives, utile et débouchant à terme sur un nécessaire élargissement des réflexions en la matière »*, estime la MILS, qui émet cependant quelques réserves. Elle pointe notamment la possibilité que se développe *« une vision manichéenne du groupe sectaire, ce qui a pour conséquence de le diaboliser et de compliquer, de facto, la prise en charge »*. Or, celle-ci nécessite *« un cheminement psychologique ne rejetant pas le groupe en bloc mais sachant ménager des appuis nécessaires pour que la personne puisse se reconstruire »*.

A propos des Témoins de Jéhovah et de leur refus d'accepter la transfusion sanguine pour se soigner, le rapport rappelle la décision du Conseil d'Etat en date du 26 octobre 2001, estimant que des médecins n'avaient pas commis de faute en transfusant un malade contre son gré (*Le Monde* du 29 octobre 2001). La MILS met en évidence les ambiguïtés qui ressortent des documents internes de l'organisation des Témoins de Jéhovah : l'un affirmant qu'*« il appartient à chacun de se déterminer en conscience devant Dieu »*, en matière de transfusion ; un autre affirmant qu'un adepte qui accepte volontairement une transfusion *« indique par ses propres actes qu'il ne souhaite plus être un des Témoins de Jéhovah »*. Cependant, la MILS continue de prôner un *« dialogue »* avec cette organisation qu'elle range dans les mouvements *« qui ne peuvent être assimilés à des sectes absolues mais dont certains aspects du comportement sont inacceptables dans la mesure où ils remettent en cause des droits fondamentaux de la personne humaine »*.

Xavier Ternisien

Contre la Scientologie, la loi About-Picard

Adoptée par l'Assemblée nationale le 30 mai 2001, la loi About-Picard *« tendant à renforcer la prévention et la répression des mouvements sectaires »* a été promulguée le 12 juin 2001. La Fédération des Témoins de Jéhovah, qui avait introduit une requête contre ce texte devant la Cour européenne des droits de l'homme, a été déboutée le 6 novembre 2001. La nouvelle loi permet la dissolution des personnes morales ayant été condamnées définitivement à deux reprises. Elle pourrait s'appliquer dans les mois qui viennent à la faveur de deux affaires concernant l'Eglise de Scientologie d'Ile-de-France. Cette association, mise en examen en tant que personne morale par le juge Renaud Van Ruymbeke, pour tentative d'escroquerie, publicité mensongère et traitement d'informations nominatives, comparaîtra devant la chambre du tribunal correctionnel de Paris, jeudi 21 et vendredi 22 février. Une autre plainte a été déposée par un ancien adepte qui continuait à recevoir contre son gré du courrier de la Scientologie.

Le rôle d'Alain Vivien fait l'objet de critiques

Tensions et dissensions ont affaibli la Mission

AVEC CE RAPPORT et à l'approche d'élections décisives, la Mission interministérielle de lutte contre les sectes (MILS) entend mettre en valeur son action. Un chapitre est consacré au bilan de ses trois premières années de fonctionnement. Le ton est presque triomphaliste : *« Le prosélytisme sectaire semble continuer à marquer le pas en France. »* La MILS constate avec plaisir une *« stagnation, voire une régression du prosélytisme »* des organisations sectaires. *« La force de résistance de la France s'est muée en peu d'années en capacité de refoulement »*, se félicite-t-elle. La Mission, présidée par Alain Vivien, n'entend pas pour autant baisser la garde : *« A tout moment, une résurgence sectaire peut se manifester. De la promptitude à la combattre et à en limiter immédiatement les premiers effets dépendent pour une large part la sécurité des personnes et l'équilibre social. »*

AFP

« Je refuse d'entrer dans ces polémiques. De nombreux parlementaires soutiennent la MILS »
ALAIN VIVIEN

L'autosatisfaction de ce rapport semble répondre avant tout aux multiples critiques dont la mission a été l'objet. Ses attaques contre le mouvement anthroposophe et contre les « dérives » des psychothérapeutes, dans le rapport 2000, ont notamment provoqué de vives polémiques. De même, ses multiples propositions de renforcement des lois anti-sectes ont été sévèrement dénoncées par les associations de défense des droits de l'homme et les syndicats de magistrats.

A ces critiques extérieures s'ajoutent, depuis trois ans, les dissensions internes. Deux membres du comité d'orientation de la MILS ont été exclus au début de l'année 2001 : le psychiatre Jean-Marie Abgrall et Daniel Groscolas, inspecteur de l'éducation nationale. Le secrétaire général de la Mission, Denis Barthélémy, a, lui, démissionné en juillet 2001. Alain Vivien, dont on critique l'autoritarisme, est enfin accusé d'avoir repris en main, par l'intermédiaire de sa femme, le Centre contre les manipulations mentales (CCMM, ex-Centre Roger-Ikor), qu'il présidait en 1997 et 1998, et dont son successeur a été récemment écarté. L'ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du gouvernement Cresson affirme ne pas vouloir *« entrer dans ces polémiques »*. Il reconnaît que l'avenir de la MILS, créée en novembre 1998 et placée sous l'autorité de Matignon, dépendra du bon vouloir de la future majorité. En attendant, il affirme que *« de nombreux parlementaires soutiennent la MILS »*.

X. T.

Un guide pour les maires, souvent démunis face aux demandes douteuses

CROIX DE DOZULÉ, « salle du royaume » des Témoins de Jéhovah... Les maires ne savent plus à quel saint se vouer lorsqu'il s'agit de refuser un permis de construire ou une subvention à une secte. De 10 % à 15 % d'entre eux se disent confrontés *« à une implantation de sectes sur leur commune ou connaissent le cas d'une victime parmi leurs administrés »*. Le chiffre, établi par Eric Doligé, sénateur (RPR) et président du conseil général du Loiret, serait *« beaucoup plus élevé si davantage de maires avaient pris conscience qu'ils ont affaire à des sectes »*, assure cet élu, spécialiste du phénomène sectaire. Faute d'informations, les édiles pêchent par naïveté ou excès de confiance. Certains se font piéger en accordant des subventions à des associations écran. D'autres se retrouvent devant les tribunaux après avoir refusé un permis de construire sous prétexte que le demandeur était une secte...

En décembre 2001, l'Association des maires de France et la Mission interministérielle de lutte contre les sectes (MILS) ont édité un guide, *Le maire et les sectes*. Pour faire échec aux mouvements sectaires, il faut être *« plus rusé qu'eux »*, affirme M. Doligé. Car les moyens juridiques sont modestes.

En matière d'urbanisme, rappelle le guide, *« il n'existe aucune possibilité légale de fonder un refus de délivrance d'un permis de construire sur le caractère supposé "sectaire" du groupement qui le sollicite »*. Le maire doit donc fouiller dans les règles relatives à la protection du patrimoine, de l'environnement de la sécurité ou de la voirie pour débusquer une infraction. Une fois épuisé le code de l'urbanisme, il lui reste le droit de préemption. Mais les petites communes n'ont pas toujours les moyens financiers d'acheter un bâtiment que guigne un mouvement sectaire. Face à une association douteuse, le maire peut profiter d'une demande de subvention pour exiger les rapports financiers ou d'activités. Le conseil municipal vote ensuite en connaissance de cause.

« LA MEILLEURE ARME, L'ÉVEIL »

« La meilleure arme contre les sectes reste l'éveil », assure Catherine Picard, député (PS) de l'Eure, à l'origine de la loi de juin 2001. Le guide rappelle aux élus l'infiltration des sectes dans les maisons de retraite, dans les hôpitaux, dans le secteur de la jeunesse. *« Certains centres de loisirs organisés en France par des associations étrangères échappent encore, faute d'une législation appropriée, au contrôle des directions départementales de la jeunesse et des sports »*, prévient le document. *« Par ses compétences sociales, le département est en première ligne face aux manifestations sectaires »*, assure M. Doligé. En novembre 2001, le conseil général du Loiret a ainsi lancé *« le premier plan départemental d'action contre les sectes »* pour lutter contre une quinzaine de mouvements, lui accordant un budget de 58 693 euros.

Enfin, le guide indique aux élus quels sont leurs interlocuteurs au niveau de l'Etat. Depuis 1998, dans les 35 cours d'appel de France un magistrat du parquet a été nommé *« correspondant-sectes »*. Depuis 1997, dans chaque département et région, le préfet est tenu d'animer une cellule de vigilance, composée de représentants des services déconcentrés de l'Etat. *« Cette interministérielle à l'échelon local permet de prendre les dossiers en amont pour prévenir l'implantation d'une secte avant qu'il ne soit trop tard »*, fait valoir un membre de la MILS. Disponible sur le site Internet de l'AMF (www.amf.asso.fr.), le guide connaît un vif succès.

Béatrice Jérôme

Un ethnologue défend le Mandarom et se dit victime d'un « intégrisme laïc »

Maurice Duval a passé quatre ans dans la secte fondée par Gilbert Bourdin. L'universitaire publie un ouvrage aux PUF

C'EST un peu Candide au pays des sectes... L'ethnologue Maurice Duval a passé quatre ans au Mandarom. Selon la méthode dite de *« l'observation participante »*, il a partagé le quotidien des adeptes du *« monastère »* fondé en 1969 par Gilbert Bourdin, près de Castellane (Alpes-de-Haute-Provence). Il a travaillé avec les moines, creusé des rigoles et cimenté des murs, vêtu d'un bleu de travail. Il a pris ses repas dans le réfectoire des *« chevaliers du Lotus d'or »* et assisté aux prières de la *« religion aumiste »*. Pour lui, la conclusion est sans appel : le Mandarom n'est pas une secte.

Son travail vient d'être publié aux Presses universitaires de France sous le titre *Un ethnologue au Mandarom, enquête à l'intérieur d'une « secte »*. Et déjà la polémique enfle. Car Maurice Duval ne se contente pas d'absoudre le Mandarom. Il affirme qu'à plusieurs reprises ses collègues chercheurs en sciences sociales ont entravé son travail parce qu'il heurtait, dit-il, un *« tabou »*. L'ethnologue, maître de conférence à l'université Montpellier 3, n'a pu obtenir son détachement au CNRS : le président de la section 38 (ethnologie) a estimé que son travail était *« insuffisamment distancié »*. Françoise Champion, sociologue des religions, lui a refusé un article qui devait paraître dans la revue *Ethnologie française*. Maurice Duval affirme avoir été la victime d'un *« intégrisme laïc »*, d'une *« stigmatisation »* qui *« évacue toute réflexion sur la religiosité du Mandarom au profit de la focalisation sur des caractères supposés délinquants »*.

Pour l'auteur de l'étude parue aux PUF, *« les adeptes du Mandarom ne commettent rien qui soit répréhensible et il s'agit ici de l'émergence d'une nouvelle religion, mais d'une religion marginale. Les aumistes sont des marginaux du religieux. »* Y a-t-il des enfants embrigadés au Mandarom, comme le prétendent les associations de lutte contre les sectes ? Non, répond Maurice Duval. Les résidents qui habitent la *« Cité sainte de Mandarom Shambhasalem »* sont au nombre de onze, tous adultes. L'ethnologue n'a pas vu d'enfants sur les hauteurs de Castellane, ou seulement pendant les vacances scolaires, quand les familles des adeptes viennent au *« monastère »*. Gilbert Bourdin a-t-il commis des viols ? Maurice Duval a rencontré l'une des personnes qui a porté plainte contre le gourou, mis en examen et incarcéré en juin 1995. De son entretien avec elle, il déduit qu'elle était consentante : *« Il n'y a pas eu de viol,* écrit-il, *mais une relation sexuelle répétée. »* Cependant, l'ethnologue avoue qu'il n'a pu rencontrer Gilbert Bourdin, déjà atteint du diabète qui devait l'emporter en 1998.

« UN PEU NAÏF »

La thèse de Maurice Duval est que l'attitude de l'opinion à l'égard du Mandarom a radicalement changé à partir du moment (en 1990) où Gilbert Bourdin s'est proclamé *« messie cosmoplanétaire »*. Par cet acte, estime l'auteur, le fondateur du Mandarom contestait le monopole des religions instituées. Maurice Duval n'hésite pas à affirmer que le Mandarom est victime de *« persécutions »* qui sont *« une atteinte aux droits de l'homme »*. On a laissé se constituer *« une poche de totalitarisme au cœur de la démocratie »*, avance-t-il.

Maurice Duval affirme qu'il n'a aucun contact avec l'Omnium des libertés et le Cesnur (Centre d'études sur les nouvelles religions), des associations qui se font les avocates des sectes. Mais il cite abondamment des témoignages d'adeptes qui affirment avoir perdu leur emploi à cause de l'Unadfi (Union des associations de défense de la famille et de l'individu), qui les aurait dénoncés à leur employeur. *« C'est faux,* rétorque Janine Tavernier, ancienne présidente de l'Unadfi. *Je n'ai pas connaissance que quelqu'un de chez nous ait fait ce genre de démarche, et il ne nous viendrait pas à l'idée de le faire. »*

Françoise Champion reconnaît qu'elle a refusé l'article de Maurice Duval parce qu'elle ne le trouvait *« pas bon scientifiquement »*. *« Ce n'est pas le sujet qui est en cause,* justifie-t-elle. *Je trouve très bien que des chercheurs travaillent sur ces groupes religieux. Personnellement, je ne crois pas à la notion de manipulation mentale. Ce que je reproche à Maurice Duval, c'est d'avoir été un peu naïf, alors qu'il travaillait sur un groupe controversé. Les sociologues sont déjà trop souvent accusés d'être les défenseurs des sectes... »*

De son côté, Jean Prigent, le directeur des PUF, justifie la décision de publier le livre sur le Mandarom : *« L'étude de Maurice Duval a été approuvée par Jean Cuisenier, le directeur de la collection d'ethnologie. Je souhaite que les PUF puissent intervenir sur des sujets de société sensibles, à partir du moment où les travaux que nous publions reçoivent une caution du monde universitaire. »*

X. T.

Patrice Alègre sur le point de sortir de son mutisme devant l'avocate de la famille Normand

Le frère de la quatrième victime du tueur en série conseille à l'accusé de se suicider

COUR D'ASSISES DE LA HAUTE-GARONNE
6e jour d'audience

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Patrice Alègre ne se livre pas facilement mais il faut aussi savoir lui parler, utiliser les mots justes et l'intonation appropriée pour le faire sortir de sa coquille. Lundi 18 février, la sixième audience de son procès devant la cour d'assises de la Haute-Garonne en a donné une nouvelle illustration. Sans doute épuisé nerveusement par une première semaine d'audience où il avait été largement malmené, l'accusé apparait le regard sombre dans le box. Alors que la cour s'apprête à examiner le quatrième meurtre accompagné de viol qui lui est reproché, ce regard n'augure rien de bon tant Patrice Alègre donne l'impression de ne pas vouloir participer activement aux débats.

Pourtant, il répond sans rechigner aux questions du président Michel Treilles. Ses explications sont toujours les mêmes, un peu décousues, souvent oublieuses des détails, mais il consent à dire comment il a rencontré lors d'un méchoui, le 14 juin 1997, Mireille Normand, 35 ans, sa future victime. Ils sympathisent et la jeune femme, à qui il dit s'appeler Franck – l'accusé est alors en cavale après le viol et la tentative de meurtre sur Emilie Espès (*Le Monde* daté 17-18 février) –, lui propose de s'installer dans son chalet.

« *Un soir, j'ai essayé de l'embrasser, elle n'a pas voulu*, raconte-t-il. *Elle est partie dans sa chambre, je l'ai suivie, je l'ai poussée contre le montant de la porte, elle s'est blessée à la tête, je l'ai étranglée et puis...* » Et puis, il l'a violée avant de ligoter le corps inanimé et de le descendre au rez-de-chaussée de la bâtisse. Il a nettoyé les traces de sang avec une ponceuse ou les a recouvertes avec de la peinture. Enfin, il a creusé un trou dans le jardin où il a enseveli le cadavre avant de s'en aller en emportant une somme de 5 000 francs en espèces et du matériel qu'il revendra plus tard. Le corps de Mireille Normand sera retrouvé trois semaines plus tard. Patrice Alègre est déjà loin, quelque part dans le sud de l'Espagne.

Ses explications, trop elliptiques, ne satisfont pas Me Elisabeth Cadiot, conseil de la famille Normand. Avec psychologie, l'avocate s'efforce de le faire sortir de son insupportable silence. Quand elle l'interroge sur la victime, il consent à se souvenir : « *Elle était agréable, brune je crois, elle avait les cheveux longs.* » Quand elle aborde des questions plus personnelles, il se prête au jeu, parfois gêné, mais visiblement soulagé de pouvoir parler de cette intimité qu'il a tant de mal à évoquer à d'autres moments. L'avocate évoque notamment cette date du 20 juin, jour du meurtre de Mireille Normand mais aussi jour anniversaire de Patrice Alègre. « *C'est quelque chose qui vous fait souffrir ?* », demande-t-elle d'une voix ferme mais douce. « *Peut-être* », admet l'accusé. « *Pourquoi ? On ne vous l'a jamais souhaité ?* » « *Non.* »

« Un mélange des deux »

Et Me Cadiot d'enchaîner : « *Vous vous sentez plus un homme ou un enfant ?* » Patrice Alègre prend le temps de la réflexion. « *Un mélange des deux, je crois* », répond-il sans trop comprendre sur quel terrain on souhaite l'emmener. « *Quand vous dormez la nuit, elle revient dans vos rêves ? Vous la voyez vivante avec son sourire, ou morte avec les cheveux qui sortent de la housse dans laquelle vous l'avez enveloppée ?* » « *Les deux* », reconnaît-il. L'avocate a réussi son effet. Même si le résultat reste mince au regard des attentes des familles, elle est parvenue à faire sortir Patrice Alègre du rôle qu'il se donne depuis l'ouverture des débats, celui d'un jeune homme indéchiffrable, mystérieux, sans émotion apparente et au bout du compte, véritablement humain.

Le ton d'Elisabeth Cadiot tranche en tout cas avec la stratégie de l'avocat général Marc Gaubert qui use, et souvent abuse, de la manière forte. Aux subtilités bien pensées de l'avocate, celui-ci préfère les attaques frontales qui ont pour seul effet de braquer l'accusé. Le représentant du ministère public est persuadé que Patrice Alègre a agi non pas en tueur mu par des pulsions sexuelles et meurtrières, mais en vulgaire malfrat motivé par le seul appât du gain. L'accusé, visiblement excédé par cette vision des faits, le regarde fixement et se rassoit après avoir prévenu : « *Vous, ne me posez plus de question, je ne répondrai plus !* »

Il ne répondra pas non plus à Alain Normand, frère de la victime, mais pour d'autres raisons. Celui-ci est venu à la barre pour crier, à sa manière, sa douleur. Il apostrophe l'accusé sous son nom d'emprunt d'alors : « *Franck, lève-toi, faut que je te parle. Je vois tes yeux, putain, c'est ces yeux-là qu'elle a vus en dernier. Tu dois en chier toi ici, avec tout ce qu'on te met, comment tu fais ? Tu prends des cachetons en prison ?* » L'accusé acquiesce d'un signe de la tête. « *Tu sais, faudrait que tu te suicides, c'est ce qu'il y a de mieux pour toi, sans déc'. T'aurais peut-être préféré que la peine de mort existe toujours. Maintenant, faut des couilles pour se suicider. Je n'ai pas plus à te dire. Ciao Franck.* » Patrice Alègre accuse le coup mais ne dit rien.

Acacio Pereira

Le procès d'un réseau pédophile s'est ouvert à Nice

80 personnes sont poursuivies pour avoir détenu ou vendu des cassettes pornographiques

NICE
de notre correspondant

Quatre-vingts personnes, prévenues pour « *recel en bande organisée du délit d'enregistrement ou diffusion d'images à caractère pornographique de mineurs* », devaient comparaître, lundi 18 février, devant le tribunal correctionnel de Nice, présidé par Serge Tournaire.

Sur les 80 personnes impliquées dans cette affaire mettant en cause un réseau national d'achat et d'échange de cassettes pédophiles sur Minitel, 17 ne se sont pas présentées à l'audience qui a débuté lundi après-midi. Le procès, qui doit se prolonger jusqu'au 1er mars, occupe deux salles d'audience en raison du nombre élevé de prévenus. Les débats, qui ont lieu dans la plus vaste salle du tribunal, sont retransmis sur un écran vidéo dans une autre, réservée à la presse et au public.

Artisans, gérants de sociétés, étudiants, retraités, gardien de la paix, plombier ou enseignant, les prévenus vont du simple possesseur jusqu'au vendeur de cassettes pédophiles, enregistrées à l'étranger. « *Nous avons découvert chez l'un des prévenus une caverne d'Ali Baba de la perversion* », explique à la barre Thierry Chardes. Ce gendarme, qui a dirigé l'enquête entre 1995 et 1998 en retrace les étapes. Le 15 octobre 1996, une perquisition a eu lieu à Nice, au domicile d'un moniteur d'auto-école, sur commission rogatoire d'un juge de Saintes (Charente-Maritime) saisi pour infraction en relation avec l'exploitation pornographique de mineurs. Une dizaine de cassettes sont alors saisies. Le moniteur explique alors qu'il se fournit en cassettes vidéo auprès de serveurs Minitel de particuliers. Lui-même échange des cassettes pédophiles avec d'autres amateurs disséminés dans toute la France. Grâce à ces déclarations, les enquêteurs remontent la filière jusqu'à deux fournisseurs, l'un domicilié à Hiers (Charente-Maritime) et l'autre à Metz (Moselle). Le 13 mars 1997, un coup de filet baptisé « Opération Willy », est opéré dans plus de 70 départements : 200 personnes sont interpellées et 1 261 cassettes saisies.

« *Ces films,* détaille avec calme et assurance un des revendeurs, *étaient dissimulés sous les codes TJG* [très jeunes garçons] *ou TJF* [très jeunes filles]. » Les bras croisés, cet homme de 46 ans, ancien garagiste en Charente-Maritime, explique comment, après avoir échangé des cassettes vidéo pornographiques classiques, il a « *trouvé des personnes qui voulaient des cassettes plus particulières... Par la suite, je me suis rendu compte qu'il y avait de très nombreux demandeurs* ».

« 8 ou 9 ans »

« Quel âge avaient les enfants les plus jeunes sur ces cassettes ? », demande le président. « *8 ou 9 ans, mais je ne visionnais pas les cassettes de façon précise,* répond, embarrassé, l'ancien garagiste qui explique que l'argent gagné grâce à la vente des cassettes lui a permis d'aider sa famille.

Le deuxième revendeur interrogé, un chômeur de 58 ans vivant d'une indemnité d'invalidité à Metz, vendait des cassettes pornographiques depuis 1994. « *J'ai diffusé 100 cassettes pédophiles,* reconnaît-il, *je voulais de l'argent.* » Les cassettes pornographiques classiques lui ont rapporté 100 000 F (15 244 €) et 40 000 autres francs (6 097€) avec les seules cassettes pédophiles. Certaines des cassettes devaient être projetées, mardi, à l'audience. « *Les images de ce genre de films montrant des enfants sont à vomir* », confie Marie-France Pêtre-Renaud, avocate d'Enfance et Partage, l'une des associations qui se sont constituées partie civile. La plupart de ces dernières regrettent, comme les enquêteurs, que le visionnage des centaines de cassettes saisies n'ait pas permis d'identifier des mineurs qui faisaient l'objet de recherches dans d'autres affaires.

Paul Barelli

Des négociants en vin de la région de Bordeaux comparaissent pour « tromperie »

BORDEAUX
de notre correspondante

Six responsables de sociétés de négoce, parmi les plus importantes de Bordeaux, comparaissaient en citation directe, lundi 18 février, devant le tribunal correctionnel de Bordeaux, pour « *tromperie sur la nature, l'origine, la quantité, la qualité de la marchandise* », « *publicité mensongère* » et « *infraction sur étiquettes* ». Un septième négociant, Jacques Hemmer, installé à son compte depuis 1994 dans le Médoc, était également poursuivi pour « *tromperie* », « *usurpation d'appellations d'origine* », « *complicité de tromperie* » et « *publicité mensongère* », entre 1994 et 1997.

Les six négociants représentant les sociétés CVBG, Dulong, Mestrezat et Domaines, Cordier, GVG et Ginestet, ont également porté plainte, entre janvier et mars 2001 contre la SARL Viti-vinicole dirigée par M. Hemmer pour publicité mensongère, faux étiquetage et tromperie sur la mise en bouteilles. Cinq d'entre eux se sont constitués parties civiles, Devant cette double saisine du parquet, les avocats des six prévenus ont demandé, en vain, un sursis à statuer et un complément d'information.

La substitut du procureur, Martine Cazaban, reproche aux six premiers prévenus d'avoir, en connaissance de cause, fait embouteiller des vins dans les chais de l'entreprise de M. Hemmer, et non à la propriété située à 60 kilomètres, alors que la plupart des étiquettes des vins commercialisés par ces mêmes négociants mentionnaient une « *mise en bouteilles au château* ». Ils reconnaissent leur « *manque de vigilance* » mais restent persuadés que la SARL Viti-vinicole et ses chais étaient une « *émanation de la propriété* ».

« Mise en bouteilles »

« *Le bordereau de livraison indiquait une mise en bouteilles au château* », note François du Chaxel, à l'époque PDG de Cordier. « *Les taxes fiscales et parafiscales fournies nous ont fait croire à une mise en bouteilles au château* », précise Jean-Marie Chadronnier, PDG de CVBG. « *Je ne vois pas pourquoi nous prendrions le risque d'une mise en bouteilles non réglementaire pour le peu d'intérêt que cela peut nous rapporter* », ajoute Pierre-Michel Alsac, président du directoire de GVG.

L'achat de ces châteaux se faisait par l'intermédiaire d'un courtier, François Lillet, qui avait toute la confiance des négociants. Le courtier, spécificité bordelaise dans la commercialisation du vin, sert d'intermédiaire entre le négociant et le propriétaire, conseille les futurs acheteurs et leur garantit qualité et quantité demandées. Sur les bordereaux d'achat, il indique si la mise en bou teilles se fait ou non au château. M. Lillet, beau-frère de Roland Dumas, réputé sur la place de Bordeaux, était l'unique courtier de M. Hemmer et le seul interlocuteur des négociants. Il n'a pas été cité comme témoin ni mis en examen. « *C'est lui qui décidait du volume, du prix, et il savait que la mise en bouteilles se faisait dans mon entreprise* », affirme l'ancien gérant de la SARL Viti-vinicole

« Assemblages malheureux »

Jacques Hemmer a aussi joué les apprentis-sorciers : du vin d'appellation Haut-Médoc générique non millésimé ou du Saint-Estèphe, acheté par ses soins, se transformait, à la vente, en cru bourgeois avec nom de château et millésime. Il ajoutait aussi des vins d'autres appellations girondines, voire des vins de pays du Midi quand il manquait quelques hectolitres pour compléter une commande. « *Je reconnais avoir fait des assemblages malheureux mais je ne suis pas d'accord sur les volumes* », a lâché M. Hemmer.

Les quantités et les assemblages incriminés restent difficiles à mesurer, car le gérant de la SARL n'entretenait aucun registre d'entrées et de sorties de ses vins. La direction des fraudes estime que 10 000 hectolitres environ sont concernés, M. Hemmer 1 200. L'audience doit se poursuivre mercredi 20 février.

Claudia Courtois

Perquisitions dans des propriétés viticoles

Une enquête préliminaire ouverte en février a donné lieu, jeudi 14 février, à des perquisitions dans une quinzaine de propriétés viticoles situées en Gironde, en Charente et en Charente-Maritime. Les opérations ont été menées par des enquêteurs du SRPJ de Bordeaux, assistés de fonctionnaires de la direction générale de la répression des fraudes et de la douane. Les domaines concernés représentant environ 1 000 hectares de vignes, appartiendraient à un groupe belge spécialisé dans l'importation de vins français et contrôlé par la famille Geens, présente dans le vignoble bordelais depuis une vingtaine d'années. Parmi les documents et les échantillons de vins saisis, les enquêteurs comptent vérifier le respect de la réglementation sur les quotas de production et sur la qualité de la vinification, l'éventuelle usurpation de noms de châteaux et les flux financiers entre les différentes sociétés du groupe.

La « faute inexcusable » reconnue en matière de harcèlement moral

FRANCK FIFE/AFP

LE TRIBUNAL des affaires de sécurité sociale (TASS) d'Epinal a reconnu, lundi 18 février, la « *faute inexcusable* » de l'employeur d'une femme de ménage qui avait tenté de se suicider, s'estimant victime de harcèlement moral. Chantal Rousseaux, habitant Epinal, est devenue paraplégique après avoir sauté en août 1996 d'une fenêtre du troisième étage de l'institution Notre-Dame, un établissement scolaire privé, où elle travaillait comme femme de ménage. Elle subissait de nombreuses pressions et brimades de la part de sa chef de service. Le tribunal a considéré que la direction de l'établissement en était informée et n'a rien fait pour les empêcher. En février 2000, le TASS d'Epinal avait admis comme accident du travail la tentative de suicide de Mme Rousseaux. Une expertise a été ordonnée par le tribunal pour déterminer le montant que devra verser l'institution à Mme Rousseaux.

DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION : le cadavre d'un immigré clandestin, dont l'âge et l'identité n'ont pu être précisés, a été retrouvé** dans le tunnel sous la Manche dans la nuit du dimanche 17 au lundi 18 février. « *Le corps de cet homme a été découvert sur les voies, entre les rails, dans une portion de tunnel où travaillait une équipe de maintenance. Il s'agit très probablement d'un clandestin qui serait tombé d'un train* », a expliqué un responsable d'Eurotunnel. Ce décès est le deuxième accident mortel signalé cette année (au moins sept en 2001).

■ **JUSTICE : un père de famille de 35 ans a été mis en examen pour « *assassinat* » et écroué,** dimanche 17 février à La Seyne-sur-Mer (Var), après avoir tué un homme que sa fille accusait de l'avoir violée. Pris de colère après l'aveu de sa fille, l'homme s'est emparé d'un fusil de chasse et est parti à la recherche du violeur présumé. Il l'a tué d'un coup de fusil dans le dos, dans un bar de La Seyne, avant de se constituer prisonnier.

■ **Un homme de 32 ans et son épouse âgée de 33 ans ont été mis en examen pour « *assassinat* » et écroués,** samedi 16 février, à la suite du meurtre du père de la jeune femme le 5 février aux Clayes-sous-Bois (Yvelines). La victime, âgée de 70 ans, avait été empoisonnée puis étouffée. Les deux époux avaient tenté, sans succès, de maquiller le crime en mort naturelle.

■ **Un homme de 63 ans, soupçonné de viols sur deux fugueurs de 12 et 17 ans** qu'il avait abordés en se faisant passer pour un prêtre, a été mis en examen et écroué à Valenciennes (Nord). Très vulnérables, les deux adolescents dormaient à la belle étoile lorsqu'ils ont accepté l'offre d'hébergement du faux ecclésiastique. Déjà condamné pour des faits similaires, l'homme aurait abusé d'eux pendant plusieurs jours avant qu'ils ne quittent d'eux-mêmes son domicile.

Les propositions de seize « citoyens » sur le réchauffement planétaire

La commission pour le développement durable les avait sollicités pour exprimer l'avis de la société

ARRÊT à long terme du nucléaire, mise en place d'un système d'assurance pour les pays pauvres en cas de sinistre dû au réchauffement planétaire, réduction du trafic routier, ralentissement de la croissance, etc. Ces recommandations radicales émanent de seize « citoyens », venus d'horizons divers et sélectionnés par l'IFOP.

Sollicités pour participer à une conférence intitulée « Changement climatique et citoyenneté », organisée par la Commission française pour le développement durable (CFDD), ils étaient chargés d'exprimer l'avis de la société française sur le sujet. Eric Robineau, 41 ans, ouvrier à Salbris (Loir-et-Cher), Catherine Lafitte, agricultrice ou encore Jean-Marie Delalande, instituteur, ont ainsi suivi trois week-ends de formation, de décembre à février. Ils ont d'abord rencontré des scientifiques experts en climat, puis des économistes, et, enfin, des associations écologistes.

Ils ont rendu public leur rapport, lundi 11 février, au terme de leur dernier week-end de réflexion à la Cité des sciences et de l'industrie à La Villette, à Paris, samedi 9 et dimanche 10 février.

« *Nous, citoyens, considérons que le problème lié aux changements climatiques nous concerne tous et ne doit plus demeurer l'apanage des scientifiques et des politiques.* » Par cette phrase introductive, les participants ont exprimé le désir de prendre part au débat sur l'effet de serre. « *Nous avons voulu utiliser cette méthode démocratique pour permettre aux gens d'évoquer des choix technologiques qui sont faits sans qu'on leur demande leur avis* », explique Jacques Testart, président de la CFDD, qui dépend du ministère de l'environnement. Le but, explique le biologiste, est d'« *inviter un échantillon significatif de Français, les informer le plus scientifiquement et objectivement possible, et leur demander de réinterroger des experts avec leur nouveau bagage intellectuel, afin de donner enfin leur avis sur la question* ».

Inspirée des expériences menées au Danemark et, pour la première fois, en 1998, en France, sur le thème des organismes génétiquement modifiés (OGM), cette démarche, et surtout le thème de cette concertation, ont séduit les seize personnes. « *L'idée de pouvoir avoir une réflexion citoyenne sur un sujet qui me tenait à cœur m'a plu* », explique Dalila Chalani, formatrice à Lyon. « *On était au courant de l'effet de serre, mais pas vraiment du scénario qui se dessine pour l'avenir, et ça fait un peu peur* », confie Eric Robineau.

Une prise de conscience

Leur rapport traduit cette prise de conscience, et propose des conseils, qui sont disponibles sur le site du Réseau action climat (www.rac-f.org) : réduction des émissions de gaz à effet de serre, reprise des négociations internationales, information du grand public par la télévision, etc. En tout, une trentaine de propositions pour limiter le réchauffement planétaire ont été adoptées à l'unanimité. « *Certains n'étaient pas contre le nucléaire, voire même pour, mais ils se sont rangés à l'avis du groupe concernant le danger à terme des déchets* », souligne Eric Robineau. L'entreprise aura coûté près de 150 000 euros à la Commission, et mobilisé vingt-cinq formateurs, en majorité des universitaires.

Quelle suite va être donnée à une telle initiative ? « *Nous travaillons à l'intégration des citoyens dans la délégation française à l'occasion du Sommet de la Terre de Johannesburg* [qui se tiendra du 26 août au 4 septembre] », avance Benjamin Dessus, président du comité de pilotage de la conférence. Pour les participants, l'aventure n'est pas terminée non plus. « *Je vais désormais être plus attentive, et essayer d'ouvrir les yeux de mes proches sur cette question* », explique Dalila Chalani, tandis qu'Eric Robineau confie son désir de « *faire quelque chose, de s'engager* ».

Bl. F.

Marseille est en panne de carte hospitalière

Elus et responsables de l'Assistance publique se renvoient la responsabilité de l'absence d'un projet d'établissement pour les cinq hôpitaux. La discussion bloque sur la fermeture ou la transformation de Sainte-Marguerite, implanté au sud de la ville

MARSEILLE
de notre correspondant régional

La seule chose sur laquelle tout le monde est à peu près d'accord, c'est qu'il y a urgence. Urgence que l'Assistance publique des Hôpitaux de Marseille (AP-HM) définisse son projet d'établissement, cet ensemble de textes médicaux, infirmiers, sociaux et financiers qui tracent un avenir aux 15 000 agents travaillant dans les cinq hôpitaux publics de la ville. Marseille est la seule ville d'importance à ne pas en avoir.

Cette absence laisse en suspens deux questions essentielles pour l'équilibre de la carte hospitalière de l'agglomération : faut-il construire un nouvel établissement sur le site du CHU de la Timone, grande barre dominant la ville mais qui est aujourd'hui un équipement dépassé ; faut-il fermer ou transformer Sainte-Marguerite, hôpital centenaire du secteur sud, où sont d'ailleurs implantées les plus importantes cliniques privées ?

Le désaccord persistant entre le directeur général de l'AP-HM, Fernand Lorrang, et le président du conseil d'administration, le maire (DL) Jean-Claude Gaudin, paralyse une institution qui remplit vaille que vaille ses missions de santé, dont le budget annuel est équilibré, mais qui reste incapable de définir le futur et le paie de soubresauts incessants et d'une réputation ébréchée.

Christian Dutreil, directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation (ARH), chargé de rationaliser le travail des hôpitaux, rappelle les enjeux du débat : *« Les deux CHU de Marseille doivent avoir une stratégie pour mieux faire face à la prise en charge des malades de la région. »* Lui qui a remis de l'ordre dans les Hospices civils de Lyon souligne que ces établissements *« doivent avoir une lisibilité pour les Marseillais en termes d'emploi, d'urbanisme, de transport »*, et qu'il leur faut *« une vision claire de l'avenir afin que les discussions financières à leur propos – et à propos des autres hôpitaux – puisse se dérouler convenablement »*.

LE MAIRE MIS EN CAUSE

M. Lorrang affirme que tout est prêt depuis longtemps et que les blocages ne viennent pas de lui. Le projet médical élaboré en 1999, socle du projet d'établissement, reste selon lui valable. Le document prévoit, *« afin de renforcer les pôles d'expertise et de compétence »*, *« la concentration des lits actifs et des deux services d'accueil d'urgence au nord et au centre »*. Et donc l'abandon, ou la transformation radicale, de l'hôpital Sainte-Marguerite.

UNE RÉPARTITION EN TROIS SECTEURS

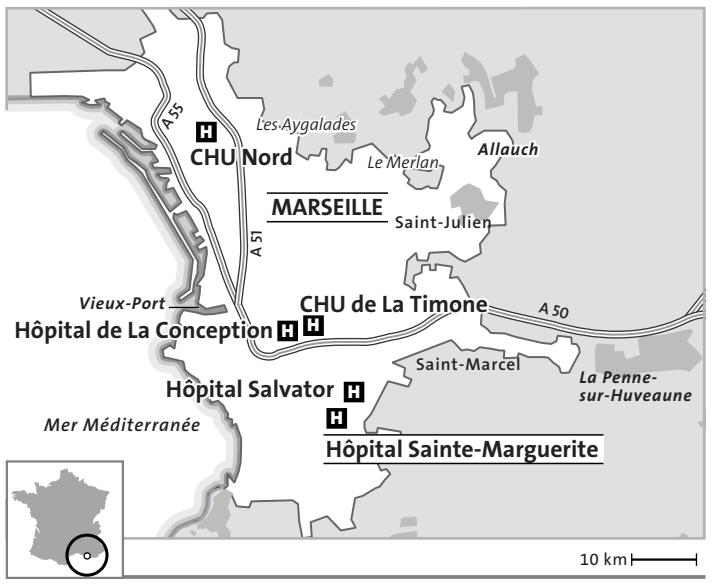

Ce projet implique aussi de construire un hôpital neuf sur le site du CHU de la Timone. Le professeur Pierre Fuentes, président de la commission médicale d'établissement (CME), qui a rédigé ce projet médical de bisectorisation, en livre la clé : *« Il ne faut pas confondre CHU et hôpital de quartier ou de secteur : dans le premier, on exerce des activités de recours, de recherche, d'innovation. Cela implique la concentration des forces intellectuelles, humaines et financières. »* Pourtant, ce projet médical n'est toujours pas accompagné de ses pendants sociaux ou financiers.

Pour M. Lorrang, ce document est bloqué à cause de l'opposition du maire et des élus à la fermeture de Sainte-Marguerite. Mis en cause, M. Gaudin réagit en rappelant qu'il exige depuis des mois un projet d'établissement, mais qui exclue *« la fermeture du secteur sud »*. *« Parce que la deuxième ville de France doit avoir trois pôles de santé très fort »*, explique-t-il, se faisant ainsi le porte-parole de Guy Teissier, maire et député DL du secteur, et de son opposante, la communiste Annick Boët. *« Je souhaite bien du plaisir aux élus qui diraient le contraire »*, ajoute le maire, faisant allusion aux socialistes, qui viennent de se rallier à la bisectorisation nord-centre, soutenue par le corps médical.

Les syndicats sont sur la même longueur d'onde : Jean-Paul Bramanti, secrétaire général de Force ouvrière, majoritaire à l'AP-HM, dit sa crainte que *« Sainte-Marguerite soit spolié de son pôle d'urgence, ce qui conduirait forcément à sa fermeture, avec les diminutions d'effectifs qui en découlent »*. Refusant de désigner un responsable unique de ce blocage, M. Dutreil, le directeur de l'ARH, lâche un euphémisme : *« L'ensemble de l'institution ne s'est pas donné les moyens d'aboutir sur cet aspect des choses. »*

POSSIBLE COMPROMIS

Une déclaration récente du maire au quotidien *La Provence* laisse pourtant entrevoir un possible compromis. M. Gaudin accepte l'idée que Marseille n'aurait pas *« les moyens financiers et humains pour maintenir trois sites d'accueil des urgences »*. L'hôpital Sainte-Marguerite, qui perdrait le sien, devrait alors se transformer selon une logique qu'en aparté beaucoup d'acteurs du dossier acceptent. Il pourrait accueillir des lits de cancérologie ou de gériatrie, secteur sous-développé à Marseille, abriter des organismes et prévention et de santé publique, conserver une Upatou (unité de proximité d'accueil, de traitement et d'orientation des urgences, la « bobologie » en argot médical) et loger les écoles d'infirmières. De quoi conserver des emplois et un tissu économique dans le secteur. C'est précisément ce que devrait définir un projet d'établissement.

Michel Samson

3 609 médecins

● **Cinq établissements.** L'Assistance publique des Hôpitaux de Marseille (AP-HM) comprend le CHU Nord (secteur nord), l'hôpital de la Conception et le CHU de la Timone (secteur centre), l'hôpital Sainte-Marguerite et l'hôpital Salvator (secteur sud).

● **Personnels.** 3 609 médecins travaillent pour l'AP-HM. Les autres personnels représentent 11 130 emplois équivalents en temps plein.

● **Patients.** Le nombre de lits de l'AP-HM a baissé : 4 135 en 1990, 3 351 en 2000. Les entrées restent stables (124 111 en 1998, 124 896 en 2000). Mais les consultations augmentent (893 430 en 1998, 934 422 en 2000), comme les urgences (148 630 en 1998, 162 848 en 2000).

Le ministère de la santé tarde à désigner un nouveau directeur pour l'AP-HM

MARSEILLE
de notre correspondant régional

A une question de Guy Tessier, député (DL) et maire d'arrondissement à Marseille, qui s'inquiétait du sort réservé à l'hôpital Sainte-Marguerite, Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, a répondu, le 18 décembre 2001 à l'Assemblée nationale, que la décision de nommer un nouveau directeur à l'Assistance publique des Hôpitaux de Marseille (AP-HM) serait *« prise très vite »*. Nommé par le gouvernement d'Edouard Balladur, en accord avec Jean-Claude Gaudin, en avril 1994, Fernand Lorrang est désormais dans une situation intenable : le désaccord avec le maire, président du conseil d'administration, est public, comme la volonté de sa tutelle de lui trouver un successeur.

Le maire avait même donné son avis à l'automne sur la courte liste proposée par le gouvernement : Guy Vallet, venant du CHU de Rouen, convenait aux deux parties. Mais ce genre de mouvement s'inscrit dans un jeu de chaises entre peu de personnes et peu de postes offerts dans la haute fonction publique de la santé. Le poste de directeur de l'AP-HM étant l'un des quatre plus prestigieux, la sortie doit se faire avec douceur. D'accord pour partir, M. Lorrang espérait un poste à l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), comme son prédécesseur. Il lui a été refusé.

M. Gaudin, qui, malgré son désaccord avec le directeur de l'AP-HM, trouve que les choses doivent se faire *« convenablement »*, assure que le ministère a préféré *« placer ses amis »* plutôt que M. Lorrang. Le ministère se refuse à commenter l'accusation, mais rappelle simplement que l'orientation vers l'IGAS n'a rien d'automatique. M. Lorrang aurait été invité à formuler d'autres propositions. Il a redemandé un poste à l'IGAS. L'AP-HM est donc dirigée par un homme que tout le monde sait sur le départ, comme d'ailleurs l'Assistance publique de Rouen. Personne ne sait quand le ministère débloquera cette situation, qui fragilise encore l'institution marseillaise.

M. Sn.

PREFECTURE DE L'AISNE

AVIS D'ENQUETE

Projet d'aménagement à 2 fois 2 voies de la RN 2 sur la section LE PLESSIS-BELLEVILLE-SOISSONS et de classement en voie express entre MITRY-MORY (A 104) et SOISSONS (giratoire de l'Archer). Mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes concernées (soulignées).

Le public est avisé qu'en application du code de l'expropriation et de l'arrêté conjoint des Préfets de la Seine-et-Marne, de l'Oise et l'Aisne, en date du **13 février 2002**, une enquête publique portant sur l'utilité publique du projet susvisé, sera ouverte, du **8 mars** au **11 avril 2002** inclus sur le territoire des communes suivantes :

Département de Seine-et-Marne :
COMPANS, DAMMARTIN-EN-GOELE, JUILLY, MITRY-MORY, NANTOUILLET, ROUVRES, SAINT-MARD et THIEUX.

Département de l'Oise :
BOISSY-FRESNOY, BOURSONNE, EVE, GONDREVILLE, IVORS, LAGNY-LE-SEC, ORMOY-LE-DAVIEN, LE PLESSIS-BELLEVILLE, LEVIGNEN, NANTEUIL-LE-HAUDOUIN, PEROY-LES-GOMBRIES, SILLY-LE-LONG, VAUCIENNES, VAUMOISE et VEZ.

Département de l'Aisne :
BERZY-LE-SEC, CHAUDUN, CORCY, COURMELLES, COYOLLES, FLEURY, LARGNY-SUR-AUTOMNE, LONGPONT, MISSY-AUX-BOIS, MONTGOBERT, PLOISY, PUISEUX-EN-RETZ, SACONIN-ET-BREUIL, SAINT-PIERRE-AIGLE, SOISSONS, VAUXBUIN et VILLERS-COTTERETS.

Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne intéressée par le projet pourra prendre connaissance du dossier dans les Préfectures de la Seine-et-Marne, de l'Oise et de l'Aisne, dans les sous-préfectures de MEAUX, SENLIS et SOISSONS et dans les mairies susmentionnées, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et formuler éventuellement ses appréciations, suggestions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet dans les mairies concernées ou les adresser par correspondance au Président de la commission d'enquête en mairie de SOISSONS, siège de l'enquête. Ces observations doivent être consignées avant la fin de l'enquête.

MM. Alphonse LECLERC, retraité de FRANCE TELECOM, Guy BOURETZ, demandeur d'emploi, Jean-Yves MAINECOURT, agent immobilier, et Christian GELDOF, Colonel de gendarmerie (ER), ont été désignés en qualité de commissaires enquêteurs.

Le Président ou un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public dans les mairies des communes suivantes :

SEINE-et-MARNE :
DAMMARTIN-EN-GOELE, le vendredi 8 mars 2002, de 14 H à 17 H,
MITRY-MORY, le mardi 12 mars 2002, de 15 H à 18 H,
SAINT-MARD, le vendredi 8 mars 2002, de 9 H à 12 H,

OISE :
GONDREVILLE, le vendredi 22 mars 2002, de 9 H à 12 H,
NANTEUIL-LE-HAUDOUIN, le lundi 18 mars 2002, de 8 H 30 à 11 H 30,
PEROY-LES-GOMBRIES, le vendredi 22 mars 2002, 14 H à 17 H,
LE PLESSIS-BELLEVILLE, le mercredi 27 mars 2002, de 8 h 30 à 11 H 30,
VAUCIENNES, le lundi 18 mars 2002, de 14 H 30 à 17 H 30,

AISNE :
COURMELLES :
- le samedi 16 mars 2002, de 9 H à 12 H,
- le jeudi 11 avril 2002, de 14 H à 17 H,

SAINT-PIERRE-AIGLE, le jeudi 21 mars 2002, de 14 H à 17 H,
SOISSONS, le lundi 11 mars 2002, de 9 H à 12 H,
VAUXBUIN :
- le samedi 9 mars 2002, de 9 H à 12 H,
- le mardi 26 mars 2002, de 14 H à 17 H

VILLERS-COTTERETS :
- le samedi 9 mars 2002, de 9 H à 12 H,
- le vendredi 29 mars 2002, de 14 H 30 à 17 H 30.

Le Président de la commission d'enquête transmettra, dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête, son rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête à chaque sous-préfet, qui le transmettra avec son avis, au Préfet de son département en vue de la transmission au Préfet de l'Aisne coordonnateur.

Il pourra être pris connaissance d'une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête dans chaque lieu d'enquête pendant le délai d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toute personne intéressée pourra obtenir communication du rapport et des conclusions en s'adressant au Préfet de son département de résidence dans les conditions prévues au titre 1er de la loi du 17 juillet 1978.

LAON, le 13 février 2002

Pour le Préfet
par délégation
Le Chef de Bureau
Michel GUILLEMETTE

OSP

Colombes augmente ses impôts pour éviter la mise sous tutelle

EN BATTANT Dominique Frelaut, 75 ans, maire (PCF) de Colombes (Hauts-de-Seine) depuis 1965, Nicole Gouéta (RPF) a mis aussi fin à trente-six ans de communisme municipal. Le soir du 18 mars 2001, la nouvelle maire avait fait bondir la cote de l'immobilier : plus 20 % en une nuit, selon les professionnels. La purge qu'elle a proposée à ses administrés lors du conseil municipal extraordinaire du 14 février risque de replonger le marché dans la morosité.

Pour éviter la mise sous tutelle préfectorale de cette commune de 76 700 habitants et combler un trou de près de 10 millions d'euros qui s'annonce dès la fin de l'année, la nouvelle équipe assure n'avoir d'autre possibilité qu'une hausse de 30 % des impôts locaux. Les classes de nature de la rentrée 2002 ont déjà été supprimées, les services municipaux doivent réduire leurs budgets de 10 %, mais cela ne suffira pas.

UNE SUCCESSION DE DÉRAPAGES

Dans un Livre blanc, la mairie justifie cette décision au vu des résultats de l'audit lancé au lendemain du scrutin : *« Conseillers d'opposition, nous savions la ville endettée et sous-équipée. Arrivés aux commandes, nous avons découvert des finances calamiteuses : la ville emprunte aujourd'hui pour rembourser ses emprunts »*, assure ce document. La nouvelle équipe se défend d'utiliser ce droit d'inventaire comme une arme politique. *« Nous ne sommes pas les seuls à nous être émus de la situation*, explique la maire. *En 1997, les conseillers socialistes – parties prenantes de la majorité municipale – n'avaient pas voté le budget. Et en décembre 2000 le préfet alertait déjà le maire de Colombes sur la situation financière préoccupante de sa commune. »*

Selon la mairie, l'état des finances n'a fait que s'aggraver. *« L'endettement par habitant est de 1 698 euros (moyenne nationale : 1 325 euros)*, précise Nicole Gouéta. *En 1997, il nous fallait sept ans pour rembourser ; aujourd'hui, nous en sommes à vingt ans ! »* Trois cabinets indépendants se sont penchés sur les comptes pour pointer une succession de dérapages qui ont mené la ville près du dépôt de bilan : dépassement systématique des coûts prévisionnels du nouveau centre municipal technique ; malfaçons dans les travaux de rénovation de la piscine qui ont conduit à sa fermeture prolongée ; surdimensionnement de la cuisine centrale...

Selon les nouveaux élus, les pertes financières des sociétés d'économie mixte – déjà épinglées par la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France en 1994 – auraient largement contribué au déficit budgétaire.

Si l'opposition socialiste ne conteste pas certaines anomalies, elle voit pourtant dans l'initiative de la mairie une opération purement politique. *« Mme Gouéta force le trait et fait des amalgames entre les problèmes des SEM* [sociétés d'économie mixte]*, qui, pour partie, ont déjà été réglés, et des projets qui n'ont même pas été réalisés*, explique Maurice Lobry, conseiller municipal PS. *Son objectif est limpide : grâce à cette hausse d'impôt considérable, se donner le maximum de marge de manœuvre en début de mandat pour agir de façon spectaculaire avant les élections de 2007. »*

Dominique Foing

La SNCF est sanctionnée pour ses retards en Ile-de-France

Elle versera 1,7 million d'euros de malus

GRÈVES, problèmes techniques, saturation du réseau, vétusté du matériel, mauvaise organisation : ces incidents quotidiens sur les trains de banlieue d'Ile-de-France perturbent les déplacements de millions de voyageurs. Et, pour la première fois, la SNCF va être sanctionnée financièrement en raison de la mauvaise qualité du service rendu à ses clients franciliens. Un malus de 1,7 million d'euros va être infligé à l'entreprise publique, à cause, en particulier, de la dégradation de la régularité des trains aux heures de pointe sur le réseau Transilien, qui transporte chaque jour deux clients sur trois de la SNCF.

Près de 10 % (9,8 %) de ces trains de banlieue ont enregistré en effet un retard supérieur à 5 minutes en 2001, un chiffre encore plus mauvais que celui enregistré l'année précédente (8,3 %), et surtout bien éloigné de l'objectif de 6,8 % fixé dans le contrat signé, en juillet 2000, entre la SNCF et le Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF), l'autorité organisatrice des transports de la région parisienne.

Cette sanction, qui devait être présentée, mardi 19 février, par Anne Bolliet, directrice du STIF, n'aura que peu d'impact sur le bilan financier de la SNCF en Ile-de-France, qui recevra une dotation de 1,12 milliard d'euros du STIF et qui a encaissé 764 millions d'euros de recettes de billetterie en 2001. Elle sera, par contre, regardée avec attention par les élus des autres régions qui signent actuellement des contrats d'objectifs avec la SNCF, dans le cadre de la régionalisation des transports. C'est ainsi que le conseil régional Rhône-Alpes a fixé à 6 euros par kilomètre non parcouru la sanction infligée à la SNCF en cas d'interruption du trafic.

Le STIF versera en revanche un bonus de 9,1 millions d'euros à la RATP, l'autre entreprise publique ayant signé un contrat avec l'autorité organisatrice, sur une dotation globale de 1,8 milliard d'euros. La régie parisienne a en effet dépassé la quasi-totalité de ses objectifs, excepté sur la ligne B du RER. Le trafic voyageurs sur les deux réseaux de transport, SNCF et RATP, de Paris et de la région Ile-de-France ont augmenté d'environ 1 % en 2001.

Christophe de Chenay

DÉPÊCHE

■ **NORD - PAS-DE-CALAIS : la ministre de la culture, Catherine Tasca, et le président (PS) du conseil régional Nord - Pas-de-Calais, Daniel Percheron, ont signé,** lundi 18 février à Lille, un protocole de décentralisation culturelle, permettant à la région de développer les enseignements artistiques. La création d'une école d'art est prévue dans le Pas-de-Calais. L'Etat et la région apporteront chacun 2,28 millions d'euros (15 millions de francs). Pour Mme Tasca, *« cette expérimentation devra servir d'exemple national »,* dans la perspective d'*« une deuxième étape de la décentralisation culturelle »*.

Il voulait faire de sa société de courtage une machine à s'enrichir, au mépris des règles et de l'éthique. Ses liens étroits avec la famille Bush n'ont empêché ni la faillite ni le scandale

KEN LAY

LE ROI DÉCHU D'ENRON

« Il a fini par croire les articles élogieux dans les magazines et le mythe qu'il a fabriqué », explique Jack Rains, un célèbre avocat de Houston. *« Rendez-vous compte, il a construit en quinze ans un empire financier, économique et politique. Son poids et son influence étaient considérables à Washington et plus encore ici, à Houston. Il transformait la ville pour la rendre digne d'Enron... et de lui, pour lui donner la "classe mondiale", une de ses expressions favorites »*, ajoute M. Rains.

Les cadres d'Enron ne doutaient pas une seconde d'avoir la *« classe mondiale »*. Ils appartenaient à une société dont l'ambition était de devenir la première de la planète, *« the leading company in the world »*. Ils étaient admirés et détestés à Houston pour leur réussite, leur arrogance et leur richesse facilement étalée. Paradoxalement, Kenneth (Ken) Lay était resté le plus humble, le plus accessible, tout en étant l'un des patrons les mieux payés des Etats-Unis. Entre son salaire et les stock-options, ses revenus depuis 1999 sont estimés à plus de 200 millions de dollars. Mais il ne se sentait pas obligé de montrer sa fortune, pas en tout cas selon les standards texans.

Au grand étonnement de certains employés, il rejoignait la tour de verre, où se trouve le siège du groupe, au volant d'une Cadillac qui n'était plus de toute première jeunesse. Il préférait, lors de ses voyages, louer une voiture plutôt qu'une limousine avec chauffeur. Il possédait bien une Mercedes et une Land-Rover, mais s'en servait exclusivement lors de ses vacances à la montagne, à Aspen, dans le Colorado, et à Galveston, le Deauville du Texas, une presqu'île au bord du golfe du Mexique.

« Il avait toujours un mot gentil et, surtout, un sourire bon enfant, rassurant », se souvient Chris Harrisson, salarié d'Enron. Ken Lay était maître de lui, réservé. Cela ne l'empêchait pas d'aimer visiblement la notoriété, les hommages, le pouvoir. Il a déversé une pluie de dollars à Houston sur l'opéra de la ville, son orchestre philharmonique, son musée des beaux-arts, son musée de l'Holocauste... Sa société a financé en partie le nouveau stade, baptisé Enron Field. Il était de toutes les œuvres et manifestations charitables, y consacrait du temps et de l'argent. La rumeur le décrivait il y a six mois comme le futur maire, il ne l'avait pas démentie. Houston a toujours eu un faible pour les aventuriers, les chercheurs de pétrole qui creusent un puit après l'autre dans l'espoir du « grand coup ».

LARRY DOWNING/REUTERS

12 février : Kenneth Lay refuse de répondre, en invoquant le 5e amendement, aux questions du Congrès américain relatives à la faillite du géant de l'énergie Enron, dont il était le président.

La culture des jeunes loups d'Enron convenait parfaitement à la ville. Son talent de séducteur, Kenneth Lay l'exerçait avec autant de bonheur sur George Bush père et fils, Dick Cheney et James Baker que sur les salariés les plus modestes de sa société. Il n'avait que des amis, mais aucun vraiment proche. Son bureau était couvert de photographies de sa deuxième femme, Linda, son ancienne secrétaire épousée un mois après avoir divorcé, en 1982, et de leurs cinq enfants. *« Les employés l'adoraient. Il passait dans les étages avec cette figure rassurante, paternelle, et toujours souriante »*, raconte Sherry Saunders, depuis vingt-quatre ans chez Enron. *« C'est pourquoi ils le haïssent tant aujourd'hui, ils lui faisaient une telle confiance »*, ajoute-t-elle.

Derrière une image trop lisse, trop parfaite se cache le patron d'une entreprise dont la culture était celle du secret, de l'individualisme à outrance, du darwinisme social et du mépris des règles. Les dirigeants n'avaient qu'un seul objectif : s'enrichir grâce à leurs stock-options et aux partenariats cachés. Tous les six mois, les cadres étaient évalués en public par leurs supérieurs. Les noms s'affichaient sur un écran, et une note de 1 à 5 était attribuée. Ceux qui avaient reçu un 5 étaient remerciés.

Dans les salles de marchés, les traders passaient le moins de temps possible aux toilettes de crainte de voir leurs voisins utiliser contre eux les informations sur leurs écrans. *« C'était vraiment un endroit malsain. On était en plus sous le contrôle permanent d'un service de sécurité paranoïaque, craignant sans cesse les fuites d'informations confidentielles »*, raconte Nathan Childs, un courtier licencié il y a deux mois.

Le sourire de Ken Lay cachait un ego démesuré. Il se considérait comme l'incarnation du rêve américain. Celui du garçon d'origine modeste devenu riche et célèbre à force de travail, de persévérance et de foi. Il avait attiré chez Enron les cadres les plus agressifs et les plus ambitieux. Mais sa créature lui a échappé, ruinant des milliers de salariés et d'actionnaires, brisant des réputations et poussant au suicide, le 25 janvier, J. Clifford Baxter, un ancien vice-président. La faillite d'Enron est la plus importante de l'histoire des Etats-Unis. Son président ne pouvait pas tout ignorer des manipulations comptables et des partenariats créés depuis des années pour dissimuler dettes et pertes.

ACCLAMÉ quand il reprend la direction générale du groupe, le 21 août 2001, après la démission du numéro deux, Jeffrey Skilling, M. Lay affirme alors, devant plus de 1 000 personnes, dans la grande salle de bal de l'hôtel Hyatt Regency du centre de Houston : *« Nous n'avons aucun problème de comptabilité, aucun problème commercial et aucun problème de rentabilité. »* Deux jours après, il vend 2 millions de dollars d'actions de la société. En tout, au mois d'août, il cède pour 16,1 millions de dollars de titres. *« Achetez des actions Enron et conseillez-les à votre famille et à vos amis,* recommande-t-il le 26 septembre au personnel. *Les futurs rapports financiers s'annoncent excellents. »*

Trois semaines plus tard, le groupe annonce plus de 600 millions de dollars de perte. Le 25 octobre, il promet encore qu'il n'y aura aucun licenciement. Et cherche du secours auprès de ses amis de la Maison Blanche. Les employés ne sont plus dupes. *« Je veux savoir si vous prenez du crack, cela expliquerait beaucoup de choses »*, lui lance ce jour-là en public un salarié.

Kenneth Lay est né le 15 avril 1942 à Tyrone, dans le Missouri. Il est le fils d'un pasteur baptiste, qui à l'occasion vendait du matériel agricole et travaillait dans un magasin de semences. *« Je n'arrive pas à me souvenir d'une époque où mon père n'avait pas deux ou trois métiers pour nourrir la famille »*, explique Bonnie Bourne, la sœur aînée de Kenneth, au *Houston Chronicle*. Les parents de Kenneth Lay n'avaient pas fait d'études, mais ont encouragé leurs enfants à en faire. Celles de Kenneth sont brillantes. Il finit dixième sur deux cent soixante-seize à la High School (lycée), et premier en histoire. A l'université du Missouri, il commence à s'intéresser à l'économie, à Wall Street et au commerce international.

> Les traders passaient le moins de temps possible aux toilettes de crainte de voir leurs voisins utiliser contre eux les informations sur leurs écrans

« J'ai passé beaucoup de temps dans ma jeunesse sur un tracteur, et je pouvais alors penser à beaucoup de choses, déclarait-il en 1991. *J'étais fasciné par l'industrie et les affaires, un monde si différent de celui dans lequel je vivais. »* Il obtient une maîtrise d'économie en 1965 et accepte un travail d'analyste dans un petit groupe pétrolier de Houston, Humble Oil. En 1967, la guerre du Vietnam le contraint à rejoindre l'US Navy. D'abord officier d'intendance, il est transféré au Pentagone. Sa carrière et sa vie vont en être transformées.

A Washington, il fait un rapport sur les dépenses militaires, adopté par les conseillers économiques de la Maison Blanche. Il dirige ensuite un groupe chargé d'étudier l'impact de la guerre sur l'économie américaine. Un travail qui sera la base du doctorat obtenu en 1970 à l'université de Houston. Démobilisé, il reste à Washington et devient l'assistant du professeur Pinkney Walker, nommé par Nixon à la tête de la commission fédérale de régulation de l'énergie. *« Il était au bureau à six heures du matin et le travail était fait avant que je sorte de mon lit »*, se souvient M. Walker. *« Dans un certain sens, c'était lui le patron de la commission »*. Ken Lay établit alors sa doctrine sur la déréglementation de l'énergie.

L'universitaire devenu fonctionnaire passe dans le privé mettre à profit son carnet d'adresses et ses connaissances. En 1974, il quitte l'administration et est nommé vice-président de Florida Gas après avoir séduit son président, Jack Bowen, à l'issue d'un colloque. En 1981, il revient à Houston prendre la tête de Transco, toujours dans l'industrie du gaz.

Partisan du désengagement de l'Etat dans l'économie, Ken Lay apprend vite à se faire des alliés politiques précieux, surtout au Texas. Il se lie avec James Baker, alors directeur du cabinet du président Ronald Reagan, et avec George Bush père, alors vice-président. Sa carrière change de dimension en 1984. Il devient directeur général de Houston Natural Gas et fusionne avec InterNorth, un plus grand groupe d'Omaha (Nebraska). Enron est né, avec comme actif un réseau de distribution de gaz de 37 000 miles (60 000 kilomètres). Clin d'œil de l'histoire, la fusion est financée par une émission de *junk bonds* (littéralement obligations pourries) organisée par la banque Drexel Burnham Lambert et son président, Michael Milken, le financier de génie inventeur de ces obligations. La faillite, en 1990, de Drexel sera le scandale le plus retentissant de la fin du siècle à Wall Street.

KENNETH LAY est alors loin de tout cela. La victoire de George Bush à l'élection présidentielle de 1988 lui donne des ailes. L'année suivante, Enron se lance dans un nouveau métier, le courtage. Ken Lay ne se contente plus de trouver et de transporter du gaz, il veut l'échanger et s'occuper aussi d'électricité, de papier, de bois, d'eau, de bande passante de télécommunications. Enron devient en quelques années un casino géant. En 2000, la société devient la septième des Etats-Unis, son chiffre d'affaires étant passé en quinze ans de 5 milliards à plus de 100 milliards de dollars. Enron est alors le modèle à suivre, et Ken Lay un visionnaire. Avec la bulle spéculative autour d'Internet, le cours de l'action s'envole. Il y a dix-huit mois, le titre Enron atteint 85 dollars, son niveau record. Les cours ne dépassent pas aujourd'hui quelques dizaines de cents.

Sur le plan politique, avant la chute finale, le parcours est également sans fautes. Ken Lay devient coprésident de la campagne de réélection de Bush en 1992, et président de la convention républicaine à Houston cet été-là. La défaite de George Bush le met dans une situation moins favorable, mais une partie de golf, quelques mois plus tard, avec Bill Clinton souligne sa faculté d'adaptation. *« Mr. Lay a compris que la politique, c'est de l'opportunisme, il était toujours excellent au moment des changements de pouvoir »*, explique Bill Miller, un consultant politique texan.

A la fin des années 1990, le bureau de lobbying d'Enron à Washington emploie plus de 100 personnes. Signer des chèques est devenu un excellent investissement. Il permet à Ken Lay et à Enron d'orienter la déréglementation du marché de l'énergie. Ils sont des centaines de parlementaires à Washington, républicains et démocrates, et d'élus texans à tenter aujourd'hui d'oublier les milliers de dollars donnés par Enron. Sans compter George W. Bush, dont Ken Lay et Enron sont tout simplement les plus importants financiers depuis sa première campagne, en 1994, pour devenir gouverneur du Texas. Lors de l'élection présidentielle de 2000, les avions prêtés par Enron ont souvent servi au candidat républicain.

C'était il y a seize mois et plus personne ne s'en souvient. Le 23 janvier 2002, Kenneth Lay a démissionné de la présidence d'Enron. Il a passé les dernières semaines à préparer avec ses avocats les longues batailles judiciaires qui s'annoncent. Mardi 12 février, invoquant le 5e amendement qui permet à un citoyen de ne pas témoigner contre lui-même, il a refusé de répondre aux questions du Congrès. *« Je suis profondément troublé en utilisant ce droit. Il peut être compris par certains comme si j'avais quelque chose à cacher. »* Il a mis en vente la plupart de ses dix-huit propriétés. Sa femme en pleurs a annoncé, le mois dernier, sur la chaîne de télévision NBC : *« Nous avons perdu tout ce que nous avions. »* Les spécialistes se demandent ce que le couple a bien pu faire des centaines de millions gagnés au cours des dernières années.

L'argent s'est peut-être envolé, mais surtout les rêves de grandeur et de respectabilité, comme le montre cette anecdote rapportée par *Newsweek*. A la fin du mois de décembre 2001, dans le très chic River Oaks Country Club de Houston, un des notables présent à un dîner s'emporte violemment, au cours d'une conversation, contre Kenneth Lay : il a apparemment perdu beaucoup d'argent dans l'effondrement d'Enron. Il ne s'est pas aperçu que le fondateur du groupe se trouvait à quelques mètres de lui, à côté du buffet, blême, un rictus remplaçant son sourire habituel.

Eric Leser

Les réformes européennes de José Maria Aznar

Dans un entretien avec l'hebdomadaire allemand « Der Spiegel », le chef du gouvernement espagnol estime que ce serait « une grosse erreur que de penser que l'OTAN puisse devenir inutile »

LES FORTES PHRASES du président américain George W. Bush, prononcées lors de son discours solennel sur l'état de l'Union, mardi 29 janvier, à Washington, n'en finissent pas de susciter de vives réactions de la part des dirigeants européens. Pas moins de cinq ministres des affaires étrangères des Quinze, dont le chef de la diplomatie française, Hubert Védrine, le Britannique Jack Straw et l'Allemand Joschka Fischer, ont déjà exprimé leur réprobation aux déclarations du président Bush stigmatisant *« l'axe du Mal »* incarné par l'Irak, l'Iran et la Corée du Nord. Josep Piqué, le ministre des affaires étrangères espagnol, a été le premier à réagir, mardi 5 février, en affirmant, au nom de la Communauté européenne, que Bruxelles allait poursuivre sa politique de négociation avec l'Irak malgré les accusations de Washington.

Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* paru cette semaine et titré « L'Europe a besoin de réformes » – disponible sur le site internet www.spiegel.de –, le chef du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, dont le pays assure la présidence de l'Union, s'inscrit, de concert avec ses partenaires européens, dans cette ligne *« critique »* à l'égard des prises de position américaines. Il revient longuement, d'un ton calme mais ferme, sur l'avenir de l'Europe et ses relations avec les Etats-Unis, au moment où s'est ouvert, lundi 18 février, à Bruxelles un Conseil des ministres des affaires étrangères.

« Dans la lutte contre le terrorisme, il ne doit pas y avoir de division au sein de la coalition internationale. Mais attaquer ce que d'aucuns appellent des Etats voyous, d'où émane une prétendue menace, n'est pas la même chose que de lutter contre le terrorisme, précise d'emblée, dans une longue interview de trois pages, M. Aznar.

Nous devons discuter de la nouvelle politique étrangère américaine. Nous vivons un moment historique, puisque les Européens et les Nord-Américains doivent décider de leur alliance. » Faisant allusion à la crise que traverse l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) depuis que les Etats-Unis l'ont tenue à l'écart dans sa guerre contre Al-Qaida, M. Aznar estime qu'*« il s'agit d'une grosse erreur que de penser que l'OTAN puisse devenir inutile. Si le danger de l'unilatéralisme persiste,* (...) *nous ne pouvons pas démonter l'Organisation qui veille à la stabilité de tous. Nous avons besoin de l'OTAN. Nous devons renforcer notre coopération en matière de sécurité avec les Etats-Unis, au lieu de réfléchir à ce que nous pourrions faire en marge de l'OTAN ».*

SANS LES AMÉRICAINS...

Les Quinze n'ont pas les moyens financiers de suivre les Etats-Unis dans leur course frénétique aux armements. Est-ce une cause de rupture dans la relation transatlantique, demande l'hebdomadaire de Hambourg ? *« Nous avions pendant longtemps d'autres priorités. Maintenant nous devons décider si nous voulons effectivement assumer la responsabilité de notre sécurité et jusqu'où nous pouvons aller. Cela me semble être un des débats les plus importants pour l'avenir immédiat de l'Europe. Si nous ne prenons pas cette décision, d'autres décideront pour nous ».*

Le président espagnol poursuit sa mise en garde en affirmant qu'*« aujourd'hui l'Europe n'a même pas la capacité de résoudre des problèmes militaires importants sur son propre territoire. Sans les Américains, Milosevic ne serait pas devant le Tribunal pénal international* [pour l'ex-Yougoslavie] *à La Haye. L'Union européenne ne peut développer une politique extérieure déterminée que si elle dispose d'un concept de sécurité commun ».*

Selon M. Aznar, *« les Européens doivent prendre du temps pour réfléchir »* à l'après-11 septembre et à la nouvelle donne internationale. *« Après cette période, nous devrons discuter avec nos alliés américains et nos amis russes. »*

Nicolas Bourcier

SUR LE NET

Les documents cités dans cette chronique sont accessibles directement à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

■ Le long métrage de Raymond Depardon, *1974, une partie de campagne*, relatant la bataille pour l'Elysée de Valéry Giscard d'Estaing, doit être diffusé par Arte après vingt-sept ans d'interdiction.
http://allocine.francelink.com/media/nmedia/00/02/40/95/69220118ext.mpg

■ *Arte magazine* publie (p. 22) une note rédigée par l'ancien président de la République expliquant pourquoi il s'est opposé à l'époque à la projection de ce film.
ftp://ftp.paris.arte.fr/pub/bulletin/pdf/Archives/2002bull08.pdf

■ En 1960, Richard Leacock et Robert Drew avaient réalisé *Primary*, le premier documentaire électoral non scénarisé, qui relate la primaire démocrate du Wisconsin, qui opposait alors John Fitzgerald Kennedy à Hubert Humphrey.
www.drewassociates.net/drew2story.htm

■ Le site de l'Institut national de l'audiovisuel propose des extraits de films des campagnes présidentielles de 1965 à 1988.
www.ina.fr/voir_revoir/vieme_republique/

■ *Courrier international* reproduit une analyse de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* sur les photographiess officielles des chefs de l'Etat de la Ve République.
www.courrierinternational.com/numeros/496/049601001.asp?TYPE=archives

■ L'Elysée a composé une « galerie des présidents » présentant CV et portraits des présidents français de Louis Napoléon Bonaparte (élu en 1848) à Jacques Chirac (élu en 1995).
www.elysee.fr/elysee/gale_.htm

vincent.truffy@lemonde.fr

Le Zimbabwe vu par la presse britannique

Les sanctions européennes suffiront-elles pour garantir la liberté de vote à la présidentielle ?

« INÉVITABLE ». L'adjectif est repris dans la presse britannique pour qualifier les sanctions adoptées, lundi 18 février, par les ministres des affaires européens contre vingt dirigeants du Zimbabwe, dont le président Robert Mugabe, après l'expulsion de Pierre Schori, chef de la délégation d'observateurs de l'Union envoyée surveiller l'élection présidentielle des 9 et 10 mars. En revanche, la portée de cette décision ne fait pas l'unanimité. Pour **The Guardian**, *« l'affrontement entre l'UE et le Zimbabwe est entré la nuit dernière dans une phase nouvelle et explosive ».*

Plus critique, **The Scotsman** dénonce des sanctions *« trop faibles, trop tardives ». « Dans les élections précédentes, la présence visible d'observateurs étrangers et européens avait favorisé une forte participation. De ce point de vue, l'expulsion de M. Schori pourrait bien avoir été un piège délibéré pour débarrasser le régime de regards indiscrets et dissuader les électeurs de voter.* (...) *Ce n'est pas que les sanctions soient forcément mauvaises, mais, en en agitant trop longtemps la menace, l'UE a fait preuve de faiblesse, et laissé l'initiative à Mugabe, qui a bien compris qu'il n'avait rien à perdre du côté des Occidentaux et tout à gagner à "arranger" la prochaine élection. »*

UNE SOLUTION AFRICAINE ?

Au contraire, **The Independent** estime que *« l'UE a fait preuve du cran qui a manqué le mois dernier au Commonwealth, quand celui-ci a reporté toute décision à son prochain sommet. Les mesures de l'Union* (...) *transmettent le message clair* (...) *que le discrédit est d'ores et déjà jeté sur l'élection du mois prochain ».* Et de vanter le type de sanctions adoptées, ciblées et consistant en un gel des avoirs en Europe des personnes concernées, et une interdiction de se rendre dans l'Union : *« Ces mesures vont frapper ceux qu'elles doivent frapper, là où cela les affectera le plus : dans les privilèges dont ils jouissent comme membres d'une élite dirigeante. »*

The Herald de Glasgow s'interroge pour sa part sur les nouvelles mesures qui peuvent être prises. Etendre les sanctions économiques ? *« L'économie du Zimbabwe est dans un tel désordre, et seule la population serait affectée par ce type d'action. »* Quoi d'autre ? *« Evidemment, on ne peut envoyer les hélicoptères de combat, quand bien même on découvrirait que Harare regorge de cellules d'Al-Qaida. »* Pour le **Herald**, la solution à la crise se trouve en Afrique : *« Il ne fait aucun doute que plusieurs leaders africains importants se sentent mal à l'aise par rapport à de nombreux actes de M. Mugabe, mais ils ne se sentent pas capables de le critiquer en public. Leur réticence vient du rôle central joué par Mugabe dans les luttes de libération de plusieurs pays africains. »* Le quotidien écossais en appelle donc à l'Afrique du Sud, *« la plus puissante et la plus influente nation d'Afrique »*, pour intervenir auprès de M. Mugabe, et rappelle qu'un effondrement de l'économie du Zimbabwe pourrait bien ébranler son riche voisin.

lemonde.fr pour *Le Monde*

« THE DAILY TELEGRAPH » (LONDRES)

Succès du clonage. *« Mon chat est coincé dans un arbre. Pouvez-vous m'en cloner un autre ? »* **Dessin de Matt.**
(« Courrier international » pour « Le Monde »)

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ **LIBÉRATION**
Serge July
Supprimer les journalistes, coller des dépêches d'agence, ajouter de la couleur : c'est ce qu'on appelle un quotidien gratuit. La différence entre *Libération* (ou un autre grand quotidien payant) et un gratuit, c'est un rapport de 250 journalistes à 10. Vos quotidiens sont des machines à produire de l'information, à la traiter, à la vérifier, à l'analyser. Ces équipes ont un prix, celui de l'expertise, de l'intelligence, du repérage, du décryptage et des choix en fonction des valeurs propres à chaque journal. Les gratuits se conduisent en flibustiers.

■ **LA CROIX**
Bruno Frappat
Premier jour pour les quotidiens gratuits, sombre jour pour la presse. Pourquoi s'opposer aux quotidiens gratuits ? L'économie de cette presse « populaire » la voue à une couverture minimale de l'actualité, obsédée par le moindre coût, laissant à la presse payante (réservée aux élites, aux militants, aux fidèles) le soin de la dépense rédactionnelle après avoir, concurrence déloyale, privé la presse payante d'une partie de ses recettes publicitaires. Plus grave encore, cette presse participe à une culture de la gratuité qui détruit la relation d'échange entre un public et un journal : vite pris, vite lu, vite jeté. C'est aussi une certaine idée de l'information que l'on met à la poubelle.

■ **L'HUMANITÉ**
Patrick Le Hyarick
Voici que quelques journaux annoncent la mort du Parti communiste. Qui orchestre tout ce battage contre Robert Hue et pourquoi ? En fait, une tentative de recomposition politique est en cours. Elle vise à bipolariser la vie politique pour enfermer notre peuple dans un faux choix entre un libéralisme social et un social-libéralisme. L'avenir n'est pas de ce côté.

AU COURRIER DES LECTEURS

LE TUNNEL MAUDIT

Par respect pour la mémoire des 39 victimes de la catastrophe du tunnel du Mont-Blanc, on s'abstiendra de sourire des exercices d'évacuation organisés dans un boyau de 7 mètres de large où la moindre collision interdit toute manœuvre de repli (*Le Monde* du 4 février). Ces démonstrations procèdent de l'exorcisme médiatique. On voudrait expulser le démon du pessimisme et, au même moment, des pans de la voûte menacent. *(...)*
Il suffit d'avoir emprunté cet ouvrage anxiogène, avant, pour comprendre que les usagers qui s'y risqueront après, ne sauraient gérer un quelconque sinistre avec un sang-froid égal à celui des acteurs de ce jeu de rôle. Que penser encore de l'optimisme du comité franco-italien de sécurité lorsqu'il garantit, en cas d'accident réel, l'intervention, dans les 5 minutes, d'une noria de 150 pompiers et agents de secours, le jour comme la nuit ?
En vérité, le tunnel du Mont-Blanc est désormais maudit. *(...)* A l'origine symbole du rapprochement des mondes transalpins, devenu un instrument d'asphyxie des populations et de dégradation croissante d'un environnement exceptionnel, cet ouvrage obsolète et dangereux comme voie d'acheminement du frêt international relève du Musée des horreurs technocratiques. *(...)*

Philippe Vogel
Gurcy-le-Chatel (Seine-et-Marne)

QUARTIERS CHAUDS

Sécurité ! Sécurité ! Nos perroquets ne vont pas tarder à s'égosiller sur ce thème et les vieux molosses édentés de la droite pousseront des grognements de satisfaction.
Certes, l'insécurité existe, mais il serait souhaitable que des chercheurs honnêtes et indépendants se plongent, avant le premier tour, dans les archives de la police et de la gendarmerie et consultent les années 1900, ce « bon vieux temps ». On y découvre Paris et ses quartiers chauds où dès la tombée de la nuit le bourgeois n'osait s'aventurer sauf quelques riches noceurs, bien protégés, qui s'encanaillaient dans certains cabarets. *(...)* On y décrit nos belles campagnes avec les vols de légumes, de volailles, de lapins et de moutons, les feux de meules et de granges ; *(...)* sans oublier le viol des servantes dans les châteaux, les maisons bourgeoises ou dans les champs. Et combien de parricides ? Et combien de vieillards devenus inutiles morts de faim ?
Que les pépés et les mémés se rassurent, c'était beaucoup plus dur autrefois. J'ai 81 ans, je suis des vôtres, mais nos politiques ont du grain à moudre en dehors du vol de portables. Soyons lucides et raisonnables.

Pierre Bontemps
Breuillet (Essonne)

CIVISME ET AMNISTIE

Professeur de civisme, Jean-Pierre Chevènement veut à juste titre qu'on respecte le code de la route, qu'on paie ses impôts, qu'on ne vole pas les vieilles dames et, sans doute, que l'on paie sa place dans les transports publics. Il doit maintenant nous expliquer pourquoi il est favorable à l'amnistie présidentielle des amendes infligées aux automobilistes pour stationnement illicite sur places payantes.

Jean Sivardière
Saint-Egrève (Isère)

BERNARD BRUNHES INTERNATIONAL

Kopaoniku N°9, Prishtina, Kosovo; tatkosova@hotmail.com – phone + 381 38 548 694/ 695; fax + 381 38 548 697

RENFORCER LES SYSTEMES DE SANTE AU KOSOVO

APPELS D'OFFRES D'EQUIPEMENT MEDICAL

Bernard Brunhes International, 89 Rue du Faubourg St Antoine, 75011 Paris, France, agissant au nom de L'Agence Européenne de Reconstruction au Kosovo, lance les appels d'offres pour les contrats d'équipement suivants :

- **Équipement d'Hémodialyse** – KOS/AHS/011121/SU/OIT/006 (max : 759.000 €)
- **Équipement de Stérilisation** – KOS/AHS/011121/SU/OIT/007 (max : 350.000 €)
- **Équipement de Gastro-entérologie** – KOS/AHS/011214/SU/OIT/016 (max : 400.000 €)
- **Équipement de Blocs Opératoires** – KOS/AHS/011214/SU/OIT/017 (max : 3.400.000 €)
- **Équipement de Radiologie** – KOS/AHS/011214/SU/OIT/018 (max : 3.100.000 €)
- **Équipement des Services d'Urgence** – KOS/AHS/020130/SU/OIT/020 (max : 500.000 €)

Ainsi que pour le contrat de service suivant :

- **Impression de Dossiers Médicaux** – KOS/AHS/011214/SV/OIT/012 (max : 500.000 €)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés à l'adresse suivante: **Bernard Brunhes International** – Activating Health Systems, Procurement Team ; Street KOPAONIKU 9 - Prishtina - KOSOVO. Personnes à contacter : Besnik Prokshi – Besim Krasniqi : Tél. +381(0)38-548-694 ; Mobile : +377(0)44-157-230, +377(0)44-169-094 ; Email : Besnik.Prokshi@medkos.org et Besim.Krasniqi@medkos.org.

Les parties intéressées doivent indiquer le titre, le numéro d'identification et ainsi que le montant maximal de l'appel d'offres auquel ils répondent.

La date limite d'envoi des candidatures est de 60 jours calendaires (16 h, heure locale) après la publication de cette annonce. Les candidatures doivent être envoyée à l'adresse suivante :

Bernard Brunhes International
A l'attention de Besim Krasniqi ou Besnik Prokshi
Street Kopaoniku No 9
Prishtina, KOSOVO

Activing Health Systems in Kosovo
An EU-funded project managed by the European Agency for Reconstruction

OSP

Le Monde
ÉDITORIAL

Les leçons d'Enron

DEUX MOIS après la faillite de la société américaine Enron, le scandale, loin de s'apaiser, n'en finit pas de grossir. En jetant la suspicion sur la véracité des comptes des entreprises, cette faillite a atteint le cœur du capitalisme, la confiance des épargnants, pilier de Wall Street et de l'économie américaine. Depuis, les Bourses américaines, mais aussi, par contagion, les places européennes, sont secouées tous les jours par des enquêtes, des révélations ou des interrogations sur les bilans, douteux ou simplement opaques, de firmes – des petites mais aussi des très grandes – comme IBM ou DaimlerBenz.

Enron n'est devenue la septième capitalisation américaine qu'en créant, au travers de sociétés-écrans installées dans les paradis fiscaux, des « sociétés partenaires » dont elle ne comptabilisait pas les dettes. Personne n'y a trouvé à redire, ni les banques, ni les autorités de Bourse, ni la société d'audit Arthur Andersen, qui, pire, a détruit des documents l'impliquant, ni la presse qui n'y a vu que du feu.

L'Amérique réfléchit depuis à des transformations radicales des systèmes comptables, des audits et de tous les excès financiers qui ont contribué à la « folie Enron ». Mais Enron ne pose pas seulement la question de la protection de l'épargne publique. Enron pose la question du financement de la vie politique aux Etats-Unis. Car la firme de courtage a incarné jusqu'à la caricaturale les défauts d'un système où toute campagne électorale, ou presque, est largement financée par le secteur privé. D'énormes groupes d'intérêt – du tabac à l'industrie pharmaceutique, des vendeurs d'armes au secteur énergétique – pèsent ainsi sur les élus dont ils ont financé les campagnes. Ils exigent une manière de retour sur fonds quand il s'agit de légiférer sur les secteurs les concernant.

Dans le cas d'Enron, l'imbrication privé-public – l'engagement politique de la firme – était encore plus poussée. Enron finançait les républicains (beaucoup), les démocrates (un peu). Le patron de la firme, Kenneth Lay, républicain, ami de la famille Bush, a présidé la convention du parti à Houston en 1992. Dix détenteurs de postes importants dans l'administration du président George W. Bush sont d'anciens d'Enron. Le président que le Parti républicain vient de se choisir, Marc Racicot, a été l'un des consultants de la société. Etc. Pareil mélange des genres rappelle au plus haut point ce « capitalisme de copains » que les Etats-Unis ont vivement dénoncé en Thaïlande, en Corée du Sud, aux Philippines ou en Indonésie au plus fort de la crise asiatique, à la fin des années 1990.

Le Congrès vient tout juste d'engager une dure bataille législative sur la réforme du financement des campagnes électorales. Il s'agit de limiter ce qu'on appelle la « soft money », ces contributions du secteur privé non à un candidat mais à l'une des causes qu'il défend – façon détournée de financer, sans limites, une campagne. C'est une bataille fondamentale pour la consolidation de la démocratie américaine. L'affaire Enron l'illustre et la justifie de manière exemplaire.

BERTRAND POIROT-DELPECH, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Le culte du logo

DÉCIDÉMENT, conseillers en image et marchands d'événements se fichent du monde. Deux confirmations en sont données en une semaine. En se laissant convaincre qu'il faut nous jurer leur amour, au lieu d'annoncer des programmes, les candidats à l'Elysée se rendent plus que ridicules : suspects de mépris pour les électeurs. Et en forçant le sens de l'œuvre jusqu'à la provocation l'affiche d'*Amen* (sortie le 27 février) risque de priver le film d'une partie du public qu'il vise, qu'il mérite.

Le titre suffisait. Le mot « *amen* » dit assez l'acquiescement au pire, en l'occurrence le tacite consentement du Vatican aux atrocités nazies, la non-assistance aux victimes. Détourner le crucifix en croix gammée, pour frapper fort, « pour faire choc, coco », c'est tordre le film même. Malheur à qui croit arriver par le scandale !

Trois ordres de questions vont surgir. Que penser du travail du cinéaste ? La critique est là pour nous éclairer. Deuxièmement : la mise en fiction de la *Shoah* est-elle admissible, en principe ? Le film monumental de Claude Lanzmann répond par la négative. *Holocauste, La Liste de Schindler,* ou *La vie est belle* disent : peut-être. Les théoriciens de la mémoire continueront d'arbitrer entre ces positions (la revue *Le Genre humain* de décembre 2001, Seuil).

Reste la véracité. Les protestants allemands ont-ils gêné l'euthanasie des handicapés par Hitler, autant que le suggère le film ? Ce dernier laisse-t-il croire – ce serait à tort – que le zyklon B fut utilisé ailleurs qu'à Auschwitz ? Cette fois, ce sont les historiens de la période qui pèseront ce qu'a de justifiable ou non le scénario de Jean-Claude Grumberg, tiré du personnage imaginaire de la pièce d'Hocchut, *Le Vicaire*, et du très réel chimiste SS Gerstein, qui tenta de saboter le gazage des juifs et d'alerter les Alliés.

Par-delà ces trois aspects, le travail de Costa-Gavras nourrit une réflexion plus générale sur les latitudes de protestation au sein de collectivités très organisées. Sans que soient assimilés les uns aux autres les visées, les fonctionnements et les coercitions des hiérarchies nazie et vaticane – ce sur quoi l'affiche abuse son monde –, on voit deux consciences isolées se cabrer contre l'obéissance et la raison d'Etat auxquelles les ont soumis leur foi. Comment condamner les moyens au nom de la fin, considérée dans sa pureté première ? Comment dénoncer au dehors sans trahir son camp ? Que faire le jour où ne reste que le reniement apparent, le ridicule de la « belle âme » drapée, le lâchage des siens, le martyre ?

Tour à tour dans les années 1930 et 1950 – encore une fois au nom de causes incomparables – catholiques et militants des totalitarismes ont eu à se débattre entre deux fidélités, à la cause ou à soi, à l'action collective ou au témoignage solitaire, voué à l'élimination. La grande tragédie du XXe siècle aura été celle-là : le temps des appareils qui déshumanisent et qui condamnent l'individu de croyance à l'enfermement, à la sclérose, au désaveu, au silence coupable ou au sacrifice aléatoire.

Les évêques français ont fini par sauver l'honneur en ouvrant leurs archives et en se repentant pour la part qui leur revenait. Le Vatican n'a pas choisi la même transparence, quant aux indéniables ambiguïtés de Pie XII (voir *Le Vatican, l'Europe et le Reich*, d'Annie Lacroix-Riz, A. Colin 1996). D'autres clergés ont failli, en d'autres circonstances. L'Eglise catholique est la plus couramment insultée des familles monothéistes. Elle le doit à sa situation longtemps dominante, au fait qu'elle prêche le pardon, qu'elle le pratique en s'abstenant de poursuites, que son Evangile invite à offrir la joue gauche quand la droite est frappée, et qu'au regard de l'essentiel bafoué par les nazis elle a terriblement failli.

L'auteur de *Z* et de *L'Aveu* met tout son art didactique à démonter et à démontrer en quoi, pourquoi, Rome a péché. Raison de plus pour que l'accueil du film ne soit pas gâché par une nouvelle barbarie montante : le culte du logo !

Constat européen PAR SERGUEI

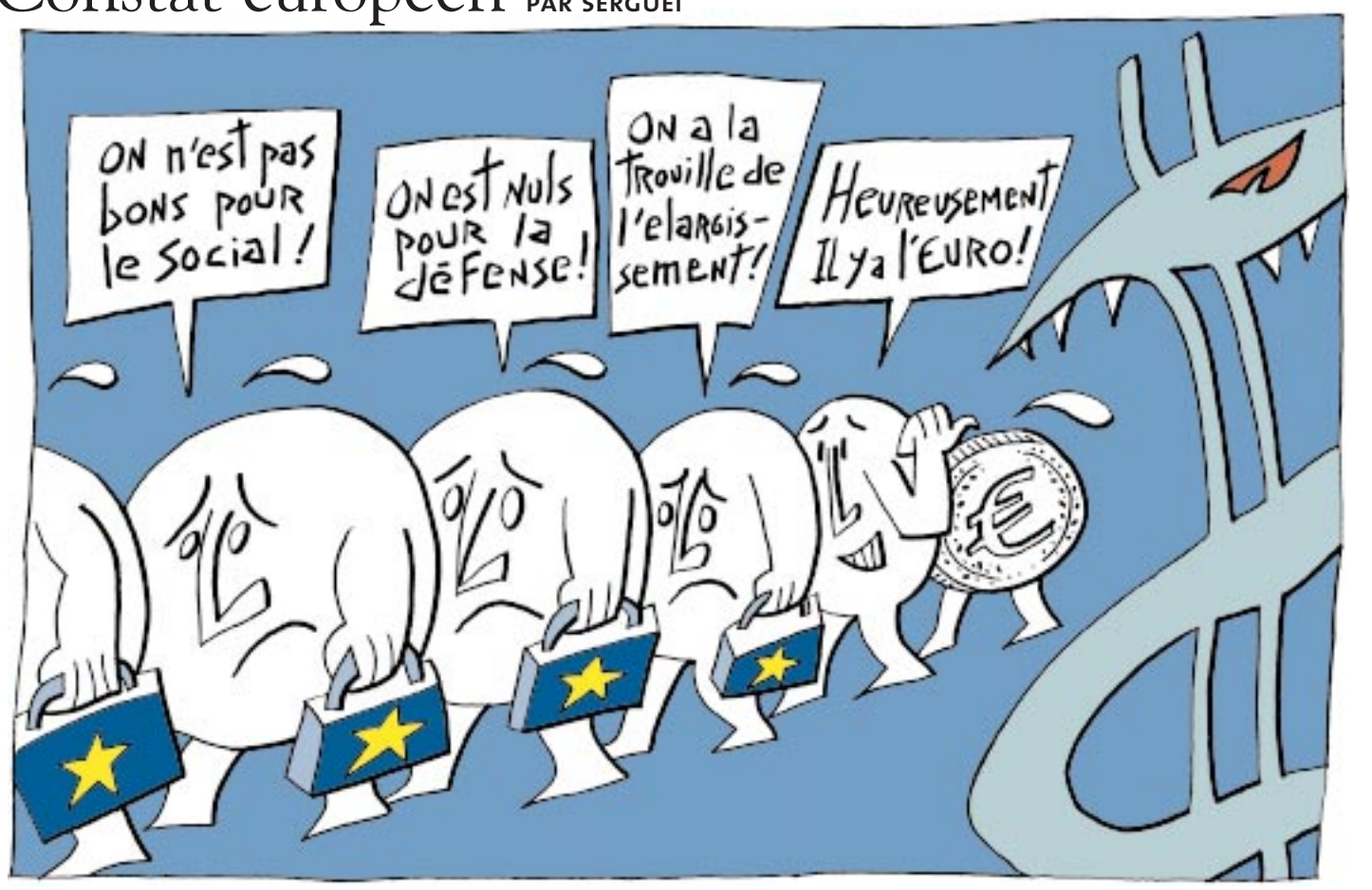

Bertrand Tavernier, la Résistance et la nouvelle vague

LA RÉÉDITION des Mémoires de Jean Aurenche (*La Suite à l'écran*, Institut Lumière / Actes Sud) vient opportunément éclairer le film récent de Bertrand Tavernier, *Laissez-passer*, couronné par deux Ours d'argent au Festival de Berlin (*Le Monde* du 19 février), mais objet, depuis sa sortie, d'un malentendu. Outre d'avoir fréquenté Jean Cocteau, André Gide, Max Ernst, André Breton, Jacques Prévert, Louis Aragon, Max Jacob, le groupe Octobre, d'avoir travaillé avec Marcel Carné, Robert Bresson, Jean Anouilh, Jacques Tati, cet anar de gauche (mort en 1992) fut l'un des plus brillants adaptateurs-dialoguistes du cinéma français. Sa réputation est entachée depuis qu'en 1954 François Truffaut l'a désigné (ainsi que son complice Pierre Bost) comme bouc émissaire, afin de porter un coup fatal (légitime) à *« une certaine tradition du cinéma français »*, sclérosée par un corporatisme générateur de conformisme esthétique, une dévotion au scénario académique, une douteuse mythification du passé.

Le choix, en 1973, par Bertrand Tavernier, ancien critique aux *Cahiers du cinéma* passé à la revue concurrente *Positif*, d'« Aurenché-bost » comme scénaristes de son premier long-métrage, *L'Horloger de Saint-Paul,* est apparu comme une provocation pour tous ceux qui n'avaient pas mesuré combien Jean Aurenche était hostile aux intrigues trop ficelées et adepte des scripts troublants ou dérangeants. Le film, pourtant, faut-il le rappeler, contait l'histoire d'un père solidaire de son fils, non l'inverse !

Choisir d'évoquer, dans *Laissez-passer*, la vie pendant l'Occupation de deux artisans du cinéma français, Jean Aurenche et Jean Devaivre, a priori peu suspects d'être collabos, à défaut d'avoir été des résistants notoires, en tout cas aux attitudes bien plus dignes que bien des écrivains de l'époque, est-il une nouvelle provocation ? Nullement.

EST-IL COUPABLE ?

Ce que *Laissez-passer* raconte de Jean Aurenche, c'est comment il a réussi, *« par le mensonge, la fantaisie ou des inspirations impulsives »*, à travailler ces années-là au nez et à la barbe, en quelque sorte, de la Continental, dirigée par l'Allemand Alfred Greven, qui le harcelait inlassablement. A l'époque, *« ce petit jeu n'est pas sans risques*, rappelle Alain Riou dans la préface des Mémoires d'Aurenche, *car le STO menace les travailleurs inoccupés. Or cette forme de courage malicieuse, cette façon de se mettre en danger, comme disent les acteurs, définit exactement l'homme, en ce que Jean oubliait jusqu'à la prudence civile pour garder son bien le plus cher, son air nourricier – la liberté »*.

Quant à Jean Devaivre, il a évoqué comment il œuvra, dans la clandestinité et sous le pseudonyme de Brennus, à chasser l'occupant, en post-face des *Mémoires* de cet autre protagoniste du film de Tavernier qu'est Jean-Paul Le Chanois, juif communiste, résistant infiltré dans la Continental et cheville ouvrière d'un réseau syndical clandestin (*Le Temps des cerises*, Institut Lumière / Actes Sud, 1996).

Ce faisant, Bertrand Tavernier est-il coupable d'avoir prononcé un éloge provocant du « cinéma de qualité » d'antan, d'avoir signé un film douteux, nostalgique de l'âge d'or vichyste, une peinture du cinéma de l'Occupation comme un paradis originel, une réhabilitation de la Continental, une apologie du cinéma de papa, une machine de guerre contre la nouvelle vague ? Revisitons son œuvre. On s'apercevra que son goût le porte depuis toujours vers les sans-grades, vers l'héroïsme qui ne s'affiche pas. Et son sujet, dans *Laissez-passer,* est précisément la résistance : celle qui consiste à poser des bombes, parfois de manière irraisonnée, impulsive, viscérale.

Il n'est pas raisonnable de dénier une fibre résistante au fils de René Tavernier, fondateur de *Confluences,* au cinéaste de *La Guerre sans nom* (sur les grugés de la guerre d'Algérie, soutenus en leur temps par les signataires du Manifeste des 121, aux rangs desquels Truffaut et Resnais) et d'*Histoires de vies brisées* (sur les sans-papiers soumis à la double peine), à celui qui tient à citer ce film écrit par Aurenche (*Douce*) où un personnage prône *« impatience et révolte »* aux pauvres plutôt que *« patience et résignation »*. Il n'est pas juste de reprocher une trouble fascination pour le rétro à celui qui, justement, casse le vernis de l'histoire officielle, gomme tous les signes esthétiques douteux de l'Occupation, se pique d'être au milieu des gens plus que des meubles et ne cherche pas à « vendre » son décor, ni à s'y promener en touriste ?

Ce que Tavernier dépeint depuis longtemps, de manière forcenée, qu'il s'agisse d'un juge (*Le Juge et l'Assassin*), d'une prof (*Une semaine de vacances*), d'un shérif (*Coup de torchon*), d'un commandant (*La Vie et rien d'autre*), d'un flic (*L. 627*), ou d'un directeur d'école maternelle (*Ça commence aujourd'hui*), ce sont plutôt des anti « yes-men », des empêcheurs de tourner en rond, des hommes qui enrayent les rouages, qui croient à leur job et à certaines valeurs avec tant de conviction qu'ils vont jusqu'au bout de leur mission, jusqu'à devenir encombrants pour l'institution qui les emploie.

L'histoire de l'art est pleine de mauvaise foi. *La Grande Illusion*, film internationaliste de Jean Renoir (adulé par la nouvelle vague, mais démasqué depuis pour avoir signé des propos antisémites), fut suspect à la Libération de montrer un *« bon Allemand »* et de vouloir *« laver l'Allemagne de ses crimes »*. Si saluer la passion du salarié honnête s'apparente à exalter la formule famille-patrie, la nouvelle vague eut tort d'aimer Jacques Becker et son *Falbalas*, qui plongeait dans les coulisses du monde frivole de la haute couture.

Qu'est-ce que la nouvelle vague ? Une révolution visant entre autres à mêler les notions de cinéma et d'histoire, à faire des films physiques, des films de résistance contemporaine, à changer d'air, prendre des risques esthétiques et des positions politiques incorrectes, se démarquer des professionnels de la profession. Tavernier, l'un de ceux qui signent des œuvres audacieuses en prise directe avec les réalités de notre temps, et qui ont tout à craindre de la mainmise de la télévision sur la production cinématographique française, et par là même de voir un jour supprimée « l'exception culturelle », est-il vraiment l'ennemi ?

Jean-Luc Douin

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux**.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
François Bonnet *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France)* ;
Anne Chemin *(Société)* ; Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Franck Nouchi *(Culture)* ;
Josyane Savigneau *(Le Monde des Livres)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **Société Editrice du Monde (SAS)**
Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du *Monde,* Société des Cadres du *Monde,* Société des Employés du *Monde,* Fonds commun de placement des personnels du *Monde,* Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du *Monde.*

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

Le Monde ARGENT

Tous les week-ends faites un bon placement

***Le Monde Argent,* un supplément du Monde en vente chaque samedi avec l'édition datée dimanche-lundi**

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

Des discours, pas la guerre !

Suite de la première page

Affirmer que le premier devoir de l'Amérique doit être de protéger sa propre démocratie et les droits de son peuple n'a rien d'égoïste, pas plus que les politiciens américains n'ont tort de s'inquiéter du niveau à partir duquel les obligations internationales risquent de représenter une menace pour la souveraineté des Etats-Unis.

Aucun politicien britannique, marqué par nos interminables psychodrames nationaux au sujet de l'Europe, ne peut être insensible à ces arguments. Pourquoi l'unique superpuissance mondiale ne pourrait-elle affirmer son droit à agir en son nom propre, sans s'encombrer des complications internationales ? L'Amérique n'a-t-elle pas le devoir de s'attaquer au mal là où elle le voit, si cela aide à garantir la sécurité de tous ? Qu'y a-t-il de si mal et de si dangereux dans le fait qu'une démocratie bienveillante et régie par des principes puisse jouer le rôle d'un gouvernement mondial et ferme, et infliger une correction ? L'action multilatérale est pour les poules mouillées.

Ma réponse n'est pas que la tendance unilatérale est mauvaise, mais surtout qu'elle est en définitive inefficace et qu'elle va à l'encontre du but recherché.

Les attentats du 11 septembre, dans lesquels des citoyens de plus de 80 pays ont trouvé la mort, ont mis en évidence de manière terrifiante la vulnérabilité des Etats-Unis et de nous tous face aux actions d'extrémistes complotant en sécurité dans des Etats effondrés comme l'Afghanistan.

> Stigmatiser un groupe hétérogène de pays en les traitant d'« axe du Mal » ne m'a pas semblé la formule la plus subtile produite par ceux qui écrivent les discours du président des Etats-Unis

Juste après les attentats, les Etats-Unis ont eu l'air de redécouvrir le besoin d'alliés pour faire face à cette menace commune. Le succès stupéfiant et étonnamment rapide de la campagne militaire en Afghanistan témoigne des moyens de l'Amérique. Mais il a peut-être renforcé certaines tendances dangereuses : la mise en œuvre de la puissance militaire serait l'unique assise d'une véritable sécurité, les Etats-Unis ne pourraient compter que sur eux-mêmes, et les alliés pourraient être utiles en tant qu'éventuels supplétifs mais les Etats-Unis seraient suffisamment grands et forts pour se débrouiller sans eux en cas de nécessité.

J'espère que ces tendances ne vont pas l'emporter, parce que je suis persuadé qu'elles sont fort peu judicieuses. La leçon du 11 septembre est que nous avons besoin à la fois de la fonction de leadership de l'Amérique et de la coopération internationale à une échelle sans précédent. Il est dans l'intérêt du monde, comme il est dans l'intérêt de la plus grande puissance mondiale, que ce leadership soit exercé en association.

Pourquoi ? Je propose cinq raisons.

Premièrement, chaque jour nous fait prendre un peu plus conscience des liens étroits d'interdépendance du monde moderne : un monde où l'Amérique est au centre d'un réseau de plus en plus intégré dans lequel la technologie moderne ronge les frontières et les juridictions nationales. Il est donc d'autant plus important de travailler avec ceux qui partagent les mêmes valeurs afin de protéger ces dernières.

Deuxièmement, si la mondialisation – combinaison du libre-échange, du capitalisme et de la technologie – crée des opportunités sans précédent, elle a aussi sa face cachée. L'Union européenne symbolise la capacité des pays à s'associer pour s'attaquer à des problèmes communs.

Troisièmement, le système des institutions internationales – des Nations unies au Fonds monétaire international, à la Banque mondiale et à l'Organisation mondiale du commerce – doit plus au génie des hommes politiques américains qu'à toute autre source. Mais ces institutions sont menacées. Leurs décisions sont contestées avec une agressivité et une impunité croissantes. Il leur manque la légitimité démocratique qui alimente le mouvement confus antimondialisation. Elles ont besoin d'être nourries sous peine de perdre leur autorité – et nous en serions tous appauvris.

Quatrièmement, l'Europe ne peut espérer rivaliser avec les dépenses militaires des Etats-Unis – et elle n'a jamais ambitionné de le faire. Comme Lord Robertson, le secrétaire général de l'OTAN, j'ai la conviction que les gouvernements européens devraient augmenter leur budget militaire national, endosser une part plus grande de la charge de leur propre défense.

Ce que nous appelons « la sécurité » est toutefois un concept plus vaste. L'Union européenne, avec ses Etats membres, est un gros fournisseur d'aide au développement. Nous assurons environ 55 % de l'aide internationale globale et deux tiers des subventions. Cela aussi est une contribution à la sécurité internationale.

Personne ne conteste la nécessité d'une action militaire musclée pour détruire le réseau Al-Qaida et ses bases. Mais, si nous refusons à Al-Qaida et à d'autres réseaux le territoire à partir duquel ils préparent de nouvelles atrocités, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour soutenir les Etats faibles ou effondrés et les empêcher de tomber dans les griffes des Ben Laden de ce monde.

Dernier point : il est presque inutile de dire que, dans le monde, l'Amérique suscite de l'affection et de l'admiration en même temps que de la crainte et du ressentiment. En tant qu'unique superpuissance mondiale, les Etats-Unis ont une responsabilité particulière dans le maintien d'une autorité morale pour conserver leur position de leader. Faites ce que vous avez à faire et tout paraît clair et réfléchi ; mais cela se paie en termes de légitimité et d'efficacité à long terme. Ce prix augmente avec le temps.

Donc, où en sommes-nous ? Personnellement, cela me met mal à l'aise. Je compte sur l'Amérique – comme j'ai toujours compté sur elle – pour s'engager dans un monde complexe et dangereux. Il y a beaucoup de mal dans ce monde. Mais stigmatiser un groupe hétérogène de pays en les traitant d'*« axe du Mal »* ne m'a pas semblé la formule la plus subtile produite par ceux qui écrivent les discours du président des Etats-Unis. Nous devons naturellement nous opposer à ce qui est mal. Mais nous devons également construire sur ce qui est bon – et sur ce qui offre un espoir pour un avenir meilleur.

En Irak, par exemple, nous devons redoubler d'efforts pour que les observateurs retournent dans le pays et pour soutenir l'opposition à Saddam Hussein. Mais en Iran ? Quand certains, à Washington, disent que la politique européenne en Iran a échoué, ma première réaction est qu'il nous faut trouver de nouvelles manières de soutenir les réformes là-bas et non pas que nous devons fermer boutique.

En ce qui concerne la Corée du Nord, la *« politique lumineuse »* de Kim Dae-jung offre les meilleures perspectives d'un réel changement depuis des années.

Au Moyen-Orient, il faut un dialogue et non un isolement et une radicalisation plus grande des Palestiniens.

« Le défi de l'Amérique est de transformer son pouvoir en consensus moral, de promouvoir ses valeurs, non pas en les imposant, mais en les faisant accepter de plein gré dans un monde qui, malgré son apparente résistance, a désespérément besoin d'être guidé de manière éclairée. » Cette phrase n'est pas de moi ; c'est le dernier paragraphe d'un livre récent de Henry Kissinger. Est-il excessivement candide de la part d'un ami de l'Amérique de dire que j'approuve chaque mot ?

Chris Patten

Traduit de l'anglais par Florence Lévy-Paoloni.

© Financial Times.

Un rêve du baron Seillière *par Jean-Claude Gayssot*

ERNEST - ANTOINE SEILLIÈRE, le patron du Medef, a fait un rêve.

Dans la France d'aujourd'hui, en Europe, le Parti communiste français n'existait pas. Tout se dégageait sur son chemin pour son programme : privatisations à tour de bras, remise en cause de la Sécurité sociale et du droit à la retraite complète à 60 ans ; droit de grève et services publics à la trappe avec l'impôt sur les grandes fortunes et le smic ; droits des peuples, exception culturelle, mondialisation humaine et juste, tous ces combats pleins d'avenir, oubliés, finis !

Le réveil était heureux. Il alluma un Hoyo de Monterrey et se mit à rire très fort, tout seul.

De Wendel, Swissair, leur lamentable gestion, leurs dettes : aux oubliettes ! Du passé faisons table rase. Il avait tous les pouvoirs. Le sien bien sûr – et ça compte pour un homme de sa trempe –, celui des marchés financiers, celui des nantis.

On allait passer aux choses sérieuses, tant demandées par les personnes les plus « compétentes » de la planète, celles qui dirigent le monde en faveur de « leur » monde. Dépenses publiques, 35 heures, loi contre l'exclusion, embauches à la SNCF, à Air France, à la RATP, dans les services de l'équipement, mise en place du ferroutage en prélevant sur les dividendes des sociétés d'autoroute, volonté de taxer les capitaux et leurs mouvements, lutte contre les paradis fiscaux, action pour une Europe sociale et citoyenne : autant de cauchemars qui étaient désormais dépassés.

C'est à ce moment – alors que la griserie de l'esprit et des papilles était à son comble – que le rêve se brisa. La femme de chambre venait de lui apporter le thé et les journaux du matin.

Même *Le Figaro* (daté 16-17 février) parlait de Robert Hue. Son audace sociale, sa détermination à refuser la régression sociale et économique qu'entraînerait le retour des revenants : Alain Juppé, Nicolas Sarkozy, Edouard Balladur, Philippe Douste-Blazy, Alain Madelin. Cette quinte flush, où le capital gagne à tous les coups, le candidat-président du Parti communiste n'en voulait pas.

Et si encore il s'en était tenu là. Mais non ! Il accusait aussi ceux qui, à gauche, veulent faire pencher la balance du côté du social-libéralisme à l'anglaise, en quelque sorte. Là où la santé publique, les transports publics, les contrôleurs du ciel sont depuis longtemps dans les mains du grand patronat.

Là où la City et ses 600 000 accros font des miracles pendant que la précarité, l'insécurité et le désintérêt général ne cessent de gagner du terrain. Toujours du côté des thèses libérales européennes. Le « baron » avait bien lu – toujours dans *Le Figaro* mais dans les pages saumon cette fois – que le Medef anglais ne tarissait pas d'éloges à l'égard de Tony Blair. Peut pas mieux faire pour servir ses intérêts ! Dithyrambiques, les propos !

> La gauche est plurielle.
> Elle va du rouge au rose pâle.
> Colorons-la ensemble !

Robert Hue, qui a efficacement contribué à la mutation de son parti, porteur d'union et de rassemblement, alerte. Il montre l'efficacité du vote communiste au premier tour pour empêcher ce double danger aux mêmes conséquences sociales que constitueraient la revanche de la droite et le dérapage vers le libéralisme que prônent notamment Laurent Fabius et Dominique Strauss-Kahn.

Oui, mon cher baron, le Parti communiste existe !

JEAN-CLAUDE GAYSSOT EST MINISTRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT.

Il faut qu'il soit plus fort pour que les humbles, les petits, les exploités, les méprisés, se fassent entendre partout, dans les entreprises et dans la cité, dans tous les lieux où les décisions sont prises. Et avec eux tous ceux qui veulent une société plus solidaire, respectueuse de l'environnement, dans une France économiquement forte. Ils en ont besoin, le pays aussi.

La gauche est plurielle. Elle va du rouge au rose pâle. Colorons-la ensemble !

Alors, à toutes celles et à tous ceux qui se mobilisent pour leurs droits, je dis : profitez de la candidature communiste. Même si vous ne partagez pas toujours nos points de vue, votez et faites voter Robert Hue ! Les millions de voix qui se porteront sur lui seront utiles. Tout le monde les entendra.

Résultats annuels 2001

Aventis dépasse ses objectifs de croissance ambitieux

Aventis

Notre challenge c'est la vie

"2001 est une année de succès pour Aventis.
Nous avons dépassé nos objectifs en termes de résultats, de rentabilité et de chiffre d'affaires, ce qui fait d'Aventis l'un des groupes pharmaceutiques connaissant l'une des plus fortes croissances au monde. Dans le même temps, nous avons renforcé nos activités stratégiques en nous concentrant sur les produits moteurs de la croissance et sur les marchés clés, en particulier les Etats-Unis. Nous avons mis sur le marché, avec succès, de nouveaux produits innovants présentant de réels avantages thérapeutiques. Le Groupe a, en outre, optimisé le potentiel de produits existants avec de nouvelles indications et des lancements sur de nouveaux marchés. Aventis a réussi à conduire de profonds changements et continuera à s'adapter à un environnement très changeant."

Jürgen Dormann
Président du Directoire

Agenda 2002

Semaine du 29 avril	Résultats du premier trimestre
14 mai	Assemblée Générale des Actionnaires
Semaine du 29 juillet	Résultats du deuxième trimestre
Semaine du 28 octobre	Résultats du troisième trimestre

Le résultat net consolidé du Groupe s'élève à 1,505 milliard d'euros contre une perte nette de 147 millions d'euros en 2000. Le chiffre d'affaires atteint 22,941 milliards d'euros contre 22,304 milliards d'euros en 2000. Le résultat net par action progresse à 1,91 euro alors qu'il enregistrait une perte de -0,19 € en 2000.

Forte croissance des activités stratégiques

Les **activités stratégiques** d'Aventis ont réalisé un **chiffre d'affaires annuel** de 17,674 milliards d'euros, soit une augmentation de **15,3 %** par rapport à l'exercice précédent, hors effets de change et de périmètre.
Le **résultat net** croît de **39,5 %** à 1,633 milliard d'euros contre 1,171 milliard d'euros en 2000. Le **résultat net par action** progresse de **38,2 %** atteignant 2,07 euros en 2001 contre 1,50 euro en 2000. Avant amortissement des écarts d'acquisition, le résultat par action est de 2,81 euros, contre 2,23 euros en 2000.

La forte concentration, sur les produits stratégiques et sur le marché américain, entraîne une amélioration de la rentabilité

La marge brute des activités stratégiques s'élève à **71,2 %** en 2001, contre 68,4 % en 2000, tandis que la **marge opérationnelle (EBITA)** est en augmentation de 2,7 points par rapport à l'an 2000, soit **21,8 %**.
Cette **amélioration significative de la rentabilité** reflète la focalisation accrue sur les produits stratégiques à forte marge et les marchés clés : Etats-Unis, Japon, France et Allemagne.
Etats-Unis : + 27,7 %, (hors écarts de structure et effets de change) à 6,477 milliards d'euros. Les Etats-Unis ont représenté 36,6 % du chiffre d'affaires total des activités stratégiques.
Japon : + 12,4 % à 1,128 milliard d'euros.
France : + 4,3 % à 2,255 milliards d'euros.
Allemagne : + 4,6 % à 1,248 milliard d'euros.
Les médicaments de prescription ont vu leur activité augmenter de **15,9 %** et s'établir à 15,168 milliards d'euros, avec des **produits stratégiques** en progression de 38,1 %. Les ventes des produits stratégiques ont représenté 48,3 % du chiffre d'affaires total des médicaments de prescription.
Les vaccins ont enregistré une croissance supérieure à la moyenne avec un chiffre d'affaires en hausse de **28,2 %** à 1,425 milliard d'euros.

Aventis appelé à rester l'un des groupes pharmaceutiques mondiaux au développement le plus rapide

"*Le développement vigoureux de nos activités est manifeste. Nous avons pu, en conséquence, revoir à nouveau et à la hausse les prévisions de ventes maximales de nos médicaments stratégiques. Dans cinq ans, nous pourrions détenir six "blockbusters" contre trois aujourd'hui. La contribution de nos autres produits stratégiques devient également plus importante. Nous pensons donc que nous pourrons dépasser les objectifs que nous nous étions fixés et réaliser plus de 60 % de nos ventes de médicaments de prescription avec nos produits stratégiques et plus de 40 % de notre chiffre d'affaires, aux Etats Unis, d'ici 2004. Puisque, comme nous l'espérions, notre portefeuille de produits en développement s'enrichit de nombreux projets prometteurs, qu'ils soient issus de notre propre recherche ou d'accords stratégiques de licence – notre objectif actuel est de réaliser une croissance à deux chiffres au-delà de l'année 2004"* a déclaré Igor Landau, membre du directoire d'Aventis et responsable de l'activité pharmacie.

Trois "blockbusters" en 2001, avec des estimations de ventes revues à la hausse

Rejoignant **Allegra®/Telfast®** (1,762 milliard d'euros de ventes, + 48,9 %) et **Lovenox®/Clexane®** (1,453 milliard d'euros, + 37,6 %), **Taxotere®** est devenu le troisième "blockbuster" d'Aventis en enregistrant en 2001 un chiffre d'affaires de 1,001 milliard d'euros (+ 34,8 %).
Les ventes d'Allegra® pourraient dépasser les 3 milliards d'euros et celles de Lovenox® 2,5 milliards d'euros.
De même, les prévisions de vente pour Taxotere® ont été revues à la hausse, à 2 milliards d'euros.

Des produits récents, à fort potentiel de "blockbusters"

Delix®/Tritace®/Triatec®, qui a généré un chiffre d'affaires de **709 millions d'euros** en 2001 (+ 36,8 %), devrait être le prochain médicament du portefeuille d'Aventis à dépasser le milliard d'euros.
Avec les lancements réussis en 2001 de nouveaux médicaments comme Lantus® (traitement des diabètes) aux Etats-Unis et l'antibiotique Ketek® en Europe, Aventis dispose de deux médicaments innovants et moteurs de la croissance future, avec pour chacun un potentiel de plus d'un milliard d'euros.

Un portefeuille prometteur, porteur d'une série d'innovations thérapeutiques

En 2001, Aventis a investi 2,977 milliards d'euros en **recherche et développement** pour ses activités stratégiques (soit 16,8 % du chiffre d'affaires des activités stratégiques). Aventis compte actuellement plus de 30 projets au stade du développement clinique qui contribueront à une croissance durable à long terme.
Les efforts se concentrent sur le développement rapide de produits dans des domaines thérapeutiques clés : maladies cardiovasculaires, diabètes, oncologie.

Un potentiel de croissance renforcé par les licences et les alliances

Confirmant son attractivité pour des alliances en Recherche & Développement, des accords de licences et de coopération commerciale, Aventis a signé plusieurs accords de co-développement et de coopération commerciale au cours de l'exercice 2001, notamment avec Byk Gulden, (Altana Pharma), en mars, pour le traitement de l'asthme, avec Asta Medica en avril pour le traitement du diabète, et en septembre, avec ViroPharma Inc pour le traitement du rhume.
En 2001, Aventis et Millennium Pharmaceuticals Inc. ont élargi leur alliance dans le domaine des maladies inflammatoires (50 projets communs de recherche de médicaments).

Plus de flexibilité pour le développement futur de l'activité pharmaceutique

Aventis a poursuivi son recentrage sur son secteur d'activité principal en procédant à la cession de ses activités non stratégiques : **Messer Griesheim** GmbH, avec une transaction finalisée en avril 2001, **Aventis CropScience** et **Aventis Animal Nutrition,** avec des transactions qui devraient intervenir durant les premiers mois de 2002. Après la finalisation des cessions en cours et planifiées d'ici à la fin 2002, la dette d'Aventis devrait être ramenée à environ 3 milliards d'euros. Cette réduction de l'endettement net prévisionnel donnera à Aventis plus de flexibilité pour le développement futur de l'activité pharmaceutique.
A la fin de l'exercice 2001, les **synergies combinées et cumulées** réalisées par les activités stratégiques d'Aventis s'élèvent à **660 millions d'euros** et à **270 millions d'euros** pour Aventis CropScience.
Plus de 80 % des économies totales prévues au moment de la fusion sont aujourd'hui réalisées.
"*Nous continuons à nous concentrer sur nos produits stratégiques et à rationaliser nos processus. Partant du principe que nous ne devrions pas rencontrer de changement essentiel dans les conditions de marché d'Allegra®, nous prévoyons une croissance annuelle moyenne de nos résultats de 25 % à 30 % entre les années 2002 et 2004. Sur la même période, nos ventes devraient augmenter de 11 à 12 % par an en moyenne*", a déclaré Patrick Langlois, Directeur financier d'Aventis.

Activités stratégiques		
Chiffre d'affaires	17,674 milliards €	+ 15,3 %
CA des produits stratégiques	7,319 milliards €	+ 38,1 %
Résultat Net	1,633 milliards €	+ 39,5 %
Bénéfice Net par Action (BNPA)	2,07 €	+ 38,2 %
BNPA avant amortsissement des écarts d'acquisition	2,81 €	+ 26,0 %

Dividende proposé Net : 0,58 € par action
Brut : 0,87 € par action

Aventis - 67917 Strasbourg - cedex 9 - France - www.aventis.com N°Vert 0 800 40 53 43

Déjà sous le choc du scandale **ENRON**, Wall Street craint un effet de contagion car, de jour en jour, de nouveaux scandales du même type sont révélés. L'affaire **GLOBAL CROSSING** prend ainsi de l'ampleur. En règlement judiciaire, le groupe de télécommunications a longtemps enjolivé ses comptes et a contribué aux campagnes de George Bush père. **D'AUTRES ENQUÊTES** ont été ouvertes, concernant la société Williams ou encore Nvidia. Dans un entretien au *Monde*, René Ricol, qui deviendra en novembre le **PRÉSIDENT DE L'IFAC**, la Fédération internationale des experts-comptables, fait des propositions de réforme de sa profession. Aux Etats-Unis comme en Europe, les **AUDITEURS** ont déjà été éclaboussés par d'autres scandales, comme en témoignent les affaires Maxwell, Pallas Stern, Waste Management...

L'affaire Enron oblige les comptables à faire leur autocritique

Dans un entretien au « Monde », René Ricol, futur président de la Fédération internationale des experts-comptables, dénonce la trop grande influence de la Bourse dans les décisions de gestion, critique les dérives des stock-options et préconise une séparation de l'audit légal et du conseil comptable

Pourquoi l'affaire Enron provoque-t-elle un tel cataclysme ?

Ce n'est pas la première fois que l'on assiste à l'effondrement d'un groupe ou d'un pan d'activité. Mais le fait que l'on parle autant d'argent frappe tous les esprits. Surtout, l'affaire Enron n'est pas un cas isolé. Elle est caractéristique d'un dysfonctionnement grave des marchés financiers, dans lequel notre profession a aussi sa part de responsabilité. Enron est l'illustration de ce que peut donner un système qui dérape depuis longtemps, un système d'argent-roi. Je crois à l'économie de marché, mais à deux conditions : qu'elle soit régulée et qu'elle reste connectée à la production et l'échange de biens et de services, à l'économie réelle. Quand la Bourse monte de 30 % par an alors que l'économie de la nation progresse de 2 % ou 3 % et que personne ne s'interroge sur la rationalité du système, on peut s'attendre à avoir tôt ou tard une division par deux ou par trois des valeurs boursières.

Comment expliquez-vous que cette affaire ait pu se produire ?

Un sinistre comme Enron a de multiples origines. La première raison est le dysfonctionnement très net du management de la société. Comment expliquer ce dérapage collectif ? Les dirigeants, et pas seulement le président, ont sans doute perdu le sens commun parce qu'ils avaient tous une trop grande part dans l'intéressement au capital. Aux Etats-Unis comme en France, on a donné un poids beaucoup trop lourd aux stock-options. Lorsque leur proportion devient trop forte dans les rémunérations, cela peut amener à donner une importance trop grande au cours de Bourse dans les décisions de gestion. Cela peut même conduire à prendre des mesures contraires à l'intérêt de l'entreprise. Celui-ci ne peut être ramené au seul intérêt des actionnaires. Il faut aussi considérer celui des salariés et celui propre de l'entreprise.

La deuxième raison est la défaillance grave dans la répartition des pouvoirs, ce que l'on appelle le gouvernement d'entreprise. Ce gouvernement repose sur l'existence de comités d'audit et d'arrêtés des comptes vraiment indépendants de la direction de la société. Dans le cas d'Enron, cela n'a visiblement pas fonctionné.

La troisième raison est le gonflement de la valeur de l'entreprise. Le corollaire en est que les erreurs, y compris dans l'audit, ont un impact démesuré. Si un auditeur légal commet une faute dans une petite entreprise, il en prend acte et fait jouer son assurance. Quand la valeur du groupe devient artificiellement astronomique, avec des ratios de capitalisation boursière très excessifs, aucune assurance ne peut suffire. Il est du devoir des autorités de marché de donner des signes pour arrêter le dérapage lorsqu'il se produit. Le discours d'Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale, sur l'exubérance irrationnelle de la Bourse aurait dû être relayé par toutes les autorités de marché. Enfin, dernière leçon, les analystes financiers ne peuvent pas se laver les mains des recommandations qu'ils font. Ils

SIPA PRESS

doivent aussi faire leur *aggiornamento*.

Comment expliquez-vous un tel décalage entre la réalité et les comptes d'Enron ?

La sophistication des produits financiers les rend, au choix, manipulables ou incontrôlables. Mais il y a aussi le problème majeur des normes comptables. Les comptes d'Enron n'auraient pas été les mêmes dans le système IASC, celui qui s'applique dans le monde entier, hors Etats-Unis : par exemple, les règles de consolidation auraient obligé à prendre les pertes au prorata des participations dans les sociétés même non détenues majoritairement. Les normes IASC me paraissent meilleures que les normes américaine US GAAP, qui sont trop complexes et facilement l'objet d'interprétation.

Le travail même des commissaires aux comptes est de plus en plus critiqué...

C'est vrai que notre métier a perdu ses repères dans le contrôle des grands groupes. L'une des raisons de cette perte de repères est la banalisation de l'audit légal par les appels d'offres. On cherche à être le moins cher possible, ce qui pose le problème de la rentabilité de ce type de mission et peut conduire à vouloir vendre au même client d'autres activités parfois incompatibles avec l'audit légal.

L'affaire Enron a montré qu'il y avait un problème d'indépendance des auditeurs. Que peut-on faire pour y remédier et améliorer la qualité de l'audit ? Suffit-il de séparer les métiers d'audit et de conseil ?

L'indépendance est une notion difficile. Je préfère parler d'intégrité. L'indépendance est un objectif, que l'on ne peut jamais parfaitement atteindre même si on doit s'y efforcer. L'intégrité, en revanche, est une qualité que l'on peut mesurer objectivement et que l'on peut exiger. On doit alors se demander ce qui est de nature à remettre en cause l'intégrité des commissaires aux comptes. Les pressions sont multiples et viennent du management, des actionnaires et, il faut le reconnaître, du désir de ne pas perdre le client.

Pour répondre à cette situation, il y a plusieurs pistes non exclusives les unes des autres. Avoir deux auditeurs en est une. Ils se confortent l'un l'autre et cela peut éviter certains dérapages. A deux, il est plus facile de dire non au client. La deuxième piste peut être de mieux organiser le contrôle interne au sein des cabinets eux-mêmes. Tous les grands cabinets expliquent qu'avant d'être bouclé chaque dossier est regardé par un autre partenaire qui n'a pas directement la charge de la société contrôlée. Il est impératif de professionnaliser et de renforcer ce contrôle en le rattachant à une direction indépendante au sein du cabinet. Cela aurait pu éviter les dérapages d'Enron.

La troisième piste que nous avons le devoir d'explorer est la déconnection entre l'audit d'une société et son contrôle légal, en tout cas pour les sociétés cotées. La fonction d'audit, qui consiste à aider l'entreprise à mieux se connaître, à mieux manager ses risques, lorsque la société est très importante, devient nécessairement une activité qui relève plus du conseil que d'une fonction légale imposée par les régulateurs des marchés financiers aux sociétés cotées via la fonction de certification des comptes. Ainsi pour les sociétés cotées, deux professionnels interviendraient, l'un en charge de l'audit, l'autre du contrôle légal. Les rôles seraient clarifiés, les missions aussi, sans duplication du travail, puisque le professionnel en charge du contrôle légal aurait accès au travail effectué par l'auditeur. Cela serait également un moyen de résoudre notre relation souvent compliquée avec les régulateurs et de mieux cerner et donc limiter la responsabilité des uns et des autres.

Pensez-vous qu'Andersen puisse survivre au scandale Enron ?

Il faut attendre la fin de la période de renouvellement des mandats, dans un mois et demi, pour le savoir. Mais au-delà de cette réponse factuelle, il y a un enjeu très politique. Il a fallu cent cinquante ans pour construire Andersen. Il serait impossible de reconstruire une structure équivalente sous forme d'association de partenaires et sans faire appel à des capitaux extérieurs à la profession, ce qui poserait un problème majeur d'indépendance. Je crois que ce serait très grave qu'Andersen, qui, malgré ses déboires, reste l'un des meilleurs cabinets de la planète, disparaisse. De plus, il ne resterait que quatre cabinets d'audit mondiaux.

> « Aux Etats-Unis comme en France, on a donné un poids beaucoup trop lourd aux stock-options »

Pensez-vous que les problèmes d'Andersen redonnent une chance aux plus petits cabinets ?

Je crois à la montée en puissance des cabinets plus modestes. Cela dit, aucun ne peut aujourd'hui prétendre à remplacer Andersen sur la scène mondiale. Cela prendrait au moins trente ans. Ce n'est pas une alternative crédible.

Propos recueillis par Sophie Fay et Martine Orange

Le club des cinq

Cinq cabinets donnent le ton sur les pratiques comptables.

● **PricewaterhouseCoopers.** Né d'une fusion en 1998, il a enregistré 22,3 milliards de dollars (25,64 milliards d'euros) de chiffre d'affaires pour l'exercice 2000-2001, dont 8,7 milliards dans l'audit, le reste provenant du conseil. Employant 150 000 salariés dans 150 pays, le cabinet réalise plus de deux tiers de ses activités aux Etats-Unis et en Europe.

● **KMPG.** Le cabinet a enregistré un chiffre d'affaires de 13,5 milliards de dollars pour l'exercice 2000, clos au 30 septembre. L'audit représente environ 40 % de son activité. Il compte 103 000 collaborateurs.

● **Deloitte Touche Tohmatsu.** Son chiffre d'affaires a atteint 12,4 milliards de dollars pour l'exercice clos au 31 mai 2001. L'audit représente environ 40 % de son activité. La moitié de son chiffre d'affaires est réalisée aux Etats-Unis où il compte 29 000 salariés.

● **Ernst & Young.** Le cabinet a réalisé un chiffre d'affaires de 9,9 milliards de dollars pour l'exercice clos au 30 juin 2001. Il a 84 000 collaborateurs dans 133 pays. L'audit (5,6 milliards) représente 56 % de ses revenus.

● **Andersen.** Le cabinet a réalisé un chiffre d'affaires de 9,3 milliards de dollars en 2001, dont 4,2 milliards dans les activités d'audit. Il compte 85 000 collaborateurs dans 81 pays, mais l'essentiel de son activité est aux Etats-Unis.

Dans le passé, des fraudes spectaculaires ont déjà éclaboussé les auditeurs de grandes sociétés

LA CONFIANCE des investisseurs dans la régularité des comptes est de plus en plus ébranlée. Si le monde des affaires a régulièrement connu des faillites spectaculaires, depuis une décennie, les fraudes et manipulations comptables d'importance ne cessent d'augmenter. Selon un ancien chef de la comptabilité du gendarme de la Bourse américaine (la SEC) devenu professeur à l'université du Colorado, les investisseurs ont perdu 200 milliards de dollars (230,26 milliards d'euros) au cours des six dernières années à la suite de retraitements comptables et de défaillances des audits dans des entreprises américaines. A chaque fois, le rôle des auditeurs est mis en cause

▶ **Maxwell.** Pour sauver son groupe de presse, Mirror Group, de la faillite, Robert Maxwell pilla 450 millions de livres sterling (738 millions d'euros) dans les fonds de retraite de ses employés. Il n'évita pas, en 1991, la faillite mais provoqua la ruine de ses salariés. Un rapport du ministère britannique du commerce et de l'industrie, en avril 2001, mit en cause la responsabilité de la banque Goldman Sachs et du cabinet d'audit Coopers & Lybrand, qui, selon lui, ne pouvaient pas ignorer les manipulations du magnat de la presse. Le cabinet d'audit eut une amende de 3 millions de livres.

▶ **BCCI.** En 1991, la Banque of Credit and Commerce International (BCCI) fut déclarée en faillite, à la suite de la découverte d'importantes fraudes, de manipulations comptables et d'opérations de blanchiment. Selon les estimations, la banqueroute de la BCCI aurait coûté 20 milliards de dollars à l'émir d'Abou Dhabi, principal actionnaire de l'établissement. Accusé d'avoir couvert toutes sortes d'opérations frauduleuses, le cabinet d'audit PriceWaterhouse accepta de payer 15 millions de dollars pour solde de tout compte.

▶ **Pallas Stern.** A la suite de la faillite de la banque française en 1995, de nombreuses opérations de portage et de falsifications de comptes furent découvertes. Les cabinets d'audit PriceWaterhouse, Nierza & Associés et Calan Ramolino ont été mis en cause. Les actionnaires réclament 1,2 milliard d'euros de dommages et intérêts.

▶ **Cendant.** En décembre 1999, la société américaine de nouvelles technologies paie 2,8 milliards de dollars à ses actionnaires, après que des audits internes eurent révélé que la société CUC – qui avait fusionné avec HFS pour créer Cendant – avait maquillé ses comptes et affiché 500 millions de dollars de revenus supplémentaires. Le cabinet d'audit Ernst & Young accepta plus tard de payer 335 millions de dollars de dommages à l'entreprise.

▶ **Philipp Holzman.** En décembre 1999, le numéro un allemand du BTP dépose son bilan, après avoir avoué une perte de 1,2 milliard d'euros. L'Etat vole à son secours et lui apporte des soutiens financiers. Des enquêtes ultérieures révéleront des opérations frauduleuses pour masquer les engagements du groupe, notamment dans l'immobilier. Le cabinet d'audit KPMG est mis en cause.

▶ **Lernout & Hauspie.** Chérie par la Bourse, cette société belge spécialisée dans la reconnaissance vocale a fait faillite à la fin 2000, après la découverte de fausses filiales en Asie. Après enquête, 80 % de son chiffre d'affaires s'est révélé faux. Les actionnaires ont porté plainte contre KPMG, chargé d'auditer les comptes de la société.

▶ **Waste Management.** A la suite d'une enquête, les autorités boursières avaient révélé que Waste Management, l'américain spécialisé dans la collecte de déchets – ses directeurs généraux et financiers étaient tous des anciens d'Arthur Andersen –, avait fraudé ses comptes et surévalué ses bénéfices de plus de 1 milliard de dollars entre 1992 et 1996. Arthur Andersen accepta, en juin 2001, de payer 7 millions de dollars d'amende pour éteindre les poursuites de la SEC. Andersen a aussi payé une partie des 229 millions de dollars de dommages versés aux actionnaires.

M. O.

PROFIL UN RÉFORMATEUR INFLUENT

René Ricol a de la suite dans les idées. En novembre, à 51 ans, il va prendre la présidence de la Fédération internationale des experts-comptables, l'IFAC (International Federation of Accountants) pour deux ans. Il en est actuellement le vice-président, secondant Aki Fujinuma. Pendant sa présidence, il veut tenter d'imposer une séparation nette des missions légales des auditeurs (l'attestation de la sincérité des comptes) et des missions de conseil comptable à l'entreprise. C'est en défendant cette idée, déjà, qu'il avait été élu, en 1985, tout jeune président de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes.

A la fin de ce mandat, ce Lyonnais s'était laissé tenter par la politique, devenant l'un des organisateurs de la campagne présidentielle de Raymond Barre en 1988. Il a ensuite présidé, en 1991, un groupe de travail sur les PME lancé par Edith Cresson, alors premier ministre, mais il a estimé être mieux placé pour réformer la vie économique au sein d'instances professionnelles. En 1994, il a pris la présidence du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables.

Sa volonté de préconiser, au niveau mondial, la séparation des missions risque de ne pas plaire aux grands cabinets qui, bien souvent, s'appuient sur leur mission légale, pour vendre d'autres services à l'entreprise. Mais René Ricol a l'habitude d'aller à contre-courant. Il a, en particulier, toujours milité pour une séparation du contrôle comptable et du conseil informatique. Il s'est aussi souvent affronté à l'establishment parisien, s'opposant tantôt au patronat, tantôt – violemment – à la Commission des opérations de Bourse (COB). Celle-ci a d'ailleurs mené une enquête contre lui qui a abouti à un non-lieu.

Parallèlement à l'Ifac, cet homme de pouvoir et d'argent anime le cabinet Ricol-Lasteyrie et associés, spécialisé dans les apports et les fusions. Il a travaillé sur les mariages qui ont donné naissance à EADS et à BNP Paribas ou, au début des années 1990, sur le rachat de La Redoute par le groupe Pinault. Il avait alors découvert une erreur d'évaluation de plus de 1 milliard de francs commise par la banque Lazard au détriment de l'acheteur.

S. F.

Europe et Etats-Unis s'opposent sur la comptabilité

Les scandales américains redonnent leurs chances aux normes européennes

SANS l'avouer publiquement, les responsables européens des normes comptables se réjouiraient presque de la faillite d'Enron. Depuis des années, ils essayent de promouvoir un système comptable, baptisé International Accounting Standards (IAS). En vain. Si l'Europe, en quête d'harmonisation financière avec l'avènement du marché et de la monnaie uniques, a toujours été un fidèle soutien à ce nouveau système, les Etats-Unis, eux, ont toujours refusé de s'y rallier. Entreprises, auditeurs, autorités comptables, tous ont justifié ce refus en expliquant que les règles comptables américaines, regroupées sous l'appellation US Generally Accepted Accounting (US GAAP) étaient les plus rigoureuses du monde.

Pressés de se faire reconnaître par les investisseurs anglo-saxons et de se faire coter sur les marchés américains, la plupart des groupes européens étaient sur le point de basculer et d'abandonner les normes comptable européennes pour l'US GAAP, tirant un trait sur tout projet d'harmonisation en Europe. Beaucoup de comptables européens ont cru alors que la bataille des normes était perdue.

DIFFÉRENCE PHILOSOPHIQUE

Le scandale Enron, suivi de ceux du conglomérat Tyco, des opérateurs de téléphone Global Crossing ou Williams relance le débat. A en croire les défenseurs de l'IAS, jamais une affaire comme Enron n'aurait été possible avec la norme européenne : les responsables du courtier d'énergie n'auraient pas pu cacher les 800 filiales du groupe basées aux îles Caïmans. Ils auraient dû avouer l'endettement et les pertes de ces filiales. Les auditeurs, de leur côté, n'auraient pas pu se contenter des simples déclarations des dirigeants, comme ils l'ont fait, et auraient été contraints de pousser plus loin leurs investigations, avant de certifier les bilans.

Au-delà de ces exemples, il y a une différence presque philosophique entre les deux normes. L'IAS et l'US GAAP sont au système comptable ce que le droit romain et la *common law* sont au droit : le premier repose sur des principes généraux écrits et impose aux auditeurs de veiller à ce que l'esprit et pas seulement la lettre de la loi soit respecté. Le second donne au contraire une très longue liste de questions et de points, que l'auditeur doit se charger de faire respecter, au moins dans la forme.

Quelles que soient les normes comptables, elles n'ont pas empêché les dérives. Ces dernières années, les sociétés ont fait preuve d'une créativité comptable sans limite, si bien que les auditeurs reconnaissent en privé qu'ils ont parfois les plus grandes difficultés à comprendre certains produits, dérivés ou d'options. Aujourd'hui, les grands groupes, comme IBM, sont contraints d'avouer des pratiques comptables peu orthodoxes. Au sortir de cette épreuve, la réalité risque d'être très différente des présentations précédentes.

De part et d'autre de l'Atlantique, les responsables des normes jurent qu'ils vont durcir le système pour éviter de tels abus. Le renforcement des règles, toutefois, ne pourra jamais éviter les fraudes, s'il y a volonté de frauder. Cela pourra juste en limiter l'ampleur.

M. O.

Le transport aérien tente de restaurer la confiance des voyageurs

L'Organisation de l'aviation civile internationale, réunie à Montréal, veut accroître la sécurité des vols intérieurs

MONTRÉAL
de notre correspondante

« Confiance » : c'est le maître mot des 187 pays membres de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), qui a convoqué, mardi 19 et mercredi 20 février à Montréal, une *« conférence ministérielle de haut niveau sur la sûreté de l'aviation »*. Il faut, disent-ils, *« restaurer la confiance des voyageurs dans le transport aérien international »*, seule voie pour la survie d'un secteur dévasté par les attentats du 11 septembre : baisse de trafic de 5 % en 2001 et pertes de plus de 8 milliards d'euros pour les transporteurs.

En Europe, cette crise a été fatale à plusieurs compagnies, dont Swissair et Sabena. Elle n'est pas étrangère au récent échec du gouvernement grec à privatiser Olympic Airways et de la tentative actuelle du gouvernement portugais d'ouvrir le capital de la TAP.

Depuis cinq mois, l'organisation onusienne a lancé un vaste chantier antiterroriste. Le conseil a notamment adopté en décembre 2001 un amendement à l'annexe 17 de sa convention mère pour renforcer les dispositions en matière de sûreté. Il entrera en vigueur en juillet. Les Etats devront alors appliquer à leurs vols intérieurs les dispositifs de sûreté actuellement prévus pour les vols internationaux. L'OACI recommande aussi la mise en œuvre par chaque Etat, aéroport et exploitant d'aéronef de programmes spécifiques de sûreté de l'aviation civile. Des mesures pour un contrôle renforcé des passagers, des bagages de cabine ou de soute, et du personnel ayant accès aux zones réservées des aéroports figurent aussi dans l'amendement.

Les pays membres discuteront aussi des projets d'identification biométrique des passagers, de la protection des documents de voyage contre les falsifications, de la sûreté aux frontières ou de la présence de gardes armés dans les avions. Un groupe de travail a été formé pour examiner la question de l'accès limité au cockpit, du verrouillage et du blindage des portes, mais l'adoption de normes techniques en la matière est encore loin.

FONDS D'INDEMNISATION

Le point le plus important de la conférence sera toutefois l'adoption d'un programme d'action *« sûreté aérienne »* sur trois ans. Il vise d'abord à réviser l'ensemble de ses normes pour corriger les failles en tenant compte des nouvelles menaces terroristes. La création d'un Fonds pour l'indemnisation des dommages causés aux tiers (au sol) suite à des accidents ou attentats en vol est aussi à l'étude. Surtout, l'OACI veut aller de l'avant avec un programme d'audits de sûreté aérienne, visant à contrôler les mesures prises par les Etats membres. L'expérience des audits de l'OACI sur la sécurité aérienne est déjà concluante, en termes de correctifs nationaux. Elle voudrait en faire autant pour la sûreté aérienne. Mais tout cela coûte cher. Pour financer les mesures étatiques, l'idée d'une *« redevance de sûreté aérienne »*, payée à l'achat du billet d'avion, est sur la table. A l'échelle de l'OACI, c'est l'ensemble du programme d'action qui est à financer hors du budget ordinaire. Il en coûterait plus de 19,56 millions d'euros d'ici à 2004, dont 5,18 millions pour les audits.

Les principaux contributeurs de l'OACI (Etats-Unis, Japon, Allemagne) ne veulent entendre parler que de donations volontaires. A Montréal, plusieurs ministres, des Etats-Unis comme d'Europe, devraient déjà annoncer ce qu'ils apportent. Histoire de montrer qu'ils sont prêts à lutter, contre le terrorisme aérien.

Anne Pelouas

Deux Boeing ont failli se percuter

Deux Boeing-747 de la compagnie australienne Qantas, transportant près de 800 passagers, ont évité, vendredi 1er février, à 38 secondes près, de se percuter. Les pilotes des avions, qui volaient en sens opposé sur la liaison Los Angeles-Auckland, ont été alertés par les ordinateurs de bord. Les deux appareils, dont la vitesse conjuguée approchait 1 600 km/h, ont modifié leur course alors qu'ils ne se trouvaient qu'à 17 km l'un de l'autre. Un aiguilleur du ciel basé en Polynésie française aurait permis à l'avion en provenance des Etats-Unis de voler à la même altitude que l'autre appareil. La directrice de la navigation aérienne australienne a expliqué que le contrôleur aérien soupçonné d'avoir commis cette grave erreur n'avait plus le droit de diriger sans surveillance les mouvements de certains types d'avion. Une enquête doit faire connaître les détails de cet incident. – *(Corresp.)*

Global Crossing, Williams, Nvidia… : les scandales politico-financiers se multiplient à Wall Street

NEW YORK
de notre correspondant

Les doutes semés par la faillite d'Enron sur la fiabilité et l'honnêteté des comptes des entreprises américaines se répandent comme une traînée de poudre. Wall Street est secoué tous les jours par l'annonce de nouvelles enquêtes de la Securities Exchange Commission (SEC), le gendarme des marchés.

L'affaire Global Crossing semble aujourd'hui avoir tous les ingrédients d'un « petit » Enron. Le groupe de télécommunications se trouve en règlement judiciaire depuis janvier. Il est soupçonné d'avoir caché ses difficultés depuis des mois en incorporant à son chiffre d'affaires des échanges de droits d'accès avec d'autres opérateurs. Au temps de sa splendeur et de la bulle autour de la nouvelle économie, Global Crossing était considéré comme l'un des acteurs majeurs des télécommunications. Son ambition était de construire un réseau mondial en fibre optique. Sa capitalisation boursière avait été supérieure un temps à celle de General Motors. Le groupe avait alors généreusement financé la classe politique. Ces dons se montent, depuis 1999, à 3,5 millions de dollars (4,02 millions d'euros). Dans le même temps, Enron et ses dirigeants ont apporté « seulement » 2,9 millions.

Global Crossing a plutôt favorisé les démocrates, mais a tout de même contribué pour 68 950 dollars à la campagne de George Bush père. Ce dernier avait reçu, en 1997, environ 80 000 dollars de stock-options pour un discours prononcé à Tokyo. Au plus haut, ces titres représentaient plus de 14 millions de dollars. On ne sait pas si l'ancien président américain les a conservés ou vendus. La société, dont le siège se trouve dans le paradis fiscal des Bermudes, a obtenu plusieurs contrats avec des agences fédérales américaines et même avec l'OTAN. L'ancien secrétaire d'Etat à la défense, William Cohen, siège à son conseil d'administration.

Mais la SEC et le FBI (la police fédérale) s'intéressent surtout à deux opérations réalisées l'an dernier avec Within.com, une entreprise appartenant au fils de Joseph Perrone, le vice-président de Global Crossing. En juin, le groupe de télécommunications a signé un accord pour transmettre, via son réseau, les informations et les services financiers de Within. En novembre, cette même société a été chargée d'évaluer la valeur des activités de courtage en ligne de Global Crossing. M. Perrone est un ancien du cabinet Andersen. Il a contrôlé les comptes du groupe de télécommunications avant de le rejoindre il y a deux ans. Andersen est le commissaire aux comptes de Global Crossing et d'Enron.

COMME ENRON

Un autre scandale se profile cette fois dans l'Oklahoma, à Tulsa. La société Williams a tenté, à la fin des années 1990, de marier l'énergie et les télécommunications. Elle a annoncé à la fin 2001 une perte de 100 millions de dollars à la suite de transactions avec Enron. Mais les actionnaires ont des doutes. Un certain nombre d'entre eux ont engagé une procédure judiciaire collective *(« class action »)* pour pratiques comptables *« illégales »*. Williams n'a toujours pas publié son bilan pour l'année 2001.

L'action de sa filiale de télécommunications Williams Communications Group s'est effondrée de 60 dollars à quelques dizaines de cents. Comme Enron, Williams est à l'origine une entreprise possédant un pipeline de gaz. Elle a décidé de construire un réseau en fibres optiques en parallèle. La société avait convaincu SBC Communications, Intel et Telefonos de Mexico (Telmex) d'entrer dans le capital de Williams Communications. Toujours comme Enron, Williams a soutenu financièrement les partis politiques et plus particulièrement les républicains. Keith Bailey, le président de Williams, a été, pendant la campagne présidentielle, un des conseillers de George W. Bush en matière d'éducation.

DÉLIT D'INITIÉS

Dernière société aujourd'hui dans le collimateur, Nvidia. L'entreprise qui fabrique des puces spécialisées dans le domaine du traitement de l'image est encore florissante. Mais son action a tout de même perdu près de 8 % le 15 février après l'annonce d'une enquête de la SEC sur ses comptes. Quelques millions de dollars de frais de production n'auraient pas été imputés correctement. Plus gênant, le gendarme des marchés enquête sur un délit d'initiés commis par une dizaine de salariés. Ils auraient profité d'informations privilégiées sur le contrat de 2 milliards de dollars signé pour la fourniture par Nvidia d'un processeur graphique à Microsoft pour sa console de jeu Xbox. Trois personnes auraient déjà avoué.

Dans cette atmosphère délétère, la SEC tente de rassurer. Elle a demandé aux entreprises de mettre en ligne tous les documents comptables transmis à ses services afin d'en donner connaissance à l'ensemble de leurs actionnaires. Le gendarme des marchés a aussi ordonné aux entreprises de diffuser sur Internet la liste des opérations de ventes d'actions de leur propre société par les dirigeants.

Eric Leser

IBM fait vœu de transparence

Le groupe américain IBM va détailler ses résultats financiers et mettre fin à des pratiques légales mais floues. La société va détailler le montant des bénéfices tirés de la propriété intellectuelle, les pertes et les profits réalisés dans ses participations industrielles et immobilières, l'amortissement des survaleurs et les plus-values des fonds de pension de la société : autant de revenus qui étaient jusqu'à présent déduits des dépenses générales de l'entreprise.

Cette consolidation comptable permettait à IBM de minorer les dépenses générales de l'exercice, notamment la masse salariale. John Joyce, directeur financier du numéro un mondial de l'informatique, affirme que « *ces pratiques étaient conformes aux règles comptables* » mais que « *nos actionnaires et les analystes réclament aujourd'hui davantage d'information* ».

La grève a été évitée in extremis à United Airlines

LA DIRECTION d'United Airlines (UAL), deuxième compagnie aérienne américaine, et le syndicat de 13 000 pilotes-mécaniciens (*International Association of Machinists, IAM)* sont parvenus, lundi 18 février, à un accord de principe sur un nouveau contrat de travail. Cet accord, dans un premier temps, évite la grève, prévue à partir du mercredi 20 février, qui aurait pu, si le mouvement avait perduré, pousser la compagnie américaine à demander à être placée sous la loi sur les faillites en raison de sa fragilité financière. Dans un second temps, cet accord va être soumis au vote des membres de l'IAM. Le vote de ratification devrait avoir lieu le 5 mars.

Les mécaniciens d'United avaient rejeté, mardi 12 février, la proposition de la direction d'augmenter leurs salaires de 37 %, première hausse depuis 1994, date à laquelle ils avaient échangé des réductions de salaires contre des actions de l'entreprise. Près de 70 % des mécaniciens de la compagnie s'étaient prononcés contre cette proposition de la direction, la jugeant insuffisante, tandis que 86 % avaient voté pour autoriser un arrêt de travail à compter de mercredi. Sans donner d'autre précision pour le moment, la direction d'United a indiqué qu'elle avait accepté *« les termes des propositions de l'IAM »*.

Sans être complètement tirée d'affaires, United Airlines est passée bien près de la catastrophe. Considéré au sein des transporteurs aériens outre-Atlantique comme le plus fragile financièrement, avec une perte de 2,1 milliards de dollars en 2001, UAL, qui est détenue à 55 % par ses salariés, a licencié 20 000 personnes après les événements du 11 septembre.

Après les pilotes, John Creighton, PDG, devra maintenant s'attaquer aux contrats de travail de 24 000 autres salariés. A défaut d'avoir convaincu les pilotes, c'est à eux qu'il va devoir demander de faire des sacrifices salariaux pour assurer la survie de l'entreprise.

François Bostnavaron

Alors que les procès se multiplient, les assureurs rechignent à couvrir les dirigeants

MAUVAISE gestion, promesses non tenues, dissimulations d'informations, mauvais conseils, etc., les mises en cause des dirigeants d'entreprise ne cessent d'augmenter, surtout aux Etats-Unis. Par ricochet, les compagnies d'assurances peuvent se retrouver en première ligne. La faillite du courtier en énergie Enron et de son auditeur Andersen a révélé l'ampleur de l'explosion des réclamations. *« Toute personne qui a perdu de l'argent est susceptible de demander des comptes à l'entreprise, qui se retourne vers la société d'audit et de conseil, qui elle-même fait appel à son assureur »*, résume un professionnel.

Les plaintes des actionnaires minoritaires d'Enron, des salariés, des banquiers, entre autres, se multiplient outre-Atlantique et font flamber les tarifs d'assurances de responsabilité des dirigeants, appelés, outre-Atlantique, D & O *(Directors and Officers)*. Les primes d'assurances se sont envolées en même temps que les garanties ont été limitées, surtout pour les cabinets d'audit et de conseil. Les tarifs vont augmenter de 35 % en 2002 en moyenne, mais la hausse pourrait dépasser 50 % dans certains cas, prévoit le courtier Willis.

TRÈS DISCRETS

Certains secteurs tels que les biotechnologies, les télécommunications et les hautes technologies devraient, entre autres, avoir du mal à s'acquitter des assurances pour leurs dirigeants, les prix ayant doublé, voire triplé. *« Certains dirigeants des cabinets d'audit vont devenir inassurables »*, prévient Anne-Marie Fournier, directrice du département entreprises et responsabilité chez Gras Savoye. Les assureurs et réassureurs sont très discrets sur ce marché de l'assurance des auditeurs ; certains, à l'instar de la SCOR, s'étant même retirés.

Selon le bureau américain qui recense les règlements des *Class Actions* (procédures judiciaires collectives), le montant des réclamations a atteint 4,4 milliards de dollars (5 milliards d'euros) en 2000, le nombre de plaintes contre des dirigeants de société ayant doublé, de 216 en 2000 à 487 en 2001.

En France, *« il n'y a pas eu de gros sinistres, mais la fréquence des réclamations est de plus en plus élevée »*, explique Mme Fournier. De fait, les assureurs sont de plus en plus vigilants. *« Les compagnies d'assurances examinent à la loupe les informations financières et la façon dont l'entreprise gère sa communication financière »*, explique Mme Fournier.

Au total, les montants réclamés dans les plaintes déposées à l'encontre des dirigeants d'Enron se chiffrent, aujourd'hui, à 60 milliards de dollars. Des procès longs vont s'engager, augurant des batailles de compagnies d'assurances. Au total, les primes d'assurances d'Andersen avoisineraient 2 milliards de dollars.

Pascale Santi

La tension monte entre France Télécom et Mobilcom

CAPITAL DE MOBILCOM

Indices sectoriels, en %

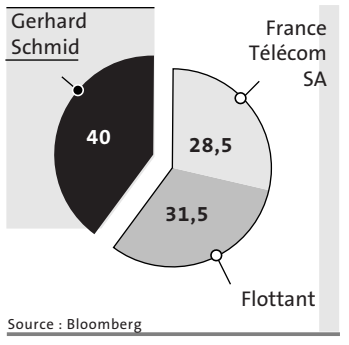

Source : Bloomberg

LA TENSION est montée d'un cran entre France Télécom et son partenaire sur le marché allemand, Mobilcom. Lundi 18 février, un des membres du conseil d'administration de l'entreprise allemande, Wanney Hennes, a présenté sa démission. Ancien salarié de France Télécom, il avait rejoint Mobilcom en 2000, suite à l'entrée du groupe français dans le capital de l'opérateur allemand, à hauteur de 28,5 %.

Quelques heures plus tôt, France Télécom avait décidé de publier un communiqué où il expliquait officiellement son désaccord sur le plan d'investissement dans la téléphonie du futur – UMTS –, présenté par Gerhard Schmid, fondateur de Mobilcom. « *France Télécom et Orange ont clairement exprimé leur souhait que le business plan soit viable et fasse apparaître des réductions substantielles en matière d'investissement* », a souligné le groupe français. Or Gerhard Schmid, fort du soutien financier que doit lui accorder France Télécom jusqu'au lancement de l'UMTS en vertu d'un accord signé entre les deux partenaires, envisage d'investir près de 11 milliards d'euros, dont 1,4 milliard d'ici à 2003. Un montant qui fait bondir le groupe français, lourdement endetté, alors qu'à l'instar de la plupart des opérateurs de téléphonie mobile, il est bien décidé à étaler dans le temps son investissement dans l'UMTS.

OBNUBILÉS PAR LA RENTABILITÉ

Les opérateurs de téléphonie mobile sont en effet aujourd'hui obnubilés par la rentabilité de leurs activités, et souhaitent donc tout à la fois accroître la facture moyenne de leurs clients, et réduire autant que possible les dépenses et les investissements. Dans ce contexte, les opérateurs avancent avec prudence vers la téléphonie mobile du futur.

A l'occasion du GSM World Congress, un événement qui réunit chaque année à Cannes le petit monde de la téléphonie mobile, Orange, filiale de téléphonie mobile de France Télécom a fait un premier pas mesuré en annonçant, mardi 19 février, la commercialisation de son offre GPRS destinée aux entreprises. A priori, le GPRS, considéré comme une étape stratégique pour les opérateurs avant de se lancer dans le grand bain de la téléphonie mobile multimedia UMTS, offre un débit plus rapide que le réseau GSM actuel, et facilite l'accès à des services de données. Selon Didier Quillot, directeur général d'Orange France, le lancement des services GPRS auprès du grand public se feront « *au cours du deuxième trimestre 2002, en tout cas avant l'été* ». Pour l'UMTS, Didier Quillot est resté évasif sur le calendrier. Il admet que l'objectif initial fixé par Nokia, de livrer à Orange 200 000 téléphones UMTS fin 2002, sera difficilement tenable.

Pour sa part, Bouygues Telecom n'a toujours pas dévoilé son intention de se porter ou non candidat au second appel d'offres pour l'attribution des deux licences UMTS restantes. Gilles Pélisson, directeur général du troisième opérateur mobile français s'est prêté au jeu des petites phrases : « *Les raisons pour ne pas déposer sa candidature sont moins nombreuses qu'avant, même si la visibilité sur les équipements UMTS reste limitée* », a-t-il déclaré. En attendant le rendez-vous fixé au 16 mai, date limite de dépôt des candidatures, Bouygues Telecom va faire également ses premières armes sur le GPRS.

Laurence Girard

Les produits laitiers dopent les résultats de Danone

Le bénéfice net a chuté de 81,7 % en 2001 sous le poids des biscuits et du fromage. L'eau affronte de nouveaux concurrents

L'AMBIANCE se voulait sereine, lundi 18 février, au siège parisien de Danone pour l'annonce des résultats 2001 du groupe. Après une année tumultueuse, l'entreprise dirigée par Franck Riboud a mis en avant ses bons résultats opérationnels (1,609 milliard d'euros), en hausse de 9,8 % à périmètre constant. La marge opérationelle de l'entreprise atteint 11,1 % (10,8 % en 2000) pour un chiffre d'affaires de 14,47 milliards d'euros. « *Le contexte n'était pas simple* », a sobrement commenté son PDG. « *C'est une grande satisfaction. Notre modèle fonctionne quel que soit le contexte.* »

Le message était clair : rassurer les marchés financiers sur la santé et la solidité du groupe. Car l'entreprise a passé en 2001 des provisions de 648 millions d'euros qui plombent son résultat net. Celui-ci chute de 81,7 %, à 132 millions euros. Danone a provisionné notamment 147 millions d'euros pour la restructuration de sa branche biscuit, et 475 millions d'euros de moins-value sur la cession prochaine de Galbani, l'activité fromagère du groupe « *qui ne rentre pas dans les pôles stratégiques* », a commenté Franck Riboud. Hors provisions exceptionnelles, le résultat de l'entreprise atteint 780 millions d'euros, en hausse de 8,3 %.

RÉORGANISATION AUX ÉTATS-UNIS

Franck Riboud avait voulu, à son arrivée en mai 1996, asseoir la croissance de Danone en se concentrant sur trois grandes activités : les eaux, les produits frais et les biscuits. L'année 2001 marque, sur ces différents pôles, des résultats contrastés. Les produits laitiers, qui représentent 48 % du chiffre d'affaires, sont plus que jamais les piliers de l'entreprise et connaissent une hausse d'activité de 6,8 %. Le produit Actimel, qui représente désormais 351 millions d'euros de chiffre d'affaires, enregistre une croissance de 40 %.

L'eau, par contre, semble être descendue de son piédestal. Alors qu'elle dopait la croissance du groupe en 2000, elle atteint des scores similaires (en croissance et en rentabilité) aux produits laitiers. L'entreprise connaît notamment des problèmes en Chine et aux Etats-Unis où elle a pris de plein fouet la concurrence des deux géants Pepsi et Coca-Cola, qui ont jeté leur dévolu sur le marchés des eaux en bouteille (*Le Monde* du 25 janvier). Pour repenser sa stratégie, le groupe vient d'ailleurs de se réorganiser outre-Atlantique, envoyant début février, Pascal Billières, ancien directeur Europe (hors France) d'Evian Volvic, s'occuper de ce marché. « *Notre développement est plus tourné vers la Chine, le Mexique et l'Argentine,* » a expliqué M. Riboud, montrant par là-même que le groupe ne se battrait pas coûte que coûte pour regagner les parts de marché perdues aux Etats-Unis.

Reste le pôle biscuits. Cette activité est importante pour l'entreprise dans son développement international : le biscuit, produit répandu dans les pays émergents, permet souvent à Danone de rentrer sur un nouveau marché.

« PANNE DE CROISSANCE »

Cependant, cette activité, au centre de la polémique en 2001 pour cause de restructuration européenne, est toujours le pôle le moins rentable du groupe, même si sa marge s'est améliorée. En 2001, son chiffre d'affaire ne progresse presque pas (+ 0,04 %). « *Nous avons connu une panne de croissance au deuxième et au troisième trimestres* », reconnaît l'entreprise.

Danone a annoncé qu'en 2002, elle tablait « *sur une amélioration du bénéfice net par action de 10 %, et sur une croissance organique du chiffre d'affaires d'au moins 5 %* ».

Le titre Danone enregistrait une légère baisse (-0,76 %) à l'ouverture, mardi matin.

Laure Belot

Le plan de restructuration confirmé

Le comité central d'entreprise (CCE) de Lu-Danone a été débouté, lundi 18 février, par le tribunal d'Evry (Essonne), de sa plainte contre la direction de Lu France sur le plan de restructuration et il a été condamné aux dépens. Après plusieurs mois de négociations concernant la fermeture des usines de Calais et de Ris-Orangis, le CCE avait déposé plainte, début décembre, reprochant, entre autres, à la direction de Lu France d'avoir mis fin à la consultation des salariés sur le volet industriel de la restructuration sans tenir compte des propositions industrielles alternatives proposées par l'expert du CCE.

Les salariés présents au prononcé du jugement ont vivement réagi aux cris de « *justice de riches* » et de « *c'est un jugement politique !* ». Dans une volonté d'apaisement, Franck Riboud, a commenté sobrement cette décision. « *Ce n'est en aucun cas une victoire. Il s'agit de se soucier des gens qui souffrent de cette situation. Je ne parlerai que quand on aura reclassé tous les salariés concernés et réindustrialisé les sites.* » L' avocat du CCE, a indiqué que ce dernier ferait sans doute appel.

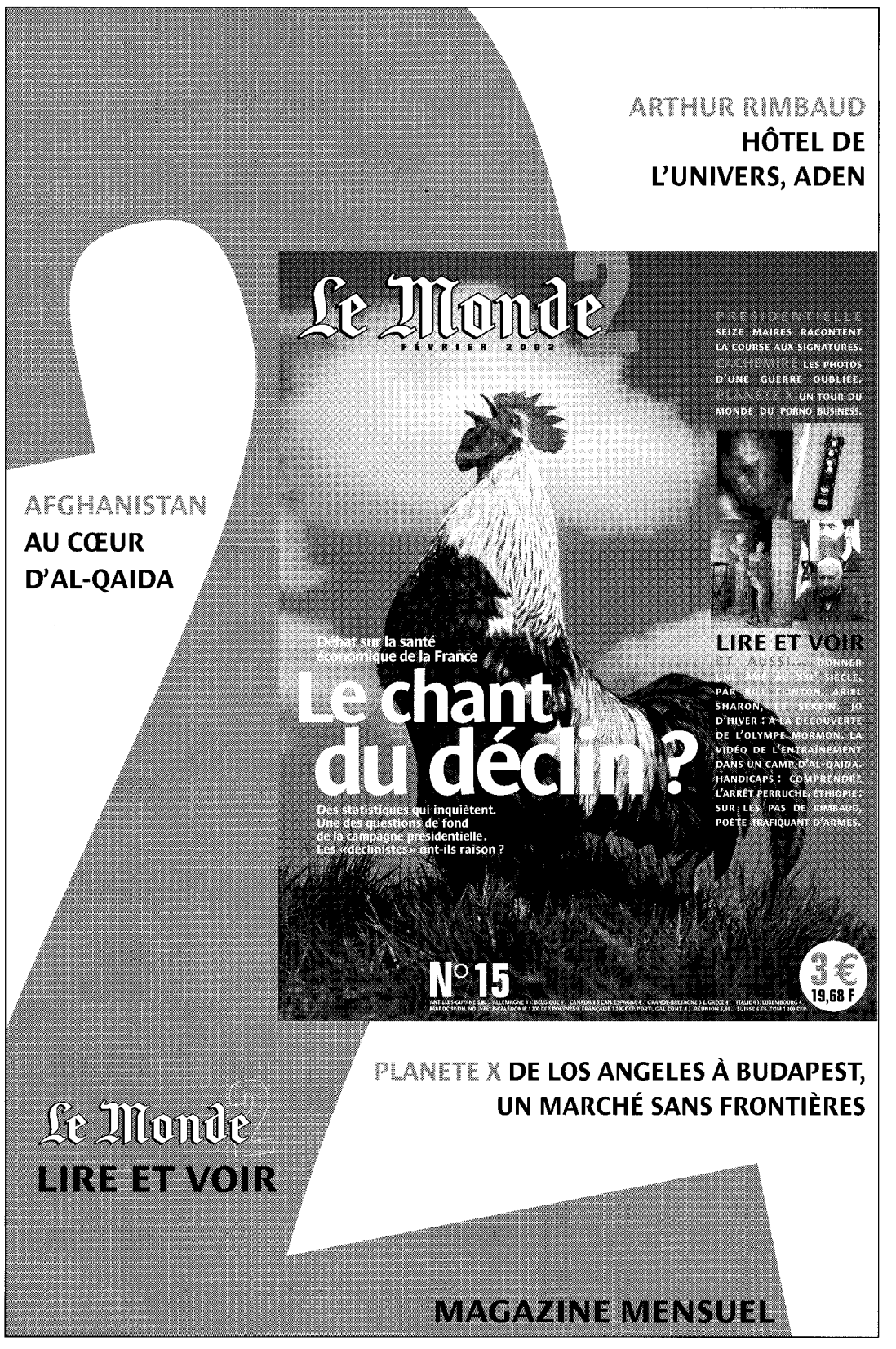

Sanofi-Synthélabo double ses bénéfices

SANOFI SYNTHELABO

En millions d'euros

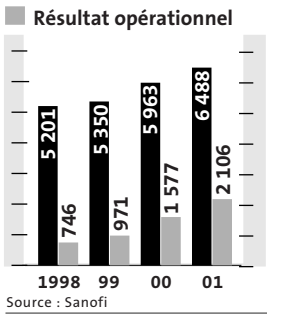

Source : Sanofi

LE LABORATOIRE français Sanofi-Synthélabo a réalisé en 2001 une croissance de 61 % de son bénéfice net part du groupe, à 1,585 milliard d'euros, pour un chiffre d'affaires en augmentation de 8,8 %, à 6,488 milliards d'euros. Cette amélioration est due à une forte croissance des ventes des quinze premiers produits et des redevances reçues, ainsi qu'à la déconsolidation des activités Biomédical et Chimie tiers (Sylachim) à plus faible marge. Les Etats-Unis contribuent pour 41 % au résultat opérationnel du groupe.

Toutefois Sanofi-Synthélabo est exposé à un risque accru de concurrence des génériques : une société canadienne, Apotex, a entrepris les démarches légales pour contester le brevet du Plavix (antithrombotique), afin d'en faire une copie moins chère. Sanofi-Synthélabo a réaffirmé, mardi 19 février, que les brevets sur le Plavix – qui contribuent pour environ 33 % au résultat opérationnel du laboratoire – sont très solides et qu'il prendrait « *les mesures les plus vigoureuses* » pour les défendre. Son titre, coté à la Bourse de Paris, a ouvert en hausse de 1,71 %, à 74,25 euros.

Michelin suspend les départs anticipés d'activité

LA DIRECTION de la manufacture française des pneumatiques Michelin a annoncé, lundi 18 février, la suspension de la convention de cessation anticipée d'activité (CCA) signée en octobre 2001 par la CFDT, la CFTC et FO. Elle prévoyait le départ de 4 900 salariés âgés de plus de 57 ans jusqu'en 2006 et l'embauche, dans le même temps, de 2 000 personnes. Selon la direction, cette convention ne peut être dissociée de l'accord sur les 35 heures signé en 2001 par la seule CFDT. Le texte avait été contesté par la CGT, qui vient de faire appel du jugement rendu par le tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand l'ayant débouté de sa demande d'annulation. Les dirigeants de Michelin considèrent que le programme des départs anticipés reste suspendu à l'arrêt que rendra la cour d'appel sur cet accord des 35 heures.

WCM prend position dans la Commerzbank

UN COURS ASSEZ BAS

Action Commerzbank en euros à Francfort

Source : Bloomberg

LE FONDS d'investissement allemand WCM a fait savoir, lundi 18 février, qu'il avait porté sa participation de 1 % dans Commerzbank à 5,5 % dans le but de progresser jusqu'à « *un peu moins de 10 %* ». WCM est contrôlé par la famille Ehlerding, qui détient également des parts du fonds Cobra, autre actionnaire de la quatrième banque privée d'Allemagne (10 %). Cette décision, qualifiée d'investissement à moyen terme, avait été présentée au préalable au directoire de Commerzbank, que WCM dit soutenir. Censée apporter de la stabilité à l'actionnariat, selon WCM, elle pourrait au contraire donner le coup d'envoi d'une bataille pour le contrôle de Commerzbank, en faisant émerger un rival au principal actionnaire de la banque, Munich Ré. Il y a un mois, ce réassureur allemand avait surpris les marchés, en montant à 10 % dans le capital de la banque. Avec une capitalisation boursière de 9,7 milliards d'euros, Commerzbank se traite à seulement 78 % de sa valeur comptable.

La CGT remet en cause la reprise de Moulinex par Seb

LE COMITÉ central d'entreprise (CCE) de Moulinex envisage de faire appel du jugement prononcé le 22 octobre 2001 par le tribunal de commerce de Nanterre (Hauts-de-Seine) accordant la reprise partielle des activités du groupe électroménager à SEB. Motivée « *pour des vices de forme dans le cours de la procédure* », selon Thierry Le Paon, délégué central CGT, la décision a été prise, lundi 18 février, lors d'une réunion du CCE. En octobre, les élus du personnel avaient déjà soulevé des « *irrégularités* » dont le tribunal de commerce n'avait pas tenu compte.

INDUSTRIE

■ **HITACHI : le japonais de l'électronique Hitachi** a annoncé, mardi 19 février, sa décision de mettre fin à l'alliance conclue avec le taïwanais United Microelectronics Corp (UMC) pour reprendre le contrôle de leur filiale de fabrication de semi-conducteurs Trecenti Technologies.

SERVICE

■ **CONSEIL :** la Cour de justice des Communautés européennes a estimé, mardi 19 février, que la réglementation néerlandaise interdisant la collaboration intégrée entre avocats et experts-comptables est conforme au traité. Elle a jugé que les obligations déontologiques de conseil qui incombent à l'avocat ne sont pas compatibles avec les activités de contrôle qu'exerce l'expert-comptable. **–** (*Corresp.*)

FINANCES

■ **CAISSES D'ÉPARGNE : Daniel Lebègue, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations (CDC),** a été nommé au conseil de surveillance de la Caisse nationale des caisses d'épargne, a indiqué, lundi 18 février, le réseau de l'Ecureuil. La CDC et les Caisses d'épargne ont créé l'an dernier une holding commune, Eulia.

■ **FORTIS : le bancassureur belgo-néerlandais** a annoncé, mardi, qu'il prévoyait une baisse de 7 % de ses profits en 2001, en raison d'importantes charges de restructuration (195 millions d'euros).

■ **CLEARSTREAM : le conseil de surveillance de Deutsche Börse,** l'opérateur de la Bourse de Francfort, a approuvé, lundi, l'offre publique d'achat lancée sur les 50 % qu'il ne détient pas encore dans la chambre de compensation de titres luxembourgeoise. Cette offre valorise Clearstream à 3,2 milliards d'euros.

■ **BOURSE DE TOKYO : la première Bourse du Japon a annoncé, mardi, son intention** d'être cotée en 2005. Elle s'est constituée en société commerciale afin d'améliorer ses possibilités de levée de fonds face à la concurrence acharnée des autres Bourses.

La deuxième édition de « Loft Story » sur M6 a attiré 200 000 candidats

Le producteur Endemol a auditionné 45 000 postulants, âgés de 18 à 30 ans, dans onze villes de France, pour trouver les futurs locataires du jeu de téléréalité

PRÉVUE en avril, la deuxième édition de « Loft Story », l'émission de téléréalité qui a fait les beaux jours de M6 en 2001, ne devrait pas être un simple remake de la première. *« Ceux qui voudraient une réplique stricto sensu de la première édition seront déçus »*, prévient Axel Duroux, président d'Endemol France, producteur de « Loft Story ». Sans rien dévoiler, il annonce des *« surprises »*. L'une d'elles concernerait la piscine, théâtre des ébats de Loana et Jean-Edouard. Elle sera plus grande. Les principaux changements toucheront les décors. Papiers peints et mobilier renouvelés et, touche finale, des arbres viendront ombrager le patio.

Avant même sa diffusion sur M6, le Loft 2 fait déjà recette. 200 000 jeunes se sont précipités sur leur téléphone (0,34 euro la minute) pour être candidat. Avec une durée moyenne de cinq minutes par appel, cette opération pourrait avoir généré un chiffre d'affaires de 340 000 euros. Un premier pactole, qui ira pour une bonne part dans les poches de M6 et Endemol, qui se partagent les gains. Dans un premier temps, 150 000 prétendants ont été éliminés, par téléphone, grâce à des *« questions discriminatoires »*. Pour être l'un des locataires du Loft 2, il ne faut pas rechercher la *« notoriété »* ni viser une carrière de *« comédien »* ou, pire encore, vouloir *« changer de vie »*. In fine, 45 000 des 50 000 candidats retenus par Endemol France ont été auditionnés dans onze villes de France, dont entre 12 000 et 15 000 à Paris. Les sélections finales sont en cours.

DEMANGE-MARCHI/GAMMA

Mardi 12 février, 4 000 personnes se sont présentées pour participer au casting à Metz. Sur le plan national, pour la première édition du « Loft », les candidats avaient entre 18 et 20 ans ; cette fois, ils ont entre 23 et 27 ans, selon M6. Onze d'entre eux seront enfermés plus de 70 jours dans les locaux rénovés de la Plaine-Saint-Denis.

« C'EST DANGEREUX »

L'engouement pour la téléréalité ne se dément pas. Au contraire. Le premier numéro de « Loft Story » n'avait suscité que 38 000 candidatures. Avec « Star Academy », proposé à la fin 2001 par TF1, le cap des 100 000 avait été franchi. « Loft Story 2 » a doublé ce score. Si la maison de production prévoit dans les statuts un âge minimum de 18 ans pour faire partie de l'émission, la chaîne a fixé la limite supérieure à 30 ans.

L'attrait de la téléréalité ne serait pas sans danger. D'après Daniel Borillo, juriste, sociologue et professeur à Paris-X (Nanterre), les émissions comme « Loft Story » donnent *« l'illusion que l'on peut s'affranchir de la lourdeur du système de compétitivité, du mérite »*. D'où leur succès. Selon lui, *« l'image est devenue le mot-clé de la réussite, de la construction de soi »*. Pour M. Borillo, le jeu de M6 ou ceux de TF1 mettent en avant *« la manière de se mettre en scène »* des candidats. Selon lui, « Loft Story » *« permet de se montrer au monde et de montrer au monde qu'on est quelqu'un. Avec, en plus, l'illusion donnée par la télévision, que cela peut être très rapide »*. Selon lui, les jeux de téléréalité célèbrent *« une culture de l'absence d'effort »*. Ce genre d'émissions ne serait pas sans conséquences néfastes : *« C'est dangereux, car c'est un mensonge de faire croire aux gens que l'on va décrocher, sans contrepartie, une place dans la société simplement parce que l'on a été choisi par la télévision. »* Un an après le Loft, les premiers locataires ont trouvé des petits boulots. Julie, Christophe, Loana, Laure, Fabrice, David, Kimy, Aziz, Jean-Edouard, Philippe, Kenza et Steevy sont de plus ou moins grandes vedettes de la télévision. Seule Delphine a choisi de retourner à l'anonymat.

D'AVRIL À JUILLET

Forte de l'enthousiasme suscité par le casting géant, M6 espère retrouver des scores d'audience très élevés. Selon elle, le Loft 2 ne devrait subir que *« 10 % de pertes d'audience »*. Une confiance fondée sur les bons résultats enregistrés par la chaîne allemande RTL2. Outre-Rhin, la première édition de « Big Brother », version originale de « Loft Story », a rassemblé une moyenne de 10,6 points d'audience tandis que la seconde s'est établie à 9,6 points, soit un repli de 6 %. Aux Pays-Bas, la baisse a été plus importante. En 1999, l'émission-jeu a réalisé 13 points d'audience avant de chuter à 8 points pour sa deuxième saison. Selon M6, les pays où l'audience a fortement baissé *« sont ceux qui ont diffusé trop rapidement »* la deuxième édition. En revanche, *« ceux qui ont attendu une année n'ont pas trop perdu »*, signale la chaîne.

Outre un regain d'audience, M6 espère de fortes recettes publicitaires. Les réticences exprimées en 2001 par certains annonceurs semblent oubliées. *« Nous allons investir sans problème »* sur « Loft Story », précise un responsable d'achat d'espace. Concurrence avec TF1 oblige, M6 se refuse encore à préciser les dates de diffusion de son jeu. Le Loft *« enjambera les élections et la Coupe du monde de football »*, concède Nicolas de Tavernost, président du directoire de M6. Faute d'avoir négocié un rabais pour « Loft Story 2 », facturé 15,2 millions d'euros auprès d'Endemol, M6 voudrait le rallonger. Il démarrerait en avril pour s'achever début juillet. Dans la foulée, la chaîne devrait programmer une autre émission de téléréalité pendant l'été. Enfin, M6 songe à poursuivre sa montée en puissance face à TF1 avec la diffusion d'un véritable journal télévisé de début de soirée.

Guy Dutheil

VERBATIM

« Parlez-nous de votre parcours amoureux »

VOICI le dossier de candidature de « Loft Story saison 2 ».

« Nom, prénom, âge, ville du casting. Pour participer à « Loft Story saison 2 », vous devez : avoir plus de 18 ans, ne pas être marié, ne pas avoir d'enfants, ne pas avoir de relation stable avec quelqu'un, être disponible dans les six prochains mois.

Recherche d'antécédents. Cette recherche fait partie de notre sélection. Par conséquent, vous devez répondre sincèrement aux questions suivantes :

Avez-vous déjà eu des ennuis avec la police et/ou la justice ?

(Jamais, garde à vue, mise en examen, condamnation civile, commerciale, correctionnelle ou criminelle.)

Visite médicale et test psychologique. Notre procédure de sélection comprend également un bilan médical qui est en fait une sorte de bilan de santé physique et psychologique. Avant de passer ces tests, nous vous demandons d'abord de répondre sincèrement aux questions suivantes.

Avez-vous déjà eu ou êtes-vous actuellement soigné(e) pour des problèmes psychologiques et/ou physiques ? Si oui, pourquoi, quand et combien de temps ? Décrivez précisément ces événements et le traitement suivi.

Suivez-vous actuellement un traitement médical de quelque nature que ce soit ? Si oui, lequel ? Avez-vous des allergies ? Si oui, lesquelles ? Avez-vous subi une ou plusieurs interventions chirurgicales ? Si oui, lesquelles ?

Avez-vous déjà été suivi(e) ou êtes-vous actuellement suivi(e) pour des dépendances quelconques comme le jeu, l'alcoolisme ou la toxicomanie ? Si oui, décrivez quand et pour quelles raisons ?

Des événements ont-ils complètement bouleversé votre vie ? Par exemple, un divorce, un licenciement ? la mort d'un membre de la famille ou d'un ami ? autres... Décrivez ce ou ces événement(s) bouleversant(s).

Votre personnalité. Répondez à ces questions le plus sincèrement possible, il n'y a pas de bonnes ni de mauvaises réponses.

Quelles sont vos manies au quotidien ? Quel a été le plus beau jour de votre vie ? Parlez-nous de votre parcours amoureux.

Avez-vous déjà participé à une émission de télévision (si oui, laquelle et quand a-t-elle eu lieu) ? Consommez-vous de la drogue (si oui, quel type et à quelle fréquence) ? Etes-vous fumeur (si oui, combien de cigarettes par jour) ? Buvez-vous de l'alcool (jamais, occasionnellement, régulièrement) ?

Si vous étiez membre d'un parti politique, de quel parti s'agirait-il ?

Croyez-vous en Dieu ? Si oui, êtes-vous pratiquant ? A quelle religion ou à quel mouvement spirituel adhérez-vous ?

Citez vos trois films préférés.

Quels sont les trois livres que vous emmeneriez sur une île déserte ?

Que pratiquez-vous ? La danse, la comédie, jouer de la musique au sein d'un groupe/orchestre, le chant, l'écriture (la poésie par exemple), collectionneur (indiquez le domaine), jouer aux échecs, la peinture, la sculpture, des activités sportives (précisez), autres (précisez). »

Le quotidien d'information gratuit « Metro » a été lancé dans la confusion

A Marseille, les CRS ont protégé sa sortie

LE GROUPE suédois Metro est certes habitué aux manœuvres destinées à l'empêcher à prendre pied sur de nouveaux marchés, mais il ne s'attendait sans doute pas à un tel tollé pour son arrivée en France, le quinzième pays où il s'installe. Le lancement de son journal gratuit d'information *Metro*, lundi 18 février, a été entravé à Marseille et perturbé, ici et là, à Paris. Les réactions de la presse française sont quasiment toutes hostiles. Et la ministre de la culture et de la communication, Catherine Tasca, affiche son scepticisme à l'égard de la gratuité de l'information et réclame un *« débat sur cette évolution de la presse »*. Le deuxième jour de publication, mardi, ne s'annonçait guère plus positif pour le nouveau venu.

Si l'édition marseillaise de *Metro* a pu, contrairement à la veille, être imprimée dans sa totalité et acheminée vers la métropole méridionale, ce n'est que grâce à la protection des forces de l'ordre. Lundi soir, une compagnie de CRS a pris position dans l'enceinte de l'imprimerie Rotosud, située à Châteaurenard, à près de 100 km de Marseille. Vers 23 h 30, une quarantaine de syndiqués CGT arrivaient, décidés à empêcher la parution, comme la veille. Ils étaient reçus par le directeur et demandaient en vain qu'on leur remette les journaux. A 2 heures du matin mardi, un camion emportait les exemplaires vers Marseille, escorté par les CRS et suivi par les syndicalistes. A 5 heures, selon le récit d'un responsable CGT, les syndicalistes décidaient d'aller dans le centre-ville afin de saisir les journaux.

Plus tard dans la matinée de mardi, toutefois, les premiers exemplaires du gratuit étaient distribués sans incident par des colporteurs vêtus de brassière verte, la couleur de *Metro*, selon les premières informations disponibles. D'autres personnes tendaient aux passants *Marseilleplus*, le nouveau quotidien gratuit lancé lundi par le quotidien régional La Provence (groupe Hachette Filipacchi Médias) pour contrer *Metro*. Lundi, ce n'était qu'en fin d'après-midi que quelque 20 000 exemplaires de *Metro* avaient pu être distribués à Marseille.

A Paris, le groupe scandinave a dû de nouveau faire appel à son *« dispositif de secours »* pour se faire imprimer lundi soir, faute d'un accord avec le syndicat du Livre CGT. Entamés au siège de *Metro* à Paris, installé dans un centre d'affaires du 2e arrondissement, les pourparlers ont duré plusieurs heures lundi soir. Sans aboutir. Selon une source proche de Metro, la CGT exige que le gratuit respecte les règles de la presse payante, avant de donner son feu vert à l'impression du titre sur les rotatives de *France Soir*, en région parisienne. Cette solution, initialement prévue par Metro, n'étant pas réalisable lundi soir, le gratuit a, comme la veille, préféré être imprimé au Luxembourg plutôt que de ne pas sortir du tout.

Les journaux ont ensuite été acheminés vers Paris. Leur distribution n'a commencé mardi que vers 8 h 30 en certains endroits de la capitale, sans que des incidents aient été rapportés. A la sortie de la station de métro Pigalle, par exemple, des étudiants ayant répondu à des petites annonces proposaient le gratuit aux passants. Une majorité d'entre eux l'acceptaient, ayant visiblement entendu parler de l'arrivée mouvementée de *Metro* en France.

Lundi, des tas de gratuits avaient été laissés à l'abandon en plusieurs emplacements de la capitale. Certains colporteurs auraient été intimidés par des individus, suspectés par Metro d'appartenir à la CGT. Selon une source proche du gratuit, des piles de journaux ont ainsi été *« subtilisées »* puis disséminées en plusieurs endroits, pour faire de la mauvaise publicité à *Metro*. La Mairie de Paris, pointilleuse sur les questions d'environnement, a indiqué lundi qu'elle surveillait la situation. C'est l'un des critères qu'elle prendra en compte au moment d'autoriser l'installation de présentoirs pour gratuits dans les rues de la capitale.

Lundi, des tas de gratuits avaient été laissés à l'abandon. Certains colporteurs auraient été intimidés

Chez *20 Minutes*, le quotidien gratuit que le groupe norvégien Schibsted compte lancer prochainement à Paris, on est inquiet des conséquences du désordre entourant l'arrivée de son rival suédois. Dans son premier numéro parisien, tiré à 200 000 exemplaires, *Metro* avait tenté d'amadouer les quotidiens payants : dans un encart publicitaire, il reconnaissait n'être qu'*« un résumé bref, rafraîchissant et neutre de l'actualité des 24 dernières heures »* et encourageait ses lecteurs à acheter les journaux traditionnels pour *« en savoir plus sur un sujet »*. L'initiative n'a pas calmé les intéressés.

Plusieurs d'entre eux ont tiré à boulets rouges sur le groupe suédois, mardi. *« Méfiez-vous des contrefaçons »*, titrait *Libération* qui, dans un éditorial, accuse les gratuits de se conduire *« en flibustiers »*. Ce genre de presse, estime *La Croix*, *« participe à une culture de la gratuité qui détruit la relation entre un public et un journal »*. De son côté, le président du Syndicat de la presse quotidienne régionale, Jean-Louis Prévost, a estimé *« primordial d'analyser les conséquences économiques, sociales et politiques »* du phénomène des gratuits.

Antoine Jacob
(avec Bénédicte Mathieu)
et Michel Samson (à Marseille)

Questions indiscrètes pour Nadia, Valérie et les deux Virginie

LA FOULE n'est plus au rendez-vous, jeudi 24 février. Devant le 256, rue du Faubourg-Saint-Martin, dans le 10e arrondissement de Paris, ils ne sont que quelques dizaines. Dans les deux pièces vides d'un magasin désaffecté, Endemol, producteur de « Loft Story 2 » recrute les Loana et Jean-Edouard du printemps sur M6. Sur le trottoir, la cohue des premiers temps – jusqu'à 1 500 personnes par jour – a laissé place aux candidats de la dernière heure. Surtout des candidates.

« Nadia » est de celles-là. Face au journaliste, cette beurette de 24 ans est méfiante. Avant de répondre à sa première question, elle exige de voir ses papiers : *« Les journalistes ont bien une carte ? »* Le sésame exhibé, elle consent à se dévoiler. Mais elle reste sur ses gardes. Nadia n'est pas son vrai prénom. Elle doit rester discrète pour ne pas perdre toute chance d'entrer dans le Loft mais aussi pour garder son emploi. Nadia est *« dans la police »*. Poussée dans ses retranchements, elle se fait plus précise, *« je suis gardien de la paix »*. Aujourd'hui elle n'est pas en service. Elle est juste venue *« accompagner sa copine Valérie »*.

Pour elle, le grand jour c'était lundi 11 février. Du casting, elle garde une bonne impression. Même si, pendant l'entretien, les questions étaient très orientées. *« Ils m'ont demandé si j'étais prête à faire comme Loana dans la piscine »*, s'offusque-t-elle. *« Est-ce que j'ai une tête à faire la même chose ? »* Pudique, mais pas farouche. *« La piscine non. J'ai répondu que je serais plus discrète. Je ferais cela dans la douche. »* Nadia a toutes ses chances d'être dans le prochain Loft.

« LA CÉLÉBRITÉ ET L'ARGENT »

Valérie ne devrait pas aller plus loin que le casting. Cette fragile et blonde banlieusarde de 20 ans *« ne critique pas Loana mais ne fera pas la même chose qu'elle »*. Elle a sa dignité : *« Je ne suis pas une fille facile prête à coucher pour passer devant les caméras. »* Pourtant, l'univers du Loft la fait rêver : *« Quand tu sens les photographes autour de toi. Tous ces gens qui crient. Tout le monde veut vivre ça. »* Valérie voit le Loft comme un ascenceur social. *« Jusqu'ici personne ne nous a jamais aidés. Le Loft, c'est une expérience à vivre. Ce n'est pas parce qu'on est fille d'ouvriers qu'on ne va pas y arriver. »* Elle veut passer à la télé pour réaliser ses rêves. *« J'aurais voulu être dans la mode, m'occuper de mannequins. Quand vous êtes célèbres vous pouvez tout faire. »* Nadia est plus terre à terre. De son possible passage dans le Loft, elle attend *« au minimum, la célébrité et l'argent »*.

Toutes les candidates n'ont pas la réserve de Valérie : *« J'ai des copines qui m'ont dit qu'elles étaient prêtes à coucher. Comme Loana. » « Celles qui sont physiquement intelligentes le savent et présentent leurs atouts dès l'entrée »*, confie-t-on à l'accueil du casting. La production les remarque tout de suite. *« Il y a des filles qui viennent dans des tenues suggestives. »* Telles ces deux copines arrivées bras dessus, bras dessous. Manque de chance, pour aujourd'hui, c'est trop tard. Les responsables du casting ont fini leur journée.

Les deux Virginie, 22 et 21 ans, ont eu plus de chances. Ces étudiantes en Sorbonne se sont glissées dans la dernière fournée du jour. Elles sont venues pour *« passer à la télé »*. Elles aussi ont répondu aux questions, parfois intimes. Comme la date de *« leur dernière relation »* sexuelle, si elles *« associent toujours sexe et sentiments »*... La Sorbonne ne devrait pas avoir sa lofteuse. D'une seule voix, elles précisent ne pas vouloir faire *« comme Loana »*.

G. D.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : la distribution du numérique terrestre** pourrait être confiée à un opérateur unique s'il se pliait à toute une série de règles afin de ne pas abuser de sa position dominante, indique le rapport de la direction de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes rendu public lundi 17 février. Seul Canal+ est candidate à cette distribution, mais TF1 serait prête à s'engager dans cette fonction commerciale (*Le Monde* du 5 février).

■ **PRESSE : le fonds d'investissements américain Carlyle** ne fait plus partie des actionnaires de Figaro Holding depuis vendredi 15 février, indique *La Correspondance de la presse*. Selon l'accord conclu le 30 janvier lors de l'entrée du groupe Dassault dans la maison mère du *Figaro*, Carlyle a cédé ses 4,9 % dans Figaro Holding à la Socpresse.

STEINER, A FLEUR DE PEAU
venez découvrir la collection des CANAPÉS STEINER à des prix tout à fait exceptionnels.
Topper Espace Steiner
63, rue de la Convention - Paris 15e
Tél. : 01 45 77 80 40 - M° Boucicault - Parking gratuit

Le Bon Marché Rive Gauche
24, rue de Sèvres Paris 7e
www.recife.fr

LA TENDANCE FINANCIÈRE

Spéculations sur la composition du CAC 40

LES MARCHÉS EUROPÉENS ont cherché leur direction, lundi 18 février, en l'absence des investisseurs américains : Wall Street était fermée à l'occasion d'un jour férié, le *President's Day*. A Paris, l'indice CAC 40 a cédé 0,68 %, à 4 347,05 points. Victime des dissensions avec le management de sa filiale allemande Mobilcom, l'action d'Orange, filiale de téléphonie mobile de France Télécom, a chuté de 5,28 %, à 6,85 euros.

Le marché a aussi été animé par la première journée de cotation du géant européen de l'acier Arcelor, né de la fusion de l'espagnol Aceralia, du français Usinor et du luxembourgeois Arbed. Le titre a bondi de 9,82 %, à 14,99 euros, suite notamment à des recommandations d'achat de la Deutsche Bank et du courtier UBS Warburg. Les opérateurs spéculent aussi sur son entrée dans l'indice CAC 40, l'action Arcelor étant d'ores et déjà sélectionnée pour l'indice de référence espagnol, l'IBEX 35. Selon les analystes de SG Equity, *« Arcelor et le Crédit agricole sont en position d'intégrer le CAC 40. Alstom et Dassault Systèmes pourraient sortir de l'indice »*. Mais tout pronostic est hasardeux : *« Euronext Paris ne publie aucun calendrier prévisionnel de modification des indices, et aucune périodicité n'est observée historiquement »*, concluent-ils.

A Tokyo, l'indice Nikkei a reculé de 2,44 %, mardi 19 février, à 9 847,16 points. Les investisseurs regrettent de n'avoir pas obtenu, à l'occasion de la visite du président américain, George W. Bush, un plan précis de soutien au secteur bancaire. Le ministre des finances, Masajuro Shiokawa, a même déclaré, à l'issue du sommet américano-nippon, qu'une injection de fonds publics dans les banques n'était pas nécessaire dans l'immédiat. L'action de la première banque, Mizuho Holdings, a perdu 7,36 %, à 214 000 yens. L'agence de notation Moody's a elle aussi revu en baisse la note de solidité financière des trois principales sociétés de Bourse, provoquant un net recul des actions Nikko Cordial (– 8,79 %, à 415 yens), Daïwa Securities (– 5,91 %, à 653 yens) et Nomura Holdings (– 6,44 %, à 1 352 yens).

A. de T.

INDICE CAC 40

En points à Paris

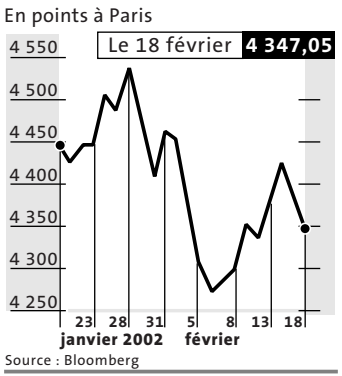

Source : Bloomberg

Le poids des mots

CHRONIQUE DES MARCHÉS

LA SANTÉ chancelante du système financier nippon fait planer une épée de Damoclès sur l'économie mondiale. Une « gaffe » du président américain George W. Bush, lundi 18 février, à Tokyo, a provoqué une petite panique sur le marché des changes.

L'ERREUR DE GEORGE BUSH

Au cours d'une conférence de presse avec le premier ministre nippon, M. Junichiro Koizumi, M. Bush a indiqué que ce dernier lui avait parlé *« des créances douteuses* [des banques], *du problème de la dévaluation et de la réforme de la réglementation »*. Les services de la présidence américaine ont rapidement fait savoir que le mot dévaluation avait été confondu par M. Bush avec le terme déflation, qui caractérise l'état de l'économie japonaise. Mais l'erreur avait suffi à déclencher un courant vendeur sur le yen, face au dollar. L'incident, rapidement circonscrit, s'est finalement soldé par une tempête dans un verre d'eau, la devise japonaise chutant de seulement quelques fractions face au dollar. Sa cote est passée de 132,55 yens pour 1 dollar à 132,86 yens pour 1 dollar. Finalement, le yen est revenu progressivement à son niveau précédent, dans la deuxième partie de la séance.

EN EUROPE AUSSI...

La crise aurait pu être plus grave. En juin 1993, Edmond Alphandéry, ministre de l'économie du gouvernement Balladur, avait suscité involontairement une rafale d'attaques contre le franc. Ses déclarations ambiguës avaient semblé sommer la Bundesbank, la banque centrale allemande, de baisser ses taux d'intérêt. Un conseil financier franco-allemand avait, en conséquence, été annulé, et les marchés avaient spéculé sur l'éclatement du système monétaire européen. L'an dernier, des propos malencontreux de Wim Duisenberg, le patron de la Banque centrale européenne, avaient encouragé une baisse de l'euro face au dollar. Au moment où la devise européenne subissait la pression des marchés, et où son soutien était attendu, il avait affirmé que la Banque centrale européenne *« ne poursuit pas d'objectif de taux de change »*.

LE YEN LE 18 FÉVRIER

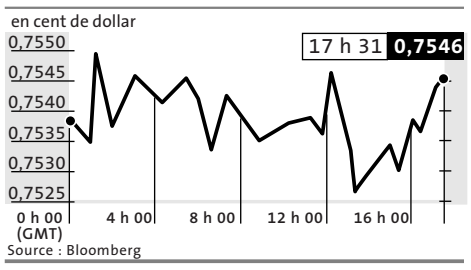

Source : Bloomberg

LAPSUS ?

L'erreur de M. Bush relève, sans doute, du lapsus. Cependant, la parité du yen avec le dollar, qui a glissé de 120 à 132 yens pour 1 dollar depuis le début novembre 2001, préoccupe nombre d'analystes. Elle détermine aussi le niveau du yen face aux monnaies d'Asie du Sud-Est, qui – comme le Hongkong dollar – restent plus ou moins liées au dollar américain. A partir de 150 à 160 yens pour 1 dollar, certains économistes redoutent des dévaluations en chaîne des monnaies asiatiques, qui ne pourraient plus supporter l'avantage monétaire de Tokyo. M. Bush, qui se rend ensuite en Corée du Sud et en Chine, a donné, lundi, un entretien au *Wall Street Journal*, dans lequel il fait mine d'afficher son optimisme sur la valeur du yen face au dollar, s'en remettant simplement à la sagesse du marché. *« Je pense que si les gouvernements prennent les bonnes décisions budgétaires et monétaires, les marchés vont y apporter la bonne réponse »*, a déclaré M. Bush.

VENTES D'OBLIGATIONS

Le plus grand risque, pour la devise nippone, réside en effet dans l'effondrement du système bancaire, perclus de créances douteuses. L'expiration, prévue pour le 1er avril, de la garantie de l'Etat sur les dépôts bancaires de plus de 10 millions de yens (87 000 euros), a incité les particuliers à multiplier, ces dernières semaines, les achats d'or. Les emprunts d'Etat n'ont cependant pas profité de la recherche de « valeurs refuges ». Le taux des emprunts obligataires à dix ans s'est tendu, ces dernières semaines, revenant à 1,5 %, son plus haut niveau depuis plus de neuf mois. Les agences de notation Standard & Poor's et Fitch IBCA ont baissé leurs notes sur la dette du Japon. Selon CDC Ixis, la fin de l'exercice fiscal, au 1er avril 2002, a conduit les banques à *« prendre des profits sur leur portefeuille obligataire »*. De plus *« la fin, en avril prochain, de la garantie à 100 % des dépôts à terme fragilise le passif des banques »*, les obligeant à modifier leur structure de bilan pour faire face aux retraits des dépôts. Les investisseurs japonais se sont aussi délestés, au passage, de leurs obligations étrangères, vendant pour 3 070 milliards de yens (26,3 milliards d'euros) de titres étrangers en janvier, le plus haut montant jamais enregistré depuis mars 1998, selon le ministère des finances japonais.

Adrien de Tricornot

LES BOURSES DANS LE MONDE 19/2, 10h00

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	**4819,24** *19/2*	-0,89	**5318,73** *4/1*	**4804,41** *6/2*	**14,44**
	Euro Neu Markt Price IX	**969,66** *19/2*	-3,50	**1205,43** *9/1*	**1004,79** *15/2*	**12,44**
AUTRICHE	Austria traded	**1224,23** *19/2*	0,42	**1228,50** *14/2*	**1114,42** *9/1*	**11,54**
BELGIQUE	Bel 20	**2722,98** *19/2*	-2,40	**2811,12** *14/2*	**2622,36** *14/1*	**12,92**
DANEMARK	Horsens Bnex	**264,03** *19/2*	-1,76	**272,94** *3/1*	**256,84** *30/1*	**13,08**
ESPAGNE	Ibex 35	**7812,90** *19/2*	-1,36	**8554,70** *3/1*	**7708,10** *6/2*	**15,76**
FINLANDE	Hex General	**8273,33** *19/2*	-1,07	**9036,08** *4/1*	**7902,93** *21/1*	**20,54**
FRANCE	CAC 40	**4315,45** *19/2*	-1,41	**4682,79** *4/1*	**4273,81** *6/2*	**17,37**
	Mid CAC	**2017,99** *18/2*	-0,07	**2051,78** *11/1*	**1939,27** *2/1*	**14,75**
	SBF 120	**2993,62** *19/2*	-1,30	**3224,08** *4/1*	**2969,24** *6/2*	**17,42**
	SBF 250	**2847,91** *18/2*	-0,56	**3028,35** *4/1*	**2803,92** *6/2*	**16,87**
	Indice second marché	**2387,62** *18/2*	0,04	**2390,99** *4/2*	**2299,52** *2/1*	**17,26**
	Indice nouveau marché	**1027,19** *19/2*	-2,01	**1170,00** *7/1*	**1044,04** *8/2*	
GRÈCE	ASE Général	**2461,01** *18/2*	-1,12	**2646,38** *4/1*	**2488,78** *15/2*	**11,32**
IRLANDE	Irish Overall	**4832,77** *19/2*	-0,84	**5665,18** *7/1*	**4724,51** *7/2*	**14,47**
ITALIE	Milan Mib30	**30349,00** *19/2*	-1,17	**32622,00** *3/1*	**30272,00** *12/2*	**15,47**
LUXEMBOURG	LuxX Index	**1142,60** *18/2*	-0,68	**1169,48** *14/1*	**1115,25** *3/1*	**8,98**
PAYS-BAS	Amster. Exc. Index	**488,15** *19/2*	-2,00	**507,64** *28/1*	**481,58** *6/2*	**15,03**
PORTUGAL	PSI 20	**7399,54** *19/2*	-0,48	**7958,46** *4/1*	**7435,28** *15/2*	**8,53**
ROYAUME-UNI	FTSE 100 index	**5131,00** *19/2*	-0,99	**5323,80** *4/1*	**5073,80** *6/2*	**21,37**
	FTSE techMark 100 index	**1263,90** *19/2*	-0,71	**1552,00** *4/1*	**1267,20** *14/2*	
SUÈDE	OMX	**756,77** *19/2*	-1,74	**869,45** *4/1*	**754,97** *30/1*	
EUROPE						
HONGRIE	Bux	**7923,26** *19/2*	-1,27	**8131,52** *1/2*	**7123,33** *2/1*	
ISLANDE	ICEX 15	**1280,90** *19/2*	-0,38	**1297,80** *14/2*	**1148,47** *3/1*	
POLOGNE	WSE Wig	**15259,44** *18/2*	-0,76	**16311,60** *25/1*	**13995,24** *2/1*	**7,49**
RÉP. TCHÈQUE	Exchange PX 50	**399,60** *19/2*	0,50	**425,10** *31/1*	**387,80** *2/1*	**9,92**
RUSSIE	RTS	**290,98** *18/2*	-0,88	**301,45** *22/1*	**267,70** *3/1*	**12,52**
SUISSE	Swiss market	**6320,90** *19/2*	-1,46	**6421,60** *14/2*	**6105,20** *6/2*	**17,82**
TURQUIE	National 100	**11256,79** *19/2*	-1,93	**14999,51** *7/1*	**11255,27** *8/2*	
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	**390,52** *18/2*	3,82	**471,34** *6/2*	**323,69** *2/1*	**7,18**
BRÉSIL	Bovespa	**13121,71** *18/2*	-0,81	**14378,59** *7/1*	**12501,06** *29/1*	**7,31**
CANADA	TSE 300	**7558,63** *18/2*	0,58	**7870,25** *7/1*	**7483,43** *7/2*	**13,94**
CHILI	Ipsa	**96,81** *18/2*	0,11	**101,71** *4/1*	**95,05** *11/2*	**17,75**
ÉTATS-UNIS	Dow Jones ind.	**9903,04** *15/2*	-0,99	**10259,74** *4/1*	**9618,24** *29/1*	**26,76**
	Nasdaq composite	**1805,20** *15/2*	-2,07	**2059,38** *4/1*	**1782,11** *7/2*	
	Nasdaq 100	**1436,70** *15/2*	-2,58	**1675,03** *4/1*	**1413,86** *7/2*	**48,66**
	Wilshire 5000	**10315,48** *15/2*	-1,09	**10932,32** *4/1*	**10090,36** *7/2*	
	Standard & Poor's 500	**1104,18** *15/2*	-1,10	**1172,51** *4/1*	**1080,17** *7/2*	
MEXIQUE	IPC	**6679,71** *18/2*	-0,27	**6927,87** *31/1*	**6388,27** *14/1*	
ASIE-OCÉANIE						
AUSTRALIE	All ordinaries	**3414,10** *19/2*	0,04	**3424,40** *14/2*	**3331,20** *18/1*	**16,08**
CHINE	Shanghaï B	**142,30** *8/2*	-1,60	**169,02** *4/1*	**126,23** *28/1*	
	Shenzhen B	**1356,97** *8/2*	-0,18	**1553,20** *7/1*	**1209,13** *28/1*	**17,83**
CORÉE DU SUD	Composite	**782,27** *19/2*	-1,02	**796,18** *14/2*	**708,47** *18/1*	
HONGKONG	Hang Seng	**10840,49** *19/2*	-1,11	**11892,64** *7/1*	**10409,68** *7/2*	**16,45**
	All ordinaries	**4743,26** *19/2*	-0,60	**5097,20** *7/1*	**4552,32** *7/2*	
INDE	Bombay SE 30	**3611,79** *19/2*	0,27	**3602,02** *15/2*	**3246,15** *1/1*	**15,67**
ISRAËL	Tel Aviv 100	**405,42** *19/2*	-0,52	**470,05** *6/1*	**407,55** *17/2*	
JAPON	Nikkei 225	**9847,16** *19/2*	-2,00	**10942,36** *7/1*	**9420,85** *6/2*	**20,92**
	Topix	**959,96** *19/2*	-2,29	**1055,14** *7/1*	**922,51** *6/2*	
MALAISIE	KL composite	**728,36** *19/2*	0,88	**723,54** *4/2*	**682,83** *2/1*	
NOUVELLE-ZÉLANDE	All ordinar.	**747,15** *19/2*	0,09	**770,64** *4/2*	**742,00** *3/1*	
SINGAPOUR	Straits Times	**1739,51** *19/2*	-1,63	**1786,89** *31/1*	**1625,69** *2/1*	**12,90**
TAÏWAN	Weighted	**5861,66** *19/2*	-1,79	**6007,33** *28/1*	**5488,33** *16/1*	
THAÏLANDE	Thaï SE	**368,91** *19/2*	-1,10	**373,02** *15/2*	**305,19** *2/1*	
AFRIQUE						
AFRIQUE DU SUD	All shares	**10974,00** *19/2*	-0,54	**11102,90** *14/2*	**10210,20** *30/1*	**13,38**
CÔTE D'IVOIRE	BVRM	**72,32** *18/2*	-0,33	**77,39** *2/1*	**72,55** *14/2*	

PER - Price Earning Ratio (ou ratio cours/bénéfice) : cours de cloture divisé par les bénéfices (dernières données connues, sur douze mois).
n/d : valeur non disponible.

EUROPE MARDI 19 FÉVRIER 10h00

INDICES

SECTEURS EURO STOXX

	Indice	% var.
AUTOMOBILE	**207,64**	-1,79
BANQUES	**353,48**	-0,67
PRODUITS DE BASE	**277,00**	0,00
CHIMIE	**274,66**	-0,69
TÉLÉCOMMUNICATIONS	**274,01**	-0,72
CONSTRUCTION	**204,37**	-0,28
CONSOMMATION CYCLIQUE	**147,71**	-0,30
PHARMACIE	**444,99**	-0,49
ÉNERGIE	**346,98**	-0,51
SERVICES FINANCIERS	**266,58**	-1,61
ALIMENTATION ET BOISSON	**247,14**	-0,25
BIENS D'ÉQUIPEMENT	**233,58**	-0,05
ASSURANCES	**291,11**	-0,93
MEDIAS	**272,79**	-0,08
BIENS DE CONSOMMATION	**283,36**	-0,45
COMMERCE ET DISTRIBUTION	**239,17**	-0,40
HAUTE TECHNOLOGIE	**382,64**	-0,68
SERVICES COLLECTIFS	**271,46**	-0,45

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HLDGS	NL	**19,40**	-1,52
AEGON NV	NL	**25,06**	-1,73
AHOLD KON.	NL	**28,28**	-0,56
AIR LIQUIDE	FR	**158,30**	-0,25
ALCATEL	FR	**15,60**	-2,50
ALLIANZ AG	AL	**250,05**	-1,17
GENERALI ASS	IT	**28,32**	-0,60
AVENTIS	FR	**81,80**	-0,55
AXA	FR	**21,01**	-1,55
BASF AG	AL	**40,88**	-1,38
BAYER AG	AL	**33,54**	-1,18
HYPOVEREINSBANK	AL	**32,70**	-0,91
BBVA	ES	**12,67**	-0,24
BSCH	ES	**8,78**	0,23
BNP PARIBAS	FR	**105,50**	-0,66
CARREFOUR	FR	**53,40**	-0,65
DAIMLERCHRYSLER	AL	**41,39**	-2,75
DEUTSCHE BANK N	AL	**66,76**	-1,61
DT TELEKOM N	AL	**15,20**	-1,23
E.ON AG	AL	**56,62**	-0,67
ENDESA	ES	**16,69**	-0,65
ENEL	IT	**6,38**	-0,22
ENI	IT	**15,26**	-0,31
FORTIS	NL	**25,37**	-5,55
FRANCE TELECOM	FR	**29,02**	-2,29
DANONE	FR	**130,40**	-0,84
ING GROEP	NL	**26,94**	-2,85
L OREAL	FR	**76,55**	-0,46
L.V.M.H.	FR	**47,25**	-1,56
MUENCH. RUECK N	AL	**273,95**	-1,35
NOKIA	FI	**0,00**	0,00
PHILIPS KON	NL	**30,50**	-0,52
PINAULT-PR RED	FR	**118,20**	-0,76
REPSOL YPF	ES	**13,52**	-0,44
ROYAL DUTCH	NL	**56,85**	-0,79
RWE ST A	AL	**40,75**	-0,66
SAINT-GOBAIN	FR	**167,10**	-0,30
SAN PAOLO-IMI	IT	**11,25**	0,04
SANOFI-SYNTHELAB	FR	**73,45**	0,62
SIEMENS N	AL	**65,10**	-1,36
SOCIETE GENERALE	FR	**63,60**	-1,40
SUEZ	FR	**33,42**	-0,98
TELECOM ITALIA	IT	**8,82**	-0,65
TELEFONICA	ES	**12,73**	-0,31
TIM	IT	**4,96**	-1,68
TOTAL FINA ELF	FR	**164,30**	-0,36
UNICREDITO	IT	**4,25**	-0,30
UNILEVER CER	NL	**66,00**	-0,68
VIVENDI UNIVERS	FR	**45,18**	0,58
VOLKSWAGEN AG	AL	**50,90**	-1,55

ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).

FRANCFORT

18/2 : 14 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
ELSA AG	1,48	34,55
LETSBUYIT COM	0,04	33,33
E.MULTI DIGITAL	0,35	25,00
ABACHO	0,49	16,67
ECHO BAY MININES	1,09	14,74
EDEL MUSIC	0,63	14,55
INTERSHOP COMM	1,14	14,00
Plus mauvaises performances		
EJAY AG	0,08	-46,67
D LOGISTICS	3,02	-45,09
COMROAD AG	3,75	-35,23
LOBSTER NETW	0,27	-22,86
ALLGEIER COMP AG	4,51	-22,24
HEYDE AG	0,37	-17,78
PARSYTEC	5,25	-16,80

TOKYO

19/2 : 702 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
TOTENKO	315,00	26,51
TEIKOKU SEN-I	275,00	16,53
KOKUNE CORP	45,00	12,50
NIP VALQUA INDS	120,00	9,09
SANSUI ELECTRIC	12,00	9,09
NAKAYAMA STL WKS	93,00	6,90
KINKI SHARYO	83,00	6,41
Plus mauvaises performances		
MITSUBISHI MATL	198,00	-9,17
NIKKO CORDIAL	415,00	-8,79
CASIO COMPUTER	473,00	-8,69
TOKIMEC INC	85,00	-8,60
SATO SHOJI	351,00	-8,59
SAKURADA CO LTD	76,00	-8,43
JAPAN ENERGY	143,00	-8,33

LONDRES

18/2 : 1 315 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
QUILTER GLBL EN	10,50	90,91
SPORTSWORLD	11,25	73,08
GEARED INCM INC	13,50	50,00
TEA PLANT INV WT	0,75	50,00
GARTMORE SEL WTS	1,25	42,86
NAVAN MINING NP	0,63	42,86
INTERX	22,50	38,46
Plus mauvaises performances		
CHAUCER HLDG WTS	0,00	-30,77
OXFORD TECH VENT	0,00	-21,95
OAKHILL GROUP	0,00	-21,43
HERCULES PROP SV	460,00	-20,35
EMERALD ENERGY	1,20	-20,00
WELLINGTON UNDWG	59,50	-19,59
PREMIUM TST INC	30,50	-16,31

PARIS

18/2 : 82 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
ALCATEL NV	17,74	10,19
ARCELOR	14,99	9,82
ARBEL	5,50	8,91
SOIE (LA)	39,90	7,34
BAINS MER MONACO	166,80	6,92
BAZAR LHOTEL VIL	134,80	6,48
OXYGENE EXT.ORIE	380,00	4,42
Plus mauvaises performances		
COMPLETEL EUROPE	0,69	-10,39
SECHILIENNE SIDE	84,10	-6,56
ORANGE	6,84	-5,39
C.G.I.P.	38,58	-4,74
VERSATEL 4% -04	22,00	-4,35
THOMSON MULTIMED	29,62	-4,45
BOUYGUES	32,10	-3,75

NEW YORK

Séance du 15/2

NYSE

1 346,12 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
3M	115,52	-1,18
AIG	74,25	-3,78
ALCOA	36,40	0,44
America Online	26,05	-4,75
America Express	33,68	-2,60
ATT	14,80	-5,43
Boeing	44,90	0,29
Bristol Myers	45,35	-0,40
Caterpillar	49,93	-1,19
Citigroup	44,13	-3,12
Coca Cola	46,95	-0,09
Colgate	56,00	1,74
Compaq	10,95	-3,95
Dow Chemical	30,57	2,52
Du Pont	44,90	3,22
Eastman Kodak	29,59	1,51
Endesa	14,74	-0,07
Exxon Mobil	38,90	-0,26
Ford Motor	14,62	-0,54
General Electric	27,99	1,19
General Motors	50,32	-0,89
Gillette	33,23	0,39
Hewlett Packard	20,36	-2,49
Home Depot	50,52	-2,00
Honeywell	33,64	-0,50
IBM	102,89	-4,63
Int. Paper	43,53	-1,40
Johnson&Johnson	57,24	-0,10
JP Morgan	30,05	-0,53
Lucent	5,41	-7,04
McDonalds	26,75	-0,41
Merck	59,81	0,20
Motorola	12,74	-3,12
Nortel	9,30	4,73
Pepsico	49,88	0,95
Pfizer	41,11	0,76
Philip Morris	51,45	0,88
Procter & Gamble	84,99	1,13
SBC Comm.	37,12	0,27
Rexas Instruments	31,50	-3,11
United Technologies	69,27	-0,30
Wal Mart Stores	60,03	-0,76
Walt Disney	23,90	-1,40

NASDAQ

1 625 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Altera Corporation	23,44	-2,01
Amazon.com Inc.	13,41	-3,39
Amgen Inc.	58,19	0,33
Applied Materials Inc.	47,20	-0,25
Bed Bath & Beyond	34,38	-2,02
Cisco Systems, Inc.	17,09	-2,12
Comcast Corporation	31,20	-3,97
Concord EFS, Inc.	29,03	-3,23
Dell Computer Corporation	25,60	-4,51
eBay Inc.	58,94	-1,77
Flextronics Inter. Ltd	17,72	-2,21
Gemstar	18,30	-4,79
Genzyme general	46,13	2,49
Immunex Corporation	28,71	0,31
Intel Corporation	32,29	-3,15
Intuit Inc.	36,49	-3,08
JDS Uniphase Corporation	6,07	-0,16
Linear Technology	39,45	-0,65
Maxim Int. Products, Inc.	52,27	-1,66
Microsoft Corporation	60,23	-2,35
Oracle Corporation	15,49	-5,09
Paychex	36,10	1,98
PeopleSoft, Inc.	31,00	-5,63
Qualcomm Inc.	37,40	-6,62
Siebel	32,86	-6,11
Sun Microsystems, Inc.	8,90	-4,30
Veritas Software Corporation	36,64	-4,21
WorldCom, Inc.	6,73	-5,48
Xilinc, Inc.	38,89	-1,87
Yahoo ! Inc.	15,67	-5,43

MARCHÉ DES CHANGES 19/2, 10h00

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK ($)		0,74830	**0,86740**	1,42300	0,58570
TOKYO (¥)	133,61000		**115,90000**	190,11000	78,26000
PARIS (€)	1,15290	0,86230		1,64110	0,67510
LONDRES (£)	0,70250	0,52560	**0,60910**		0,41130
ZURICH (FR. S.)	1,70580	1,27620	**1,47980**	2,42670	

LE COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4291	7,4301
COURONNE NORVÉG.	7,7405	7,7455
COURONNE SUÉDOISE	9,1958	9,2054
COURONNE TCHÈQUE	31,8400	31,8700
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6816	1,6826
DOLLAR CANADIEN	1,3795	1,3804
DOLLAR HONGKONG	6,7610	6,7710
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.	2,0621	2,0658
FORINT HONGROIS	241,9000	242,4000
LEU ROUMAIN	27882,0000	27897,0000
ROUBLE	26,8060	26,8260

EURO à 6 mois

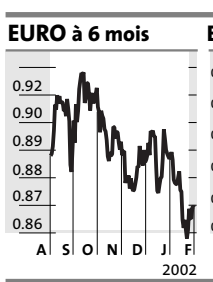

EURO à 5 jours

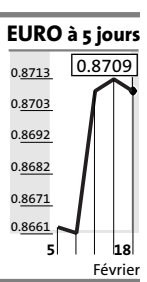

TAUX

TAUX D'INTÉRÊT LE 19/2

	Taux j. le j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,25	3,27	4,99	5,32
ROYAUME-UNI	3,68	3,91	4,91	4,59
ITALIE	3,25	3,27	5,18	5,59
ALLEMAGNE	3,24	3,27	4,91	5,26
JAPON	0,00	0,02	1,52	2,64
ÉTATS-UNIS	1,78	1,81	4,87	5,38
SUISSE	1,50	1,61	3,51	4,01

MARCHÉS À TERME LE 19/2, 10h00

	Echéance	Premier prix	Dernier prix	Contrats ouverts
PARIS				
CAC 40 À TER.	2/02	4342,00	4321,00	422020
EURO NOTIO.	3/02	89,15	89,22	3601
EURO ST. 50	3/02	3513,00	3512,00	9353
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	3/02	107,84	107,97	713865
LONDRES				
EURIBOR 3 M.	4/02	n/d	n/d	22
NEW YORK				
DOW JONES	3/02	9904,00	9870,00	31099
S. & POOR'S	3/02	1103,80	1101,50	463650

TAUX COURANTS

Taux de base bancaire	6,60 %
Taux des oblig. des sociétés privées	5,05 %
Taux d'intérêt légal	4,26 %
Crédit immobilier à taux fixe	
taux effectif moyen	6,29 %
usure	8,39 %
Crédit immobilier à taux variable	
effectif moyen	6,25 %
usure	8,33 %
Crédit consommation (- de 10 000 francs)	
taux effectif moyen	15,67 %
usure	20,89 %
Crédit renouvelable, découverts	
taux effectif moyen	12,71 %
usure	16,95 %
Crédit consommation (+ 10 000 francs)	
taux effectif moyen	8,49 %
usure	11,32 %
Crédit aux entreprises (+ de 2 ans)	
moyenne taux variable	5,95 %
usure taux variable	7,93 %
moyenne taux fixe	6,31 %
usure taux fixe	8,41 %

(Taux de l'usure : taux maximum légal)

OR

MARDI 19 FÉVRIER 10h00

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE	**10800,00**	-0,92
OR FIN LINGOT	**10950,00**	-0,64
ONCE D'OR EN DOLLAR	**297,35**	-0,83
PIÈCE 20 FR. FRANÇAIS	**62,00**	-0,80
PIÈCE 20 FR. SUISSE	**62,00**	-0,80
PIÈCE UNION LAT. 20	**62,00**	-0,80
PIÈCE 10 US$	**186,00**	0,00
PIÈCE 20 US$	**390,00**	0,00
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS	**390,00**	-2,56

DENRÉES

MARDI 19 FÉVRIER 10h00	Cours	% var.
BLÉ ($ CHICAGO)	**277,00**	0,64
CACAO ($ NEW YORK)	**1481,00**	2,14
CAFÉ (£ LONDRES)	**397,00**	0,25
COLZA (€ PARIS)	**n/d**	n/d
MAÏS ($ CHICAGO)	**205,50**	0,24
ORGE (£ LONDRES)	**65,90**	7,59
JUS D'ORANGE ($ NEW YORK)	**89,90**	-0,11
SUCRE BLANC (£ LONDRES)	**213,25**	-0,12
SOJA TOURT. ($ CHICAGO)	**437,00**	-0,06

MÉTAUX

MARDI 19 FÉVRIER 10h00	Cours	% var.
LONDRES($)		
ALUMINIUM COMPTANT	**1365,50**	-0,11
ALUMINIUM À 3 MOIS	**1370,25**	-0,35
CUIVRE COMPTANT	**1572,75**	0,12
CUIVRE À 3 MOIS	**1590,50**	-0,28
ÉTAIN COMPTANT	**3700,00**	0,08
ÉTAIN À 3 MOIS	**3730,00**	-0,53
NICKEL COMPTANT	**5870,00**	0,07
NICKEL À 3 MOIS	**5835,00**	-0,26
PLOMB COMPTANT	**472,25**	0,27
PLOMB À 3 MOIS	**480,50**	-1,13
ZINC COMPTANT	**761,75**	-0,29
ZINC À 3 MOIS	**785,53**	0,07
NEW YORK($)		
ARGENT À TERME	**453,50**	0,00
PLATINE À TERME	**n/d**	

PÉTROLE

MARDI 19 FÉVRIER 10h00	Cours	% var.
BRENT Dtd	**20,22**	0,65
WTI Cushing	**21,44**	1,32
LIGHT SWEET CRUDE (futures)	**20,93**	-2,65

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

MARDI 19 FÉVRIER 10h00

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ACCOR ◗	40,69	40,89	-0,49	0,15	52,40	25,72	1,00	12040
AFFINE	39,00	38,80	0,52	5,15	39,76	29,16	4,02	3610
AGF ◗	52,20	52,10	0,19	-3,34	72,79	41,70	2,00	12592
AIR FRANCE ◗	18,05	18,18	-0,72	10,58	27,01	8,70	0,22	3112
AIR LIQUIDE ◗	158,30	158,70	-0,25	0,83	177,00	130,10	3,00	12007
ALCATEL ◗	15,60	16,00	-2,50	-16,67	72,35	11,34	0,16	13000
ALCATEL OPTRONIC	6,08	6,01	1,16	-22,15	65,00	4,50	0,10	13015
ALSTOM ◗	12,55	12,60	-0,40	0,88	36,00	11,46	0,55	12019
ALTRAN TECHNOLOG ◗	53,75	53,55	0,37	5,52	82,47	34,10	0,14	3463
ARBEL	5,75	5,50	4,55	77,42	11,00	2,60	0,53	3588
ATOS ORIGIN ◗	84,05	84,70	-0,77	15,16	112,70	56,20	1,83	5173
AVENTIS ◗	81,80	82,25	-0,55	3,13	94,75	65,20	0,50	13046
AXA ◗	21,01	21,34	n/d	-9,08	39,80	16,40	0,55	12062
B.T.P. (LA CIE)	n/d	1,16	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	3360
BACOU-DALLOZ	108,40	102,00	6,27	15,91	119,10	64,20	0,90	6089
BAIL INVESTISSEM	134,90	134,20	0,52	10,82	135,00	108,10	7,16	12018
BAZAR LHOTEL VIL	130,00	134,80	-3,56	4,66	152,80	105,00	3,00	12547
BEGHIN-SAY ◗	43,05	43,01	0,09	5,42	43,95	29,70	n/d	4455
BIC ◗	38,34	38,34	0,00	-0,05	47,60	32,20	0,58	12096
BNP PARIBAS ◗	105,50	106,20	-0,66	5,67	109,80	72,80	2,25	13110
BOLLORE ◗	240,00	240,00	0,00	-0,08	259,69	178,14	11,00	12585
BOLLORE INVEST	52,25	53,00	n/d	3,21	56,75	39,90	0,20	3929
BONGRAIN	n/d	44,36	n/d	n/d	46,90	32,50	1,40	12010
BOUYGUES ◗	31,80	32,10	-0,93	-12,77	59,50	23,00	0,36	12050
BOUYGUES OFFSHOR ◗	40,60	40,93	-0,81	2,20	62,80	31,80	1,10	13070
BULL ◗	0,90	0,90	0,00	-26,83	4,98	0,49	n/d	5260
BURELLE	57,10	57,10	0,00	15,05	79,90	47,42	0,50	6113
BUSINESS OBJECTS ◗	45,01	45,82	-1,77	22,02	59,43	18,86	n/d	12074
C.E.G.I.D.	78,95	78,35	0,77	0,00	123,60	65,60	2,00	12470
C.F.F.RECYCLING.	43,00	42,65	0,82	6,63	50,00	32,01	1,30	3905
C.G.I.P.	38,99	38,60	1,01	2,93	60,99	22,70	1,00	18179
CANAL + ◗	3,75	3,77	-0,53	5,31	4,05	3,15	0,15	12546
CAP GEMINI ◗	78,45	79,50	-1,32	-1,97	209,80	49,00	1,20	12533
CARBONE-LORRAINE ◗	32,30	32,11	0,59	7,03	51,84	23,50	1,06	3962
CARREFOUR ◗	53,40	53,75	-0,65	-7,96	70,35	42,32	0,50	12017
CASINO ◗	78,05	78,30	-0,32	-9,64	111,61	74,60	1,33	12558
CASTORAMA DUBOIS ◗	56,75	56,90	-0,26	-1,64	72,10	41,50	0,71	12420
CEREOL ◗	28,95	28,90	0,17	1,58	31,65	20,15	n/d	4456
CERESTAR ◗	32,50	32,51	-0,03	5,55	34,00	18,70	n/d	4457
CHARGEURS	74,20	73,00	1,64	-2,60	86,40	60,00	2,13	13069
CHRISTIAN DIOR ◗	36,21	36,76	-1,50	6,64	52,90	20,50	0,78	13040
CIC	119,80	119,80	0,00	-0,58	126,50	108,00	2,29	12005
CIMENTS FRANCAIS ◗	48,80	48,67	0,27	1,40	54,90	37,00	1,40	12098
CLARINS ◗	64,85	64,90	-0,08	2,37	80,90	55,10	0,98	13029
CLUB MEDITERRANE ◗	48,55	48,70	-0,31	18,78	106,56	25,77	1,00	12156
CNP ASSURANCE ◗	35,60	36,00	-1,11	0,84	43,65	29,70	1,08	12022
COFACE ◗	52,00	52,30	-0,57	10,34	116,90	38,05	1,75	12099
COFLEXIP	150,90	154,00	-2,01	-3,14	198,00	130,00	1,16	13064
COLAS	65,95	66,00	-0,08	4,18	70,85	55,00	2,13	12163
CONTINENTAL DENT	43,20	44,00	-1,82	-1,57	51,00	35,06	2,00	3664
CREDIT AGRICOLE ◗	18,90	18,97	-0,37	6,63	19,18	17,50	n/d	4507
CREDIT LYONNAIS ◗	37,54	37,70	-0,42	0,53	46,33	33,35	0,65	18420
CREDIT.FONCIER F	14,92	14,94	-0,13	2,75	15,50	8,58	0,58	12081
CS COMM & SYS	9,53	9,55	-0,21	15,06	30,03	4,43	0,84	7896
DAMART S.A.	83,00	82,00	1,22	1,74	86,95	72,10	3,80	12049
DANONE ◗	130,40	131,50	-0,84	-4,01	163,30	124,90	1,90	12064
DASSAULT AVIATIO	293,10	300,00	-2,30	-5,36	325,00	208,50	6,20	12172
DASSAULT SYSTEME ◗	50,40	50,70	-0,59	-6,11	76,95	29,50	0,31	13065
DEV REG NORD PDC	14,65	14,65	0,00	1,74	15,50	13,50	0,55	12423
DEVEAUX S.A.	68,45	66,90	2,32	-16,89	89,20	50,30	4,20	6100
DMC	7,15	7,15	0,00	-4,54	17,90	4,09	0,46	12133
DYNACTION	28,51	28,21	1,06	4,87	30,80	17,30	0,50	13035
EIFFAGE ◗	80,00	80,00	0,00	16,96	81,00	55,00	2,09	13045
ELECT & EAUX MAD.	24,00	24,20	-0,83	7,56	24,90	18,18	2,91	3571
ELIOR ◗	8,46	8,47	-0,12	5,09	15,91	5,73	0,07	12127
ENTENIAL	27,70	27,79	-0,32	9,63	37,80	24,00	0,40	12093
ERAMET	37,90	38,00	-0,26	9,83	47,80	22,00	1,30	13175
ESSILOR INTERNAT ◗	37,31	37,58	-0,72	10,69	38,30	25,00	0,39	12166
ESSO	86,95	86,20	0,87	7,48	92,10	61,31	8,25	12066
EULER	43,55	43,55	0,00	2,47	60,00	35,00	1,40	12130
EURAZEO ◗	58,30	58,30	0,00	-8,84	83,60	44,20	0,48	12112
EURO DISNEY SCA ◗	1,01	1,02	-0,98	15,91	1,21	0,51	0,04	12587
EUROTUNNEL SA ◗	0,94	0,94	0,00	-16,81	1,39	0,55	n/d	12537
F.F.P. ◗	99,80	99,90	-0,10	2,94	129,00	71,00	1,80	6478
FAURECIA ◗	57,00	56,20	1,42	-4,75	69,10	32,30	0,91	12114
FIMALAC SA (L.Bo ◗	44,38	44,30	n/d	9,93	45,90	30,00	0,90	3794
FINAXA	n/d	74,00	n/d	n/d	130,00	60,00	2,20	3313
FONC.LYONNAISE	27,60	27,51	n/d	3,03	33,70	22,65	0,85	3340
FONCIERE PIM NV	n/d	68,00	n/d	n/d	70,00	56,00	2,06	7368
FRANCE TELECOM ◗	29,02	29,70	n/d	-33,85	101,60	27,00	1,00	13330
FROMAGERIES BEL	n/d	96,00	n/d	n/d	111,00	74,48	2,22	12185
GALER.LAFAYETTE ◗	135,90	136,30	-0,29	-10,86	215,00	105,50	0,60	12124
GAUMONT	49,95	49,95	0,00	21,24	56,60	22,90	0,57	3489
GECINA ◗	95,00	94,00	1,06	2,73	107,00	80,00	3,34	13151
GENERALE SANTE	15,49	15,48	0,06	7,80	20,59	13,20	n/d	4447
GEOPHYSIQUE ◗	39,60	39,66	-0,15	12,51	82,50	30,80	1,06	12016
GFI INFORMATIQUE ◗	10,81	10,91	-0,92	-9,46	31,50	8,00	0,15	6337
GRANDVISION ◗	18,92	19,24	-1,66	26,16	24,00	12,76	0,25	5297
Groupe GASCOGNE	73,70	73,40	0,41	-1,08	93,00	65,00	3,00	12441
GROUPE PARTOUCHE	70,50	70,10	0,57	-5,59	83,50	45,15	1,68	5354
GROUPE ZANNIER	76,95	76,95	0,00	-2,10	96,23	57,64	0,73	12472
GUYENNE ET GASC. ◗	85,90	85,55	0,41	0,65	94,15	66,40	1,30	12028
HAVAS ADVERTISIN ◗	8,40	8,33	0,84	2,46	18,50	5,30	0,17	12188
IMERYS EX IMETAL ◗	113,40	115,60	n/d	7,24	127,00	84,05	3,60	12085
IMMOB.MARSEILL.	n/d	3390,00	n/d	n/d	3545,00	2350,00	63,12	3770
IMMOBANQUE	118,00	127,40	-7,38	0,31	155,00	127,40	10,67	5793
INFOGRAMES ENTER ◗	10,80	10,82	-0,18	-16,43	23,04	4,96	n/d	5257
INGENICO ◗	25,25	25,35	n/d	12,17	36,75	18,53	0,10	12534
ISIS	n/d	141,00	n/d	n/d	179,90	75,95	2,40	12000
JC DECAUX SA ◗	11,10	11,19	-0,80	-10,84	17,20	5,20	n/d	7791
KAUFMAN & BROAD	19,08	19,10	-0,10	15,76	24,10	12,76	0,82	12105
KLEPIERRE ◗	115,00	114,10	0,79	6,34	117,20	95,00	2,75	12196
L OREAL ◗	76,55	76,90	-0,46	-4,94	92,10	64,00	0,44	12032
L.V.M.H. ◗	47,25	48,00	-1,56	5,03	75,50	28,40	0,75	12101
LAFARGE ◗	102,30	103,40	-1,06	-1,43	114,00	74,00	2,20	12053
LAGARDERE ◗	45,24	45,37	-0,29	-3,47	72,00	29,40	0,78	13021
LAPEYRE ◗	62,00	62,00	n/d	40,08	64,65	31,50	1,08	13051
LEBON	n/d	50,10	n/d	n/d	61,65	42,50	2,30	12129
LEGRAND	176,00	179,70	-2,06	25,46	260,61	114,39	0,94	12061
LEGRIS INDUSTRIE ◗	19,70	19,84	-0,71	-9,82	57,50	17,20	20,20	12590
LIBERTY SURF	3,35	3,37	-0,59	18,25	10,15	1,76	n/d	7508
LOCINDUS	127,50	126,80	0,55	0,63	135,00	103,50	10,18	12135
LOUVRE(STE DU)	62,00	61,00	1,64	-2,87	108,51	49,80	1,24	3311
LUCIA	11,44	11,45	n/d	-11,92	15,00	10,35	n/d	3630
MARINE-WENDEL	n/d	74,00	n/d	n/d	112,00	38,00	2,20	22053
MATUSSIERE&FORES	9,01	9,03	-0,22	1,57	9,85	6,01	0,10	6057
MAUREL ET PROM	18,90	18,87	0,16	21,74	19,50	9,81	0,91	5107
METALEUROP	3,89	3,91	-0,51	26,95	6,75	2,48	n/d	12038
MICHELIN ◗	39,40	39,99	-1,48	7,94	43,50	23,84	0,80	12126
MONTUPET S.A.	13,42	13,16	1,98	26,17	24,12	8,61	0,17	3704
NATEXIS BQ POP ◗	90,10	90,95	-0,93	-6,14	102,00	86,00	2,50	12068
NEOPOST ◗	35,15	35,13	0,06	7,37	38,44	22,10	n/d	12056
NEXANS ◗	19,10	19,25	-0,78	18,75	30,50	12,60	n/d	4444
NORBERT DENTRES	23,00	24,86	n/d	11,23	27,90	15,00	0,40	5287
NORD-EST	n/d	25,96	n/d	n/d	29,38	23,23	0,94	12055
NRJ GROUP ◗	19,09	19,40	-1,60	-7,35	33,98	11,16	0,15	12169
OBERTHUR CRD SYS ◗	6,35	6,47	-1,85	-27,71	21,50	3,95	n/d	12413
ORANGE ◗	6,65	6,85	-2,92	-32,71	12,00	6,10	n/d	7919
OXYGENE EXT.ORIE	380,00	380,00	0,00	7,34	437,50	305,00	14,68	3117
PECHINEY A ◗	60,55	60,35	n/d	4,23	68,65	30,04	1,00	13290
PECHINEY B	n/d	57,00	n/d	n/d	65,10	30,10	1,79	3640
PENAUILLE POLYSV ◗	40,85	41,43	-1,40	4,89	77,67	23,40	0,28	5338
PERNOD RICARD ◗	86,80	87,00	-0,23	0,95	89,90	65,89	1,60	12069
PEUGEOT S.A. ◗	46,95	47,30	-0,74	-0,94	58,27	35,40	0,83	12150
PINAULT-PR RED ◗	118,20	119,10	-0,76	-17,63	235,30	97,05	2,18	12148
PLASTIC OMNIUM	72,40	72,45	-0,07	22,80	122,00	52,25	2,00	12457
PROVIMI ◗	20,85	20,90	-0,24	-1,97	23,78	10,21	n/d	4458
PSB INDUST.	90,70	89,00	1,91	-0,56	90,90	67,22	3,50	6032
PUBLICIS GPESA ◗	29,08	29,33	-0,85	-1,41	39,27	15,83	0,20	13057
REMY COINTREAU ◗	26,30	26,34	-0,15	5,91	44,40	18,36	0,90	13039
RENAULT ◗	45,15	45,60	-0,99	15,12	64,00	26,01	0,91	13190
REXEL ◗	63,60	63,75	-0,24	-3,34	91,00	46,01	1,61	12595
RHODIA ◗	10,08	10,23	-1,47	13,92	17,00	5,01	0,40	12013
ROCHETTE (LA)	12,56	12,59	-0,24	28,47	12,90	5,70	0,18	12580
ROUGIER	59,20	59,00	0,34	3,42	71,90	50,00	3,05	3764
ROYAL CANIN ◗	141,70	142,10	-0,28	5,65	143,50	90,40	1,10	3153
RUE IMP DE LYON	1550,00	1550,50	-0,03	0,03	1970,00	1260,00	21,19	12400
S.P.I.R. COMMUN. ◗	78,75	78,10	0,83	0,13	90,20	42,65	3,00	13173
SADE	48,00	48,00	0,00	4,35	50,60	44,21	2,15	12431
SAGEM ◗	66,05	64,35	2,64	-6,40	157,90	28,33	0,60	7327
SAINT-GOBAIN ◗	167,10	167,60	-0,30	-1,12	180,00	128,20	4,30	12500
SALVEPAR	52,10	53,00	-1,70	5,47	68,90	47,00	3,05	12435
SANOFI-SYNTHELAB ◗	73,45	73,00	0,62	-12,89	86,50	52,60	0,44	12057
SCHNEIDER ELECTR ◗	54,60	54,65	-0,09	1,20	79,20	38,10	1,60	12197
SCOR S.A. ◗	36,61	36,73	-0,33	3,73	58,20	24,47	1,70	13030
SEB ◗	76,00	76,50	-0,65	22,11	78,00	39,11	1,90	12170
SEITA	47,82	48,50	-1,40	0,62	48,80	39,77	2,65	13230
SELECTIBAIL	16,25	16,40	-0,91	3,02	16,60	13,45	1,56	12599
SIDEL	34,10	35,00	-2,57	-30,00	53,00	30,25	1,00	13060
SILIC	157,40	157,50	-0,06	0,45	175,00	149,13	6,68	5091
SIMCO ◗	78,40	78,35	0,06	1,10	82,05	67,60	2,60	12180
SKIS ROSSIGNOL	14,10	14,40	n/d	-0,55	16,87	12,00	0,28	12041
SOC IM DE FRANCE	n/d	22,30	n/d	n/d	25,00	19,25	0,30	12037
SOCIETE GENERALE ◗	63,60	64,50	-1,40	2,63	75,50	42,30	2,10	13080
SODEXHO ALLIANCE ◗	46,00	46,00	0,00	-4,19	60,10	41,00	0,56	12122
SOPHIA ◗	31,65	31,65	0,00	4,87	33,99	28,10	1,52	12077
SOPRA GROUP ◗	43,52	44,07	-1,25	13,70	86,80	24,50	0,62	5080
SR.TELEPERFORMAN ◗	23,80	24,19	n/d	2,94	42,69	11,80	0,15	5180
SUCR.PITHIVIERS	n/d	391,00	n/d	n/d	444,69	280,53	12,00	3331
SUEZ ◗	33,42	33,75	n/d	-0,74	39,28	29,46	0,66	12052
TAITTINGER	n/d	132,80	n/d	n/d	182,45	116,50	2,32	3720
TECHNIP-COFLEXIP ◗	135,80	135,40	0,30	-9,73	187,00	95,90	3,30	13170
TF1 ◗	26,25	26,44	-0,72	-6,87	62,73	18,51	0,65	5490
THALES ex TH-CSF ◗	38,31	38,52	-0,55	-0,59	55,00	36,35	0,62	12132
THOMSON MULTIMED ◗	29,49	29,62	n/d	-14,14	58,90	17,25	n/d	18453
THOMSON S.A. PAR	n/d	156,90	n/d	n/d	157,00	142,65	10,28	14004
TOTAL FINA ELF ◗	164,30	164,90	-0,36	2,81	179,80	126,00	3,30	12027
TRANSICIEL ◗	32,64	33,00	-1,09	-4,87	61,60	21,61	0,50	6271
UBI SOFT ENTERT. ◗	32,48	31,90	1,82	-14,93	49,00	22,20	n/d	5447
UNIBAIL ◗	59,85	60,00	-0,25	5,17	66,00	48,71	1,67	12471
UNILOG S.A. ◗	76,00	75,55	0,60	10,53	119,45	45,40	0,39	3466
USINOR ◗	15,10	15,18	-0,53	11,13	16,17	7,48	0,56	13260
VALEO ◗	46,20	46,51	-0,67	3,82	58,31	30,02	1,35	13033
VALLOUREC ◗	61,20	60,80	n/d	14,18	74,00	38,15	1,30	12035
VICAT	n/d	61,00	n/d	n/d	70,23	47,90	0,95	3177
VINCI ◗	71,50	72,20	-0,97	9,64	75,90	55,03	1,65	12548
VIVARTE	137,20	140,00	-2,00	8,95	143,00	110,00	1,98	13041
VIVENDI ENVIR ◗	37,25	37,35	-0,27	-0,29	50,75	35,27	0,55	12414
VIVENDI UNIVERS ◗	45,18	44,92	0,58	-26,96	82,00	40,22	1,00	12777
WANADOO ◗	5,75	5,85	-1,71	3,91	10,50	3,58	n/d	12415
WORMS &CIE	19,45	19,35	0,52	-0,77	22,42	14,41	0,50	6336
ZODIAC ◗	21,08	21,29	-0,99	6,86	29,30	11,72	0,52	12568

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ALTADIS SA ``A`` ◗	18,66	18,72	-0,32	-1,89	19,75	12,91	0,56	12975
AMADEUS GLOBAL ◗	7,76	7,72	0,52	17,50	9,27	4,01	0,09	12823
ARCELOR ◗	14,90	14,99	-0,60	0,00	15,33	14,62	n/d	5786
BASF ◗	41,00	41,11	-0,27	-2,79	50,15	28,81	1,30	12807
BAYER ◗	33,44	33,85	-1,21	-3,59	56,45	23,62	1,40	12806
COMPLETEL EUROPE ◗	0,66	0,69	-4,35	-40,52	7,88	0,47	n/d	5728
DEUTSCHE BANK ◗	66,75	67,55	-1,18	-14,87	103,93	43,32	1,30	12804
DEXIA ◗	16,40	16,50	-0,61	1,85	19,20	13,12	0,32	12822
EADS ◗	13,59	13,80	-1,52	1,17	25,07	9,14	0,38	5730
EQUANT ◗	10,38	10,60	-2,08	-21,25	22,39	8,10	n/d	12701
EURONEXT ◗	19,86	19,99	-0,65	-5,93	23,10	12,70	n/d	5777
GEMPLUS INTL ◗	1,93	2,00	-3,50	-29,58	9,90	1,93	n/d	5768
NOKIA AB ◗	24,70	25,10	-1,59	-12,54	47,90	13,55	0,28	5838
PHILIPS ROYAL ◗	30,43	30,75	-1,04	-7,04	45,40	16,75	0,36	13955
ROYAL DUTCH ◗	56,85	57,40	-0,96	1,32	72,68	43,80	1,62	13950
SIEMENS AG ◗	64,60	65,60	-1,52	-10,54	103,79	34,37	1,00	12805
STMICROELECTRON. ◗	34,14	34,75	-1,76	-3,61	52,41	18,88	n/d	12970
TELEFONICA ◗	12,77	12,89	-0,93	-13,32	20,91	9,41	0,18	12811

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ERICSSON ◗	4,56	4,62	-1,30	-23,76	13,60	3,21	0,16	12905
GENERAL ELECTR. ◗	42,73	42,53	0,47	-7,82	61,01	29,99	1,19	12943
HSBC HOLDING ◗	12,90	13,02	-0,92	-2,25	16,72	9,03	0,00	12976
IBM ◗	118,20	117,90	0,25	-15,60	141,78	86,80	0,28	12964
KINGFISHER ◗	6,20	6,25	-0,80	-0,48	6,83	3,86	0,00	22046
MERCK & COMPANY ◗	68,85	68,20	0,95	0,59	98,31	55,14	0,91	12909
NESTLE SA NOM. ◗	253,60	253,60	0,00	6,11	256,60	200,50	15,52	13911
PHILIP MORRIS ◗	59,30	58,80	0,85	12,00	59,14	39,86	1,19	12928
SCHLUMBERGER ◗	64,25	63,90	0,55	0,00	87,10	44,59	0,55	12936
SONY CORP ◗	52,25	51,50	1,46	-0,19	97,90	35,17	0,00	12903

Cours en euros. VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO et HORS ZONE EURO : une sélection.
◗ : valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé (SRD).
Plus haut et plus bas : cours maximum et minimum depuis le 1/1/2001. n/d : valeur non disponible.

NOUVEAU MARCHÉ

18/2 : 12,97 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
WESTERN TELECOM	0,49	19,51
TEL RESEAUX SV	1,47	10,53
REPONSE	10,35	9,41
EUROFINS SCIENT	16,28	7,81
ALPHA MOS	4,63	5,23
PROLOGUE SOFTW	4,90	4,70
REGINA RUBENS	0,47	4,44
IBGROUP	2,60	4,00
CMT	14,70	3,52
HUBWOO.COM	1,75	2,94
INFOSOURCES	0,74	2,78
SYSTAR	3,45	2,68
IXO	0,41	2,50
GL TRADE	41,50	2,44
Plus mauvaises performances		
FI SYSTEM	1,37	-13,84
D INTERACTIVE	0,69	-13,75
TITUS INTERACTI	2,50	-12,59
TELECOM CITY	1,08	-12,20
CRYO INTERACTIVE	2,84	-11,80
SYNELEC	8,50	-10,53
ALTAMIR CIE	55,10	-10,41
GUILLEMOT	15,29	-10,06
HIGHWAVE OPTICAL	2,12	-9,79
BOURSE DIRECT	1,80	-7,69
NETVALUE	1,11	-7,50
SQLI	1,28	-7,25
DALET	1,51	-6,79
NETGEM	1,95	-6,25
Plus forts volumes d'échange		
VALTECH	1,79	-3,24
HIGHWAVE OPTICAL	2,12	-9,79
AVENIR TELECOM	1,14	-0,87
HI-MEDIA	0,76	-2,56
GUYANOR	0,27	0,00
FI SYSTEM	1,37	-13,84
CYBERDECK	0,62	-1,59
CRYO INTERACTIVE	2,84	-11,80
KEYRUS	1,04	-2,80
TITUS INTERACTI	2,50	-12,59
WAVECOM	34,35	-3,08
D INTERACTIVE	0,69	-13,75
GENESYS	8,78	-1,24
NEURONES	3,76	-1,05
BOURSE DIRECT	1,80	-7,69
DALET	1,51	-6,79
CEREP	18,90	0,00
INFOSOURCES	0,74	2,78
TELECOM CITY	1,08	-12,20
EUROFINS SCIENT	16,28	7,81

Le Monde

Documentalistes et professeurs

• Pour mieux comprendre la presse
• Pour animer une séance

du 18 au 23 mars 2002 *Le Monde* vous propose sa

MALLETTE PÉDAGOGIQUE

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
coursolle@lemonde.fr
Tél. : 01 42 17 34 82

SECOND MARCHÉ

18/2 : 22,75 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
CIBOX INTER@CTIV	0,26	18,18
CLAYEUX	9,88	13,56
INFO REALITE	0,71	10,94
THERMOCOMPACT	16,48	8,35
KINDY	3,65	8,31
SEEVIA CONSULTNG	11,78	8,07
CEGEDIM	60,50	6,14
JACQUET INDUS	11,00	5,77
AURES TECHNOLOGI	9,57	5,51
GINGER	20,05	5,03
SETFORGE	68,00	4,62
PLASTIQUES V-L	19,90	4,30
BRICE	11,56	4,14
SYNERGIE	25,99	3,96
Plus mauvaises performances		
MEDASYS	1,52	-13,14
TEAM PARTNERS GR	2,93	-9,85
DU PAREIL AU MEM	13,75	-9,48
GESPAC SYSTEMES	17,25	-8,49
BILLON	2,30	-8,00
FINUCHEM	12,51	-7,33
AUSY	17,49	-5,97
PARCOURS	7,50	-4,94
CATERING INTER.	29,00	-4,29
ACCES INDUSTRIE	7,95	-4,22
XRT	1,20	-4,00
CNIM	55,35	-3,74
CIDER SANTE SA	16,85	-3,71
PCAS	23,18	-3,42
Plus forts volumes d'échange		
CIBOX INTER@CTIV	0,26	18,18
FININFO	30,70	-0,20
OTOR	4,20	0,00
M6-METROPOLE TV	26,21	-1,95
SYLIS	22,75	-1,04
HERMES INTL	160,50	2,23
MEDASYS	1,52	-13,14
PINGUELY	10,17	0,00
VIEL ET CIE	3,95	0,51
ARCHOS	13,70	-1,08
AUBAY	4,00	0,00
GPE GO SPORT	42,50	-1,16
XRT	1,20	-4,00
RALLYE	49,00	1,93
TEAM PARTNERS GR	2,93	-9,85
BENETEAU	48,52	1,08
SECHE ENVIRON.	75,20	-1,05
GINGER	20,05	5,03
BIGBEN INTERACT	49,95	0,00
TONNELLERIE F	27,05	1,35

SICAV ET FCP

SÉLECTION

Dernier cours connu le 19/2 à 10h

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
AGIPI — www.agipi.com 01 40 08 93 00			
AGIPI ACTIONS (AXA)	25,90	18/2	-1,72
AGIPI AMBITION (AXA)	25,23	18/2	-0,51
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT — 3615 BNP 08 36 68 17 17 (0,34 €/min)			
ANTIN OBLI. MT C	154,29	17/2	-0,24
ANTIN OBLI. MT D	138,76	17/2	-2,25
ANTIN OBLI. SPR. C	187,41	17/2	0,03
BNP MONÉ CT TERME	2518,70	17/2	0,40
BNP MONÉ PLACEM. C	13802,59	17/2	0,37
BNP MONÉ PLACEM. D	11605,00	17/2	-3,33
BNP MONÉ TRÉSOR.	78738,60	17/2	0,42
BNP OBLI. CT	166,55	17/2	-0,09
BNP OBLI. LT	34,39	17/2	-0,17
KLEBER EURO SOUV. C	1975,27	17/2	0,00
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOC.	1843,76	14/2	0,36
Banque populaire Asset Management — www.bpam.fr 01 58 19 40 00			
BP OBLI. EUROPE	52,59	18/2	0,49
BP SÉCURITÉ	104106,85	15/2	0,43
FRUCTIFRANCE C	78,33	18/2	-2,21
Fonds communs de placements			
CYCLEO EUR. CROIS.	102,24	15/2	-11,83
CYCLEO EUROPE CYCL.	110,19	15/2	0,78
CYCLEO EUR. DÉFENS.	100,73	15/2	-0,69
BP MÉDITERRAN. DÉV.	55,39	17/2	-0,44
BP NOUV. ÉCONOMIE	82,15	17/2	-10,83
BP OBLI. HAUT REND.	110,34	17/2	1,32
EUROACTION MIDCAP	127,08	18/2	0,98
FRUCTI EURO 50	91,19	18/2	-5,99
FRUCTIFONDS FR. NM	176,40	18/2	0,20
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne 08 36 68 09 00 (0,34 €/min)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR D	50,30	17/2	-0,96
ÉCUR. ACTIONS EUR. C	17,26	17/2	-2,28
ÉCUR. ACTIONS FUT. D	61,68	17/2	-3,33
ÉCUR. CAPITALIS. C	44,21	17/2	-0,18
ÉCUR. DYNAM.+ D PEA	41,54	17/2	-2,86
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	42,64	17/2	-2,49
ÉCUR. EXPANSION C	14902,40	17/2	0,44
ÉCUR. EXPANSION+ C	42,56	14/2	0,42
ÉCUR. INVESTISS. D	50,91	17/2	-3,00
ÉCUR. MONÉTAIRE C	225,37	17/2	0,32
ÉCUR. MONÉTAIRE D	187,73	17/2	0,33
ÉCUR. OBLI. INTER. D	178,40	17/2	1,12
ÉCUR. TECHNOLOGIES C	37,10	17/2	-4,66
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	273,45	17/2	-0,05
ÉPARCOURT-SICAV D	28,52	17/2	0,00
GÉOPTIM C	2352,28	17/2	0,26
Fonds communs de placements			
ÉCUR. ÉQUILIBRE C	37,34	17/2	-0,90
ÉCUR. PRUDENCE C	34,62	17/2	-0,02
ÉCUREUIL VITALITÉ C	40,09	17/2	-1,74
CDC IXIS Asset Management — www.cdcixis-am.fr			
Multi-promoteurs			
LIVR. BOURSE INVEST.	176,33	17/2	-2,94
NORS SUD DÉVELOP. C	522,17	17/2	0,80
NORD SUD DÉVELOP. D	402,98	17/2	0,80
CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT — 08 36 68 56 55 (0,34 €/min)			
ATOUT CROISSANCE D	350,19	15/2	2,35
ATOUT EUROPE C	497,90	15/2	-3,32
ATOUT FRANCE ASIE D	73,60	15/2	-4,71
ATOUT FRANCE C	186,96	15/2	-5,06
ATOUT FRANCE D	166,26	15/2	-5,05
ATOUT FR. EUROPE D	169,31	15/2	-4,87
ATOUT FR. MONDE D	42,99	15/2	-4,36
ATOUT MONDE C	51,29	15/2	-3,33
ATOUT SÉLECTION D	98,94	15/2	-5,61
CAPITOP EUROBLIG C	101,35	15/2	-0,06
CAPITOP EUROBLIG D	83,61	15/2	-0,08
CAPITOP MONDOBLIG C	45,52	15/2	0,88
CAPITOP REVENUS D	171,03	15/2	-1,33
DIÈZE C	426,36	15/2	-3,37
INDICIA EUROLAND D	108,13	14/2	-4,36
INDICIA FRANCE D	354,61	14/2	-5,07
INDOCAM AMÉRIQUE C	40,66	15/2	-1,66
INDOCAM ASIE C	17,51	15/2	-1,12
INDOCAM FRANCE C	322,25	15/2	-4,34
INDOCAM FRANCE D	264,88	15/2	-4,34
INDOC. MULTI OBLIG. C	191,93	15/2	2,26
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR D	74,97	14/2	-4,10
CAPITOP MONÉTAIRE C	193,46	19/2	0,34
CAPITOP MONÉTAIRE D	183,41	19/2	0,35
INDOCAM FONCIER	95,88	15/2	2,94
INDOC. VAL. RESTR. C	259,39	14/2	-2,68
MASTER ACTIONS C	40,09	13/2	-2,67
MASTER DUO C	14,01	13/2	-1,26
MASTER OBLIG. C	30,74	13/2	-0,35
MASTER PEA D	12,02	13/2	-3,29
OPTALIS DYNAMIQ. C	18,10	14/2	-2,74
OPTALIS DYNAMIQ. D	16,97	14/2	-2,75
OPTALIS ÉQUILIB. C	18,49	14/2	-1,70
OPTALIS ÉQUILIB. D	16,82	14/2	-1,75
OPTALIS EXPANSION C	14,28	14/2	-3,96
OPTALIS EXPANSION D	13,93	14/2	-3,99
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,84	14/2	-0,61
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	15,67	14/2	-0,63
PACTE SOL. LOGEM.	76,98	12/2	0,01
PACTE SOL. TIERS MOND.	81,99	12/2	0,01
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITÉ	226,26	18/2	-0,07
MONELION JOUR C	494,38	18/2	0,36
MONELION JOUR D	416,35	18/2	0,35
SICAV 5000	152,87	18/2	-3,86
SLIVAFRANCE	260,50	18/2	-4,41
SLIVARENTE	39,58	18/2	0,07
SLIVINTER	149,56	18/2	-2,82
TRILION	741,45	18/2	-0,95
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAM. C	178,67	18/2	-1,75
ACTILION DYNAM. D	168,30	18/2	-1,75
ACTILION ÉQUILIBRE C	175,94	18/2	0,18
ACTILION ÉQUILIBRE D	164,50	18/2	0,19
ACTILION PEA DYNAM.	64,69	18/2	-2,65
ACTILION PEA ÉQUIL.	162,94	18/2	-1,94
ACTILION PRUDENCE C	173,21	18/2	-0,16
ACTILION PRUDENCE D	161,40	18/2	-0,16
INTERLION	236,87	18/2	0,46
LION ACTION EURO	86,26	18/2	-3,29
LION PEA EURO	87,47	18/2	-3,37
CIC BANQUES — www.cic-am.com			
CIC AMÉRIQUE LATINE	111,04	18/2	-2,80
CIC CAPIRENTE MT C	35,82	18/2	-0,36
CIC CAPIRENTE MT D	26,29	18/2	-1,46
CIC CONVERTIBLES	5,36	18/2	-1,27
CIC COURT TERME C	34,41	18/2	0,26
CIC COURT TERME D	26,39	18/2	-2,76
CIC DOLLAR CASH	1428,71	18/2	0,21
CIC EGOCIC	360,72	18/2	-1,99
CIC ÉLITE EUROPE	125,21	18/2	-3,58
CIC ÉPARGNE DYNAM. C	2076,13	18/2	0,09
CIC ÉPARGNE DYNAM. D	1637,54	18/2	0,08
CIC EUROLEADERS	365,76	18/2	-5,45
CIC FINUNION	177,76	18/2	0,06
CIC FRANCE C	33,74	15/2	-5,39
CIC FRANCE D	33,74	15/2	-5,39
CIC HORIZON C	68,19	15/2	-0,04
CIC HORIZON D	65,75	15/2	-0,09
CIC MENSUEL	1423,17	18/2	-0,58
CIC MONDE PEA	28,13	15/2	-0,10
CIC OBLI. LG TERME C	15,50	18/2	0,00
CIC OBLI. LG TERME D	15,30	18/2	-0,06
CIC OBLI. MONDE	138,48	18/2	1,31
CIC OR ET MAT	128,21	18/2	21,43
CIC ORIENT	171,81	18/2	9,33
CIC PIERRE	34,88	15/2	1,67
CIC SUD GESTION C	24,58	15/2	-0,32
CIC SUD GESTION D	18,70	15/2	-4,44
UNION AMERIQUE	431,19	15/2	-2,90
Fonds communs de placements			
CIC EURO OPPORTUN.	30,77	18/2	0,29
CIC EUROPEA C	9,78	18/2	-6,69
CIC EUROPEA D	9,53	18/2	-6,67
CIC FRANCEVALOR C	35,50	18/2	-4,23
CIC FRANCEVALOR D	35,50	18/2	-4,23
CIC GLOBAL C	237,58	18/2	-2,46
CIC GLOBAL D	237,58	18/2	-2,46
CIC HIGH YIELD	398,99	15/2	-0,86
CIC JAPON	7,42	15/2	-6,89
CIC MARCHÉS ÉMERG.	111,56	15/2	2,01
CIC NOUVEAU MARCHÉ	5,15	18/2	-4,72
CIC PEA SÉRÉNITÉ	170,72	15/2	0,68
CIC PROFIL DYNAM.	22,90	14/2	-3,32
CIC PROFIL ÉQUILIBRE	18,34	15/2	-2,19
CIC PROFIL TEMPÉRÉ	135,62	14/2	-0,26
CIC TAUX VARIABLES	197,54	15/2	-0,06
CIC TECHNO. COM.	75,76	15/2	-6,16
CIC USA	17,92	18/2	-2,56
CIC VAL. NOUVELLES	268,17	18/2	-5,42
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EUROPE TECHNOL.	4,15	15/2	-6,53
CM EURO PEA	21,00	15/2	-4,38
CM FRANCE ACTIONS	33,17	15/2	-4,86
CM MID. ACT. FRANCE	31,34	15/2	1,83
CM MONDE ACTIONS	310,36	15/2	-2,70
CM OBLIG. CT TERME	165,49	18/2	-0,06
CM OBLIG. LG TERME	104,25	18/2	0,05
CM OBLIG. MOY. TERME	341,75	18/2	-0,10
CM OBLIG. QUATRE	164,08	18/2	-0,13
CM OPTION DYNAM.	30,24	15/2	-3,02
CM OPTION ÉQUIL.	53,16	15/2	-1,54
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRAT.	19,28	15/2	-0,72
GROUPE LCF ROTHSCHILD Asset management			
AMÉRIQUE 2000	124,41	18/2	-2,43
ASIE 2000	88,35	18/2	10,56
NOUVELLE EUROPE	209,61	18/2	-3,54
ST-HONORÉ CAPITAL C	3646,21	18/2	0,05
ST-HONORÉ CAPITAL D	3303,91	18/2	0,05
ST-HONORÉ CONVERT.	337,93	15/2	-0,39
ST-HONORÉ FRANCE	54,67	18/2	-4,12
ST-HONORÉ PACIFIQUE	74,55	18/2	-6,14
ST-HON. TECH. MEDIA	101,78	18/2	-7,76
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	376,75	18/2	-2,04
ST-HON. WORLD LEAD.	91,71	18/2	-3,40
Fonds communs de placements			
WEB INTERNATIONAL	27,30	28/1	4,59
Legal & General — www.lgfrance.com			
STRAT. IND. EUROPE	189,44	15/2	-5,17
Fonds communs de placements			
STRATÉGIE CAC	5628,58	15/2	-4,38
STRATÉGIE INDICE USA	9217,59	15/2	-1,42
LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 92 68 50 10 (0,34 €/min)			
ADDILYS C	107,96	17/2	0,39
ADDILYS D	104,76	17/2	-1,80
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	25,59	17/2	-1,60
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	24,79	17/2	-1,62
AMPLITUDE EUROPE C	31,23	18/2	-2,96
AMPLITUDE EUROPE D	29,91	18/2	-2,96
AMPLITUDE FRANCE C	81,21	17/2	-2,26
AMPLITUDE MONDE C	222,88	17/2	-1,60
AMPLITUDE MONDE D	199,92	17/2	-1,59
AMPLITUDE PACIFIQUE C	15,77	18/2	4,69
AMPLITUDE PACIFIQUE D	15,07	18/2	4,70
ÉLANCIEL EURO D PEA	95,16	17/2	-3,88
ÉLANCIEL FR. D PEA	38,78	17/2	-3,68
ÉMERG. E. POST. D PEA	29,32	17/2	-4,13
ETHICIEL C	105,12	17/2	0,94
GÉOBILYS C	122,39	17/2	0,22
GÉOBILYS D	111,59	17/2	0,23
INTENSYS C	20,80	18/2	0,09
INTENSYS D	17,68	18/2	0,05
KALEIS DYN. FR. C PEA	77,51	18/2	-2,31
KALEIS DYNAMISME C	217,04	17/2	-1,57
KALEIS DYNAMISME D	209,71	17/2	-1,57
KALEIS ÉQUILIBRE C	201,95	17/2	-0,86
KALEIS ÉQUILIBRE D	194,32	17/2	-0,86
KALEIS SÉRÉNITÉ C	191,88	17/2	-0,33
KALEIS SÉRÉNITÉ D	184,26	17/2	-0,33
KALEIS TONUS C PEA	67,50	18/2	-2,97
LIBERTÉS ET SOLIDAR.	100,30	18/2	-1,08
OBLITYS C	113,67	17/2	-0,49
OBLITYS D	111,89	17/2	-0,48
PLÉNITUDE D PEA	41,47	17/2	-2,35
POSTE GESTION C	2639,62	17/2	0,39
POSTE GESTION D	2339,98	17/2	0,39
POSTE PREMIÈRE	7168,96	17/2	0,38
POSTE PREMIÈRE 1 AN	42730,93	18/2	0,07
POSTE PREMIÈRE 2-3	9241,90	18/2	-0,12
PRIMIEL EURO C	56,53	17/2	4,05
REVENUS TRIMESTR.	788,04	17/2	-0,25
SOLSTICE D	362,71	17/2	-0,04
THÉSORA C	189,56	18/2	-0,35
THÉSORA D	158,24	18/2	-0,35
TRÉSORYS C	47911,71	17/2	0,45
Fonds communs de placements			
DÉDIALYS FINANCE	81,76	17/2	-0,36
DÉDIALYS MULTI-SECT.	62,56	17/2	-1,86
DÉDIALYS SANTÉ	94,59	17/2	2,92
DÉDIALYS TECHNOLOGIES	32,70	17/2	-7,28
DÉDIALYS TÉLÉCOM	38,22	17/2	-19,24
OBLITYS INSTITUTION. C	98,71	17/2	-0,45
POSTE EUROPE C	92,90	17/2	-0,15
POSTE EUROPE D	88,60	17/2	-0,14
POSTE GISEMENT C	199,55	17/2	-0,08
POSTE GISEMENT D	179,90	17/2	-0,08
REMUNYS PLUS	103,79	17/2	0,32
Société Générale Asset Management — www.sgam.fr			
CADENCE 1 D	154,75	18/2	-1,34
CADENCE 2 D	153,07	18/2	-1,06
CADENCE 3 D	152,75	18/2	-0,19
CONVERTIS C	224,19	18/2	-1,78
INTEROBLIG C	59,56	15/2	0,35
INTERSÉLECTION FR. D	71,77	18/2	-3,16
SÉLECT DÉFENSIF C	192,45	18/2	-0,18
SÉLECT DYNAMIQUE C	236,04	18/2	-1,60
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	168,26	18/2	-0,02
SÉLECT PEA 1	202,03	18/2	-1,84
SÉLECT PEA DYNAM.	140,02	18/2	-1,72
SG FRANCE OPPORT. C	423,83	18/2	0,85
SG FRANCE OPPORT. D	396,85	18/2	0,85
SOGENFRANCE C	442,48	18/2	-3,64
SOGENFRANCE D	396,85	18/2	-4,09
SOGEOBLIG C	113,45	18/2	-0,09
SOGÉPARGNE D	44,42	18/2	-0,09
SOGEPEA EUROPE	212,56	18/2	-3,42
SOGINTER C	50,56	18/2	-2,96
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACT. EUROPE	15,06	15/2	-3,35
DÉCLIC ACTIONS FR.	51,56	15/2	-2,25
DÉCLIC ACT. INTER.	32,73	18/2	-3,08
DÉCLIC BOURSE ÉQUIL.	16,45	15/2	-1,02
DÉCLIC BOURSE PEA	50,14	15/2	-2,09
DÉCLIC OBLI. EUROPE	16,64	15/2	-4,97
DÉCLIC PEA EUROPE	23,25	15/2	-3,63
DÉCLIC SOGENFR. TEMP.	57,31	15/2	-3,39
FAVOR	306,87	28/1	-1,13
SOGESTION C	47,46	15/2	-1,04
SOGINDEX FRANCE C	497,99	15/2	-4,78

AUJOURD'HUI

JEUX OLYMPIQUES

Les Français **MARINA ANISSINA ET GWENDAL PEIZERAT** ont emporté, lundi 18 février, l'épreuve de danse sur glace des **JEUX OLYMPIQUES** de Salt Lake City (Etats-Unis). Cette victoire complète un palmarès déjà riche d'un titre mondial (2000) et de deux couronnes européennes (2000, 2002). Leur **MÉDAILLE D'OR** est la troisième gagnée par des athlètes français lors de ces JO d'hiver. L'« affaire des juges » a conduit la Fédération internationale (ISU) à proposer une **RÉFORME DU SYSTÈME DE NOTATION** qui devrait permettre d'éviter les collusions. **DIDIER GAILHAGUET**, président de la Fédération française des sports de glace (FFSG) et **CHEF DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE** à Salt Lake City – dont le nom est apparu dans l'« affaire » – sera entendu par la **COMMISSION D'ENQUÊTE** de l'ISU.

Marina Anissina et Gwendal Peizerat au sommet de leur aventure

Patinage artistique • Les deux Français ont obtenu la médaille d'or de danse sur glace devant les Russes Ilia Averbukh-Irina Lobacheva et les Italiens Barbara Fusar - Poli-Maurizio Margaglio. Leur victoire offre un troisième succès aux athlètes français lors des JO de Salt Lake City

SALT LAKE CITY
de notre envoyé spécial

Pour Marina Anissina et Gwendal Peizerat, l'attente a été longue. Plus de huit années entre le début de leur association et le sacre olympique. Trente-cinq minutes entre leur sortie de la glace et la délivrance. Et, pour le patinage français, soixante-dix années depuis son dernier titre olympique, celui de l'épreuve de couples enlevé en 1932 par Andrée Joly et Pierre Brunet. Quand les mots de Martin Luther King – *« I have a dream »* – ont retenti dans le Delta Center de Salt Lake City, lundi 18 février, Marina Anissina et Gwendal Peizerat ont eu le sentiment d'avoir attendu cet instant toute leur vie.

Malgré un thème un peu convenu et les réserves de certains médias américains sur l'utilisation de la formule du pasteur, leur *« hymne à la liberté »* a conquis le public et satisfait les juges. Après une prestation sans faute et quelques portés spectaculaires, dont un porté inversé où la jeune femme soutient son partenaire, les deux patineurs attendaient fébrilement le verdict des neuf juges. Ceux-ci leurs attribuaient d'excellentes notes artistiques (six 5,9) mais des notes techniques (cinq 5,7) qui permettaient à leurs adversaires de croire encore en leurs chances.

JOHN MACDOUGALL/AFP

En décrochant, lundi 18 février, la médaille d'or de danse, Marina Anissina et Gwendal Peizerat se sont imposés devant les Russes Irina Lobatcheva et Ilia Averboukh et les Italiens Barbara Fusar-Poli et Maurizio Margaglio. Ils ont ainsi apporté un troisième succès au camp français dans ces Jeux d'hiver.

ATTENTE EN COULISSES

Premiers à s'élancer des cinq couples les mieux placés à l'issue de la danse originale de dimanche soir, les deux Français décidaient de suivre des coulisses de la patinoire le reste de la compétition. L'Italien Maurizio Margaglio, qui les avaient battus aux championnats du monde 2001 aux côtés de Barbara Fusar-Poli, chuta maladroitement en plein programme, et les Canadiens Shae-Lynn Bourne et Victor Kraatz s'affalèrent sur la glace à la fin de leur programme.

Le danger ne pouvait plus venir que des Russes Ilia Averbukh – aux côtés duquel Marina Anissina remporta deux titres mondiaux chez les juniors – et Irina Lobacheva, deuxièmes après la danse originale. Sur un thème inspiré par les événements du 11 septembre, les deux patineurs réalisaient une performance d'un niveau proche de celui des Français.

Les juges leur attribuaient de meilleures notes techniques, mais les notes artistiques penchaient en faveur des élèves de Muriel Boucher-Zazoui. La marge était la plus étroite qui soit : cinq juges contre quatre. Le vote du juge russe en faveur de ses compatriotes – la France n'était pas représentée dans le jury – rendait caduque l'hypothèse d'un arrangement franco-russe tel qu'elle avait été évoquée lors de la polémique qui ébranle le monde du patinage depuis le début des Jeux. Et le résultat de l'épreuve de danse sur glace n'a, pour une fois, choqué personne, tant la victoire s'est jouée à un cheveu.

Pour Marina Anissina et Gwendal Peizerat, ce succès est le fruit d'un cheminement amorcé en 1993, lors de l'arrivée en France de la jeune Moscovite, lâchée quelques mois plus tôt par Ilia Averbukh. Douzièmes de ses premiers championnats d'Europe, en 1994, le duo se hissait à la cinquième place de la hiérarchie continentale l'année suivante. *« La première fois que j'ai vraiment pensé au titre olympique, c'était il y a longtemps*, assure Gwendal Peizerat. *Le début de notre progression avait été assez rapide, et je me suis dit que si l'on continuait comme cela on avait tout le temps de devenir champions olympiques en 2002. »* Médaillés de bronze aux championnats d'Europe 1998, les deux jeunes gens montaient sur la troisième marche du podium des Jeux de Nagano au Japon, un mois plus tard, sur fond de polémique : Sophie Moniotte et Pascal Lavanchy, alors chefs de file de la discipline en France, accusaient la Fédération française de les avoir sacrifiés au profit de leurs jeunes rivaux.

UN STYLE FLAMBOYANT

S'appuyant sur un style romantique et flamboyant et des portés spectaculaires, le duo devenait champion d'Europe et du monde en 2000. Les hésitations de la saison suivante étaient sanctionnées par une chute aux championnats d'Europe et une défaite aux championnats du monde.

Didier Gailhaguet, le président de la Fédération française des sports de glace, imposait alors une reprise en main. Pour préparer la saison olympique, les deux patineurs et leur entraîneur faisaient appel à un chorégraphe méridional, Bruno Vandelli, pour la danse libre ; à deux danseurs formés au ballet national de Madrid pour la danse originale, un pot-pourri espagnol ; et à la technicienne russe Natalia Doubova.

Le partenariat entre l'insatiable Marina Anissina et un Gwendal Peizerat un brin dilettante n'offrait pourtant aucune garantie de succès. *« Marina m'a rendu plus ambitieux »*, reconnaît-il. *« Au début, j'étais obligée de le pousser*, dit-elle. *Il voulait tout faire. J'ai peut-être tort, mais je pense qu'on ne peut pas jouer sur plusieurs tableaux. »*

Après les championnats du monde en mars à Nagano et une tournée de galas en Amérique du Nord à l'été 2001, les deux champions olympiques vont atteindre un carrefour : devenir professionnels, comme semble le vouloir Marina, ou se plonger dans une nouvelle vie, comme y songe Gwendal, qui aimerait finir ses études à l'Ecole supérieure de commerce de Lyon.

« Même si l'on ne se voit pas pendant dix ans, on ne perdra jamais ce lien qui nous unit, assure le jeune homme. *On se connaît intimement, comme avec quelqu'un dont on a partagé la jeunesse, les joies et les peurs. »*

Gilles van Kote

Un palmarès complet

- **Marina Anissina**
Née le 30 août 1975, à Moscou ; 1,63 m, 51 kg
- **Gwendal Peizerat**
Né le 21 avril 1972, à Bron (Rhône) ; 1,73 m, 65 kg
- **Palmarès**
Jeux olympiques : 1ers (2002), 3es (1998)
Championnats du monde : 1ers (2000), 2es (1998, 1999, 2001)
Championnats d'Europe : 1ers (2000, 2002), 2es (1999, 2001), 3es (1998)
- **Entraîneur :**
Muriel Boucher-Zazoui
- **Chorégraphe :** Bruno Vandelli

Didier Gailhaguet devra s'expliquer

Le président de la Fédération française des sports de glace (FFSG), Didier Gailhaguet, sera prochainement entendu par la commission d'enquête de la Fédération internationale (ISU), a indiqué son président, Ottavio Cinquanta. Didier Gailhaguet, qui cumule les rôles de membre du conseil de l'ISU et de chef de mission de la délégation française pour les JO de Salt Lake City, pourrait avoir à s'expliquer sur les accusations proférées à son encontre par Marie-Reine Le Gougne. Le 11 février, la juge française aurait laissé entendre qu'elle avait été soumise à d'intenses pressions de Didier Gailhaguet pour voter en faveur du couple russe, lors de l'épreuve de couple de patinage artistique. Elle s'est rétractée par la suite. Lundi 18 février, elle a affirmé au quotidien *L'Equipe* que les membres de l'ISU avaient profité de sa fébrilité pour la pousser à témoigner à charge contre Didier Gailhaguet. Sally-Anne Stapleford, qui avait recueilli ce témoignage en compagnie de deux autres membres de l'ISU, a maintenu sa version des faits. Selon elle, Marie-Reine Le Gougne l'avait abordée d'elle-même, *« d'un air désemparé »*, avant de lui confier ses révélations.

Le système de notation sera réformé

SALT LAKE CITY
de notre envoyé spécial

Après les polémiques, voici venu le temps des grandes réformes au sein de la Fédération internationale de patinage (ISU), ou du moins des grands effets d'annonce. Une semaine après la révélation du comportement *« impropre »* de la juge française Marie-Reine Le Gougne, soupçonnée d'avoir cédé à des pressions de sa fédération pour favoriser un couple russe au détriment d'un couple canadien, l'ISU s'est décidée à revoir son système de notation.

L'affaire n'a pas été facile. *« Les membres de notre fédération sont plutôt conservateurs. Il a fallu les persuader de la nécessité du changement »*, a expliqué le président italien de l'ISU, Ottavio Cinquanta, avant de présenter sa réforme *« révolutionnaire »* du processus d'évaluation des épreuves de patinage artistique, lundi 18 février.

Cette *« révolution »*, supposée empêcher toute collusion, prévoit la participation de 14 juges, au lieu de 9, au processus de notation. Ces 14 membres du jury, toujours sélectionnés par leur fédération d'origine et approuvés par l'ISU, disposeraient d'écrans de contrôle vidéo pour revoir les actions au ralenti avant de se prononcer.

Contrairement au système actuel, basé sur des déductions de dixièmes de point à partir de la note maximale (6,0) en fonction des erreurs commises par les patineurs, les performances des compétiteurs seraient à l'avenir évaluées à l'aide de critères précis (exemple : un double axel vaudrait deux points et un triple axel trois). Pour chaque figure réalisée, les juges décerneront en outre un coefficient d'appréciation (excellent, bon, moyen), qui influera sur le total des points.

Grande particularité du système : seule la moitié des 14 votes seront pris en compte, un ordinateur choisissant sept juges de manière aléatoire sans qu'aucun d'entre eux ne puisse savoir si ses notes ont été prises en considération ou non. Le total des notes exprimées par les 7 votants apparaîtra sous la forme d'une note unique. L es égalités ne seront pas possibles. Selon Ottavio Cinquanta, ce système devrait permettre aux patineurs de réaliser des records personnels ou d'établir des records du monde, et éventuellement d'établir un classement, à la manière de l'ATP pour les joueurs de tennis.

JUGES DÉRESPONSABILISÉS ?

Avantage de cette réforme : elle devrait favoriser la transparence et mettre un terme aux manœuvres de coulisse. Inconvénient : elle pourrait déresponsabiliser les juges, qui n'auront plus à justifier leur vote aux yeux du public. La totalité des votes sera toutefois enregistrée et examinée après coup, dans les locaux de l'ISU, à Lausanne. Les éventuelles bizarreries – des notations très décalées de celles attribuées par la moyenne des juges – seront observées à la loupe. *« Une erreur, deux erreurs, ça va, mais s'il y a trop d'erreurs on pourra dire au juge concerné qu'il besoin d'un an ou deux de vacances »*, assure Ottavio Cinquanta. Le président de l'ISU s'est dit *« très fier »* des changements annoncés. Il a été moins précis pour ce qui concerne le calendrier des réformes. Les nouvelles dispositions pourraient être soumises à l'approbation des membres de l'ISU lors du congrès de Kyoto (Japon), au moins de juin.

Auparavant, l'ISU devra finaliser son projet : la commission technique de la Fédération internationale est notamment chargée de mettre sur pied une échelle des valeurs pour noter les différentes figures. Selon Ottavio Cinquanta, ce processus pourrait prendre environ deux mois. Ensuite, le président de l'ISU devra présenter son projet aux membres de sa fédération, qui décideront, ou pas, que l'affaire est assez urgente pour l'inscrire au menu du congrès de Kyoto. Mais l'essentiel n'est pas là : aux yeux d'Ottavio Cinquanta et de son conseil de 11 sages, réunis lundi 18 février à Salt Lake City, l'important est moins de voir la réforme du système de notation aboutir rapidement que de créer une diversion sur le front des affaires du patinage artistique.

Eric Collier

Laure Péquegnot ne se prépare bien qu'en s'accablant de stress

Ski alpin • La Française est l'une des favorites du slalom féminin

SALT LAKE CITY
de notre envoyé spécial

Depuis son arrivée à Salt Lake City, samedi 16 février, Laure Péquegnot ne quitte plus sa casquette. Mal conseillée par sa voisine de l'Alpe-d'Huez, Isabelle Blanc, médaillée d'or du géant en snowboard, la slalomeuse française a visité le salon de coiffure du village olympique. Elle n'a pas aimé le résultat. Elle ne veut pas exhiber le ratage. C'est un bien mince souci, une jolie coquetterie, mais à l'entendre, Laure Péquegnot a besoin de s'infliger ces souffrances sans conséquences.

« Avant une course, j'ai besoin de me sentir stressée pour me sortir les tripes, avance-t-elle. *J'ai besoin de me sentir mal. Cela m'aide à ne rien laisser au hasard. »* Mercredi 20 février, sur la piste de slalom inédite de Deer Valley, elle essayera de marcher sur les traces de Carole Montillet, en offrant un deuxième titre olympique à l'équipe de France féminine de ski.

Trois jours avant de rejoindre le terminus de son deuxième voyage olympique, après celui de Nagano, en 1998, Laure Péquegnot se sentait pourtant encore *« en pleine confiance »*. Après un séjour d'acclimatation à San Diego (Californie), en compagnie de ses coéquipières Christel Pascal-Saïoni et Vanessa Vidal, elle a passé trois jours à Jackson Hole. Dans cette petite station du Wyoming, les slalomeuses françaises ont suivi un régime d'entraînement plutôt léger. *« Ce n'est pas la peine de rabâcher, rabâcher encore, et de perdre de l'influx »*, explique Christel Pascal-Saïoni, que la nervosité affichée par sa coéquipière fait sourire.

« TOUT METTRE EN PLACE »

« Depuis deux ans, je me mets dans cet état avant chaque course et je l'accepte, reprend Laure Péquegnot. *Dans ces moments de stress, je suis en plein doute, je me demande si je vais arriver à tout mettre en place, s'il ne va pas y avoir un problème à l'entraînement. Je réfléchis beaucoup, sur la stratégie à suivre, sur des trucs à deux balles. »*

L'ancienne championne du monde juniors, en 1994, a pris son temps avant de confirmer son talent au plus haut niveau. Avant d'aborder la saison olympique, elle n'avait qu'un podium de Coupe du monde à son palmarès. Pendant l'été 2001, elle a soudain réalisé, à vingt-six ans, qu'elle ne pouvait pas s'endormir sur un aussi maigre butin. *« J'ai osé m'affirmer à moi-même que je ne pourrais pas me satisfaire d'un palmarès moyen, que je voulais faire quelque chose de bien »*, confie-t-elle. En quelques mois, elle a chassé tous ses doutes et ses éventuels regrets. Depuis le mois d'octobre, cette jeune femme blonde au regard malicieux a remporté trois slaloms. A une course de la fin, elle est solidement installée en tête du classement général de la Coupe du monde de slalom.

Sa dauphine provisoire, la jeune championne du monde de slalom suédoise Anja Paerson, a remporté toutes les courses qu'elle a terminées (4). Mercredi 20 février, elle devrait être la plus sérieuse concurrente de Laure Péquegnot pour le titre olympique. A moins que la Croate Janica Kostelic, miraculée de la première semaine olympique, avec une médaille d'or en combiné et une d'argent en super-G, ne vienne rappeler à ses deux adversaires qu'elle dominait largement le slalom féminin avant de se blesser au genou.

La menace est réelle, mais Laure Péquegnot ne veut pas se laisser impressionner. Le matin des courses, son stress disparaît comme par enchantement. Elle qui *« ne croit pas au hasard »* et qui *« fonctionne avec des repères »*, se souvient alors *« de toutes les choses qui ont marché avant »*. En franchissant le portique de départ, elle aura sans doute oublié les vilains coups de ciseaux de la coiffeuse du village olympique.

E. C.

Biathlon : l'hégémonie des Allemandes

Le relais féminin allemand a conservé son titre olympique du biathlon, en s'imposant lundi 18 février à Soldier Hollow. A l'issue des quatre parcours de 7,5 km, Katrin Apel (28 ans), Uschi Disl (31 ans), Andrea Henkel (24 ans, médaille d'or du 15 km) et Kati Wilhelm (25 ans, médaillée en or sur le sprint et en argent sur la poursuite) ont devancé les Norvégiennes (Liv Grete Poirée obtient ainsi sa seconde médaille d'argent après le 15 km) et les Russes. En s'adjugeant trois médailles d'or et deux d'argent, les Allemandes ont régné sur les épreuves de biathlon de Salt Lake City. Uschi Disl, déjà sacrée à Nagano, a décroché sa deuxième médaille d'or en relais et, pour sa 4e participation aux Jeux, devient la biathlète la mieux pourvue en médailles (8). Les Françaises ont déçu en ne se classant que 9es

Pour les Tchèques, crosses, casques et palets sont devenus des symboles nationaux

Hockey sur glace • Après leur match nul face au Canada (3-3), les champions olympiques en titre devaient rencontrer la Russie en quarts de finale du tournoi, mercredi 20 février

PRAGUE
de notre envoyé spécial

Deux heures, une nuit d'hiver, les flocons tombent doucement sur Prague. La capitale tchèque n'est pas tout à fait endormie : les projecteurs de la Paegas Arena, la patinoire où évolue habituellement le Sparta Prague, leader du championnat de hockey sur glace, sont encore allumés. Deux équipes jouent de la crosse et du palet comme s'il n'était pas l'heure de dormir. En République tchèque, on aime tant le hockey sur glace qu'on y joue 24 heures sur 24. Les heures de nuit sont louées à des entreprises dont les salariés disputent des championnats corporatifs. Et dès 6 heures, les entraînements des équipes de jeunes reprennent. Les 152 patinoires du pays ne suffisent pas à étancher la soif sportive du pays.

« Depuis le titre olympique des Jeux de Nagano, nous sommes passés de 50 000 à 70 000 licenciés et nous manquons d'infrastructures pour les accueillir », constate Karel Gut, le président de la Fédération tchèque de hockey sur glace. Les succès de l'équipe nationale ont suscité un engouement sans précédent. A leur retour, en 1998, les héros de Nagano avaient été acclamés par 130 000 personnes massées sur la place de la vieille ville, dans le centre de Prague. Et chacun des trois titres mondiaux qui ont suivi (en 1999, 2000 et 2001) a entraîné des scènes de liesse.

Le hockey sur glace tchèque est aujourd'hui le meilleur de la planète. L'équipe nationale juniors, et mêmes les vétérans, ont imité les seniors en enlevant deux titres mondiaux. Une soixantaine de joueurs tchèques évolue dans des équipes de NHL, la ligue professionnelle nord-américaine. Une centaine de leurs compatriotes disputent d'autres championnats pros au Canada et aux Etats-Unis. Le nombre de joueurs expatriés est estimé à environ 600. Le phénomène n'a d'équivalent que l'exode des footballeurs brésiliens vers les championnats européens.

« Ici, les meilleurs joueurs touchent dans les 7 millions de couronnes [200 000 euros] *par an*, dit Pavel Barta, journaliste du mensuel spécialisé *Hokej. C'est déjà beaucoup par rapport au niveau de vie du pays. Mais comment refuser de partir quand un club russe vous propose 400 000 dollars par an, plus un appartement et une automobile, le tout exonéré d'impôts ? »* L'argent est évidemment la raison principale de la fuite des talents. Malgré ses résultats, le hockey sur glace tchèque n'a pas les moyens de rivaliser avec ses concurrents. Le Sparta annonce un budget annuel de 180 millions de couronnes (5,5 millions d'euros), le Slavia Prague, son vieux rival, se contente du tiers de cette somme.

Les clubs tchèques se sont pourtant convertis sans états d'âme au sponsoring et au capitalisme. Le secteur des télécommunications est omniprésent autour des patinoires, comme partenaire des clubs, des compétitions ou de la fédération. Le Sparta appartient à deux hommes d'affaires, un Tchèque et un Américain d'origine allemande qui est également le propriétaire des Los Angeles Kings, équipe de NHL, et possède des parts dans le club de basket des Los Angeles Lakers.

SENTIMENT ANTISOVIÉTIQUE

Pour compenser le départ de ses joueurs, y compris des plus jeunes – une quarantaine de hockeyeurs âgés de 16 à 18 ans est partie pour l'Amérique du Nord ces dernières années –, le hockey sur glace tchèque espère que son système de formation va continuer à faire des miracles. Tous les deux ans, un groupe de vingt-cinq entraîneurs reçoit 500 heures de formation en tout genre. Chez les jeunes, un sérieux écrémage est effectué. *« Les deux premières années, ils apprennent le patinage et les fondamentaux*, explique Ladislav Blazek, responsable marketing du Slavia Prague. *Nous n'en retenons que vingt-cinq pour le troisième niveau. A partir de là, ils jouent vraiment au hockey, font des stages et poursuivent leur scolarité dans des classes à horaires aménagés. »*

Le hockey sur glace est en République tchèque bien plus qu'une passion : ce sport est devenu, pendant l'époque communiste, un refuge pour les sentiments antisoviétiques. *« Le hockey est devenu populaire grâce aux matches contre l'Union soviétique*, affirme David Schlegel, un étudiant en biologie moléculaire, passionné par ce sport. *Nous, les Tchèques, ne pouvions pas nous mesurer aux Soviétiques sur d'autres terrains mais le hockey était notre façon de leur montrer qu'on n'oubliait rien. »*

Dès la fin des années 1940, au terme d'un grand procès, la moitié de l'équipe tchécoslovaque championne du monde en 1947 avait été condamnée pour avoir insuffisamment manifesté son soutien au régime communiste. Quarante ans plus tard, quand il a effectué ses débuts en NHL, Jaromir Jagr, dont les grands-parents ont fait de la prison pour avoir entretenu une ferme privée sous l'ancien régime, avait choisi de porter le numéro 68. Soixante-huit, comme l'année du « printemps de Prague ».

Gilles van Kote

ALEXANDER DEMIANCHUK/REUTERS

BIATHLON La deuxième relayeuse allemande Uschi Disl, qui creuse ici l'écart sur ses adversaires, a contribué à la victoire de son équipe, devant la Norvège et la Russie, dans le relais 4 × 7,5 km disputé lundi 18 février.

JEFF J MITCHELL/REUTERS

SKI ACROBATIQUE L'Australienne Alisa Camplin exulte après avoir réalisé son premier saut lors de la finale de figure libre, lundi 18 février. Elle remportera la médaille d'or avec un score de 193,47 points, devant les deux Canadiennes Veronica Brenner et Deidra Dionne.

OLIVIER MULTHAUP/AFP

SAUT À SKIS Grâce à ses vedettes Sven Hannawald (photo) et Martin Schmitt, l'Allemagne a gagné le concours par équipe.

Dans l'Utah, il ne fait plus bon parler de polygamie

CHRONIQUE
Sur les bords du Grand Lac salé (7)

IL Y A CEUX qui en rient et ceux que ça ne fait pas rigoler. Les visiteurs en goguette à Salt Lake City appartiennent plutôt à la première catégorie, celle chez laquelle le mot « polygamie » suscite sourires égrillards et fantasmes bon marché. Une brasserie de l'Utah a bien compris le parti à en tirer, en lançant avant les Jeux une « bière polygame » et en adoptant un slogan un peu facile : *« Pourquoi se contenter d'une seule ? »*

Laura Chapman a apprécié modérément. Cette Américaine a été élevée dans une famille polygame de l'Utah et mariée – contre son gré – à 18 ans. Quand son mari, en 1991, a épousé une jeune fille de 16 ans, elle a pris ses cliques, ses claques et ses cinq enfants sous les bras et a décidé de se consacrer à la lutte contre le « mariage pluriel ». *« Les femmes et les enfants vivant dans les communautés polygames des Etats-Unis sont victimes au quotidien de violations des droits de l'homme que ceux qui les commettent assurent justifiées par leurs croyances religieuses »*, clame-t-elle.

Officiellement, les mormons ont renoncé à la polygamie – qu'ils pratiquaient ouvertement – en 1890. C'était la condition pour que l'Utah devienne le 45e Etat d'Amérique. Depuis cette époque, l'Eglise de Jésus-Christ des saints du dernier jour (son nom officiel) est censée excommunier tous ceux qui en sont convaincus.

Aujourd'hui, on estime pourtant qu'environ 30 000 habitants de l'Utah (sur 1,8 million) vivent dans des foyers polygames. Le plus célèbre d'entre eux, Tom Green, purge actuellement une peine de cinq ans de prison. Son très médiatique procès, en 2001, était le premier du genre : habitué des émissions de télé, où il n'hésitait pas à apparaître en compagnie de ses cinq femmes et de ses vingt-neuf enfants, il a été condamné pour bigamie et défaut de paiement de pension alimentaire.

Pendant la quinzaine olympique, les autorités locales ont fait comprendre aux défenseurs – il y en a – comme aux adversaires de la polygamie qu'il serait de bon ton de faire profil bas. Les Mormons n'aiment pas qu'on les prenne pour des hommes à femmes.

G. v. K.

L'Agence antidopage vit une heure critique

Dopage • Faute de moyens, l'avenir de l'AMA apparaît incertain

SALT LAKE CITY
de notre envoyé spécial

L'heure est critique pour l'Agence mondiale antidopage (AMA). *« Dans sa forme actuelle, elle pourrait être remise en question si les financements publics n'arrivent pas »*, s'alarme, sous couvert d'anonymat, un de ses membres, présent à Salt Lake City. Ces apports gouvernementaux qui devaient, à compter de janvier 2002, assurer la moitié du budget de fonctionnement (20,7 millions d'euros) de cette instance – l'autre moitié provenant du Comité international olympique (CIO) – n'ont pas été versés. Tout particulièrement par les pays européens : éléments moteurs dans la fondation de l'AMA, en novembre 1999, ils devaient contribuer pour 47,5 % à ces financements publics internationaux.

« L'Allemagne bloque totalement », résume un représentant du ministère français de la jeunesse et des sports. A la Commission européenne, on indique que ce blocage a pratiquement condamné le projet de création d'un fonds spécial placé sous l'égide du Conseil de l'Europe afin de rassembler les différentes contributions des pays européens. Cette solution avait été envisagée après le refus de Viviane Reding, commissaire européenne à la culture et au sport, d'engager l'Union européenne dans un financement de l'AMA en 2002, en raison de l'absence de *« règles budgétaires adaptées à nos règles »* et de *« budgets prévisionnels sérieux. »* Elle devait également permettre de contourner le problème de compatibilité des règles des financements publics avec celles de l'AMA qui se posaient aussi à un certain nombre de pays de l'Union, dont la France. De source communautaire, on indique qu'une solution alternative est à l'étude par la présidence espagnole de l'Union.

SÉCURITÉ BUDGÉTAIRE

L'Allemagne pourrait l'accepter mais à la condition que ce système ne vale que pour l'année 2003 et qu'ensuite l'Union européenne prenne le relais, via le budget géré par la Commisssion européenne. Ce qui supposerait que les conditions de sécurité budgétaires posées par Viviane Reding pour tout engagement de l'Union européenne (meilleur contrôle de l'utilisation des contributions financières, transparence sur les missions des membres de l'AMA, etc.) soient remplies d'ici là.

A en croire les instances communautaires, qui soulignent que les Américains n'ont pas non plus versé leurs contributions à l'AMA, on ne semble pas en prendre le chemin. *« Cela fait un an et demi qu'il a été dit à Richard Pound* [le président de l'AMA] *qu'il y aurait un problème et qu'il n'a rien fait pour débloquer les choses »*, rappelle-t-on à Bruxelles. *« Si l'on applique les statuts de l'AMA à la lettre, ceux qui ne paient pas leurs contributions financières doivent sortir du conseil »*, prévient le membre de l'AMA présent à Salt Lake City. Viviane Reding y est résolue. *« Je ne peux pas siéger si nous ne finançons pas et, de plus, en droit suisse, en étant membre du conseil je suis tenue pour responsable des décisions prises »*, a-t-elle expliqué lors de son passage à Salt Lake City. *Cela va se faire dans le mois qui vient. »*

Le constat de carence de financement public pourrait conduire *« l'autre moitié finançante »* de l'AMA, c'est-à-dire le CIO, à *« ne pas accepter cela très longtemps »*, relève le représentant de l'AMA. *« Le CIO n'est semble-t-il pas décidé à continuer à payer seul »*, confirme-t-on à Bruxelles. Si à l'heure actuelle c'est l'indépendance de l'AMA qui est en question – elle était conditionnée par la parité de financement entre pouvoirs sportifs et gouvernements –, à terme c'est sa pérennité qui pourrait s'en trouver affectée.

Philippe Le Cœur

■ **Le comité exécutif du Comité international olympique (CIO) a annoncé, lundi 18 février, la suspension** d'un athlète biélorusse (un patineur de vitesse) qui ne s'était pas soumis à un contrôle antidopage le même jour. L'athlète avait fait l'objet d'un contrôle positif à la nandrolone (taux 380 fois supérieur aux 2 ng/ml tolérés) lors d'un test après une compétition, qui avait été invalidé, dimanche 17 février, en raison d'un vice de forme (rupture dans la chaîne d'acheminement des échantillons). Le chef de la mission biélorusse, soupçonné d'avoir aidé l'athlète à ne pas se présenter au nouveau contrôle diligenté lundi, a également été exclu des JO.

IMG va devoir renflouer le déficit vertigineux du RC Strasbourg

Football • Le trou serait de 26,8 millions d'euros

LE RACING CLUB de Strasbourg est dans une situation financière délicate. Ses dettes accumulées s'élèvent actuellement à 26,82 millions d'euros ; probablement un record pour un club de Division 2. Relégué de Division 1 à l'issue de la saison 2000-2001, le club a conservé l'essentiel de son effectif afin de pouvoir retrouver l'élite au plus vite. La masse salariale constitue la raison principale de ces difficultés. Le RC Strasbourg serait en situation de cessation de paiement sans la présence d'un actionnaire majoritaire puissant, le groupe de communication et de marketing américain IMG-McCormack qui a acquis 51 % des parts du club en 1997, moyennant 0,76 million d'euros, tout en s'engageant à investir 22,86 millions d'euros sur les trois années suivantes.

« Les dettes sont importantes, mais il n'y a pas péril en la demeure, a expliqué au *Monde* Patrick Proisy, le président du club. *IMG a mis à notre disposition un compte courant de 130 millions de francs* (19,81 millions d'euros). *Le capital social du club s'élève, par ailleurs, à 50 millions de francs* (7,62 millions d'euros). *Avec tout ceci, nous devrions pouvoir rembourser nos créanciers. »*

Et l'ancien tennisman professionnel de rappeler que *« la loi donne 18 mois aux sociétés ayant perdu la moitié de leur capital social pour pouvoir rétablir leurs comptes ». « Nous avons donc jusqu'en juillet 2003 pour redresser la barre. Cela signifie, cependant, que nous devons impérativement retrouver la D1 à la fin de cette saison »*, a-t-il ajouté. L'équipe dirigée par l'entraîneur tchèque Ivan Hasek est actuellement quatrième du classement de D2, avec trois points de moins que le leader l'AC Ajaccio et trois matches en retard, ce qui la place dans une position favorable. De toute évidence, le club strasbourgeois vit au-dessus de ses moyens. Ses *« frais financiers »* – autrement dit ses agios – s'élèvent à 9,75 millions d'euros, ce qui laisse supposer qu'il a passé l'essentiel de la saison, sinon la totalité, dans une situation de découvert bancaire. Mais ce sont ses dettes fiscales et sociales, d'un montant de 2,28 millions d'euros, qui inquiètent le plus.

COMPTES DÉBLOQUÉS

Ce chiffre confirme que le club n'a pas pu mettre un frein à sa masse salariale après sa relégation. *« Tous les clubs qui descendent de D1 en D2 connaissent ce genre de difficultés. Les budgets diminuent de moitié mais la masse salariale, elle, continue de représenter 75 % des dépenses. Il est temps de trouver une solution. A la Ligue, nous réfléchissons à l'adoption d'une mesure qui permettrait de réduire les salaires des joueurs des équipes qui chutent en D2. Après tout, ce sont quand même eux qui descendent »*, avance Patrick Proisy, qui est également secrétaire général de la Ligue nationale de football (LNF).

Parmi les créanciers du RC Strasbourg, se trouve le club des Chamois niortais (D2) qui, il y a trois semaines, était parvenu à bloquer les comptes du RC Strasbourg en raison d'un litige opposant les deux clubs à propos d'une plus-value sur le transfert de l'attaquant Pegguy Luyindula, aujourd'hui à Lyon. Lundi 18 février, le tribunal d'instance de Strasbourg a levé le blocage des comptes du Racing. IMG s'est en effet engagé à verser aux Chamois la somme réclamée par ces derniers, soit 778 000 euros.

Frédéric Potet

RÉSULTATS

BIATHLON
DAMES
RELAIS 4 × 7,5 KM
1. Allemagne, 1 h 27 min 55 s (1 tour de pénalité, 7 pioches dans les balles de réserve)
2. Norvège, à 30 s 6 (0-9)
3. Russie, 1 min 24 s 7 (2-13)
4. Bulgarie, 1 min 30 s 8 (0-13) ; 5. Slovaquie 2 min 16 s 5 (1-8) ; 6. Slovénie, 2 min 23 s 0 (0-13) ; 7. Biélorussie, 3 min 06 s 6 (0-7) ; 8. République tchèque, 3 min 12 s 6 (0-8) ; 9. France, 3 min 14 s 3 (0-11)

PATINAGE ARTISTIQUE
DANSE
1. Marina Anissina-Gwendal Peizerat (Fra), 2 pts
2. Irina Lobatcheva, Ilia Averboukh (Rus), 4
3. Barbara Fusar-Poli-Maurizio Margaglio (Ita), 6
4. Bourne,-Kraatz (Can), 8 ;
5. Drobiazko-Vanagas (Lit), 10 ;
6. Chait-Sakhnovski (Isr), 12 ;
7. Denkova-Staviyski (Bul), 14 ; 8. Winkler-Lohse (All), 16 ;... 16. Delobel, Schoenfelder (Fra) 31.2.

SAUT À SKIS
K 120 M PAR ÉQUIPES
1. Allemagne, 974,1pts
2. Finlande, 974
3. Slovénie, 946,3
4. Autriche, 926,8 ; 5. Japon, 926 ; 6. Pologne, 848,1 ; 7. Suisse, 818,3 ; 8. Corée du Sud, 801,6 ;... 10. France 755,1

SKI ACROBATIQUE
DAMES
SAUT
1. Alisa Camplin (Aus), 193,47 pts
2. Veronica Brenner (Can), 190,02
3. Deidra Dionne (Can), 189,26
4. Koroleva (Rus), 188,37 ; 5. Nina (Chi), 185,23 ; 6. Zukal (Rus), 174,24 ; 7. Orekhova (Rus), 170,54 ; 8. Ierodiaconou (Aus), 169,38.

CURLING
DAMES
8e et dernière journée
Allemagne-Grande-Bretagne 7-5 ; Etats-Unis-Norvège 11-2 ; Suisse-Canada 7-6 ; Suède-Russie 9-6 ; Suisse-Allemagne 10-4 ; Japon-Danemark 6-5
Classement : 1. Canada (8 victoires/1 défaite) ; 2. Suisse (7/2) ; 3. Etats-Unis (6/3) ; 4. Suède, Allemagne, Grande-Bretagne (5/4) ; 7. Norvège (4/5) ; 8. Japon, Danemark (2/7) ; 10. Russie (1/8)
MESSIEURS
8e et dernière journée
Canada-Danemark 8-3 ; Suisse-Allemagne 10-4 ; Grande-Bretagne-Etats-Unis 7-6 ; Norvège-Suède 9-8
Classement : 1. Canada (8 victoires/1 défaite) ; 2. Norvège (7/2) ; 3. Suisse, Suède (6/3) ; 5. Finlande (5/4) ; 6. Allemagne (4/5) ; 7. Danemark, Etats-Unis, Grande-Bretagne (3/6) ; 10. France (0/9).

HOCKEY SUR GLACE
MESSIEURS
3e journée phase finale
GROUPE C
République tchèque-Canada 3-3 ; Suède-Allemagne 7-1
Classement : 1. Suède (6 pts - diff +10) ; 2. République tchèque (3 ; +5) ; 3. Canada (3 ; –2) ; 4. Allemagne (0 ; –13)
GROUPE D
Etats-Unis-Biélorussie 8-1 ; Finlande-Russie 3-1
Classement : 1. Etats-Unis (5 ; +13) ; 2. Finlande (4 ; +3) ; 3. Russie (3 ; 0) ; 4. Biélorussie (0 ; –16)

PROGRAMME

MARDI 19 FÉVRIER
Ski acrobatique : finale saut messieurs (20 heures).
Ski de fond : 1,5 km messieurs (17 heures) et dames (20 heures).
Bobsleigh : bob à deux dames (0 h 30 dans la nuit de mardi).
Hockey sur glace : demi-finales dames (Suède-Etats-Unis et Canada-Finlande) et matches de classement dames.
Patinage artistique : programme court dames (1 h 15 dans la nuit de mardi).
Patinage de vitesse : 1 500 m messieurs (21 heures).
Curling : barrages dames (17 heures).

MERCREDI 20 FÉVRIER
Ski alpin : slalom dames (18 heures et 21 heures).
Biathlon : relais 4 × 7,5 kilomètres messieurs (19 heures).
Skeleton : épreuves messieurs et épreuves dames (17 heures).
Hockey sur glace : quarts de finale messieurs (Suède-Biélorussie, Etats-Unis-Allemagne, Finlande-Canada et Russie-République tchèque).
Short track : finale 1 500 m messieurs et relais dames, qualifications 2 000 m dames (2 heures dans la nuit de mercredi).
Patinage de vitesse : 1 500 m dames (21 heures).
Curling : demi-finales dames (17 heures) et messieurs (Canada-Suède et Norvège-Suisse à 22 heures).

Le Rouge consacre la loi du marché

L'ancien Michelin récompense trois chefs très différents. Illustration de la mondialisation culinaire

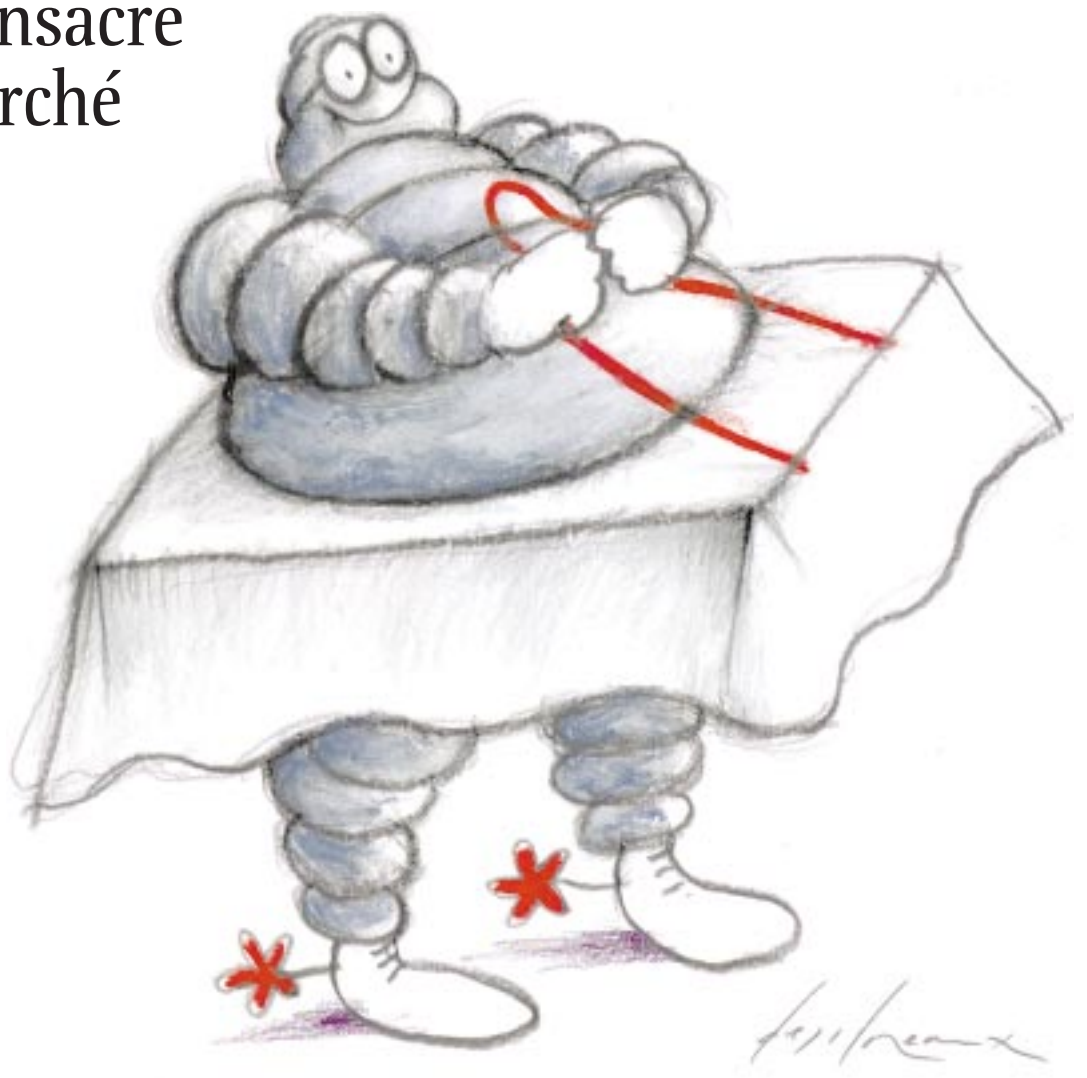

DESSINS DESCLOZEAUX

CELA FAISAIT presque trente ans que le Michelin – le Guide rouge désormais – n'avait pas attribué trois étoiles à trois cuisiniers d'une même promotion. A l'époque, Pic à Valence, Taillevent et Le Vivarois à Paris avaient été honorés de la distinction suprême.

Cette année, le tiercé est composé de Guy Savoy (Paris-17e), attaché à une expression culinaire sensuelle et conviviale et dont la troisième étoile était attendue depuis longtemps, de Ledoyen (Paris-8e) dont le chef, Christian Le Squer, possède une technique éprouvée, et, seule véritable surprise, de L'Arnsbourg à Baerenthal (Moselle) où Jean-Georges Klein invite à un voyage gourmand sans frontières au cœur des Vosges.

Ce choix marque l'intérêt du nouveau directeur du guide, le Britannique Derek Brown, à l'égard de deux cuisiniers parisiens – l'un d'un immense talent, l'autre entré depuis peu dans la cour des grands –, quand son prédécesseur, Bernard Naegellen, s'intéressait surtout aux tables régionales. Mais on chercherait vainement dans les fameux critères du Michelin, Arlésienne sur laquelle ont glosé des générations de chefs, quels liens peuvent bien exister entre ces trois cuisiniers. Notons seulement que Ledoyen, grande institution parisienne, est le fleuron d'une multinationale – Vivendi Universal – qui prétend concilier la qualité de la vie et la croissance ciblée. Comme chez Michelin où *« l'exigence des marchés »* est érigée en credo de l'entreprise. Voilà peut-être le début d'une explication d'un palmarès aussi éclectique.

Au lendemain de leur consécration, les trois cuisiniers ont été invités à présenter un de leurs plats pour une photo de famille, exercice plus révélateur qu'un long discours. Guy Savoy a choisi le jarret de veau braisé en potée de légumes d'hiver et jus à la truffe qui, en été, se pare aussi bien d'un accompagnement de pêches. Un plat admirable de simplicité, suave, onctueux, véritable matrice des goûts d'une enfance paysanne dont le chef se réclame. Le Breton Christian Le Squer, chef de Ledoyen, a rendu hommage au homard du pays, cuit au naturel, jus à la presse, relevé à la thaï. Délicatement dressé sur l'assiette avec ses pattes décortiquées, le tronçon de crustacé semble jaillir d'un socle de cannellonis colorés à l'encre de seiche et farcis de blettes. Une composition élégante, exécutée avec aisance, aux couleurs contrastées, mais académique.

Pour ce même exercice, Jean-Georges Klein, le brillant autodidacte de l'Auberge de l'Arnsbourg, encouragé par Gilles Pudlowski, a présenté une série d'amuse-bouche : croûte de parmesan, huître à la diable, capuccino de pommes de terre et truffe, gelée d'escargots à la mousse d'ail confit. De minuscules bouchées jouant du chaud et froid, des textures, des contrastes de saveur, selon les principes du « déconstructivisme » culinaire revendiqué par Feran Adria (El Bulli), inventeur du « picoré » en cuisine. Trois chefs, trois signatures, trois styles consacrés par cet étrange et incontournable système de reconnaissance que reste le Guide rouge, dont les visiteurs masqués sillonnent les routes de France. Au sommet, les choix du Guide rouge paraissent d'abords éditoriaux et adaptés à l'éclectisme ambiant. C'est aussi cela, tenir compte de *« l'exigence des marchés »*. Jamais le cuisinier n'impose sa loi, car la cuisine, qui est en France un fait de société – une *« fatalité française »*, écrivait notre chroniqueur Jean-Pierre Quélin – vit de ses modèles sociaux et non l'inverse. Le cuisinier propose, le client dispose.

> Les crises à répétition ont entraîné le déclin d'un système autrefois homogène. Le discours du jour est tiraillé entre des tendances contradictoires

La pénurie sociale, les crises à répétition ont entraîné le déclin d'un système autrefois homogène. Le discours culinaire du jour est hésitant, tiraillé entre des tendances contradictoires, plurielles, et la mode qui est à la mondialisation. De nouveaux comportements de la clientèle favorisent de nouveaux modèles envahissants. On ne peut faire reproche au Rouge de s'adapter à cette évolution, tout au plus de ne jamais vraiment jouer la transparence en motivant sérieusement ses choix.

La promotion de trois nouveaux établissements triplement étoilés n'entraîne qu'une sortie, arbitraire, celle du Crocodile à Strasbourg où Emile Jung vient de fêter ses trente ans de cuisine. La Côte d'Azur qui, longtemps, eut le privilège d'afficher un nombre important de trois macarons, vient derrière l'Alsace, véritable ligne Maginot gourmande. Le Louis XV d'Alain Ducasse, à Monte-Carlo, en particulier, reste au second plan, alors que sa cuisine continue d'être exceptionnelle. Faut-il voir dans l'étoile attribuée à La Bastide de Moustiers une maigre et inattendue compensation ?

Sept établissements gagnent leur deuxième étoile : l'Hôtel de Carantec (Finistère) de l'excellent Patrick Jeffroy, L'Amphytrion à Lorient (Morbihan), L'Auberge de l'Ile à Lyon (Rhône), le Moulin de Mougins (Alpes-Maritimes), qui consacre le retour en grâce de Roger Vergé, L'Hostellerie Jérôme à La Turbie (Alpes-Maritimes), où Bruno Cirino réalise une délicieuse cuisine ensoleillée, les Terrasses du Grand Hôtel à Uriage-les-Bains (Isère) et Les Muses de l'Hôtel Scribe (Paris-9e), dont le chef est Yannick Alleno.

Enfin, trente-huit restaurants accèdent à leur première étoile, parmi lesquels La Bastide de Moustiers (Alpes-Maritimes), et, à Paris, Le Passiflore de Roland Durand, Le Carpaccio (Hôtel Royal Monceau), Gualtiero Marchesi (Hôtel Lotti), L'Angle du Faubourg, Ghislaine Arabian et la Maison Courtine. En revanche, vingt-deux établissements perdent leur unique macaron, parmi lesquels, à Paris, Beauvilliers, La Table d'Anvers et La Braisière ; à Lyon, La Tour Rose et La Mère Brazier.

Inutile de se précipiter chez son libraire, le Rouge ne sera en vente que le 2 mars au prix de 21,30 €. Ses principaux résultats ont été rendus publics pour *« couper court aux rumeurs »*, la veille de la parution du GaultMillau (*Le Monde* du 13 février 2002), qui fut longtemps le plus sérieux concurrent du Michelin. Plus probablement, en souvenir de la bataille de Fontenoy.

Jean-Claude Ribaut

BOUTEILLE

AOC côtes-de-provence rouge

CHÂTEAU DE LA GALINIÈRE 2000

Amédée Laurent Musso, antiquaire, décidait en 1997 de restaurer un ancien vignoble au pied de la Sainte-Victoire et d'en confier la direction à un passionné, Roberto Zaldua, tout en s'entourant des conseils avisés des autorités viticoles locales. Une méthode éprouvée pour les meubles anciens, mais qui est transposable à la vigne. Pour preuve, une première récolte parfaitement réussie, qui s'explique certes par une parfaite maîtrise de la culture de la vigne, une vendange à maturité, des installations neuves et performantes, mais dont les deux spécimens dégustés laissent entrevoir de futures très belles perspectives. Le rouge AOC 2000 exprime le fruit d'un assemblage très homogène de grenache (50 %), syrah (30 %) et carignan (20 %), frais, de couleur inattendue, mais long et plaisant en bouche. C'est un rouge d'été, idéal pour accompagner la cuisine ensoleillée de la région. La cuvée Charles Losma, dans le même millésime, sans extraction excessive et sans le secours du bois neuf, présente une richesse et une suavité qui sont le résultat d'une sélection impitoyable. Une élégante bouteille, un peu enjôleuse, mais fort agréable.

Château de la Galinière. Rouge AOC côtes-de-provence 2000 : 5,03 € TTC la bouteille. Grande cuvée Charles Losma : 9,90 € TTC la bouteille, départ cave. Route nationale 7, 13790 Châteauneuf-le-Rouge. Tél. : 04-42-29-09-84.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

ASTIER

Voici un de ces lieux simples et vieillots, qui paraissent éternels. Ce sont les survivants et les héritiers du Paris populaire d'autrefois. On s'y délecte d'une cuisine ménagère dans une ambiance familière, décontractée, à la bonne franquette. Jean-Luc Clerc et Bertrand Vergnaud connaissent les envies secrètes de la clientèle. Comment expliquer, sinon, la présence sur le menu-carte, souvent renouvelé, de bulots à l'aïoli, d'un gâteau d'anchois marinés, des sardines bretonnes grillées, de la blanquette ou du foie de veau ? Mémorable terrine maison de canard et fameux lapin à la moutarde. Desserts de circonstance, mousse au chocolat, pommes caramélisées à l'ancienne, et, c'est à souligner, terrine d'oranges et pamplemousse. Un cadre de carte postale à l'ancienne, avec un service efficace. Cave bien tenue, avec quelques grandes bouteilles. Au déjeuner : 19,50 €. Menu-carte : 23,50 €.

44, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 Paris ; tél. : 01-43-57-16-35. Fermé le samedi et le dimanche.

LE CLOS DES GOURMETS

Brillant sujet qui fit ses armes chez Guy Savoy, Alain Passard et Eric Fréchon lorsqu'il tenait son bistrot aux Buttes-Chaumont, Arnaud Pitrois s'est manifestement inspiré de sa formule pour satisfaire une clientèle désormais assidue. Soit un mélange d'ancienne et de nouvelle cuisine, dans un établissement au décor pseudo-Louis XVI, et dont l'accueil est affable. La terrine de faisan avec sa petite salade à l'huile de noix ou bien le millefeuille de rémoulade de céleri-rave au haddock, raifort et pomme verte présentent de justes saveurs, un parfait assaisonnement pour le premier plat, une fraîcheur bien venue pour le second. Une même passion culinaire se retrouve dans le pot-au-feu de joue de bœuf accompagné d'un minestrone de légumes d'hiver, ou bien dans le croustillant de tête de cochon et pommes rattes écrasées au beurre demi-sel. De fameux desserts (tarte chocolat, soufflé givré à la mandarine impériale) et une création originale le fenouil confit aux épices, sorbet citron et basilic frais. Cave très soignée. Menu-carte : 30 €.

16, avenue Rapp, 75007 Paris ; tél. : 01-45-51-75-61. Fermé dimanche et lundi.

LA RÔTISSERIE D'ARMAILLÉ

Le décor de boiseries conserve les fastes d'une table éphémère à l'enseigne de Maître Corbeau, dans cette modeste rue du 17e arrondissement de Paris. C'est Jacques Cagna, qui depuis une décennie a repris l'établissement, en lui conférant le statut de rôtisserie. On peut y faire aussi bien un repas classique, avec la soupe de moules safranée ou bien les très inattendus œufs de ferme au plat et foie gras de canard poêlé. Les saints-jacques poêtées sont assaisonnées d'ail et de fines herbes, comme chez soi ; sandre, filets de rouget et bar rôti sont accommodés avec recherche. Cuisine douce et parfumée, avec la pintade en pastilla aux aubergines et oignons confits, ou l'aiguillette de bœuf et pied de veau aux carottes confites au cumin. Test imparable, le poulet fermier à la rôtissoire, son jus de cuisson et purée à l'ancienne, possède l'incomparable saveur des produits d'une table rurale. Mais Jacques Cagna ne laisse rien au hasard, et son nouveau chef soigne tout aussi bien les desserts gourmands. Cave éclectique et judicieuse. Service affairé. Formule (déjeuner) : 28 €. Menu-carte : 38 €. A la carte, compter 50 €, avec fromage et dessert.

6, rue d'Armaillé, 75017 Paris ; tél. : 01-42-27-19-20. Fermé samedi midi et dimanche.

J.-C. R.

La crème des crèmes

LES FRANÇAIS consomment 4,2 kg de crème fraîche par an et par habitant. Cela vous semble beaucoup ? Détrompez-vous. Ces achats ne représentent même pas 1 % de nos dépenses alimentaires annuelles. C'est qu'en matière de gastronomie la crème sort à peine du purgatoire. Au cours des années 1950 et 1960, les restaurateurs en ont usé et abusé, au point d'en faire, un peu malgré elle, le symbole d'une certaine cuisine, bourgeoise et empâtée.

En réalité, c'est un fort mauvais procès. La crème est un produit qui convient parfaitement à la cuisine moderne, et, qui plus est, un produit plutôt léger ! Il suffit pour cela de comparer : un gramme d'huile d'olive représente 9 calories, un gramme de beurre 8, et un gramme de crème fraîche 4 seulement. Voire moins de 2, si cette crème est allégée, ce qui fondamentalement en altère fort peu le goût.

Mais, du goût, en a-t-elle seulement ? En effet, rares sont ceux qui ont eu un jour la chance de piquer le bout d'une fraise dans un peu de crème crue. Ce produit fragile, puisqu'il ne subit aucun traitement thermique, offre en revanche une incomparable palette aromatique, particulièrement au printemps quand les vaches sont au pré, ruminant l'herbe nouvelle.

Quelques crémiers tiennent encore l'article, quasi en voie de disparition. En fait, les statistiques laitières recensent deux grandes familles de crème : la fraîche et la longue conservation, aussi dénommée « UHT ». Respectivement, 60 % et 40 % des ventes. Contrairement à ce que laisse penser l'adjectif la qualifiant, la crème « fraîche » n'est pas crue, mais bien pasteurisée.

Ce procédé n'est toutefois rien à côté des crèmes UHT, qui sont stérilisées à 150 degrés quelques secondes. Un laps de temps qui, s'il suffit à détruire les bactéries indésirables, anéantit aussi toute finesse gustative. Parmi les 200 fabricants de crème recensés chez nous, trois assurent à eux seuls plus de la moitié des ventes. On peut, bien sûr, regarder du côté des petites productions si l'on cherche des produits avec une certaine typicité. C'est le cas par exemple de la crème d'appellation d'origine contrôlée, la crème d'Isigny.

Alors qu'il existe quatre beurres AOC en France, la crème normande est la seule à bénéficier de cette reconnaissance. Plus d'un millier d'exploitations dans le Calvados, l'Orne ou la Manche fournissent le lait pour sa fabrication. *« Sauf si l'humidité est trop importante, ce qui présente des risques vétérinaires, les vaches sont à l'herbe toute l'année dans les pâturages à proximité de la mer »*, raconte Stéphane Lecocq, de la coopérative Isigny Sainte-Mère. Ajoutez à cela une maturation lente, et vous obtiendrez une crème riche, ronde en bouche, et avec une exceptionnelle tenue à la cuisson.

Cette crème épaisse fait merveille dans les sauces. Nos voisins allemands ont opté eux pour la crème fraîche liquide, qu'ils mettent dans la confiserie ! Ils nous expédient depuis peu leur « Campino ». Un étrange bonbon, rayé comme une célèbre pâte dentifrice, et qui ne contient qu'une goutte de jus de fraise, mais 6 % de crème fraîche. Une intrigante sensation lactée en bouche. C'est bien simple, on déteste ou l'on adore.

Guillaume Crouzet

Crème AOC d'Isigny en pot de verre de 40 cl : 2,40 € environ.

Bonbons Campino à la crème fraîche, 1,65 € environ le sachet de 140 g.

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 5e
"Un des restos indiens les plus connus" (TELERAMA)
MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5e
21 € - 29 € - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 6e
LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 9 €, midi et soir 18 €
Carte 18/20 € - 41, rue Monsieur Le Prince
☎ 01.43.26.95.34 - O.T.LJ. jusqu'à 0h30

PARIS 6e
Vagenende
Maison classée, fondée en 1904
Cuisine traditionnelle et du marché
Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

PARIS 8e
SHOZAN
Cuisine Franco-Japonaise
Formules déjeuner 165 F et 195 F
Menus diner 395 F (découverte) 495 F (dégustation)
11, rue de la Trémoille (Voiturier le soir)
Rés. : 01.47.23.37.32

Restaurant de Haute Mer
le bar à huîtres
le menu "Saint-Jacques" 34 € 223,03 frs
Toujours les Huîtres élevées à l'Ile d'Oléron
MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse Ⓜ Vavin • 01 43 20 71 01
St. GERMAIN : 33, Rue St Jacques Ⓜ St Michel • 01 44 07 27 37
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais Ⓜ Bastille • 01 48 87 98 92
http://www.lebarahuitres.com

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements :
☎ 01.42.17.39.63
Fax :01.42.17.39.24

AUJOURD'HUI

Pluvieux et venteux

MARDI 19 FEVRIER
Lever du soleil à Paris : 7 h 54
Coucher du soleil à Paris : 18 h 16

Une dépression est centrée sur la mer du Nord, et une perturbation très active avec pluie et vent fort traverse le pays, et se situera au sud de la Loire l'après-midi. Plus au nord, un ciel de traîne s'installera avec des éclaircies et des averses.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. Il pleuvra assez fort le matin puis nuages et éclaircies alterneront l'après-midi. Le vent d'ouest à nord-ouest soufflera jusqu'à 100 km/h en rafales près des côtes et 80 km/h dans l'intérieur. Les températures maximales avoisineront 11 à 13 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Les pluies seront assez fortes le matin avec des rafales de vent d'ouest jusqu'à 80 km/h. L'après-midi, des éclaircies reviendront par le nord de la Loire, et des averses se produiront en fin de journée. Il fera 10 à 13 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. De la Bourgogne à la Franche-Comté, le temps restera couvert et pluvieux avec de la neige au dessus de 1 000 mètres. Ailleurs, les pluies s'atténueront en cours d'après-midi, puis des éclaircies reviendront avec des averses. Il fera 9 à 11 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Les pluies gagneront par le nord en fin de matinée, puis il pleuvra assez fort l'après-midi avec un puissant vent d'ouest. Il fera 11 à 13 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le temps sera couvert et fortement pluvieux, surtout l'après-midi. Les chutes de neige seront abondantes au dessus de 1 200 mètres avec du vent très fort en montagne. Il fera 9 à 12 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le ciel sera voilé le matin puis très nuageux, avec des températures proches de 12 à 14 degrés.

20 FÉV. 2002 PRÉVISIONS

*Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.*

FRANCE MÉTROPOLE	
Ajaccio	3/13 N
Biarritz	8/12N
Bordeaux	8/13 P
Bourges	6/12 P
Brest	8/11 N
Caen	7/10 N
Cherbourg	7/10 N
Clermont-F.	6/12 P
Dijon	5/11 P
Grenoble	5/8 P
Lille	7/10 N
Limoges	5/10 P
Lyon	4/11 P
Marseille	6/13 N
Nancy	6/10 P
Nantes	8/13 P
Nice	5/14 N
Paris	7/12 P
Pau	3/10 P
Perpignan	7/15 S
Rennes	7/12 C
St-Etienne	4/12 P
Strasbourg	6/10 P
Toulouse	6/11 P
Tours	7/13 P
FRANCE OUTRE-MER	
Cayenne	24/29 P
Fort-de-Fr.	25/27 P
Nouméa	23/28 P
Papeete	25/31 P
Pointe-à-P.	21/27 P
St Denis Réu.	25/30 P
EUROPE	
Amsterdam	5/9 N
Athènes	11/17 P
Barcelone	5/12 S
Belfast	4/7 P
Belgrade	1/14 S
Berlin	0/8 P
Berne	3/7 P
Bruxelles	4/10 N
Bucarest	-3/12 S
Budapest	2/10 C
Copenhague	-2/2 *
Dublin	4/9 N
Francfort	5/9 P
Genève	3/8 P
Helsinki	-12/-4 *
Istanbul	8/13 P
Kiev	-2/3 C
Lisbonne	7/15 S
Liverpool	4/10 P
Londres	4/10 N
Luxembourg	3/8 P
Madrid	0/11 S
Milan	0/10 C
Moscou	-4/2 C
Munich	4/9 P
Naples	6/14 S
Oslo	-14/-7 S
Palma de M.	4/14 S
Prague	2/8 P
Rome	4/14 S
Séville	7/18 S
Sofia	-3/8 S
St-Pétersb.	-10/-2 *
Stockholm	-6/-3 S
Ténérife	15/20 C
Varsovie	-1/5 N
Venise	1/8 C
Vienne	4/10 P
AMÉRIQUES	
Brasilia	19/25 P
Buenos Aires	18/22 P
Caracas	22/28 S
Chicago	4/11 P
Lima	20/24 P
Los Angeles	10/19 S
Mexico	9/22 C
Montréal	-6/3 P
New York	4/14 C
San Francisco	10/14 C
Santiago Ch.	14/28 S
Toronto	2/7 P
Washingt. DC	7/19 S
AFRIQUE	
Alger	6/15 S
Dakar	19/24 S
Kinshasa	23/31 P
Le Caire	7/22 S
Nairobi	15/28 S
Pretoria	16/27 S
Rabat	10/18 S
Tunis	11/16 N
ASIE-OCÉANIE	
Bangkok	25/34 S
Beyrouth	10/18 S
Bombay	24/33 S
Djakarta	24/28 P
Dubaï	18/25 S
Hanoï	19/21 P
Hongkong	15/20 S
Jérusalem	-4/15 S
New Delhi	13/27 S
Pékin	-2/13 S
Séoul	-3/9 S
Singapour	25/30 P
Sydney	20/28 S
Tokyo	4/12 S

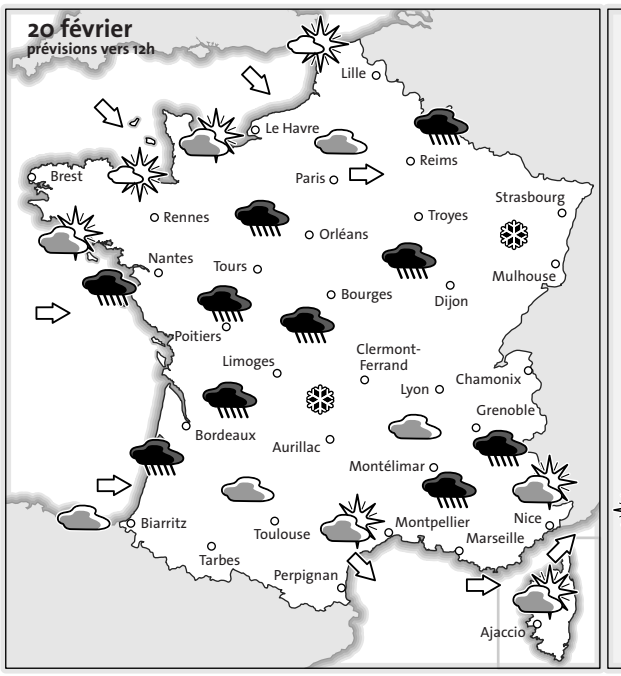

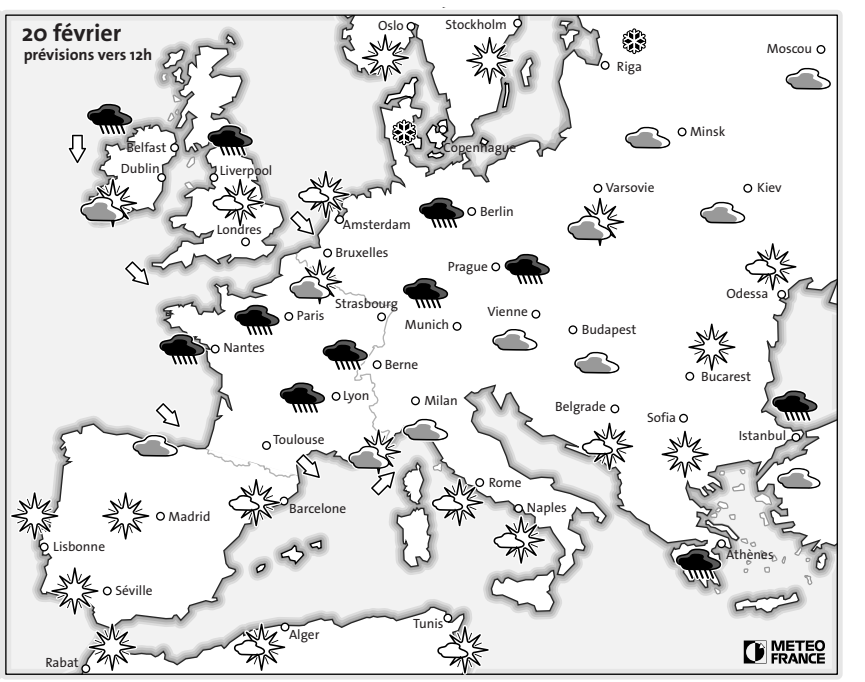

Soleil · Peu nuageux · Couvert · Brèves éclaircies · Averses · Pluie · Orage · Neige · Brouillard · Vent fort

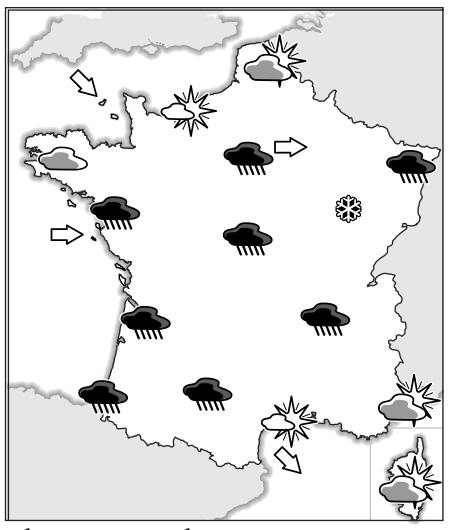

PRÉVISIONS POUR LE 21 FÉVRIER

Promotion sur les antibrouillards.Tapez airfrance.com
Les Coups de Cœur
AIR FRANCE
faire du ciel le plus bel endroit de la terre

Mercredi 20 février
Il neigera encore en montagne surtout sur l'est du pays. Ailleurs des éclaircies reviendront l'après-midi, avec un ciel se couvrant par le nord-ouest.
Les températures seront en baisse, un peu fraîches pour la saison.

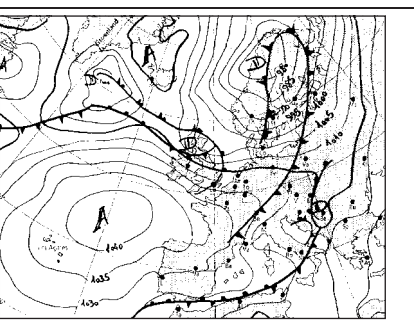

SITUATION LE 19 FÉVRIER À 0 HEURE TU

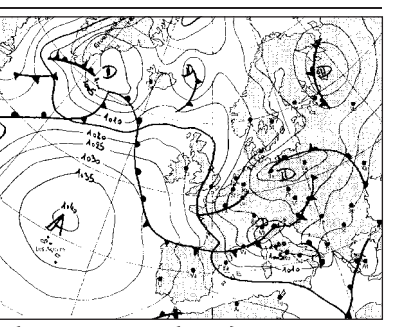

PRÉVISIONS POUR LE 21 FÉVRIER À 0 HEURE TU

Accéder à Internet par le câble n'est pas toujours simple

PRATIQUE
Tous les mardis datés mercredi, des conseils utiles

LES FOURNISSEURS d'accès à Internet par le câble subissent la concurrence de la connexion haut débit par les lignes téléphoniques classiques (ADSL). Alors que cette technologie permet à France Télécom de revendiquer, à la fin 2001, 500 000 abonnés, l'ensemble des câblo-opérateurs présents sur le territoire n'en comptent que 200 000. Cet accueil tiède tient pour l'essentiel à de mauvaises performances des services.

Premier câblo-opérateur français par le nombre d'abonnés, Noos a également été le premier à faire face à ces difficultés. En 1999, l'entreprise, qui se nomme alors Cybercâble, lance une offre alléchante, promettant un taux de transfert de 2 mégabits/seconde, soit une vitesse de transmission presque quatre fois supérieure à la plupart des offres haut débit grand public actuellement sur le marché. Mais, rapidement, les clients déchantent. L'opérateur divise en effet le débit par quatre pour restreindre la boulimie d'un petit nombre d'utilisateurs, adeptes du jeu en ligne et avides de fichiers musicaux MP3. Ces derniers monopolisaient l'essentiel des ressources du système, bloquant de ce fait l'accès rapide des autres abonnés au Net.

Plus prévoyant, Câble Wanadoo impose dans son forfait mensuel à 36,59 € par mois une limite de 1 Go/mois de données en émission du micro-ordinateur du client vers Internet, pour empêcher les joueurs et les amateurs d'échanges en ligne de s'approprier la bande passante. Malheureusement, le compteur de l'opérateur est loin de faire l'unanimité : *« Le système retenu par Wanadoo rend compte des connexions de manière très fantaisiste »*, témoigne un membre du collectif des câblés Wanadoo.

En ce qui concerne les offres d'AOL/Numéricâble, un autre grand du marché, les critiques des utilisateurs ont trait à l'infrastructure. *« Le serveur informatique d'AOL est basé aux Etats-Unis. Les échanges des internautes français font donc un aller-retour outre-Atlantique, ce qui engendre un temps de latence énorme. Les débits s'avèrent au final beaucoup plus faibles qu'avec une connexion ADSL »*, assure Jean Duvivier, membre de la Ligue de protection des internautes câblés. En outre, *« le système AOL pose des problèmes de compatibilité avec des logiciels souvent utilisés par le grand public »*, explique Stéphane Ferraro, webmestre de xy1-org, un site dédié aux difficultés que rencontrent les utilisateurs d'AOL/Numéricâble.

PREMIERS REMÈDES

Autre problème signalé par les usagers, le contact avec les équipes commerciales et techniques des prestataires. UPC France, quatrième câblo-opérateur français, propose une offre, baptisée Chello, reposant sur un forfait à 44,06 € par mois sans limite de téléchargement, mais avec un débit bridé à 32 kbits/s. Service d'assistance téléphonique injoignable, double facturation suite à un déménagement et interlocuteurs dépassés : les réclamations des abonnés de Chello ne manquent pas. *« Ces défauts de procédure interne sont dus à notre croissance, nous travaillons à y remédier »*, assure Marc Fouillard, directeur de la communication d'UPC France.

Conscients du ras-le-bol de leurs clients, les opérateurs commencent à y apporter des remèdes. En octobre 2001, François Guichard, directeur général de Noos, a ainsi reconnu que la qualité des services de sa société laissait encore 20 % de ses clients insatisfaits. Le câblo-opérateur compte sur la rénovation de son réseau, commencée en 2001, pour gommer les défaillances chroniques de ses systèmes. Noos propose donc depuis l'automne une offre avec connexion illimitée à 45,58 €, dont les nouveaux clients sont les premiers bénéficiaires. La migration des anciens abonnés vers ce système rénové devrait être achevée d'ici juin. S'il reconnaît que les progrès du câblo-opérateur sont réels, Pascal Cohet, président de Luccas, l'association de défense des câblés Noos, préférerait que la rénovation du réseau profite en priorité aux déçus de la première heure.

Parallèlement à ses offres haut débit en partenariat avec AOL, Nc Numéricâble développe seul une offre concurrente à 40 € par mois (tarif de lancement). Ne s'appuyant plus sur l'infrastructure technique du système AOL, cette offre de Nc Numéricâble règle ainsi les problèmes de compatibilité avec certains logiciels. Les serveurs sont installés en France, ce qui diminue les temps de latence. Enfin l'abonné peut émettre et recevoir 6 Go de données par mois à 512 kbits/s, de quoi réjouir joueurs en ligne et amateurs de chargement de fichiers audio et vidéo. Les câblo-opérateurs, poussés par la concurrence de l'ADSL sur le marché du haut débit, commencent donc à prendre en considération les critiques de leurs clients.

Eric Nunes
(Le Monde Interactif)

Les abonnés se mobilisent

- **Luccas.org** : association de défense des câblés de Noos.
- **Ilpic-fr.net** : la ligue de protection des internautes câblés centralise les problèmes des abonnés AOL-numéricable.
- **ccw. online.fr** : permet d'accéder au collectif des câblés Wanadoo.
- **experience-chello.fr.se** : ce site dénonce les dysfonctionnements d'UPC.
- **Autres associations** : l'UFC- Que choisir (quechoisir.org) et l'UFAL (ufal.org) suivent de près les litiges opposant les consommateurs aux fournisseurs d'accès Internet et aux câblo-opérateurs.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 044

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

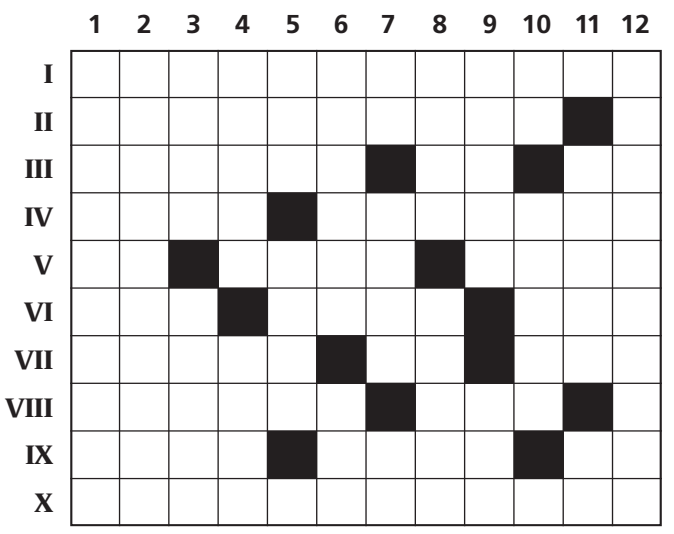

HORIZONTALEMENT

I. Après avoir pesé le pour et le contre. - II. Fertile en création. - III. Qui a dû suivre un sérieux régime. Point dans l'eau. Pour le premier tour du cadran. - IV. En mauvais état. Sale gosse. - V. Conjonction. Ensemble non reproductif. Prince arabe. - VI. Ondulation dans les gradins. Arrose le Congo. Pour s'y retrouver dans les pellicules. - VII. Accessoires pour le bain... inutiles pour la baignoire. Préposition. Réfractaire aux essais. - VIII. Fruit rouge. Protecteur des espèces. - IX. Dans l'ensemble. L'apôtre des Gentils. Grande réunion. - X. Reçoit en grande pompe.

VERTICALEMENT

1. Etabli après examen. - 2. Enveloppé à la naissance. - 3. Il n'y a rien de meilleur à la naissance. Trouver du plaisir. - 4. Ardents. Sous le choc. - 5. Une marque en pointe. Chasse sans discussion. - 6. Chaque définition en est une. Pousse dangereusement vers la réussite. - 7. Au départ du suivant. A la fin de la vie. Passe avec le temps. - 8. Au cœur du foyer. Ne le laissez pas s'installer au cœur de votre foyer. - 9. Entre les deux. Encouragement au stade. - 10. Egouttoir. Ne fait pas mieux. - 11. Parfumé à la badiane. Ramasse sur le tapis. - 12. Assure la succession.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 043

Horizontalement

I. Convalescent. - II. Huilier. Roue. - III. Effarante. Il. - IV. ENA. Ermite. - V. CM. Issues. - VI. Humanité. Ola. - VII. Esaü. Lacet. - VIII. Uei. Berlue. - IX. Surtaxée. Loi. - X. Emeus. Mécène.

Verticalement

1. Chercheuse. - 2. Ouf. Muséum. - 3. Nife. Maire. - 4. Vlan. Au. Tu. - 5. Airain. Bas. - 6. Léa. Silex. - 7. Ernest. Rem. - 8. Truellée. - 9. Crème. Au. - 10. EO. Isocèle. - 11. Nuit. Le. On. - 12. Télépathie.

SCRABBLE®

N° 265

Un loup à deux pattes

Tirage : A A C F E R T.
a) Trouvez et placez un sept-lettres – Trouvez un huit-lettres qui rapporte 101 points et écrivez-le sur la grille (il est donné ci- dessous).
Tirage suivant : A A F M N S T.
b) Trouvez un mot de 28 points – Trouvez un huit-lettres et écrivez-le sur la grille (il est donné ci-dessous).
Sol. de a) : ARTEFACT, O 8, 101.
Tirage suivant : A A E G J L W.
c) En trois endroits différents, placez trois mots rapportant respectivement 37, 38 et 62 points.
Sol. de b) : FANTASMA, E 1, 74.
Grille de la semaine prochaine.
d) Complétez le tirage C D D G avec quatre voyelles de façon à trouver deux huit-lettres.
E I L O R S U : trouvez un sept-lettres. En vous appuyant sur un T, trouvez un huit-lettres.
Solutions dans *Le Monde* du 27 février.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 13 février.
Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à son premier signe. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; par un chiffre, le mot est vertical.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A	■							V		L	Y	C	O	P	E
B		■				■		I		■		U		■	
C			■					T	R	I	P	L	O	N	S
D				■				R				M			
E					■			A			R	I			
F		■				■		I		■	E	N		■	
G											N	E			
H	■							B	O	X	E	Z			V
I											I				I
J		■				H	I	D	A	L	G	O	S	■	N
K					■						E				E
L				■							R	■			R
M			■						(c)	H	A	L	U	T	E
N		■				■				■				■	N
O	■							■							T

a) INACTIF, I 4, 94, en collante sous AMADOUS et faisant REVERSI, *jeu de cartes où il faut faire le moins possible de levées.*
b) FIANÇAIT, 3 C, 84 – INFECTAI, D 6, 84 – CRAINTIF, C 8, 76, ou l'anagramme INFARCIT, *(se) transforma en nécrose hémorragique* – CONFIAIT, 7 G, 68.
c) LYCOPE, *bot., patte-de-loup* – CALYPSO, POLYSOC – SYNCOPAL, LYCOPODE, *bot., pied-de-loup.*

Michel Charlemagne

Mischka, de Jean-François Stévenin • L'odyssée déglinguée d'une galerie de personnages en quête d'imprévu sur la route des vacances

Fugue estivale dans une réalité enchantée

JEAN-MARIE LEROY/H & K/ARCAPIX

Rona Hartner, Jean-François Stévenin et Jean-Paul Roussillon (premier plan). Salomé Stévenin et Pierre Stévenin (second plan). Une « famille » recomposée avec les moyens du bord.

LE NOUVEAU film de Jean-François Stévenin arrive sur les écrans, près de dix-sept ans après le précédent. De quoi alimenter toutes les craintes nées d'une attente scandaleusement longue. Dire, dès lors, que l'on est soulagé devant l'ampleur et la puissance lumineuse de *Mishka* serait un mensonge qui dissimulerait l'authentique euphorie saisissant tout spectateur qui se serait laissé embarquer, deux heures durant, dans l'odyssée estivale de cette famille fabriquée avec les moyens du bord.

Les grands cinéastes tournent toujours le même film, dit-on. Jean-François Stévenin maintient, en tout cas, pour sa troisième réalisation, le même regard sur le monde, la même volonté de voir se déglinguer le déroulement inscrit des choses, le même souci de saisir le temps très particulier de la vacance, le désir de l'échappée, la faim d'une transformation sauvage du réel en fiction pure, et en même temps la nostalgie d'une généalogie authentique.

Il s'agit, encore une fois, de faire de la digression le centre de l'œuvre. Ces données essentielles, déjà clairement dégagées dans *Passe-montagne* (1978) et *Double messieurs* (1985), ses deux précédents films, explosent ici dans la profusion des personnages, la conduite d'un récit où tout semble aller de soi, alors que tout ce qui s'y passe est fortement improbable, l'affirmation d'un romanesque d'autant plus fort qu'il refuse de s'affirmer comme tel.

Immédiatement après le générique (des pages de scénario, des mains en très gros plan, le passage de celles-ci à la vue d'un champ – programme avoué d'un auteur qui se doit de trouver la vérité au cœur de la réalité après l'avoir imaginée), une voix de jeune fille énonce le désir de retrouver un père absent. Puis voici une voiture, avec un homme et une femme à l'avant, deux adolescentes à l'arrière et, coincé entre la banquette et la porte arrière du break, un vieil homme mutique en robe de chambre en feutre. C'est le père de Robert, le conducteur. Celui-ci vocifère et s'en prend, pour d'obscures raisons, à son épouse, vitupération conjugale au cours de laquelle on saisit, à toute allure, les liens entre les divers membres de cette famille recomposée en route pour les vacances.

C'est au cours d'un arrêt dans un relais autoroutier que le vieil homme (Jean-Paul Roussillon) s'extirpe de la voiture, commence à errer, est pris en charge par la camionnette d'un restaurant chinois conduite par un Italien. Cette péripétie va dès lors enclencher un périple au cours duquel surgit Gégène, un infirmier alcoolique (Stévenin) qui s'enfuit de l'hospice avec le naufragé de l'autoroute, Jeanne, une adolescente fugueuse (Salomé Stévenin) et son petit frère, que l'infirmier, à la suite d'un quiproquo, prend (ou fait mine de prendre) pour sa propre fille, Joli-Cœur (Rona Hartner), une jolie rockeuse mariée à un manouche passant son temps en prison, Muller (extraordinaire Jean-Paul Bonnaire), un brave garçon, copain et souffre-douleur de Gégène, qui prétend connaître Johnny Hallyday.

Toute cette troupe, consolidée à chaque moment par l'agglomération d'un nouvel élément, va voyager, se disloquer puis se retrouver, à coups de hasards scénaristiques à la fois tordus et perçus comme complètement naturels, entre les vignobles de l'Auxerrois et l'estuaire de la Gironde, entre la volonté de reconquérir une famille perdue et le bonheur de s'en être évadé. La question de l'appartenance des individus à une famille, une tribu, une communauté nationale, l'affirmation d'une filiation rêvée et contestée par les événements eux-mêmes est au cœur du film de Stévenin. Mais s'y affirment aussi la tentation de l'évasion, la peur de l'enfermement qui se traduit par l'existence de ces personnages fugueurs, en quête d'imprévu, vivant dans l'espoir d'une aventure qui semble avoir déserté leur propre vie, comme Jeanne imaginant son père menant une existence clandestine de photographe-aventurier.

Pour faire tenir debout cette incroyable odyssée, Stévenin obtient, à grands coups de plans courts, montés cut dans l'axe de la caméra, comme des coups de sonde opérés dans le réel lui-même, la capture de sensations vraies, de mots, de réactions de comédiens, de répliques que tous les dialoguistes stipendiés du cinéma hexagonal ne pourraient seulement imaginer (*« D'un côté comme de l'autre, Gégène, il est fragile »*). Le sensualisme du film le rattache à la tradition d'un grand naturalisme solaire et hédoniste, un mouvement qui, partant de Jean Renoir, serait déjà passé par Jacques Rozier mais que Stévenin n'hésite pas à enrichir de situations hilarantes, de suspensions de temps parfois alimentées par l'ivresse.

La vérité du film est celle de sa lumière, une lumière d'été, unique, prise au moment où le jour cherche encore à reculer l'arrivée de la nuit.

Le sensualisme du film le rattache à la tradition d'un grand naturalisme solaire et hédoniste, enrichi de situations hilarantes, de suspensions de temps parfois alimentées par l'ivresse

Le monde de *Mischka* c'est celui, à la fois dérisoire et intensivement vrai, des vignes écrasées de soleil, des stations-service sur la nationale, des décharges publiques débordantes de bouteilles, des relais d'autoroute, des grils Courte-Paille, des campings, des rumeurs vespérales en provenance des fêtes foraines de juillet entendus de la chambre de son hôtel.

Toute la beauté de cette histoire consiste à rendre indiscutable ce qui, progressivement, se transmue en un enchantement de la réalité qui voit surgir des impressions d'enfance au milieu d'une vie décidément trop adulte (l'apparition d'une montgolfière, une cabane dans les bois, l'arrivée de Johnny Hallyday lui-même). Lorsque le périple des protagonistes semble se conclure dans la réunion des différentes familles dans le camping où Mischka retrouve enfin son fils, se pose le problème du retour à la vie « normale » et normée, fin de parcours que le cinéaste et les personnages eux-mêmes tentent de reculer le plus possible. Et c'est sur le gros plan grave du visage de Jean-Paul Roussillon, visiblement attristé par la fin des vacances, que s'achève le film magnifique de Jean-François Stévenin.

Jean-François Rauger

Film français de Jean-François Stévenin. Avec Jean-Paul Roussillon, Jean-François Stévenin, Salomé Stévenin, Rona Hartner.
« Mischka », scénario (Petite bibliothèque des Cahiers du cinéma, 95 p., 6 €.) : ce texte révèle de nombreuses différences avec les dialogues définitifs du film, enrichis au cours du tournage.

Jean-François Stévenin, acteur et réalisateur de « Mischka », face à **Jacques Rozier,** cinéaste

« Ce qui nous caractérise, c'est le goût du travail et de l'artisanat »

DANS la généalogie du cinéma français, Jean-François Stévenin est un des rares auteurs à pouvoir revendiquer, sous le signe de la fugue, une filiation directe avec Jacques Rozier, dont il fut l'assistant sur *Du côté d'Orouet* (1973). La « bonne idée » était donc de réunir les deux cinéastes autour de *Mischka*, au risque que Rozier n'ait pas vu le film de Stévenin et que l'entretien se dissolve dans l'effusion des retrouvailles. La scène se passe le mercredi 13 février, au bar de l'Hôtel Lutétia, d'abord avec le seul Jean-François Stévenin.

Et si l'on profitait de l'absence de Jacques Rozier pour évoquer votre rencontre et son influence sur votre cinéma ?

Jean-François Stévenin : Ah, Jacques ! bien sûr, c'est une rencontre qui m'a percuté. J'ai fait sa connaissance en 1969, sur le tournage de *Du côté d'Orouet.* A cette époque, j'avais déjà travaillé avec Truffaut et Cavalier, et quelqu'un de la production m'a demandé d'aller filer un coup de main à Rozier, dont je venais de découvrir, estomaqué, la veille à la Cinémathèque, *Adieu Philippine.* Le tournage avait commencé depuis dix jours dans un coin paumé en Vendée. Quand j'arrive là-bas, tout le monde me tire un peu la gueule, y compris Rozier, parce qu'on me prenait pour l'espion de la production. Il a donc fallu que je frappe un grand coup : Jacques bidouillait ses rushes dans un garage, je lui ai organisé d'emblée une projection en double bande à France 3. A partir de là, ça a été beaucoup mieux, on est même devenus copains.

Que vous a apporté sa fréquentation sur le plan artistique ?

J.-F. S. : Essentiellement l'idée que faire du cinéma est possible. Qu'il suffit de vouloir pour y arriver et qu'on n'a pas besoin d'une équipe de trente personnes pour faire un film. Par la force des choses, avec une équipe réduite, tout le monde devient polyvalent, le cinéma devient tout à coup une expérience incroyablement plus réelle et plus riche. Bien sûr, quand on s'est retrouvé à trois sur le tournage de *Du côté d'Orouet,* c'est devenu un peu de la folie furieuse. A la suite de ça, dans le même genre d'expérience limite, Jacques m'a recommandé pour le poste d'assistant à son ami Peter Fleischman, qui tournait *Les Cloches de Silésie.* Le tournage devait durer six semaines, il a duré un an, et moi qui y était parti en ressemblant à James Dean, j'en suis revenu chauve avec vingt ans de plus...

Quel a été l'élément déclencheur de votre passage à la réalisation, avec *Le Passe-montagne* en 1978 ?

J.-F. S. : Ça a été le séjour dans ma région natale, le Jura, au cours du tournage des *Deux Anglaises et le Continent,* de François Truffaut. J'ai passé un mois à discuter avec les mecs de là-bas, d'à peu près tous les corps de métier. Le respect que le tournage, comme expérience de travail, inspirait à ces gens m'a incité à faire mon premier film. Je suis, comme eux, moins fasciné par le film que par le tournage, moins soucieux de l'art que de l'expérience humaine qui émane de ce moment particulier.

Pourquoi, dans ces conditions, tournez-vous aussi rarement : trois films en trente ans ?

J.-F. S. : Pour la même raison. Parce que chacune de ces expériences est un moment d'une intensité telle qu'il faut du temps pour s'en remettre. Et puis il faut aussi le temps que les histoires arrivent, et se sentir de taille à traverser, à chaque fois, les sables mouvants de la production, tout particulièrement quand une conception du cinéma ne s'accorde pas avec les critères de l'Audimat, de la télévision... Cette étape de la production génère chez moi une angoisse insupportable. Puisqu'on parlait de Jacques, il est à ma connaissance le seul qui ne soit pas aigri par cette situation, tout l'amuse. Au fond, nous avons, lui et moi, le même rêve : trouver quelqu'un qui marche à fond avec nous et qui nous donne les moyens de réaliser ce que nous voulons sans que cela tourne à l'urgence quotidienne. Nous ne demandons pas la lune : un cinéaste comme Jacques Rozier peut tenir six mois avec le budget d'une journée d'un téléfilm.

DANIEL ANGELI

Johnny Hallyday avec Jean-François Stévenin sur le tournage de « Mischka ». Une star dans un film d'auteur, on en parle sans y croire. Et puis il est là, tombé du ciel comme un demi-dieu, parti pisser sur le talus comme un congé payé en partance. D'où viens-tu, Johnny ? D'une longue amitié avec Jean-François Stévenin. D'une idée du cinéma où tout peut arriver. Où vas-tu ? Chanter, bien sûr. Concert pour tout le monde, et pour réchauffer le cœur d'une adolescente triste. C'est cadeau.

(... Sur ces entrefaites, Jacques Rozier, imperméable dégoulinant de pluie et tignasse en bataille, arrive en s'excusant du retard. Stévenin le gratifie d'un mystérieux « Capitaine Flint », l'embrasse dans une longue accolade et lui cède son siège...)

J.-F. S. : On nous prend, Jacques et moi, pour des branleurs lents, alors que ce qui nous caractérise c'est le goût du travail et de l'artisanat. Ça exige une énergie incroyable et un vrai soutien. Mais les conditions dans lesquelles on est obligé de le faire, le survoltage lié au manque de moyen, les dix-sept heures de tournage par jour, tout ça finit par être extrêmement dangereux. Après, il faut prendre le temps de cicatriser. Après *Double messieurs,* que j'ai également coproduit, l'URSSAF me réclamait 60 millions : sans mes cachets d'acteur, je n'aurais jamais pu les rembourser.

Jacques Rozier : Tiens, j'aurais dû faire la même chose. De toutes les manières, je crois que nous en sommes arrivés à un point où il va falloir envisager de produire les films autrement. Sans la télévision, notamment. La bonne santé actuelle du cinéma français n'est qu'un leurre. Seuls trois ou quatre films sont rentables aujourd'hui, pour le reste, c'est du casino. Malheureusement, il n'y a plus dans les grands groupes la folie furieuse qui pouvait être celle d'Hollywood à une certaine époque, et les petits producteurs indépendants deviennent de plus en plus rares.

Pour en revenir à vos films, l'un y joue comme acteur et l'autre pas. C'est une différence significative pour vous ?

J.-F. S. : Etre au milieu de la piste te rend plus vulnérable, donc plus sensible à ce que vivent tes partenaires. Comme toutes mes prises sont en mouvement, il est beaucoup plus facile pour moi de participer à la chorégraphie avec les autres acteurs, plutôt que d'expliquer à chacun ce qu'ils doit faire.

J. R. : Mais comment arrives-tu à te diviser en deux ? quand tu regardes les rushes, par exemple, tu n'es pas surpris, parfois, par rapport à ce que tu as éprouvé au moment du tournage ?

J.-F. S. : Pas vraiment, parce qu'une prise où tout le monde s'est dépassé se sent sur le tournage.

J. R. : Oui, mais les réactions de l'équipe sont parfois trompeuses. Ce que tu découvres au montage contredit parfois complètement ce que tu as ressenti au moment du tournage, dans un sens ou dans l'autre d'ailleurs. Je continue de penser que l'essentiel nous échappe sur le moment.

Ce que vous partagez de manière très forte, en revanche, c'est votre goût commun pour la culture populaire, notamment incarnée par Johnny Hallyday dans *Mischka*...

J.-F. S. : Oui, mais en même temps, Johnny est une figure qui survole la politique et l'histoire. C'est pour ça qu'il descend du ciel dans le film. Il n'y a pas un village en France où il n'y a pas un fan de Johnny. Je ne vois que de Gaulle, dans l'histoire contemporaine, pour incarner ça. Ce sont des types qui sont au-dessus de la mêlée, au-dessus de la médiocrité technocratique et du gâchis qu'elle génère. On construit aujourd'hui l'Europe à reculons : il y a soixante-dix millions de laissés-pour-compte sur ce continent, on pourrait créer une nation rien qu'avec eux. C'est aussi de ça que parle mon film.

Propos recueillis par Jacques Mandelbaum

La Chute du faucon noir, de Ridley Scott • En adaptant un best-seller de Mark Bowden, un récit détaillé de la bataille du 3 octobre 1993 à Mogadiscio, le réalisateur de « Gladiator » offre le combat le plus long de l'histoire du cinéma

Sous l'œil du Pentagone, Ridley Scott remet au goût du jour le film de propagande

LA CHUTE DU FAUCON NOIR (Plon), best-seller de Mark Bowden, offre le récit détaillé de la bataille du 3 octobre 1993 à Mogadiscio. Ce qui devait être une simple opération de nettoyage en une heure devint le plus long et le plus sanglant combat livré par l'armée américaine depuis la guerre du Vietnam. Engagés dans une opération humanitaire en Somalie, les Etats-Unis lâchaient une centaine de soldats d'élite dans le centre de la capitale, avec pour objectif de capturer les proches du général Aïdid, un seigneur de la guerre. Prise en étau par des milliers de Somaliens, l'armée américaine perdait, au bout d'une nuit de combat acharné, dix-huit soldats et comptait plus de soixante-quatorze blessés graves. Des centaines de Somaliens, principalement des civils, périrent dans cet affrontement.

Tourné en 2001 au Maroc, sorti précipitamment à la fin de l'année 2001 aux Etats-Unis pour profiter de l'effet 11-septembre, l'adaptation signée Ridley Scott est beaucoup plus spectaculaire que le récit de Mark Bowden. Ambitionnant de suivre les traces d'*Apocalypse Now* et de *Il faut sauver le soldat Ryan*, *La Chute du faucon noir* envisage la guerre comme une pure sensation, une simulation où le spectateur se retrouve dans la position du survivant du champ de bataille. La production de Jerry Bruckheimer (*Top Gun*, *Pearl Harbor*) offre peut-être le combat le plus long et le plus astucieusement chorégraphié de l'histoire du cinéma (deux heures sur les deux heures et demie du film). Son idéologie contestable nous ramène aussi aux pires heures du cinéma de propagande américain, du côté d'un film comme *Les Bérets verts*, de John Wayne, qui militait ouvertement en faveur de l'engagement américain au Vietnam.

COLUMBIA PICTURES INDUSTRIES INC.

Une mise en scène de la bataille la plus sanglante qu'aient connue les Etats-Unis depuis le Vietnam.

La Somalie est filmée comme un pays magnifique – *« on pourrait y passer nos vacances »*, fait remarquer l'un des soldats américains – mais aux mille dangers. La séquence d'ouverture montre une population affamée, mitraillée par Aïdid. Ses soldats ne valent guère mieux. Sadiques, tricheurs, vicieux, ils sont les alter ego des Germains sauvages qu'affrontait le soldat romain Russell Crowe dans *Gladiator*, du même Ridley Scott. A un récit minutieusement documenté, Scott marie une vision cosmique de la guerre où le combat du bien (les Etats-Unis) contre le mal (les Somaliens) trouve ses racines dans la mythologie la plus reculée. *La Chute du faucon noir* a beau se concentrer sur deux portraits de soldats, l'un sergent idéaliste (John Hartnett, qui tenait déjà le rôle vedette de *Pearl Harbor*), l'autre soldat mercenaire revenu de tout (Eric Bana), à commencer par l'establishment politique, par essence irresponsable, Ridley Scott ne s'intéresse guère à ses personnages.

Le récit de Mark Bowden multipliait les portraits de différents soldats pris dans la poudrière de Mogadiscio. Ridley Scott se contente de citer des numéros de matricule.

A l'inverse du Coppola d'*Apocalypse Now*, il se moque de la politique. *La Chute du faucon noir* se concentre sur la mission de sauvetage de soldats acculés, dans un centre urbain, à des Somaliens équipés de mitraillettes AK-47. Ce film semble conçu pour apparaître sur une PlayStation. C'est d'ailleurs à partir d'un moniteur vidéo qu'un officier (Sam Shepard) surveille et tente de maîtriser les différentes phases des opérations.

Supposé tout montrer du combat, *La Chute du faucon noir* dissimule en fait énormément. A commencer par l'image la plus célèbre, diffusée en boucle dans le monde entier par la chaîne CNN : celle du corps d'un pilote américain traîné dans les rues de Mogadiscio par des Somaliens triomphants. Une seule image peut tout changer. Et sa présence dans le film aurait amené le spectateur à s'interroger sur le sens de la bataille. Précisément ce que veut éviter Ridley Scott, peu enclin à montrer le racisme ordinaire de certains soldats américains ou à s'interroger sur la politique africaine du président Clinton. Un corps déchiqueté fait forcément désordre dans l'esthétique léchée d'un cinéaste tout entier voué à son spectacle. Il peut aussi déranger les visées propagandistes du producteur Jerry Bruckheimer, qui est récemment parvenu à transformer le désastre de Pearl Harbor en victoire.

Supposé tout montrer du combat, le film dissimule beaucoup. A commencer par l'image la plus célèbre, diffusée en boucle dans le monde entier par la chaîne CNN

A la fin du *Faucon noir*, les soldats américains sont harassés mais triomphants, traumatisés mais convaincus de la haute valeur de leur mission. Sûrs d'eux-mêmes, dominateurs, éclatants, ils sont désormais de taille à affronter les forces maléfiques de cet *« axe du Mal »* défini par le président George W. Bush et qui menace l'Amérique de l'après-11 septembre.

Samuel Blumenfeld

Film américain de Ridley Scott. Avec Josh Hartnett, Eric Bana, Ewan McGregor, Sam Shepard, Brendan Sexton III. (2 h 30.)

3 octobre 1993, « Apocalypse how ? » à Mogadiscio

EN JANVIER 1991 n'a pas seulement débuté la guerre du Golfe, première expédition punitive du *« nouvel ordre mondial »* promis par Bush père après la chute du mur de Berlin. De l'autre côté du Bab el-Mandeb, la « Porte des pleurs », Syaad Barré, un vieux dictateur de la guerre froide, allié d'abord de l'URSS puis des Etats-Unis dans la Corne de l'Afrique, était renversé par un soulèvement populaire. Le temps de désordres, de luttes interclaniques et de famine qui s'était ensuivi avait fait de nombreuses victimes, 300 000 selon un chiffre sorti du néant. Fin 1992, l'Amérique est intervenue à la tête d'une coalition d'Etats, sous la bannière de l'ONU. Dans *La Chute du faucon noir*, cette toile de fond se réduit à une carte postale : selon le commandant en chef américain, le monde a débarqué en Somalie pour mettre fin à un *« génocide »*.

A l'automne 1993, la devise américaine est *« shoot to feed »*, *« tirer pour nourrir »*. En guerre avec les seigneurs de la guerre à Mogadiscio, dont le général Aïdid, les Américains se sont retranchés dans leur ambassade, un vaste périmètre ceint d'une muraille en béton. A la fin du briefing quotidien, l'officier de presse lance aux journalistes, en guise d'adieux : *« Be safe out there. »* Au dedans obsidional correspond un dehors sauvage. Dans leur fort, les visages pâles sont assiégés par des peaux noires, les Indiens d'Afrique. Le 3 octobre 1993, les troupes d'élite américaines opèrent une sortie pour s'emparer sinon d'Aïdid lui-même, tout au moins de son état-major, prétendument réuni dans un bâtiment sur Hawlwadig Road, au cœur de la ville. Il n'existait alors, hélas !, pas de téléphone portable à Mogadiscio (l'une des erreurs dans la documentation à l'américaine de ce film pour lequel l'Afrique est un *« grand pays »*, avec des Noirs habillés comme ceux des ghettos urbains aux Etats-Unis).

L'ENNEMI TOMBÉ DU CIEL

C'est donc uniquement la fusillade au centre-ville qui alerte les journalistes et les Nations unies, pas davantage informées que les premiers de l'opération coup de poing en cours. Ce qui devrait surprendre le spectateur de *La Chute du faucon noir* : les journalistes partent sur les lieux d'affrontements, et aucun d'entre eux n'y sera lynché. La bataille de rue est en cours. En cette fin d'après-midi, dans la lumière rasante, on voit des rangers américains, engoncés dans leur lourd paquetage comme des hannetons, courir dans les rues, virevolter à bord de leur Humvees (les jeeps blindées), les uns et les autres perdus dans le dédale de rues qu'ils n'ont pas l'habitude de fréquenter. Les tirs américains sont meurtriers.

Mais les combattants somaliens ont été galvanisés par un double succès tout symbolique : ils ont abattu au lance-roquette deux de ces hélicoptères qui tournent au-dessus de leurs têtes depuis des mois, hachurant jour et nuit la vie au bruit des rotors. L'ennemi est tombé du ciel. Il a touché terre. C'est une victoire, ce n'est pas un délire. Pendant que les combattants somaliens se battent avec les soldats américains, qu'ils subissent de lourdes pertes (des centaines de morts plutôt que des *« milliers »*, comme l'affirme le film pour mieux exalter la défaite « héroïque » américaine), des journalistes font leur travail sans être pris à partie. Certes, la foule alentour hurle *« gul »* et *« gal »* – « mécréant » et « victoire » – mais ne confond pas tous les Blancs, qu'ils soient armés d'un fusil ou d'un stylo.

Quand le cadavre de l'un des pilotes américains abattus sera traîné dans la rue, en guise de trophée de guerre, d'autres Américains assistent à la scène en prenant des notes ou des photos. Ils voient ce que, dix ans plus tard, le film n'ose pas montrer : bien que suréquipé, le guerrier occidental est mortel. Il retourne à la poussière comme n'importe quel gueux du tiers-monde. L'un des pilotes, Mike Durant, a été fait prisonnier. Quelques jours plus tard, alors que des hélicoptères américains survolent la ville pour promettre au soldat perdu qu'il ne sera jamais *« abandonné »*, l'un des hommes d'Aïdid nous conduit à son lieu de détention, au fin fond des quartiers. Mike Durant a une jambe cassée, mais il est bien traité. Le 14 octobre, il ne sera pas *« libéré »*, mais relâché en échange des deux seuls proches d'Aïdid capturés lors du raid fatal des Américains. *« Nous croyions bien faire*, nous dit Mike Durant dans l'entretien. *Nous voulions aider, mais les choses ont mal tourné. »* Prostré sur un grabat, transpirant à grosses gouttes, il s'est posé la bonne question : *« Apocalypse how ? »*

Stephen Smith

Hollywood s'en va-t-en guerre sur les écrans

LOS ANGELES
de notre correspondante

L'effort de guerre demandé par Washington à Hollywood est minime : quelques cassettes vidéo pour distraire les *boys* ou l'apparition sur une base militaire turque des acteurs d'*Ocean's Eleven*... Mais, sur les écrans, l'Amérique a droit à une rafale de films belliqueux. Le premier, sorti des tranchées en novembre 2001, *En territoire ennemi*, présente une valeureuse image du patriotisme et de l'endurance des soldats américains... aux dépens des Européens ! Dans ce long métrage de John Moore, l'amiral Reigart, interprété par Gene Hackman, veut récupérer à tout prix (jusqu'à risquer sa carrière !) le lieutenant Chris Burnett (Owen Wilson), traqué en Bosnie après en avoir un peu trop fait lors d'une mission aérienne de routine.

Le commandant européen de l'OTAN, l'amiral Piquet (Joaquim de Almeida), fait figure de « vilain », car il empêche (pour des raisons politiciennes) Reigart de monter une opération de sauvetage. Ce *Top Gun* moderne, librement inspiré de l'exfiltration du pilote américain Scott O'Grady en Bosnie en 1995, verse dans tous les clichés patriotiques. Il a déjà rapporté plus de 80 millions de dollars (91,9 millions d'euros) au box-office international.

COOPÉRATION DU PENTAGONE

Ridley Scott fait encore mieux avec *La Chute du faucon noir*. Un mois après sa sortie, le film approche la barre des 100 millions de dollars (114,88 millions d'euros) de recettes. Le public américain n'a pas hésité à replonger dans un épisode malheureux de l'histoire militaire américaine, lorsque dix-huit soldats furent tués dans les rues de Mogadiscio le 3 octobre 1993. La critique américaine a majoritairement soutenu le film, gratifié de trois nominations aux Oscars, dont celle du meilleur réalisateur.

Mais le principal supporteur de *La Chute du faucon noir* est le Pentagone. L'armée américaine avait aimé le livre de Mark Bowden, elle a adoré le film. Elle a d'ailleurs grandement contribué à sa réalisation via une coopération unique dans l'histoire d'Hollywood. L'US Army a déployé huit de ses hélicoptères Blackhawk pendant le tournage de quatre mois au Maroc et prêté ses pilotes. Au total, 139 soldats – certains servant actuellement en Afghanistan – ont participé au film. Les conseillers techniques sont satisfaits du résultat final, « *honnête, franc et brutal* ». Thomas Matthews, un des commandants des rangers présents en Somalie, estime que *« les valeurs de base de l'armée sont bien représentées : le professionnalisme, l'héroïsme »*.

« *On a eu un accès direct, constant, au réalisateur Ridley Scott*, affirme Lee A. Van Arsdale, spécialiste présent sur les lieux en 1993. *On a pu relire chaque version du scénario, et surtout on a commencé par entraîner les acteurs et les cascadeurs. Nous avons même fourni les costumes des soldats. Mais, même correctement vêtus, vous ne pouvez pas imaginer toutes les erreurs qu'ils commettent ! »* Le coût de cette coopération militaire pour le studio Sony s'élève à 2,2 millions de dollars (2,53 millions d'euros), réglés à l'armée pour le transport et les frais des soldats. Le Pentagone n'a pas facturé sa participation au scénario.

Si le film plaît aux militaires, il satisfait aussi le pacifisme d'un de ses acteurs, Tom Sizemore, qui accumule les rôles de soldat (*Il faut sauver le soldat Ryan, Pearl Harbor*). Interprète de Danny McKnight, le ranger qui reste placide sous le feu, le comédien résume ainsi l'ambiguïté qu'il décèle dans *La Chute du faucon noir* : *« C'est un film contre la guerre, mais en même temps c'est un film réaliste qui présente le point de vue des militaires, et dit que c'est aussi affreux que ça, une bataille... »*

Parmi les autres offensives hollywoodiennes : *Hart's War* (avec Bruce Willis) qui se déroule pendant la seconde guerre mondiale, *We Were Soldiers* (avec Mel Gibson) qui revisite la guerre du Vietnam. Repoussé après le 11 septembre, *Collateral Damage* a pris la tête du box-office à sa sortie début février. Dans ce film, Arnold Schwarzenegger se venge méchamment de terroristes qui ont tué sa famille.

Claudine Mulard

Naissance de l'association L'Exception, groupe de réflexion sur le cinéma

CRÉÉE sous le parrainage du *Monde* et de l'Institut d'études politiques de Paris, l'association L'Exception s'est donné pour but de produire des recherches et des réflexions sur la situation du cinéma dans le contexte esthétique, socio-politique et technologique contemporain. L'Exception est née du constat *« de la place centrale occupée par le cinéma dans les relations entre le politique, l'économique et la culture »* et du besoin ressenti par de nombreux protagonistes d'une *« refondation de la pensée de l'articulation entre action publique, intervention privée et création artistique »*, selon le communiqué diffusé le 19 février.

Constatant le besoin de repenser *« un modèle français, dont les principales fondations datent de la fin des années 1950* [face à] *la montée en puissance de phénomènes tels que les technologies numériques, la communication en réseau, la mondialisation économique et les concentrations qu'elle engendre, le rôle croissant d'autorités supranationales et l'usure des anciens modes d'intervention publique »*, elle se donne pour objectif de rechercher *« d'autres manières de penser l'action collective, à l'échelle des organismes publics (nationaux, mais aussi supranationaux ou au contraire locaux ou régionaux) »*.

Animée par notre collaborateur Jean-Michel Frodon, cette association est constituée autour d'un groupe de réflexion composé de créateurs, de chercheurs, de philosophes, d'enseignants, de responsables d'institutions publiques, de praticiens, de journalistes et de critiques. Elle a vocation à commander des recherches à des universitaires pour alimenter une réflexion qui doit être mise à disposition de toutes les instances – politiques, professionnelles, citoyennes – intéressées. La publication périodique de ses travaux et l'organisation de séminaires et de colloques font partie de ses moyens de travail.

HORS CHAMP

■ **Les professionnels du cinéma s'inquiètent** du projet d'accord entre CanalSatellite et le groupe AB, dont les chaînes ne respectent pas les directives européennes de défense de la diversité culturelle. La société civile Auteurs-Réalisateurs-Producteurs (ARP) et l'Union des producteurs de films (UPF) ont chacune interpellé le CSA et le gouvernement pour demander des garanties.

■ **Le Festival de Cannes crée un programme d'accueil** pour les jeunes cinéastes. Moyennant une participation de 115 €, les réalisateurs d'un film de long métrage ou auteurs d'un scénario déjà porté à l'écran seront accueillis du 16 au 20 mai ou du 21 au 25 mai au cours du 55e Festival de Cannes. Outre le transport et l'hébergement, ils auront accès aux projections et manifestations du Festival. Celui-ci précise que *« dès l'année suivante, le projet prendra une dimension internationale en s'étendant à l'Europe »*.

■ **Les prix du Syndicat français de la critique** récompensent comme meilleur film français *Le Fabuleux destin d'Amélie Poulain*, de Jean-Pierre Jeunet, meilleur film étranger *No Man's Land*, de Danis Tanovic, meilleur premier film *De l'histoire ancienne*, d'Orso Miret, et meilleur court métrage *Intimisto*, de Licia Eminenti. Le prix du meilleur livre de cinéma est attribué ex aequo à *Orson Welles, cinéaste*, de Youssef Ishaghpour (La Différence) et *Raoul Walsh*, de Michael Henry Wilson (La Cinémathèque française). Le prix du meilleur album est décerné à *Entretiens, Brian de Palma*, de Samuel Blumenfeld et Laurent Vachaud (Calmann Lévy).

■ **Le cinéma ambulant va renaître en Afrique de l'Ouest, grâce au DVD.** Face à la disparition des salles en dehors des grandes villes et à l'absence des films africains sur leur continent, l'Agence de la francophonie annonce qu'elle va mettre en place un circuit de projections de films en DVD dans les centres de lecture et d'action culturelle de villages sénégalais et ivoiriens.

INOUÏ !

La Caméra d'Or Cannes 2001
une récompense méritée pour cette étonnante fresque
STUDIO ★★★

Sauvage et diablement beau
Une saga surgie des mémoires les plus anciennes
CINE LIVE

Un pur ravissement
entre conte et western
LIBERATION

Une fabuleuse épopée
LE JOURNAL DU DIMANCHE

Eblouissant
On prend un plaisir incessant
TELERAMA

Passionnant
Un film inuit inouï
LES INROCKUPTIBLES

Extraordinaire
Courez-y
LA CROIX

Enthousiasmant
Un plaisir rare, celui de la totale nouveauté
LE MONDE

ATANARJUAT
LA LÉGENDE DE L'HOMME RAPIDE

UN FILM DE ZACHARIAS KUNUK

www.atanarjuat.com

France inter · Le Monde · PARIS PREMIERE

Lundi matin, d'Otar Iosseliani • Produit en dehors des circuits formatés de la télévision par Martine Marignac, ce nouveau conte du cinéaste géorgien a reçu l'Ours d'argent du meilleur réalisateur lors du Festival de Berlin

Collage réaliste pour aquarelliste en balade

UN HOMME, très tôt le matin, sort de chez lui ; c'est un homme triste, cela se voit à sa figure. A la différence de celui de la chanson, il ne s'appelle pas Ducon mais Vincent, comme le peintre. D'ailleurs, il aquarellise à ses moments volés. Il habite à la campagne, mais travaille en usine, il a une famille, des voisins et des collègues, une vie comme on dit. Ça lui va, sans plus. Et puis, un jour, ça ne lui va plus.

Un matin, il ne franchit pas la grille bardée d'interdictions diverses. Il ne rentre pas non plus à la maison. Il part, voir celui-ci qui a été son père, découvrir cet endroit que les autres appellent Venise, rencontrer des inconnus, des chanteurs caucasiens à tête de cinéastes français, de faux aristocrates italiens à trogne de prince des arts, des loups blancs efflanqués, des travestis généreux, des rates amicales. C'est à peu près au même moment que le dragon d'un saint Georges géorgien s'en fut crapahuter, crocodile des côtes du Rhône, dans le potager et sur le mur de l'église.

Lundi matin ne raconte pas l'histoire de Vincent. *Lundi matin* ne raconte aucune histoire. *Lundi matin* dessine ici un croquis, capte là une ambiance, construit de toutes pièces un petit sketch, regarde passer l'eau et changer le ciel quand il n'y a rien de mieux à faire. *Lundi matin* chante, rigole et s'endort. *Lundi matin* emboîte le pas de Vincent pour mieux se perdre en chemin, repasse par toutes les cases, touche 20 000 cordes et les fait vibrer, à l'unisson ou selon les plus suggestives dissonances. Otar Iosseliani est l'homme-orchestre de ce dzin-boum-boum dont les partitions disent avec certitude que le cinéma muet aurait pu devenir sonore sans être discoureur.

Otar Iosseliani, qui adore Paradjanov, n'aime pas qu'on compare ses films à l'œuvre de l'auteur des *Chevaux de feu*. Pourtant ce film ressemble non au cinéma de Paradjanov, mais à ses œuvres plastiques, ces collages en relief où le télescopage d'objets de la vie quotidienne, le dialogue des matières et des textures, la danse à contretemps des couleurs inventaient des mystères triviaux et magiques. Otar Iosseliani est un conteur réaliste. Il ne parle que de ce qui existe. Iosseliani raconte, mais pas avec des mots. Avec des teintes, des formes plastiques, des sonorités, des timbres de voix, des accents. La mort chimique est vert et rouge, la terreur du travail industriel un ballet de fumées, la vieillesse un as de pique, l'amitié d'enfance une perruque jaune. Arthur est passé par là, mais où a-t-il mis le corps ? Les corps plutôt, réserve de notes inépuisables pour ces partitions de tout bois et de tout poil.

D. R.

Vincent (Jacques Bidou) à Venise en compagnie d'un noble italien, Enzo di Martino, interprété par Otar Iosseliani lui-même.

« Lundi matin » est un pique-nique d'îcones, à même la terre. Chacun peut apporter son attirail, ses souvenirs, sa petite musique. Au menu : l'esprit.

Celui de Vincent, mistigri lourd et dont les manières de se poser, de s'asseoir, de s'allonger, font bouger le film plus sûrement que toutes ces agitations auxquelles on nous accoutume de force, ces saucissonnages avides de vitesse comme de dollars (c'est pareil). Vincent est joué et déjoué par le producteur Jacques Bidou, qui est assez incroyablement beau. Mais voici autour de lui, avec lui ou loin de lui, toute la gamme des corps, les très jeunes et les très vieux, les très frimeurs et les tous simples, les enfants, les ados, les blancs, les noirs, les panses rebondies et le tout en nerfs et tendons. Et puis voici les femmes, comme un continent immense, obscur, dangereux, comme une immense société secrète aux commandes du monde où errent les pauvres mâles techniciens ou peintres du dimanche soir.

Lundi matin est un pique-nique d'icônes, à même la terre. Chacun peut apporter son attirail, ses souvenirs, sa petite musique. Ainsi la grand-mère philosophe et rieuse – Narda Blanchet, héroïne magnifique de la magnifique *Chasse aux papillons* du même Iosseliani, dont ce film est à certains égards une variation plus cosmopolite. Mais aussi le cow-boy noir, le gondolier mélancolique, les chœurs constitués de Tbilissi, le curé porté sur la chose et l'optique, la voisine allumeuse et son tractoriste beauf de mari.

Au menu : l'esprit. D'ailleurs, dans ce film à la bande sonore en forme de caverne de mille et une nuits, ne figurent que deux énoncés en bonne et due forme – l'un à la gloire de l'esprit du vin, l'autre qui fait l'éloge de l'esprit de Venise. Il faut donc se hisser sur cette échelle double, solidement assurée par l'amitié, tout cliché toursitique étant, degré par degré, soigneusement dézingué. On monte sur les hauteurs, un sourire aux lèvres – le cinéma selon Otar Iosseliani.

Jean-Michel Frodon

Film français avec Jacques Bidou, Dato Tarielashvili, Narda Blanchet, Anna Lamour, Manu de Chauvigny, Arrigo Mozzo, Radslav Kinski, Anna Lamour-Flori. (2 h 02.)

Un réalisateur dans le regard de sa « voleuse » favorite, Martine Marignac

BERLIN
de notre envoyé spécial

« Les producteurs sont tous des voleurs. » Otar Iosseliani est en conférence de presse, en pleine représentation ; les journalistes venus à Berlin pour le Festival, qui s'est achevé le 17 février, sont ravis. La remarque est d'autant plus drôle qu'à la tribune le cinéaste est encadré de ses deux producteurs, Martine Marignac et Maurice Tinchant, qui dirigent la société Pierre-Grise, et de son acteur, Jacques Bidou, un non-professionnel dont le vrai métier à la ville est de produire des films (*Les Gens de la rizière, Capitaines d'avril, Lumumba*...). Après la conférence, Martine Marignac confirme : *« Quand j'ai rencontré Otar, après* Les Favoris de la lune, *il m'a fait jurer que jamais nous ne travaillerions ensemble, parce qu'il détestait les producteurs. »*

Productrice de Jacques Rivette depuis *Le Pont du Nord*, Martine Marignac n'est pas une tenante aussi irréductible de l'incompatibilité entre amitié et travail que le cinéaste géorgien. *« Quand Otar préparait* La Chasse aux papillons, *j'ai bien vu qu'il avait des problèmes de production. Il venait sans cesse me demander des conseils, au bout d'un moment j'ai dit bon, ça suffit... »* Depuis, elle a présidé aux destins de tous les films de Iosseliani. *Lundi matin* est leur quatrième collaboration. Elle a eu le temps de mettre au point un *modus operandi* particulier au metteur en scène : *« Otar n'écrit pas le français* [qu'il parle parfaitement], *il dicte ses scénarios et ensuite je participe beaucoup à la réécriture. De toute façon, il n'est pas à l'aise avec l'écrit. Pour lui, le cinéma, c'est de l'image et des sons ; parmi ceux-ci, il y a la parole. Il est musicien de formation. »*

UN VOISIN DEVENU ACTEUR

Un film d'Otar Iosseliani prend forme après l'écriture du scénario, lorsqu'il dessine le story-board, pratique qu'il conserve de sa formation soviétique qui lui convient bien. *« Il dit : "Comme ça, je peux être ivre mort et l'assistant sera toujours capable de tourner le plan" »*, dit Martine Marignac en s'en amusant, qui insiste pour qu'on ne prenne pas pour argent comptant toutes les maximes du cinéaste. Après le storyboard vient la distribution des rôles, *« la phase qui prend le plus de temps dans la préparation »*, selon la productrice. Iosseliani n'aime pas les acteurs. En tout cas, pas les acteurs connus. L'idée que les spectateurs puissent perdre une demi-heure à s'efforcer d'oublier la vedette derrière le personnage lui est insupportable.

« Pour Lundi matin, *la responsable du casting lui présentait des cassettes sur lesquelles des candidats au rôle de Vincent répondaient à trois questions. Otar trouvait qu'elle faisait fausse route. Au même moment, Jacques Bidou, dont les bureaux sont dans le même immeuble que les nôtres, a passé la tête par la porte et Otar a dit : "Il faudrait quelqu'un comme lui". »* Le voisin-producteur est devenu acteur.

Le financement du film, environ 3 millions d'euros, a été réuni grâce au concours du distributeur italien Mikado et de la région Rhône-Alpes. Alors que l'on répète à l'envi que le cinéma français dépend de la télévision, Martine Marignac fait l'expérience opposée : *« A part un petit préachat de Canal+, les chaînes n'ont rien donné. Nous avons eu l'avance sur recette et un peu d'argent de deux Sofica. »* La productrice décrit un paysage audiovisuel français qui ressemble au Ténéré : *« TF1, c'est clair, nous ne perdrons pas notre temps à leur présenter un scénario. Quant aux chaînes publiques... France 2 a participé à* Va savoir, *de Rivette, mais sans mettre plus d'argent qu'en aurait mis Arte, la seule chaîne sur laquelle on peut compter, mais leur capacité ne suffit pas à financer la trentaine de réalisateurs qui peuvent prétendre à ce financement. Quant à Canal+, le resserrement est terrifiant. On sent bien que le cinéma à deux vitesses est en train de devenir une réalité. »*

Thomas Sotinel

Jeunesse Quelques salles pour sortir du commercial

PARIS Xavier Kawa-Topor, Nathalie Bourgeois et Françoise Bévérini ont un point commun : ils bâtissent des programmes de films destinés aux enfants, respectivement pour le Forum des images, pour la Cinémathèque française et pour les Cinémas indépendants parisiens (un réseau de salles d'art et essai).

Eclectique au Forum, thématique à la Cinémathèque, ambitieuse – *« on considère qu'il faut donner aux enfants ce qu'il y a de meilleur »* –, au Balzac, au Champo ou dans les vingt-deux autres salles indépendantes parisiennes, ces programmations poursuivent le même but : donner envie aux bambins de découvrir des films, des grands classiques aux plus rares, d'ici ou d'ailleurs, qui ne sont pas distribués dans les salles commerciales. Et si l'œuvre l'impose, les défricheurs des Cinémas indépendants n'hésitent pas à la projeter en version originale. *« Cela nous angoissait, en tant que parents, que nos enfants soient façonnés par du cinéma commercial »*, confie Françoise Bévérini, auteur de L'Enfance de l'art, un programme trimestriel de seize films proposés aux 3-7 ans dans son réseau depuis décembre 2000. Les œuvres, retenues pour leur *« écriture cinématographique qui respecte le spectateur »*, vont de *La Guerre des boutons*, film français d'Yves Robert, à *Katia et le crocodile*, film tchèque de Vera Simkova et Jan Kucera en passant par *La Planète sauvage*, œuvre franco-tchèque de René Laloux.

Dans chaque salle du réseau, les enfants sont traités comme des *« spectateurs privilégiés »* et les séances, soignées aux petits oignons. Chaque cinéphile potentiel reçoit, selon son âge, une carte postale ou une fiche pédagogique recto verso qui lui donne des informations sur le film. Puis un intervenant, parmi les *« meilleurs »*, souligne Jean-Jacques Schpoliansky, président de l'Association des cinémas indépendants, présente l'œuvre. Cinq à six minutes pour capter leur attention et les plonger dans une *« atmosphère proche du film »*. *« Avant même de voir la première image, l'enfant est prêt, il se laisse embarquer »*, conclut-il.

Au Forum, Xavier Kawa-Topor et son équipe travaillent dans le même sens. Au public, pas *« guindé »* (3-10 ans), de ses Après-midi des enfants, il ajoute un goûter (pour tous) et un débat (pour ceux qui le veulent). Tous les films, *« accrocheurs »* ou confidentiels, récents ou anciens, tous genres confondus, sont choisis pour leur esthétique et leur capacité à susciter des débats. L'idée ? *« Permettre aux enfants de poser des questions, d'exprimer leur avis, d'échanger leurs réflexions. »* Ce *« petit moment de convivialité »*, créé pour ne pas être dans la *« consommation précisément »*, plaît autant aux enfants qu'aux parents.

Nathalie Bourgeois, directrice du département pédagogique de la Cinémathèque, associée au Musée de la marine pour la rétrospective « Pirates », confirme : *« Quand ils sortent de la salle des Grands Boulevards, ils discutent. »* Réfléchir, penser le cinéma, permettre aux enfants d'accéder aux films dits de « patrimoine cinématographique », participe naturellement de la vocation de la Cinémathèque, qui propose aussi tout au long de l'année, durant les vacances scolaires, des ateliers. En février, ce seront des journées consacrées aux pirates.

Catarina Mercuri

L'Enfance de l'art, dans les 24 salles Art et essai du réseau Les Cinémas indépendants parisiens, 51, rue des Ecoles, Paris-5e. M° Odéon. Tél. : 01-43-29-48-21. Jours et horaires variables selon les cinémas. 4 € et 3 € (groupes et centres de loisirs).

Les Après-midi des enfants, Forum des images, porte Saint-Eustache, Forum des Halles, Paris-1er. M° Châtelet-Les Halles. Tél. : 01-44-76-63-48. Tous les mercredis et les samedis, à 15 heures. 3,50 € (enfant) ; 5,50 € (adulte) ; 4,50 € (tarif réduit). Goûter compris.

Cinémathèque française, salle des Grands Boulevards, 42, boulevard de Bonne-Nouvelle, Paris-10e. M° Bonne-Nouvelle. Tél. : 01-56-26-01-01. Les mercredis et samedis, à 14 h 30. Il existe plusieurs tarifs (cinéma et ateliers).

Photo : « La Guerre des boutons », d'Yves Robert. © Collection Christophe L.

La sélection DVD par Samuel Blumenfeld

DARREN ARONOFSKY

Requiem for a dream

Adapté de *Retour à Brooklyn*, d'Hubert Selby, *Requiem for a dream* semble avoir été conçu en fonction de sa future édition en DVD. Réflexion sur l'addiction, qu'elle soit aux images, aux médicaments ou à la drogue, le film d'Aranofsky s'organise autour d'un rythme syncopé où le montage de plans très courts se mêle à une musique entêtante. Elle crée un sentiment d'instabilité chez le spectateur, alors qu'elle l'installe dans un vacarme sonore que le DVD restitue admirablement. Les scènes coupées, qui sont surtout des plans brefs, permettent de mieux saisir ce que le réalisateur entend par « montage hip-hop », inspiré de la musique du même nom. Les commentaires audio du réalisateur, une interview d'Hubert Selby ainsi qu'un long documentaire sur l'écrivain développent une réflexion passionnante sur les rapports entre les écritures cinématographique et littéraire.

2 DVD, couleur, v.f. ou v.o. sous-titrée, 1 h 37, Studio Canal.

TIM BURTON

La Planète des singes

L'édition pléthorique de la version de Tim Burton du roman de Pierre Boulle, la deuxième après le classique de Franklin J. Schaffner en 1968, fait pénétrer l'édition DVD dans une autre dimension. *La Planète des singes* a été pensé pour acquérir en DVD une dimension qu'il ne peut pas trouver en salles. Le visionnage du film avec l'intégration de huit séquences sur les coulisses du tournage, la présentation de huit scènes en multi-angles, la multiplication des reportages autour du tournage vise à donner une position omnisciente au spectateur comparable à celle du metteur en scène.

2 DVD, v.f. ou v.o. sous-titrée, 1 h 55, Fox Pathé Europa. Edition limitée coffret métallique, 3 DVD (sorties 27 février).

STEVEN SODERBERGH

Traffic

Adapté d'une série télévisée anglaise qui détaillait les différentes facettes du trafic de drogue aux Etats-Unis et en Amérique du Sud, *Traffic* est à ce jour le film le plus ambitieux et le plus achevé de Steven Soderbergh. Structuré à la manière de *Nashville*, de Robert Altman, *Traffic* mêle trois histoires, l'une au Mexique autour d'un policier de la brigade des stupéfiants, les deux autres sur la Côte est avec le patron de la lutte anti-drogue américain et sur la Côte ouest avec un trafiquant de cocaïne. Agrémenté d'un making of sans intérêt, cette édition de *Traffic* propose en revanche une multitude de scènes coupées qui, pour une fois, précisent la démarche du metteur en scène et expliquent son travail au montage. La plupart des séquences coupées proviennent de la partie située sur la Côte ouest, la plus cynique du film, où la femme enceinte d'un trafiquant de drogue prend le relais de son mari par simple souci de maintenir son niveau de vie. En revanche, le réalisateur américain a laissé presque intactes les deux autres histoires, plus positives, plus mélodramatiques, afin de privilégier un message optimiste.

2 DVD, couleur, v.f. ou v.o. sous-titrée, 2 h 21, Studio Canal.

JOHN MCTIERNAN

Piège de cristal

Classique du cinéma d'action des années 1980, *Piège de cristal* s'est imposé, par son action en temps réel et la précision de sa mise en scène comme l'un des plus importants et plus influents films de genre de ces vingt dernières années. Cette édition définitive rend justice à cette merveille. Le travail sur le son dans les nombreuses scènes d'explosion fait accéder le film à un niveau de réalisme surprenant. Le commentaire audio de John McTiernan est un cours de mise en scène. Le réalisateur analyse avec précision ses options au montage, ses indications à son chef-opérateur, à ses comédiens, et son choix de musique. Les nombreux bonus proposent entre autres de longs articles extraits des revues américaines *American Cinematographer* et *Cinefex*.

2 DVD, v.f. ou v.o. sous-titrée, 2 h 7, Fox Pathé Europa.

LES MEILLEURES ENTRÉES EN FRANCE

		Nombre de semaines d'exploitation	Nombre d'entrées *	Nombre d'écrans	Evolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre	3	2 148 111	929	∇ -13 %	9 041 720
2	Ocean's Eleven	2	909 473	791	∇ -25 %	2 411 621
3	8 Femmes	2	625 563	620	∇ -20 %	1 634 478
4	Un homme d'exception	1	166 344	338	–	166 344
5	From Hell	3	117 916	298	∇ -19 %	585 773
6	Rue des plaisirs	1	108 072	340	–	108 072
7	Harry Potter à l'école des sorciers	11	94 145	351	Δ +32 %	9 140 208
8	Le Seigneur des anneaux	9	83 023	260	∇ -5 %	6 612 970
9	Jimmy Neutron	2	73 845	384	Δ +16 %	158 613
10	Vanilla Sky	4	71 276	329	∇ -37 %	1 091 962

Avec neuf millions d'entrées en trois semaines, *Astérix et Obélix* sont désormais en mesure de narguer les duos détenteurs de records, Bourvil et de Funès, Clavier et Reno, Winslet et DiCaprio. Avec une moyenne par salle toujours impressionnante (vacances scolaires aidant) et une combinaison de salles aussi pharaonique qu'au premier jour, le film d'Alain Chabat peut espérer tous les records. Derrière lui, les films polyphoniques de Soderbergh et Ozon ne démériterent pas. Des sorties de la semaine, *Atanarjuat*, dont le nombre de séances quotidiennes est réduit du fait de sa durée (2 h 47) et *Le Stade de Wimbledon* font bonne figure, avec des moyennes par salle aux alentours de respectivement 540 et 565 entrées. En revanche, la grosse machine destinée à rapporter un Oscar à Russell Crowe ne parvient pas à lui apporter des spectateurs : pour l'instant *Un homme d'exception* est une déception commerciale. Dans les sorties réduites sur quelques salles, *Les Couilles de l'éléphant*, film satirique gabonais réussit un étonnant score de 2 149 spectateurs sur cinq salles.

Source : Ecran total — * Période du mercredi 13 février au dimanche 17 février inclus

PARIS

Manhattan

Il y a d'abord la plus agréable des hypothèses : on n'a jamais vu le film. On se précipite, on plonge dans ce qui est à la fois l'essence de l'art de Woody Allen et le seul film à grand spectacle qu'il ait jamais réalisé, magnifié par le noir et blanc de la photographie de Gordon Willis. Et aussi l'une des premières apparitions de Meryl Streep. Sinon, on y retourne, tant ce film est fait pour être vu dans un vrai cinéma.

Action Ecoles, 23, rue des Ecoles, Paris-5e. M° Jussieu. Tél. : 01-43-29-79-89.

Casino Royale

Au scénario de cette parodie de James Bond ont collaboré Billy Wilder, Peter Sellers et Woody Allen. A l'écran, on verra Deborah Kerr et Jean-Paul Belmondo, Woody Allen et Orson Welles, Peter Sellers et le pilote automobile Stirling Moss et George Raft dans son propre rôle. A la réalisation, sans qu'on sache très bien qui a fait quoi, Robert Parrish, Ken Hughes, Val Guest, Joseph McGrath et John Huston. Les costumes sont de Paco Rabane et Guy Laroche. C'était en 1967, du temps où le cinéma hollywoodien croyait à la démesure pour exorciser les démons envahissants de la télévision. On visitera cette énorme (2 h 15) chose comme un monument historique.

Cinéma Quartier Latin, 9, rue Champollion, Paris-5e. M° Saint-Michel. Tél. : 01-43-26-84-65.

STRASBOURG

Horreur à l'italienne

De quelque côté qu'on la regarde, cette programmation fait envie. Même si l'on reste sceptique devant les efforts de canonisation des cinéastes de genre italien, on verra dans les six films programmés, qui couvrent une période allant des *Vampires* de Mario Bava et Riccardo Freda, (1956) au *Bloody Bird* de Michele Soavi (1987) une saine alternative aux produits normalisés d'Hollywood. Et si l'on veut se plonger plus avant dans l'expérience, on retrouvera avec délices la poésie cruelle de Dario Argento et la présence intrigante de l'actrice Barbara Steele.

Musée d'art moderne et contemporain, 1, place Jean-Arp, Strasbourg (Bas-Rhin). Tél. : 03-88-23-31-31. Du 22 au 24 février. www.madcineclub.com

VESOUL

Cinémas d'Asie

Ici, l'Asie va de la Méditerranée à la mer de Chine. En 57 films, du Liban au Japon, cette huitième édition permettra d'abord de découvrir des films qui ont marqué de récents festivals tout en restant, pour l'instant, inédits en salles : *La Comédie humaine*, de Hung Hung (Taïwan) ou *Durian Durian*, de Fruit Chan (Hong Kong). La sélection permet aussi de remonter plus loin dans le passé avec, entre autres, le très beau *Cœur fragile*, tourné en 1994 par le réalisateur kazakh Ermek Shinarbaev. La trilogie autobiographique d'Aktan Abdykalykov (*La Balançoire, Le Fils adoptif* et *Le Singe*) sera projetée, ainsi qu'un hommage à Satyajit Ray et un ensemble de films, dont plusieurs documentaires inédits, venus du Vietnam.

Accueil du festival, Le Calypso, 49, boulevard Charles-de-Gaulle, Vesoul (Haute-Saône). Tél. : 03-84-76-76-55-82. Du 19 au 26 février. www.cinemas-asie.com

NOUVEAUX FILMS

La Nounou et les pirates

LA REVOILÀ. Un gant de boxe qui lui forme la tête, les lorgnons sur la patate fendue de son visage : la nounou. On l'a découverte en France en 1999, à l'occasion du premier épisode, très swing, de ses aventures domestiques, signées par un des plus grands maîtres de l'animation mondiale, le Russe Garri Bardine. Le succès de ce croquignolesque personnage appelait une suite, que voici, sous la forme d'une pittoresque fugue aquatique. Une séance de toilette dans la salle de bains en constitue le prologue, à partir de laquelle la nounou et le petit garçon qu'elle baigne s'échappent dans le monde de la pure fantasmagorie. Bardine fait vivre à ses deux personnages, qui naviguent comme il se doit en baignoire, les plus rocambolesques vicissitudes, depuis leur débarquement sur une île peuplée de féroces cannibales jusqu'à leur attaque par des pirates. Un noble capitaine bataillant sur un air de fox-trot, l'apparition du requin des *Dents de la mer* et du monstre du Loch Ness, et jusqu'à la mort pour de faux de la nounou ne seront pas de trop pour que le petit garçon s'en aille gentiment au lit. Sans une ligne de dialogue, mais avec une fébrile inventivité, Bardine aura donc encore emporté le morceau, par sa capacité à projeter l'histoire du cinéma sur sa scène de poupée, et à tirer de cette problématique adéquation un sentiment accru de merveilleux. **J. M.**

Film russe de Garri Bardine. (27 min.)

En mai fais ce qu'il te plaît

BEAUCOUP de bonnes choses dans ce programme de huit courts-métrages d'animation concocté par la société Lardux Films. Avec pour thème commun la présence féminine, ces films aux origines et aux techniques très diverses attestent du regain d'originalité du genre depuis quelques années. C'est ainsi à l'esthétique expressionniste que renvoie *La Nuit*, de la Portugaise Regina Pessoa, qui évoque, en gravure sur plâtre peint, les angoisses d'une petite fille la nuit venue. Le Croate Daniel Zulic retrouve quant à lui, dans *Film avec fille*, une inspiration franchement surréaliste pour dépeindre, à traits vifs et naïfs, les aventures de son héroïne. *On a beau être bête, on a faim quand même*, d'Anne-Laure Daffis et Léo Marchand, décrit avec esprit, entre animation traditionnelle et photo-monta- ge, la vie quotidienne d'un couple aux prises avec la trivialité absurde des objets qui les entourent. Notre préférence n'en va pas moins à *La Mort de Tau*, de Jérôme Boulbes, qui poursuit, après *Le Puits* (1999), sa fascinante prospection d'un univers fantastique en images de synthèse. **J. M.**

Programme de huit films d'animation. (1 heure.)

Peppermint Candy

D. R.

MÊME si on s'illusionne souvent sur leurs effets, tous les pays ont besoin de films comme *Peppermint Candy*. De ces films qui reviennent sur les pages sombres de l'histoire nationale, pour à tout le moins les remettre dans la visibilité de la collectivité. Lee Chang-dong raconte l'histoire récente de la Corée : l'instauration de la dictature militaire, la systématisation de la torture, le massacre de Kwangju, la renonciation d'une génération à ses rêves, le passage à la démocratie sous le signe de la course effrénée au profit. Cette histoire est racontée à travers vingt ans de la vie du personnage principal (Sol Kyung-gu, remarquable), de son adolescence en 1979 à son suicide en 1999, grâce à une série de retours en arrière successifs, remontant par étape dans le passé du personnage – homme d'affaires ruiné, époux et père exclu, qui fut entreprenant businessman, autrefois flic tortionnaire, jadis soldat pris involontairement dans une tragédie, naguère adolescent idéaliste qui n'osa pas être fidèle à ses idéaux et à son amour... Mais la mise en scène est plate et démonstrative, et le dispositif de narration se réduit peu à peu à un gimmick. Le film s'affadit progressivement en simple illustration d'une thèse intéressante. **J.-M. F.**

Film coréen de Lee Chang-dong. Avec Sol Kyung-gu, Moon So-ri, Kim Yeo-jin. (2 h 09.)

Gangsters

POLICIER durant douze ans avant d'embrasser une carrière d'acteur et de scénariste, Olivier Marchal signe avec *Gangsters* son premier long métrage, dont on ne sait trop à laquelle de ces deux expériences il se rattache. On pencherait volontiers pour la seconde, tant ce polar – par son casting, sa direction d'acteurs et sa mise en scène – évoque la physionomie adoptée par le genre dans le cinéma français des années 1980. Soit deux flics (Richard Anconina et Anne Parillaud), qui se font passer pour des malfrats et mettre en garde à vue dans le commissariat le plus dur de la capitale, afin d'y démasquer deux ripoux. Construit, durant ces quarante-huit heures de détention, sur des retours en arrière successifs qui dévoilent la mise au point du plan des deux héros, le film enchaîne, honnêtement mais sans surprise, les séances d'interrogatoire musclées en laissant planer jusqu'au bout le doute sur l'identité des ripoux. La noirceur du tableau et l'impavidité des acteurs y sont par ailleurs l'objet d'une surenchère qui finit par se retourner contre la vraisemblance du film. **J. M.**

Film français d'Olivier Marchal. Avec Richard Anconina, Anne Parillaud, François Levantal, Gérald Laroche. (1 h 30.)

Une maison sur l'océan

CE FILM a besoin d'être diagnostiqué plutôt que critiqué. Après le cancer d'Ali McGraw dans *Love Story*, dont les effets rajeunissants intriguent encore les oncologues, voici la maladie en stade terminal de Kevin Kline qui lui donne l'énergie nécessaire à la construction d'une maison à mains nues et en solitaire. Responsables des maquettes dans un cabinet d'architectes, Kline est licencié le même jour où il découvre que sa vie touche à sa fin. Il met donc à profit les mois qui lui restent pour reconquérir son ex-femme (Kristin Scott Thomas) et affirmer son autorité sur un fils (Hayden Christensen) qu'il a toujours négligé tout en bâtissant la fameuse maison sur l'océan. A défaut d'effets spéciaux, ce long film larmoyant regorge d'effets secondaires. **T. S.**

Film américain d'Irwin Winkler. Avec Kevin Kline, Kristin Scott Thomas. (2 h 05.)

Versus

ÇA COMMENCE par un étripage en règle. Dans ce que l'on devine être une lointaine époque féodale, un guerrier découpe à coups de sabre diverses créatures qui évoquent furieusement une forme dégénérée des morts-vivants des films de George Romero. L'action, devine-t-on ensuite, se transporte dans le présent, deux prisonniers évadés puis des gangsters se retrouvent, s'entretuent, ressuscitent et s'étripent encore, au cœur d'une forêt profonde. Il y a peu de choses à comprendre du récit de *Versus*, qui préfère multiplier les scènes de genre, action et horreur gore, jusqu'à saturation. Pourquoi pas, en effet, se satisfaire de ce qui ne fonctionne que conformément à une pure logique d'assouvissement primaire ? A cela près que le film de Ryuhei Kitamura ne fait preuve d'aucune invention particulière dans la figuration de ces divers débordements. **J.-F. R.**

Film japonais de Ryuhei Kitamura. Avec Tak Sagaguchi, Chieko Misaka. (1 h 59.)

Tuvia Tenenbom, dramaturge juif en diable

Directeur du Théâtre juif de New York, cet auteur iconoclaste suscite une levée de boucliers à Bruxelles, où est monté « Le Père des anges »

MAURICE WEISS/OSTKREUZ

IL A TELLEMENT de choses à dire et une telle envie de les partager qu'il bondit en permanence d'un sujet à l'autre. Du mysticisme à l'essence du théâtre, de l'hypocrisie à son histoire familiale, du sexe à la religion, et inversement. Ce petit homme blond, jovial, amoureux des Gitanes et de la bière belge, a des allures de lapin mécanique dopé aux amphétamines. S'il parle vite, c'est qu'il veut gagner du temps pour continuer à tout voir, tout vivre, tout connaître.

Ancien rabbin, ancien soldat, toujours spécialiste du Talmud et de la philosophie, Tuvia Tenenbom préfère cacher sa date de naissance. En fait, il est né il y a 44 années et a bien rempli chacune d'entre elles : à sa panoplie d'activités et de passions, il faut ajouter les mathématiques, l'informatique, l'écriture et, depuis qu'il a débarqué illégalement à New York, à l'âge de 24 ans, la conduite de taxis, la boulangerie, la mécanique, l'orfèvrerie, etc. Aujourd'hui, il est directeur du Jewish Theater, qu'il a fondé en 1994, convaincu qu'il avait enfin trouvé sa vraie place dans l'humanité.

A quoi songe Tuvia Tenenbom ? La réponse peut varier d'une minute à l'autre mais, lorsqu'il n'élude pas, il évoque une image plus forte que toutes les autres qui le hantent. Celle de son grand-père, un rabbin qui, en Roumanie, avait refusé de fuir devant les nazis. Accueillant les SS avec l'offrande traditionnelle, il fut assassiné et découpé en quinze morceaux. Ses enfants furent noyés, leur mère tuée ensuite.

BIOGRAPHIE

▶ **1967**
Naissance en Israël.

▶ **1980**
Arrivée illégale aux Etats-Unis.

▶ **1994**
Fondation du Jewish Theater de New York.

▶ **2002**
« Le Père des anges » est monté au Théâtre de poche, à Bruxelles.

ENDIGUER LA HAINE

De ce récit et de quelques autres dont il fut abreuvé dans un milieu de rabbins orthodoxes, Tenenbom a tiré deux leçons : il faut à tout prix comprendre pourquoi des hommes furent capables de tels actes et il faut constamment endiguer la haine. Surtout quand elle oppose des juifs entre eux, ajoute ce dramaturge iconoclaste, quitte à hérisser une communauté qui, comme c'est le cas à Bruxelles, où le Théâtre de poche joue sa pièce *Le Père des anges,* se mobilise parfois contre ce provocateur mystique.

A ceux qui, sottement, lui reprochaient, dans une pétition, d'être *« antisioniste et antisémite »* et de se livrer à une polémique *« haineuse »*, Tuvia Tenenbom répondait : *« Des juifs montent au créneau contre cette production, au nom de la vérité et du judaïsme. Les juifs se battent toujours pour la vérité. Leur vérité, bien sûr. Non, mes amis, ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit. Je ne suis pas antisémite, je ne me déteste pas non plus. Pas plus que je déteste les non-juifs. Pour être honnête, je ne suis même pas sûr de connaître la différence. »*

Pourquoi ce chahut, aux portes d'un théâtre bruxellois qui a toujours voulu s'interroger sur le monde ? Parce que dans sa pièce, créée en 1997 à New York, Tenenbom aborde à sa façon une épisode douloureux de l'histoire d'Israël : la lutte qui, en 1944, en Palestine, opposa les Britanniques, les juifs orthodoxes et les sionistes au sujet du transfert des rescapés de la Shoah. Le héros de la pièce est un rabbin, inspiré de la figure historique de Jacob Israel De Haan, assassiné, sans doute parce qu'il s'opposait à la création de l'Etat hébreu (il jugeait que seul le Messie pouvait accomplir cette œuvre).

Les représentants des trois camps sont dépeints avec humour et raillerie, tandis que se révèlent progressivement les ressorts de leur personnalité : la cupidité du gouverneur britannique, l'entêtement vengeur du sioniste, les obsessions sexuelles des rabbins qui manipulent à leur avantage les règles religieuses. Personne n'est parfait, et l'identité sert souvent de paravent à bien des défauts, suggère l'auteur.

Si *Le Père des anges* n'est pas une *« provocation »*, c'est bien parce que la pièce évoque une période au cours de laquelle furent semées *« les graines de la haine »* entre Juifs et Arabes, selon l'expression de Tenenbom. Et parce que le dramaturge rejoint la grande tradition de la culture juive en recherchant la signification profonde des choses, en refusant les silences honteux. Quitte, comme l'écrit la critique belge Sophie Creuz, à appliquer cette autre règle traditionnelle : *« Poser des questions sans apporter de réponses,* [pour] *que le Très Haut laisse à chacun le soin de décider ce qui lui convient. »*

« VOUS AVEZ COMPRIS QUE JE BLAGUAIS ? »

Ne dites pourtant jamais à Tenenbom qu'il est le créateur d'une forme nouvelle de théâtre juif, mêlant la guerre et la paix, l'amour et la judéité, une vision très personnelle du religieux (*« Dieu, c'est une petite lumière en chacun de nous, un moment auquel il faut se connecter »*) et une énergie sexuelle qu'il refusa de voir bridée par la croyance. *« Théâtre juif ? Si j'ai baptisé ainsi mon théâtre, c'est pour être certain de faire de l'argent à New York »*, assène-t-il. Avant de rectifier : *« Bon, vous avez compris que je blaguais ?... »* Au-delà, il juge, en s'emportant, qu'il n'y a aucune distinction à établir entre « théâtre juif » et « non juif ». *« Shakespeare était-il "chrétien", ou "non juif" ? Il était Shakespeare, c'est tout ! Pinter, qui est juif, fait-il du théâtre juif ? Non ! Le théâtre ne s'accommode pas de ces distinctions-là. Il est l'humain, l'émotion, l'intimité. »*

Il est aussi l'honnêteté, aurait-il pu ajouter : malgré l'opposition et les critiques qu'il rencontre, cet homme-là n'écrira rien qu'il ne ressente au plus profond. Après *Love Letters to Adolf Hitler*, qui s'interrogeait sur la fascination amoureuse exercée par le dictateur sur le peuple allemand, après *Le Journal d'Adolf Eichmann*, qui évoquait la douloureuse question de la collaboration juive, Tenenbom a monté – vision prémonitoire – *The Suicide Bomber*, l'histoire d'une jeune Palestinienne qui se fait sauter avec sa ceinture de dynamite, avant d'accéder au paradis des martyrs, où elle réclame une révision des règles, afin d'obtenir non pas 72 vierges, mais autant de jeunes mâles...

Le rêve de Tenenbom, après les incidents de Bruxelles, serait non pas d'être joué en Israël, dont il est quasiment banni, mais à Paris. Et surtout – il y vient tout à la fin de la rencontre – de voir s'installer la paix au Proche-Orient : *« Quand Palestiniens et Israéliens comprendront qu'ils ont affaire à deux idiots racistes, qu'ils admettront qu'il y a de la haine des deux côtés, alors le temps sera venu. »*

Jean-Pierre Stroobants

LES GENS DU MONDE

■ Le chef de l'Etat cubain **Fidel Castro** a reçu à dîner, le 16 février à La Havane, le réalisateur américain **Oliver Stone** pour discuter d'un documentaire que ce dernier souhaite tourner à Cuba, selon un membre de l'entourage du cinéaste interrogé par l'AFP.
Cette même source ajoute que l'équipe d'Oliver Stone a réalisé un entretien avec **Alfredo Guevara**, président du comité organisateur du Festival du nouveau cinéma latino-américain, qui a lieu chaque année à La Havane, et ancien directeur de l'Institut des arts et de l'industrie cinématographiques. Oliver Stone avait fait la connaissance de Fidel Castro en 1987, lorsqu'il était venu présenter à La Havane son film *Salvador.*

■ La famille du roi nigérian de la musique afro-beat, **Fela Kuti**, va recevoir une compensation après la destruction en 1977 de la maison familiale par l'armée, a indiqué, lundi 18 février, le gouverneur de l'Etat de Lagos. Cité par le quotidien britannique *The Guardian,* **Bola Tinubu** a précisé que la famille Kuti se verra attribuer un terrain à Lagos.
« Il y a vingt-cinq ans, des soldats déchaînés avaient envahi la propriété des Kuti, où logeait leur mère, et qui abritait l'Afrika Shrine où se produisait Fela [une boîte de nuit légendaire à Lagos], *et l'avaient rasée »,* a déclaré le gouverneur. *« Non seulement ils n'ont pas obtenu de compensation, mais ce qui restait de l'endroit leur a été confisqué. Nous estimons qu'il est temps de réparer cette injustice »*, a ajouté M. Tinubu, qui a rendu un hommage appuyé au célèbre chanteur, mort du sida en 1997.

■ L'ancien chanteur de Pink Floyd, **Roger Waters,** se produira en concert en avril à Dubaï et à Beyrouth. A Beyrouth, le concert aura lieu devant une audience de 7 000 personnes dans la salle du Hall international des expositions et des loisirs. A Dubaï, le spectacle sera présenté au Creek Golf and Yacht Club. Ces concerts font partie de la tournée mondiale 2002 de Roger Waters, qu'il entame le 28 février en Afrique du Sud.

■ Le cinéaste **Gérard Corbiau** (*Le Maître de musique, Farinelli* et *Le roi danse)* mettra en scène une production du *Don Giovanni* de Mozart destinée au plein air, du 27 juin au 14 septembre, qui sera présentée dans les cours ou jardins de six châteaux historiques de France : Sceaux (Hauts-de-Seine), château des Rohan à Strasbourg-Saverne (Bas-Rhin), Cheverny (Loir-et-Cher), château de Cazeneuve à Bordeaux, château de Goulaine, à Nantes, Vaux-le-Vicomte (Seine-et-Marne). La tournée permettra d'accueillir 40 000 spectateurs, selon les organisateurs.

DOMINIQUE DHOMBRES

Faux coupable

IL FAIT un coupable tellement parfait qu'on se méfie un peu. Il a un étrange sourire, ce notaire qui a le don de se promener comme par hasard près des lieux isolés où l'on retrouve le corps de fillettes violées et assassinées. Et arrogant avec ça, toujours prêt à rappeler qu'il est riche, qu'il a une belle maison, et une femme plus belle encore. Mais précisément, cette dernière, loin de le soutenir lorsqu'il est interrogé au commissariat, vient l'accabler avec un ticket de teinturier. Pourquoi a-t-il fait nettoyer son imperméable le lendemain même d'un des crimes ? *« Votre femme ne vous aime pas beaucoup »*, constate placidement l'inspecteur chargé de l'enquête. *« Non, pas trop. Et à ce point-là, ça en devient presque marrant »*, répond le notaire.

Garde à vue, de Claude Miller, qu'on pouvait voir lundi soir sur France 3, est un film mystérieux. Le dégoût de soi n'est pas un sentiment si fréquent au cinéma. Mais ce notable qui ne s'aime pas est décidément un être à part. Il est prêt à avouer deux crimes pour échapper à son enfer conjugal. Avant tout, il a besoin de parler à cet inspecteur. Il aimerait qu'on le plaigne, mais pas n'importe qui ni n'importe comment. Il a parfois l'air et le ton d'un enfant boudeur qui fait tout pour se rendre exaspérant aux yeux de ceux-là mêmes qui pourraient l'aider. Il n'est pas entièrement mécontent, au fond, d'être convoqué au commissariat le soir de la Saint-Sylvestre pour avoir enfin l'occasion de raconter son mariage raté.

On a du mal à imaginer d'autres acteurs que Michel Serrault et Lino Ventura pour jouer le notaire et l'inspecteur. Evidemment, il y a quelques moments obligés qui tiennent aux lois du genre. Il pleut à verse au début de cette garde à vue. Les tubes de néon cru qui éclairent le bureau du commissaire fonctionnent décidément bien mal. Il y a le flic psychologue, qui propose un café, et celui qui cogne. On n'échappe pas non plus au gros plan sur le ruban encreur d'une vieille machine à écrire au moment où est tapée péniblement sous nos yeux, lettre après lettre, la déposition du notaire. Mais les rapports entre ce dernier et l'inspecteur n'ont rien de banal. On est plus près de Dostoïevski que du film policier traditionnel. Le ressort de *Garde à vue*, ce n'est pas la recherche du vrai coupable, c'est la pitié qu'on éprouve à l'égard du faux.

TÉLÉVISION

Une question d'écoute

Sur les chaînes les plus anciennes du service public (France 2 et France 3), la culture est devenue nécessairement tardive, la plupart des émissions de qualité étant pudiquement reléguées en « troisième », voire « quatrième », partie de soirée. C'est le cas de l'excellent « Des mots de minuit » produit (avec Thérèse Lombard) et présenté par Philippe Lefait. Un rendez-vous qui s'est progressivement raréfié depuis sa création en 1999 (dans le sillage du « Cercle de minuit » de Michel Field puis de Laure Adler), désormais uniquement programmé le mercredi à l'adresse des noctambules. Cette part de télévision invisible mériterait pourtant une large audience.

A l'écart du ramdam promotionnel, sans afféterie ni jargon, c'est un vrai moment d'échanges et de découvertes qui croise pendant une heure et demie les générations, les cultures et les multiples chemins de l'aventure artistique. Avec ce goût de passeur qui le caractérise, Philippe Lefait s'y tient tout simplement, dans l'appétit et dans l'écoute de l'autre. Illustration cette semaine en belle compagnie : Rachida Brakni, pensionnaire de la Comédie-Française ; le poète Charles Juliet, dont les Editions Flohic viennent de publier les dialogues avec Rodolphe Barry ; Françoise Thinat, pianiste concertiste ; Jean-Marc Hovasse, biographe de Victor Hugo (chez Fayard) ; Sabeline Amaury, comédienne. – Val. C.

« Des mots de minuit », 1 h 10, France 2.

MERCREDI 20 FÉVRIER

▶ **1974, une partie de campagne**
20 h 45, Arte
Le voilà enfin. Bloqué par Valéry Giscard d'Estaing pendant vingt-huit ans, le film de Raymond Depardon est finalement autorisé de sortie par l'ancien président de la République. VGE avait trouvé *« irrévérencieux »* ce document qu'il avait lui-même commandé au photographe. On s'étonne aujourd'hui de cette mesure. Tourné sur le modèle de *Primary,* de Richard Leacock et David Drew, montrant les coulisses de la campagne de John Kennedy, le documentaire de Depardon suit celle de Giscard d'Estaing, candidat a la présidentielle, en 1974. Le film n'est pas méchant, il est tout au plus facétieux par moments. Comme VGE, mèche au vent, dans sa voiture, ou le même assenant quelques vacheries sur un de ses amis politiques. *(Lire page 6).*

▶ **Des racines et des ailes**
20 h 55, France 3
Le rapt d'enfants comme moyen de terreur. Catherine Berthillier montre comment, au Salavador, les militaires ont repris cette très ancienne pratique pour lutter contre la guérilla marxiste (1980-1992). Plus de cinq cents enfant recensés, retrouvés parfois au Salvador et même en Europe, adoptés légalement ou ayant fait l'objet d'un trafic clandestin.

▶ **Sami, le pion**
20 h 50, M 6
Faudel dans le rôle d'un pion dans un lycée bcbg, découvrant ici que ses meilleurs élèves se dopent pour réussir leurs examens. L'originalité de ce téléfilm qui pourrait être appelé à devenir une série (il s'agit ici d'un « pilote ») réside principalement dans le fait que le héros récurrent non seulement serait un Beur, mais qu'enfin il ne viendrait pas d'une banlieue à problèmes et que sa famille appartiendrait plutôt à la classe moyenne. Fin des clichés et signe que *« les choses avancent »* comme le pense le chanteur-acteur ? Dommage que la « leçon de morale » alourdisse cette fiction réalisée par Patrice Martineau, qui ne se voulait pourtant pas moralisatrice.

RADIO

MERCREDI 20 FÉVRIER

▶ **Les enjeux internationaux**
7 h 20, France-Culture
Une harmonisation de la fiscalité est-elle réellement possible en Europe ? Thierry Garcin a invité Alain Bot, spécialiste.

▶ **Spéciale présidence 2002**
8 h 15, RFI
Dans le cadre de l'élection présidentielle, Pierre Ganz, responsable de l'invité du matin, et Geniévre Goetzinger, chef du service politique de RFI, proposent une série d'entretiens des candidats. Après Daniel Gluckstein (lundi 18 février), ils reçoivent Christine Boutin (mercredi 20), François Bayrou (vendredi 22), Olivier Besancenot (lundi 25), Arlette Laguiller (mardi 5 mars), Robert Hue (vendredi 8), Alain Madelin (lundi 25), Christiane Daubira (mardi 12), Noël Mamère (jeudi 4 avril), Corinne Lepage (mardi 9), Jean-Marie Le Pen (mardi 16)...

▶ **Les arbres et les hommes**
8 h 30, France-Culture
Troisième volet d'une série (un peu trop) savante diffusée du lundi au vendredi dans « Les chemins de la connaissance ». Philosophes, botanistes, ethnologues, cinéastes nous font découvrir l'arbre jusqu'à son essence.

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 19 FÉVRIER

TF1

14.45 Entre père et mère Téléfilm. Michael Tuchner. Avec John Ritter (EU, 1991). **16.30** Alerte à Malibu Série **17.25** Melrose Place Série **18.15** ET 1.55 Exclusif **18.55** Le Bigdil**19.55** Météo, Journal ? Météo.

20.55 Independence Day Film. Roland Emmerich. Avec Will Smith, Bill Pullman, Jeff Goldblum. *Science-fiction* (Etats-Unis, 1995). 7768722
Attaquée par des extraterrestres, la Terre est sauvée par L'Amérique. Enorme et lourdement ironique film-catastrophe de science-fiction.
23.25 Le Temps d'un tournage Magazine.

23.30 Vis ma vie Magazine présenté par Laurence Ferrari. 5900971
1.20 Spécial sport. Football. Ligue des champions. Résumé des rencontres de la première partie de la 3e journée de la 2e phase.

2.30 Reportages Les enfants du secret **2.55** Les Errances de l'amour Sans espoir. Série. **3.45** Très chasse Déterrage ragondin et piégeage 4689371 **4.40** Histoires naturelles Pêcheurs des Landes (50 min).

FRANCE 2

16.45 Des chiffres et des lettres **17.20** JO de Salt Lake City Ski de fond (1,5 km sprint libre D. et H.) ; Hockey (tournoi D, 1re demi-finale) : Canada - Finlande. **19.50** Un gars, une fille Best of. Série **20.00** Journal, Météo.

20.50 Bogus Film. Norman Jewison. Avec Whoopi Goldberg, Gérard Depardieu, Haley Joel Osment. *Comédie dramatique* (Etats-Unis, 1996) ✪. 963074
Un petit garçon (Haley Joel Osment) s'invente un ami imaginaire. Un moment sidérant : Gérard Depardieu chantant « Mon manège à moi, c'est toi ».

22.50 Fallait y penser ! Magazine présenté par Frédéric Lopez. Invités : Ronaldinio, Roberto Assis, Michel Hidalgo, Bruno Salomone. 4911109
0.55 Journal, Météo **1.12** CD'aujourd'hui.

1.15 Christophe Alévêque Spectacle « Même pas peur ». Au Théâtre Grévin en 1998 **2.40** La Pieuvre n°8 Le Scandale. Série ✪ **4.20** 24 heures d'info **4.35** Météo **4.40** Doc Urti Aider l'oreille. Documentaire ✪ (25 min).

FRANCE 3

16.05 Une maman formidable Série **16.35** MNK **17.35** A toi l'actu@ **17.50** C'est pas sorcier **18.20** Questions pour un champion **18.45** La Santé d'abord **18.55** 19-20 de l'info **19.55** ET 20.05 JO de Salt Lake City **20.00** Tout le sport.

20.55 Vie privée, vie publique Magazine présenté par Mireille Dumas. Invités : Etienne Chatillez, Eric Berger, Marcel Rufo, Danièle Ganancia, Joëlle Goron, Maïwenn. 886971

22.55 Météo **23.00** Soir 3.

23.25 JO de Salt Lake City Hockey Dames (7e place : Chine - Kazakhstan) ; Bobsleigh (Bob à deux D : 1re manche à 0.30, 2e manche à 2.30) ; Hockey Dames (demi-finale) : Etats-Unis - Suède, en direct à partir de 0.30.

Patinage artistique (programme court Dames) au Salt Lake Ice Center de Salt Lake City à 1.15; Hockey Dames (5e place) : Allemagne - Russie à 3.00. En direct de la patinoire de The Peaks, à Provo (395 min). 53530906

CANAL+

17.00 Libres comme le vent Film. Gavin O'Connor. Avec Janet McTeer. *Comédie dramatique* (EU, 1999) ✪ ► *En clair jusqu'à 20.45* **18.40** Daria Série **19.05** Le Journal **19.25** + de cinéma, + de sport **19.50** Zapping, Guignols.

20.05 Football Ligue des champions. Bayer Leverkusen (All.) - Arsenal (GB). Juventus Turin (It.) - Deportivo La Corogne (Esp.) (2e phase, 3e journée, groupe D). 20.45 Coup d'envoi. En direct et en duplex. 326529

22.45 Football Résumé des rencontres du groupe C : Real - porto, Sparta Prague - Panathinaïkos. 7022906

23.30 The Patriot, le chemin de la liberté ■ Film. Roland Emmerich. Avec Mel Gibson, Heath Ledger, Tcheky Karyo. Aventures (Etats-Unis - Allemagne, v.o., 2000) ✪. 72883567

2.10 Stick *Suckerfish*. Court métrage (v.o.) ✪ **2.25** La Confusion des genres ■ Film. Ilan Duran Cohen. *Comédie* (Fr., 2000, DD) ✪ **3.55** Après la réconciliation ■ Film. A.-M. Miéville. *Drame* (Fr. - Sui., 2000, 75 min) ✪.

FRANCE 5 / ARTE

15.05 Vietnam, retour aux sources **16.05** La Venise de la Chine **17.05** Le Maître des génies **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air **19.00** Archimède **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Turquie, mariages forcés.

20.40 Thema - la stérilité, mal du XXIe siècle ? Spermatozoïdes en danger. Documentaire. Ariel Camacho (France, 2002). 102199074
21.40 Thema - La Stérilité masculine - féminine Débat. **22.00** Thema - Sans principe ni précaution Le distilbène. Documentaire. Stéphane Mercurio et Catherine Sinet (France, 2002).

23.00 Music Planet 2Nite Donovan - Jewel. Magazine. 15600
Donovan, longtemps considéré comme le Dylan britannique, a rencontré, Jewel, comparée, elle, à Toni Mitchell.

23.55 Animag Magazine **0.20** Bob et Margaret Série. Jamie Whitney **0.45** The Tragedy of Hamlet Pièce de W. Shakespeare. Mise en scène de Peter Brook. Avec Adrien Lester, Jeffery Kissoon, Bruce Myers, Natasha Perry (130 min).

M6

15.15 Destins croisés Série **16.05** Loïs et Clark Série **17.00** Le Pire du Morning **17.30** Gundam Wing Série **17.55** Powder Park Série **18.55** The Sentinel Série **19.54** 6 Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille **20.40** Caméra Café.

20.50 Ça me révolte ! Magazine présenté par Bernard de la Villardière. Au sommaire : Une affaire classée trop vite : contre-enquête ; Criminels récidivistes : la révolte des victimes ; Enfants victimes des pédophiles : briser la loi du silence ; Corruption : le combat d'un témoin qui désigne des coupables ; Indemnisations : le parcours du combattant des victimes. 238890

22.50 L'Angoisse d'une mère Téléfilm. Tim Hunter. Avec Nicolette Sheridan, Michael O'Keefe, Faye Dunaway, Helen Cates (Etats-Unis, 1996) ✪ 5141242
Une femme fuit un mari violent...

0.34 Météo **0.35** Zone interdite L'enfer des prisons. Magazine. Au sommaire : Manille : des enfants en cage ; Bogota : la prison des caïds **2.30** M6 Music Emission musicale (270 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.10 Le Massacre de Fort Apache ■ ■ John Ford (Etats-Unis, 1948, N., 110 min) ✪ **CineClassics**
14.20 La Fille seule ■ ■ Benoît Jacquot (France, 1995, 95 min). **Cinéfaz**
17.10 Beau-père ■ ■ B. Blier (Fr, 1981, 130 min) ✪ **Cinéfaz**
18.00 Benny's Video ■ ■ Michael Haneke (Autriche - Suisse, 1992, 110 min) ✪ **CineCinemas 1**
18.55 Tucker ■ ■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1988, v.m., 110 min) ✪ **CineCinemas 3**
19.00 Haute société ■ ■ Charles Walters (Etats-Unis, 1956, v.m., 105 min). **TCM**
20.45 Liaisons coupables ■ ■ George Cukor (Etats-Unis, 1962, v.m., 125 min). **TCM**
20.45 Double messieurs ■ ■ Jean-François Stévenin (France, 1986, 90 min) ✪ **CineCinemas 3**
20.55 L'Affaire Matteotti ■ ■ Florestano Vancini (Italie, 1973, 85 min) ✪ **TMC**
22.20 Nos vignes ont de tendres grappes ■ ■ Roy Rowland (EU, 1945, N., v.o., 105 min) ✪ **CineClassics**
22.40 Rafles sur la ville ■ ■ Pierre Chenal (France, 1957, N., 81 min) ✪ **Cinétoile**
23.45 Meurtre mystérieux à Manhattan ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1993, v.o., 105 min) ✪ **Canal Jimmy**
0.05 La Maison des sept péchés ■ ■ Tay Garnett (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 85 min) ✪ **CineClassics**

MAGAZINES

16.10 ET 0.10 **i comme idées.** Sophie Coignard. **i télévision**
17.05 Les Lumières du music-hall. Véronique Sanson. Bernard Lavilliers. **Paris Première**
18.10 ET 23.10 **i cinéma.** Jean-François Stévenin. **i télévision**
19.00 Explorer. L'invasion des serpents. Les montagnes des Mayas. Sumos, la danse des géants. **Nat. Geographic**
22.15 Ça se discute. Comment rester enfant quand on est malade ? **TV 5**

DOCUMENTAIRES

17.05 Soweto, histoire d'un ghetto. [5/6] Etats d'urgence. [6/6] Espoirs et divisions. **Histoire**
17.30 Voyage pratique. Sicile. **Voyage**
18.00 Quatre femmes de premier plan. [2/4]. Une femme du Sahel, Aminata Traoré. **Histoire**
18.25 « Titanic », au-delà du naufrage. La route. **Odyssée**
19.00 Pilot Guides. Le Costa Rica et le Nicaragua. **Voyage**
19.15 « Alix » Jacques Martin. **Planète**
19.50 La Passion selon le peuple mexicain. **Muzzik**
20.15 Les Grandes Rivières du Canada. Le Yukon. **Planète**
20.15 Hollywood Stories. [2/2]. Andy Warhol. **Paris Première**
20.50 Une chambre à soi. La vie de Virginia Woolf. **Odyssée**
20.55 De Gaulle ou l'éternel défi. [2/6]. Orages atlantiques. **La Chaîne Histoire**
21.00 La Fièvre de la rivière Stikine. **National Geographic**
21.00 Joan Miró. **Mezzo**
21.00 Hongrie, la fin du silence. **Histoire**
21.30 Sunset Boulevard. **National Geographic**
21.50 Renaissance. L'éclatante pureté du passé. **Odyssée**
22.00 Zev Sternhell. [3/4]. **Histoire**
22.00 L'Inde des 1 001 trains. **National Geographic**
22.40 Biographie. Napoléon Bonaparte, l'honneur de la France. **La Chaîne Histoire**
23.00 Sidney Bechet. **Planète**
23.00 World of Discovery. Le mystère de la baleine bleue. **National Geographic**
23.00 La Grande Famine. [1/3]. La faim. **Histoire**
23.05 Pilot Guides. Cuba et Haïti. **Voyage**
23.05 A la découverte des récifs sous-marins. Les grands dauphins d'Afrique du Sud. **Odyssée**
23.50 Watergate. Les mensonges du président. **Histoire**
0.00 De Hongkong à Oulan-Bator. La Chine et la Mongolie en train. **Voyage**
0.30 Wernher von Braun. Des nazis à la NASA. **Odyssée**
0.55 La Bande de « Fluide glacial ». **Planète**

SPORTS EN DIRECT

18.00 Football. Coupe de l'UEFA (8es de finale aller) : Valence - Servette Genève. **Pathé Sport**
20.05 Football. Ligue des champions (2e phase, 3e journée, groupe C) : Real Madrid - FC Porto. **Canal + vert**

MUSIQUE

17.45 ET 20.35, 23.00 Bach. *Toccata et Fugue* BWV 565. Enregistré en 1968. Par l'Orchestre de la Radio suédoise, dir. Leopold Stokowski. **Mezzo**
19.15 Brahms. *Concerto pour piano et orchestre n°2*. Enregistré à Munich, en 1991. Avec Daniel Barenboïm (piano). Par l'Orchestre philharmonique de Munich, dir. Sergiu Celibidache. **Mezzo**
21.00 Daniel Harding dirige Beethoven et Brahms. Enregistré en 1998. Avec Christian Tetzlaff (violon). Par le Mahler Chamber Orchestra, dir. Daniel Harding. **Muzzik**
22.30 Jazz à Vienne 1999. Avec Randy Weston (piano), Billy Harper (saxophone), Neil Clarke (batterie), The Masters Gnawa (karkbars). **Muzzik**
23.15 Les Noces de Figaro. Opéra de Mozart. Par l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. C. Smith. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

22.40 L'Etoile de Harlem. Eriq La Salle. **Paris Première**

SÉRIES

20.40 Docteur Sylvestre. Un esprit clairvoyant. **Festival**
20.55 Alias. Truth be Told (v.o.). ✪ **Téva**
21.35 Chambers. Rent Arrears (v.o.) ✪ **Canal Jimmy**
22.00 Ally McBeal. Friends and Lovers (v.o.). **Téva**
0.05 Le Caméléon. Unforgotten (v.o.). ✪ **Série Club**

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 In vivo. Vers une optimisation de la production des plantes.
20.30 Perspectives contemporaines.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

18.00 Le Jazz est un roman.
19.05 Le Tour d'écoute.
20.00 Un mardi idéal.
22.00 En attendant la nuit. Michael Jarreli.
23.00 Jazz, suivez le thème. My Melancholy Baby.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Prague de Mozart à Weber. Œuvres de Mozart, Gluck, Dussek, Beethoven, Kozeluh, Weber.
22.37 Les Rendez-Vous du soir (suite). *Symphonie n°7*, de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Bernard Haitink.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

MERCREDI 20 FÉVRIER

TF1

13.00 Journal, Météo **13.55** Les Feux de l'amour Feuilleton **14.45** S.O.S. Barracuda Braquage en haute mer. [1 et 2/2]. Série **16.30** Alerte à Malibu Le retour d'un vieil ami. Série **17.25** Melrose Place Les sœurs piégées. Série **18.15** ET 1.20 Exclusif Magazine **18.50** L'euro ça compte **18.55** Le Bigdil **19.50** Vivre com ça **19.55** Météo, Journal **20.32** JO: Image des JO Magazine.

20.35 Grande soirée football de la Ligue des champions Ligue des champions (2e phase, 3e journée, Groupe A). Nantes (Fr.) - Manchester United (GB). 20.45 Coup d'envoi en direct du stade La Beaujoire-Louis Fonteneau. 2452469
Victoire obligatoire pour des Nantais qui reste sur deux défaites face au Bayern et à Boavista.

22.45 Football - Grande soirée football de la Ligue des champions Ligue des champions (2e phase, 3e journée, Groupe B). FC Barcelone (Esp.) - AS Rome (It.). Au Nou Camp, à Barcelone. Match retransmis en différé. Résumé des autres rencontres de la soirée : Barcelone - AS Rome ; Liverpool - Galatasaray ; Boavista - Bayern Munich. 136285

0.15 Vol de nuit Les nouvelles du monde 1797957 **1.55** Reportages Bateau, boulot, dodo **2.15** Très chasse Documentaire **3.05** Les Errances de l'amour Série **3.55** Histoires naturelles Documentaire **4.55** Musique (20 min).

FRANCE 2

13.45 Derrick Série **14.50** Un cas pour deux Série **15.50** La Famille Green La chasse est ouverte. Série **16.40** Premier rendez-vous **17.20** JO de Salt Lake City Skeleton. Epreuve D. et H. ; Curling. Tournoi D. Demi-finales ; Ski. Slalom D. ; Biathlon. 4 x 7,5 km relais H. ; Hockey sur glace. Tournoi H. Tour final. Quart de finale **19.50** Un gars, une fille Série **20.00** Journal, Météo **20.45** Tirage du Loto.

20.55 L'Envolé Téléfilm. Philippe Venault. Avec Martin Lamotte, Valérie Mairesse, Edgar Givry (France, 2001). 7467020
Le désir d'ascension sociale d'un artisan charcutier-traiteur va, peu à peu, tourner à l'obsession, jusqu'à l'éloigner de l'amour de sa femme et de son fils.

22.30 Ça se discute Magazine. Présenté par Jean-Luc Delarue. Révélations, provocations, faut-il avoir peur du scandale ? 6470952

0.45 Journal, Météo **1.10** Des mots de minuit Manières de voir... Rachida Brakni ; Charles Juliet ; Françoise Thinat ; Jean-Marc Hovasse ; Sabeline Amaury ; Saori Misumura.

2.35 Emissions religieuses Magazine **3.35** Descentes Documentaire ✪ **4.00** 24 heures d'info **4.20** Dites-le en vidéo Documentaire **4.40** Rome, ville impériale Documentaire ✪ (45 min).

FRANCE 3

13.50 Keno **13.55** C'est mon choix Magazine **15.00** Questions au gouvernement **16.05** MNK **17.35** A toi l'actu@ **17.50** C'est pas sorcier Le magnétisme. Magazine **18.15** Un livre, un jour **18.20** Questions pour un champion **18.45** La Santé d'abord Magazine **18.50** Le 19-20 de l'information **19.55** ET 20.25 JO de Salt Lake City Magazine **20.00** Tout le sport Magazine **20.45** Météo.

20.55 Des racines et des ailes Magazine présenté par Patrick de Carolis. Au sommaire : Salvador : A la recherche des enfants volés ; Des parrains pour la vie ; Essaouira : L'ensorceleuse. 314001

22.55 Météo **23.00** Soir 3.

23.25 JO de Salt Lake City Curling. Tournoi H. Demi-finales ; Short track. 1500 m H. Finale. Relais 3000 m D. Finale. 1000 m D. Qualifications ; Hockey sur glace. Tournoi H. Tour final. Quart de finale. 1er groupe D - 4e groupe C ; Hockey sur glace. Tournoi H. Tour final. Quart de finale. 2e groupe C - 3e groupe D.

2.00 JO de Salt Lake City Short track. 1500 m H. Finale. Relais 3000 m D. Finale. 1000 m D. Qualifications ; Hockey sur glace. Tournoi H. Tour final. Quart de finale. 1er groupe D - 4e groupe C (240 min). 53434778

CANAL+

14.00 Xcalibur Sortilèges. Série **14.45** Surprises **15.00** Tentative de meurtre Téléfilm. Nick Gomez. Avec Dana Delany (EU, 2001) ✪ **16.20** Star Hunter Un autre fils. Série **17.10** Eddy Time Magazine ► *En clair jusqu'à 21.00* **18.40** Grolandsat ✪ **19.05** Le Journal **19.25** + de cinéma **19.40** + de sport **19.50** Le Zapping **19.55** Les Guignols de l'info **20.05** Burger Quiz **20.45** Encore + de cinéma Invité : Ron Howard.

21.00 Ce que je sais d'elle... d'un simple regard Film. Rodrigo Garcia. Avec Glenn Close, Holly Hunter, Kathy Baker, Cameron Diaz, Calista Flockhart. *Comédie dramatique* (Etats-Unis, 2000) ✪. 4953662
Le portrait de quelques femmes dont les destins s'entrecroisent...

22.45 L'Empereur et l'Assassin Film. Chen Kaige. Avec Gong Li, Zhang Fengyi, Li Xuejian. *Histoire* (Chine - France - Japon, 1999) ✪. 43817001
Un récit sur l'unification de la Chine au IIIe siècle avant Jésus-Christ. Une fresque grandiose et un peu trop académique.

1.20 Midnight + Magazine ✪.

2.15 Scream 3 Film. Wes Craven. Avec Neve Campbell, Courteney Cox Arquette. *Horreur* (Etats-Unis, v.o., 2000) ✪ **4.05** Surprises **4.15** Un visage pour David Documentaire (55 min) ✪.

FRANCE 5 / ARTE

12.50 Avalanches Documentaire **13.45** Le Journal de la santé **14.05** Cas d'école Magazine **15.10** Planète insolite L'Ecosse. Documentaire **16.05** Après la sortie Magazine **17.05** Va savoir Magazine **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air Magazine **19.00** Connaissance La cannelle, l'arôme du jardin des sens. Documentaire **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage USA, le prix d'une vie.

20.45 Les Mercredis de l'Histoire - 1974, une partie de campagne ■ ■ ■ Film. Raymond Depardon. *Documentaire* (France, 1974). 408914
Raymond Depardon a suivi la campagne de Valéry Giscard d'Estaing, lors de la présidentielle de 1974. Un modèle de film-documentaire sur le pouvoir et la politique.

22.15 Musica - Abbado, Nono, Pollini Un sillage sur la mer. Documentaire. Bettina Erhardt et Wolfgang Schreiber (Allemagne, 2001). 3150001
Autour du compositeur d'avant-garde Luigi Nono, ses amis Maurizio Pollini et Claudio Abbado rappellent sa vie et exécutent deux de ses œuvres.

23.15 Yom Yom ■ Film. Amos Gitaï. Avec Hanna Maron. *Comédie dramatique* (France - Israël, 1999) ✪ **1.00** Théorème ■ ■ ■ Film. Pier Paolo Pasolini. Avec Silvana Mangano. *Drame* (It., 1968, v.o., 95 min).

M6

12.29 Belle et zen **12.35** La Petite Maison dans la prairie Les bons amis. Série **14.00** M6 Kid **16.55** Fan de Magazine **17.30** Gundam Wing L'ennemi invisible. Série **17.55** Powder Park Hors piste. Série **18.55** The Sentinel Un trop long sommeil. Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Papa se marie. Série **20.40** Caméra Café Série.

20.50 Sami, le pion Téléfilm. Patrice Martineau. Avec Faudel, Yasmine Belmadi, Nicolas Vaude (France, 2001) ✪. 396575
Sami (Faudel) jeune Tunisien s'installe à Paris pour effectuer sa licence de math. Devenu pion dans un grand lycée parisien, il découvre que certains élèves, obsédés par la réussite, font usage de produits dopants.

22.35 X-Files Roland ✪ 1843730. Les hybrides ✪ 50440. Série. Avec David Duchovny, Gillian Anderson, James Sloyan, Mitch Pileggi.
Dans Roland, *l'assassinat d'un scientifique de renom permet à Mulder de mettre à jour des phénomènes étranges.*
0.20 Drôle de scène Divertissement. Gustave Parking ; Raymond Forestier.

0.45 Strange World A fleur de peau. Série ✪ **1.29** Météo **1.30** ET 3.45 M6 Music **2.35** Fréquenstar Magazine Isabelle Boulay, Lynda Lemay ✪ **3.25** Plus vite que la musique Magazine (20 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

14.20 L'Affût ■ ■ Yannick Bellon (France, 1992, 100 min) ✪ **Cinéstar 1**
15.30 M. Butterfly ■ ■ David Cronenberg (Etats-Unis, 1993, 105 min) ✪ **Cinéfaz**
15.45 La Maison des sept péchés ■ ■ Tay Garnett (Etats-Unis, 1940, N., 85 min) ✪ **CineClassics**
17.15 Le Parfum d'Yvonne ■ ■ Patrice Leconte (France, 1994, 90 min) ✪ **CineCinemas 3**
18.25 Double messieurs ■ ■ Jean-François Stévenin (France, 1986, 95 min) ✪ **CineCinemas 1**
18.40 Les Dauphins ■ ■ Francesco Maselli (Italie, 1960, N., v.o., 100 min) ✪ **CineClassics**
18.50 La Valse dans l'ombre ■ ■ Mervyn LeRoy (Etats-Unis, 1940, N., v.m., 115 min). **TCM**
18.55 Notre histoire ■ ■ Bertrand Blier (France, 1984, 110 min) ✪ **Cinéfaz**
20.45 Madame Miniver ■ ■ William Wyler (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 130 min) ✪ **CineClassics**
20.45 Loin de la foule déchaînée ■ ■ ■ John Schlesinger (GB, 1967, v.o., 165 min). **TCM**
22.30 Ce soir ou jamais ■ ■ Michel Deville (France, 1961, N., 110 min) ✪ **Cinétoile**
22.50 Yakuza ■ ■ Sydney Pollack (Etats-Unis, 1975, v.o., 110 min) ✪ **Cinéfaz**
23.30 Une femme cherche son destin ■ ■ ■ Irving Rapper (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 115 min). **TCM**
0.40 Crash ■ ■ David Cronenberg (Can. - Fr. - GB, 1996, v.o., 100 min) ✪ **Cinéfaz**

MAGAZINES

14.10 ET 16.10 **Face à face.** La nation a-t-elle disparu ? invités : Max Gallo ; Thierry Volton. **LCI**
14.15 Campus, le magazine de l'écrit. Spécial St-Valentin : l'amour, les trashs et les fleurs bleues. **TV 5**
16.05 Des livres et moi. Invités : Jerome Charyn (*Rue du Petit-ange*) ; Anna Gavalda (*Je l'aimais*). **Paris Première**
16.10 ET 0.10 **i comme idées.** Invité : Alain Minc (*Les Forces du monde*). **i télévision**
17.00 Les Lumières du music-hall. Jeanne Moreau. Claude Nougaro. **Paris Première**
19.00 Explorer. L'île Volcan. Le dernier voyage de l'« Andréa Doria ». Cameramen de combat. **Nat Geographic**
19.20 ET 23.20 **Res Publica.** Invités : Olivier Besancenot et Jean Saint-Josse. **i télévision**
22.30 Paris dernière. La 100e à New York. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

17.10 Histoires de l'Ouest. [2/6] Les pionniers et la terre promise. **Planète**
17.30 Voyage pratique. Barcelone. **Voyage**
17.35 Wernher von Braun. Des nazis à la NASA. **Odyssée**
18.00 De Gaulle ou l'éternel défi. [3/6]. De Gaulle et les communistes. **La Chaîne Histoire**
18.15 Parlez-moi d'amours. [1/3]. Alchimie. **TV 5**
18.15 Nautilus. [2/5]. Les assassins du silence. **Histoire**
18.30 Véronèse, le *Repas dans la maison de Simon*. **Mezzo**
19.05 Pierre Lazareff, un journaliste témoin du siècle. **Histoire**
20.00 Zev Sternhell. [2/4]. **Histoire**
20.00 Les Nouvelles Routes de la soie. [1/3]. L'oasis des dieux. **Voyage**
20.20 Hollywood Stories. [1/2]. Mia Farrow. **Paris Première**
20.45 Histoires de l'Ouest. [3/6]. Les grands chefs indiens face à l'histoire. **Planète**
21.00 La Grande Famine. [2/3]. L'exil. **Histoire**
21.05 Civilisations. Les monuments mystiques de la Grèce antique. **La Chaîne Histoire**
21.50 Watergate. [3/5]. Les boucs émissaires. **Histoire**
23.05 Pilot Guides. Corse, Sardaigne et Sicile. **Voyage**
23.55 Bienvenue au grand magasin. [2/4]. **Planète**
0.00 Chine. La Route du tigre. **Voyage**

SPORTS EN DIRECT

18.00 JO : Ski. Slalom dames (1re manche). A Deer Valley (Utah). **Eurosport**
20.00 Volley-ball. Ligue des champions masculine (quart de finale retour). Tours - Thessalonique. **Pathé Sport**
22.00 Golf. Championnat du monde. Match Play Championship (1er jour). **Pathé Sport**

DANSE

21.00 Soirée Christopher Bruce. *Moonshine*. Musique de Bob Dylan. Par le Nederlands Dans Theater 3. *Swansong*. Par le ballet national anglais. **Muzzik**
23.45 Le Parc. Chorégraphie d'Angelin Preljocaj. Musique de Mozart. Par le Corps de ballet de l'Opéra national de Paris. Avec Isabelle Guérin, Laurent Hilaire. **Mezzo**

MUSIQUE

17.45 ET 20.35, 23.30 Mozart. *Sonate pour piano en ut majeur*, KV 545. Daniel Barenboïm (piano). **Mezzo**
19.20 Daniel Harding dirige Beethoven et Prokofiev. Enregistré en 1999. Avec Lilya Zilberstein (piano). Par le Mahler Chamber Orchestra, dir. Daniel Harding. **Muzzik**
20.15 Abel. *Sonate pour viole de gambe et basse continue en mi mineur*. En 2000. Avec Emmanuelle Guigues (viole de gambe), Anne-Catherine Vinay (clavecin). **Mezzo**
21.00 Classic Archive. Enregistré en 1966 et en 1963. Avec Christian Ferras (violon). **Mezzo**
22.00 Carlos Nunez. Lorient, 1999. **Mezzo**
23.00 Beethoven. *Sonate pour piano n°7 en ré majeur*, op. 10 n°3. En 1984. Avec Daniel Barenboïm (piano). **Mezzo**

TÉLÉFILMS

21.00 La Colère d'une mère. Jacques Malaterre ✪ **Téva**
22.15 Mauvaises affaires. Jean-Louis Bertucelli ✪ **Festival**

SÉRIES

19.05 MacGyver. Les pollueurs. **TF 6**
20.40 Nestor Burma. Nestor Burma et le monstre. **Festival**
20.45 Star Trek, Deep Space Nine. [1/2]. Le jugement des prophètes ✪ **Canal Jimmy**
20.45 Les Chemins de l'étrange. Phoenix. **13ème RUE**
21.35 High Secret City. A propos de Rosemary. ✪ **Série Club**
22.25 NYPD Blue. Belle dame et vilains ✪ **Canal Jimmy**
0.05 Le Caméléon. Bulletproof (v.o.) ✪ **Série Club**
0.45 Chambers. Rent Arrears (v.o.). ✪ **Canal Jimmy**

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Personne n'est parfait. Invités : Mathieu Amalric ; Jeanne Balibar.
20.30 Radiodrames. *On fait comme ça*, d'Yves Lebeau.
21.00 Mesures, démesures. Poussières d'étoiles : un opéra cosmique au cœur de l'univers, aux sources de la vie.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

18.00 Le Jazz est un roman.
19.05 Le Tour d'écoute.
20.00 Concert. Par le Quatuor de Jérusalem, Itamar Golan, piano : Œuvres de Enesco, Chostakovitch.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz, suivez le thème. Don't Explain.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir.
20.40 Marina Regina d'Inghilterra. Opéra de Giovanni Pacini. Par le Chœur de Geoffrey Mitchell et l'Orchestre Philharmonia, dir. David Parry, Nelly Miricoiu (Mary Tudor).
23.45 Les Rendez-Vous (suite). Mélodies sur des poèmes de Victor Hugo.

Les codes du CSA ✪ Tous publics ✪ Accord parental souhaitable ✪ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans ✪ Public adulte. Interdit aux moins de 16 ans ✪ Interdit aux moins de 18 ans.
Les cotes des films ■ On peut voir ■ ■ A ne pas manquer ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique. **Les symboles spéciaux de Canal +** DD Dernière diffusion ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants.

CARNET

DISPARITION

Pierre Vago

Architecte sincère et critique avisé

KEYSTONE

L'ARCHITECTE français d'origine hongroise Pierre Vago, qui fut l'un des fondateurs de la revue *L'Architecture d'aujourd'hui (AA)* et de l'Union internationale des architectes (UIA), est mort, dimanche 27 janvier, à Noisy-sur-Ecole (Seine-et-Marne). Il était âgé de 92 ans. Praticien reconnu, il aura été aussi l'un des observateurs les plus attentifs de la naissance du mouvement moderne, en France et dans le monde, un témoin et un acteur qui a laissé, en 2000, un remarquable volume de mémoires, *Pierre Vago, une vie intense*, trop bref malgré ses 540 pages (Ed. Archives d'architecture moderne, Bruxelles, 23,63 €).

Pierre Vago était né (le 30 août 1910 à Budapest) sous la double étoile de l'architecture (son père : Joszef Vago) et de l'art lyrique (sa mère : Ghita Lenart), deux personnalités de la capitale alors austro-hongroise. Après la première guerre mondiale, ses parents émigrent à Rome, où il fréquentera avec autant d'assiduité le monde des avant-gardes que celui de l'Eglise. Il quitte Rome et le Vatican en 1928 pour achever ses études d'architecture à Paris. Il y obtiendra son diplôme en 1932, suivi, dès l'année suivante, de la nationalité française. Et qui un esprit doué peut-il rencontrer à Paris, avec plus ou moins de plaisir ? Perret, Le Corbusier, Sauvage, Mallet-Stevens... En 1931, André Bloc prend la direction de *L'Architecture d'aujourd'hui*, fondée par M. E. Cahen. Pierre Vago en devient, à l'âge de 21 ans, le premier rédacteur en chef, sacerdoce qui l'occupera jusqu'en 1947, hors les années de guerre, pendant lesquelles *AA* cesse de paraître.

Pierre Vago y fait preuve d'un rare esprit critique, prenant d'entrée de jeu ses distances avec Le Corbusier, devenu déjà intouchable : *« Des centaines d'architectes, souvent de valeur, admettent sans discuter les révélations et les ordres du Chef »*, écrit-il dans le numéro spécial consacré au célèbre architecte en 1933. Pour Vago, Le Corbusier est un pur et admirable formaliste, camouflé en redoutable doctrinaire, un architecte détestable pour les habitants, un tribun omniprésent et adulé. Il est l'un des rares à prendre ainsi position face au grand maître des Congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM), fondés en 1928. Et lorsque Pierre Vago fonde, dès 1932, les Rencontres internationales d'architecture, c'est bien largement pour contrer le caractère exclusif du principal cénacle du mouvement moderne. Toujours préoccupé de trier le bon grain de l'ivraie, il défendra les jeunes rationalistes italiens face au syndicat fasciste des maîtres d'œuvre de la Péninsule. Et c'est toujours le même rejet du dogmatisme qui l'anime lorsqu'en 1948 il fonde l'Union internationale des architectes (UIA), qui avale au passage les CIAM, et dont il restera président d'honneur jusqu'à sa mort. La prochaine conférence de l'UIA aura ainsi lieu sans lui, cette année, à Berlin.

SOUCI DU CONTEXTE

Berlin, après Bonn dont il a construit la bibliothèque universitaire (1956), est l'une des nombreuses villes d'Europe où Pierre Vago a exercé son premier métier d'architecte, dans le cadre de l'Internationale Bauausstellung (IBA) de 1957, « exposition » d'architecture dans le quartier de Hansa, où il construit un immeuble d'habitation marqué, comme toute son œuvre, par le souci du contexte. Au lendemain de la guerre, il a travaillé à Tarascon, à Beaucaire, au Mans (1945-1948). Dans les années 1950, il œuvre avec un beau talent en Algérie et en Tunisie (la banque centrale), mais c'est à sa longue familiarité avec l'Eglise catholique qu'il doit ses travaux les plus significatifs. Après l'aménagement de la grotte de Bernadette, à Lourdes, ce sera en particulier l'immense basilique souterraine dédiée à saint Pie X et inaugurée le 25 mars 1957 par le cardinal Roncalli, futur Jean XXIII. Une opération contextuelle s'il en est. Et il en est d'autres dans la carrière de Pierre Vago, toujours plus soucieux de répondre aux programmes ou aux contraintes techniques que d'afficher l'unicité d'un style. En France, il construit plusieurs églises et bâtiments commandés par l'Eglise catholique, à Marseille, Arles, Le Mans, Saint-Cyr, Salies-du-Salat, à Lourdes encore... Mais aussi dans ce qu'il convient d'appeler ici la Terre sainte : ainsi le limpide monastère Sainte-Claire, à Nazareth (1965), et le centre culturel de l'université de Jérusalem (1971), édifié avec Alfred Mansfeld.

Frédéric Edelmann

LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde *(www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au* Journal officiel, *ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.*

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 17 février est publié :

● **Election présidentielle :** un décret relatif à la composition et au siège de la Commission nationale de contrôle prévue pour l'élection du président de la République au suffrage universel.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Bernadette et **Jean-Marc VALENTIN,**
Nelly et **Bruno TAGLIONE,**
ont la joie de faire part de la naissance de leur premier petit-fils,

Lucas,

fils de
Emmanuelle VALENTIN
et **Frédérik TAGLIONE,**

le 16 février 2002, à Paris-14e.

Sacha, Carine et **Nicolas HIRSCHMANN**
ont l'immense joie d'annoncer la venue au monde de

Noah,

le 15 février 2002, 4 adar 5762.

Pascale et **Pierre BARON,**
Laurence et **Michel NOBLECOURT,**
ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille,

Thaïs,

le 16 février 2002, à Montpellier, au foyer de leurs enfants,
Flore et **Sébastien.**

Anniversaires de naissance

Flots-flots,

pour tes ((5!) : 3) ans,
Marthoune et **Philou**
te souhaitent un
Joyeux anniversaire !

Décès

– Farida Beloucif,
son épouse,
Sadek, Omar, Bachir,
ses enfants,
Rayan,
son petit-fils,
Kaddour, Rabah, Zheïra, Mekki, Akila,
ses sœurs et frères,
Les familles Beloucif, Larfaoui,
ont la tristesse de faire part du décès de

Ammar BELOUCIF,
ancien sénateur,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre national
du Mérite.

« Il n'est de divinité que Dieu et Muhammed est son prophète. »

L'inhumation aura lieu le mardi 19 février 2002, à 14 h 30, au cimetière parisien de Thiais, 261, route de Fontainebleau, Thiais (Val-de-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

28, boulevard Saint-Jacques,
75014 Paris.

– Françoise Benczkowski,
Danielle Butlen,
ses filles,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Nicha BENCZKOWSKI,
née **UNGER,**

survenu le 11 février 2002, à Paris.

Elle sera inhumée le jeudi 21 février, au cimetière parisien de Pantin. Rendez-vous à l'entrée principale à 12 h 15, 164, avenue Jean-Jaurès, Pantin (Seine-Saint-Denis).

– Mme Elaine Bruelle,
son épouse,
Mme et M. Violette et Jean-Louis Piquart,
Mme et M. Danielle et Loïc Corbel,
Mme et M. Ellen et Pierre Thiberge,
Mme Ghislaine Velasque,
M. et Mme Joël et Lucile Velasque,
Mme Yolaine Velasque,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Ainsi que tous ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri BRUELLE,

survenu le 16 février 2002.

– Mme Philippe Cadène,
Mme Isabelle Cadène,
M. et Mme Alexandre Cadène,
Adrien, Arielle, Alyse,
Mme Annie Clément
et ses enfants,
La famille Visintin,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe CADÈNE,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
délégué général de la FHF
1978-1998,
président de la SHAM
1986-1998,
président du CGOS
1986-1997,

survenu le 16 février 2002, à l'âge de soixante-sept ans.

L'hommage civil aura lieu le mercredi 20 février 2002, à 16 h 45, au crématorium du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue Mizon,
75015 Paris.

– Michel, François Marie, Isabelle, Philippe,
ses enfants,
Et toute sa famille,
ont l'immense tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Geneviève
de GAULLE-ANTHONIOZ,

le 14 février 2002, à Paris.

L'enterrement a eu lieu dans l'intimité, ce jour, à Bossey (Haute-Savoie).

Une messe sera célébrée à Notre-Dame de Paris, le samedi 9 mars, à 11 heures.

*(*Le Monde *du 16 février.)*

– Dinard. Dunkerque. Antony.

Alain et Brigitte
ont la tristesse de faire part du décès de leur mère,

Mme Renée LEDAGUENEL,
née **GORÉ.**

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 20 février 2002, à 10 heures, en l'église Saint-Enogat, à Dinard.

42, digue de la Mer,
59495 Leffrinckoucke.
39, rue du Docteur-Schweitzer,
92160 Antony.

– Mme Marie-Thérèse Lacombe,
son épouse,
Isabelle et Alain Regourd,
Damien et Laurence Lacombe,
Anne et Denis Richard,
Rémi Lacombe,
ses enfants,
Solenne, Alexandre, Baptiste, Paul, Simon, Louis, Emma et Alice,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Raymond LACOMBE,
chevalier de la Légion d'honneur,
président d'honneur de la FNSEA,

survenu le 16 février 2002, à l'âge de soixante-douze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 20 février, à 14 heures, en l'église de Camboulazet (Aveyron).

– Le président,
Jean-Michel Lemétayer,
Les membres du conseil d'administration,
Les anciens administrateurs,
Les collaborateurs
de la FNSEA,
ont la tristesse de faire part du décès de

Raymond LACOMBE,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite agricole,

président de la FNSEA
de 1986 à 1992,
président de la Fondation
Sol et civilisation.

Les obsèques se dérouleront à Camboulazet (Aveyron), le 20 février 2002, à 14 heures.

FNSEA,
11, rue de la Baume,
75008 Paris.

– La FDSEA,
Les Jeunes Agriculteurs
Et les organisations professionnelles agricoles
du département de l'Aveyron,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Raymond LACOMBE,
président de la FDSEA de l'Aveyron
de 1970 à 1982,
président de la FNSEA
de 1986 à 1992,
président de l'ANDAFAR
et de la Fondation Sol et civilisation,
chevalier de la Légion d'honneur.

Ses obsèques seront célébrées en l'église de Camboulazet (Aveyron), mercredi 20 février 2002, à 14 heures.

« Si tu veux dans la vie tracer
un droit sillon, oriente-le
vers une étoile, là-haut,
toujours plus haut, comme un idéal. »
(Eugène Forget.)

– Le Conseil de l'agriculture française (CAF),
La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA),
Les Jeunes Agriculteurs (JA),
L'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA),
La Confédération nationale de la mutualité, du crédit et de la coopération agricoles (CNMCCA),
La Confédération française de la coopération agricole (CFCA),
La Fédération nationale du crédit agricole (FNCA),
La Fédération nationale de la mutualité agricole (FNMA),
ont la tristesse de faire part du décès de

Raymond LACOMBE,
président du CAF de 1986 à 1992,
président de la FNSEA
de 1986 à 1992,
membre du Conseil économique et social
de 1984 à 1993,
président de l'Andafar.

– M. Gérard de Caffarelli,
président de FERT,
Le conseil d'administration,
Le comité d'orientation,
Les amis,
Et les collaborateurs,
de l'association Sol et civilisation,
ont la tristesse de faire part du décès de leur président,

Raymond LACOMBE,
chevalier de la Légion d'honneur,

le 16 février 2002.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 20 février 2002, à 14 heures, en l'église de Camboulazet (Aveyron).

L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière de Manhac.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons pourront être adressés pour fournir cahiers et crayons aux enfants ruraux de Madagascar, à :
Association FERT,
50, rue de Charonne,
75011 Paris.

*(*Le Monde *du 19 février.)*

– M. Jean Mesnard,
son époux,
M. Michel Mesnard,
Pierre et Vincent,
M. et Mme Jacques Ballarin,
Bénédicte et Nelly,
M. et Mme Etienne Mesnard,
Marie-Hélène, Anne-Claire et Philippe,
Nathalie et Emmanuelle Mesnard,
M. et Mme Denis Mesnard,
Emilie, Jean-Baptiste et François,
Mlle Anne Mesnard,
ses enfants et petits-enfants,
Ses frère, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Suzanne MESNARD,
née **DUCHEMIN,**
agrégée de l'Université,

décédée à Bordeaux, le 16 février 2002, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-des-Anges, le mercredi 20 février, à 15 heures.

L'inhumation se fera au cimetière de la Chartreuse.

36, rue d'Arcachon,
33000 Bordeaux.
4, rue Lhomond,
75005 Paris.

– Le recteur de l'académie de Besançon,
chancelier des Universités,
Le président de l'université de Franche-Comté,
Le directeur de l'UFR des sciences du langage, de l'homme et de la société,
Et l'ensemble des personnels,
ont le regret de faire part du décès de

M. Jacques MILLOTTE,
professeur émérite,
professeur des Universités
à l'UFR des sciences du langage,
de l'homme et de la société,

survenu le 12 février 2002.

– Mme Simone Reboud,
son épouse,
Stéphane, Véronique, Anne, Valérie,
ses enfants,
Et leurs conjoints,
Marie, Camille, Amandine,
ses petites-filles,
Et toute la famille,
font part du rappel à Dieu de

Claude REBOUD.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 22 février, à 15 heures, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, place Sainte-Geneviève, Paris-5e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, Paris-14e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Lhomond,
75005 Paris.

Remerciements

– Chartres (Eure-et-Loir).

Mme Michèle Leguy
remercie chaleureusement toutes les personnes qui se sont associées à sa peine et à celle de ses proches, lors du décès de

Guy NICOT,
architecte DPLG,
architecte en chef
des Monuments historiques,
architecte en chef des Bâtiments civils
et palais nationaux.

Elle vous prie de trouver, ici, l'expression de sa sincère reconnaissance.

Anniversaires de décès

– Il y a seize ans, disparaissait

Raymond COLLOMBET,
ingénieur en chef
des Ponts et Chaussées.

Ayez une pensée et une prière pour lui.

Conférences

Mme le professeur Maria Donzelli
(université de Naples)
donnera, le mercredi 20 février 2002,
à 16 heures,
en salle Cavaillès, Sorbonne,
escalier C, 1er étage,
une conférence intitulée :
LE MATÉRIALISME HISTORIQUE D'ANTONIO LABRIOLA.
Cette conférence sera donnée
dans le cadre du séminaire
que M. Jean Salem consacre
à l'histoire du matérialisme.

Débats

G.-H. B. Lonsi Koko
vous convie au débat de Club Afrique,
sous le patronage d'Henri Emmanuelli,
avec Albert Bourgi :
Côte d'Ivoire, nouveaux enjeux.
Assemblée nationale,
126, rue de l'Université, Paris-7e,
mardi 26 février 2002, à 20 heures.
Réservations : 01-42-73-16-62.

Cours

Formations informatiques à domicile
(prise en main du matériel, Internet,
multimédia, bureautique),
dépannage micro.
Une équipe de formateurs
et de techniciens à votre service
en Ile-de-France.
ALDISA
Pour toute information, contactez le
01-46-67-18-90.

Séminaires

Séminaire : LE SIONISME
« Le droit à la terre »,
avec Michaël Bar-Zvi, professeur
(université de Tel-Aviv).
Les **jeudis** 21 février, 7 mars, 21 mars,
11 avril, 23 mai et 6 juin,
de 19 heures à 20 h 30.
119, rue La Fayette, Paris-10e.
Tél. : 01-53-20-52-52 PAF.

Communications diverses

CONCOURS DE SCÉNARIOS
DE COURT MÉTRAGE
organisé par le département de l'Eure. Dossiers d'inscription au Moulin-d'Andé - CÉCI : 02-32-59-90-89. A renvoyer au plus tard le 25 mars 2002.

Prix : Un atelier d'écriture d'une semaine pour six lauréats. 2 300 € pour l'auteur, 12 200 € pour l'aide à la production (1er prix), 800 € pour l'auteur (2e prix).

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 21 février 2002, à 20 h 30, ***« Le Livre de ma vie* de Simon Doubnov »,** avec B. Bernheimer (traductrice) et H. Minczeles (préfacier) (éditions du Cerf).

Réservations au 01-42-71-68-19.

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **26,35 €** (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAE

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

Organisme créancier : ***Société Editrice du Monde***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis,* rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

PIERRE GEORGES

Crédit est mort !

AUTANT prévenir d'entrée : cette chronique, cuite au four dès potron-minet, avec tous les ingrédients, stress, sueur, croûte brûlée parfois, erreur de dosage souvent, en pilotage automatique à l'occasion, ne sera en aucun cas gratuite. Pas plus que le journal qui a l'obligeance de l'héberger. Comme affichait le bougnat du coin, un poète du tiroir-caisse : crédit est mort !

La « presse gratuite », cherchez l'erreur de concept. Pour nous elle est vite trouvée. Il se pourrait, mais peut-être s'avance-t-on un peu, que le journalisme soit un métier. Et un joli métier, même s'il faut se méfier de ce qualificatif à double tranchant quand le lecteur furibard tempête que « vous faites un joli métier ! ». Le journalisme écrit est un métier dont le métier précisément consiste à faire des journaux. CQFD, monsieur de La Palice !

Sauf que cette considération d'une admirable évidence, à fracasser les portes ouvertes, permet de faire toute la différence entre un journal gratuit et un journal payant. Le premier, sorte d'avatar et d'avorton de presse, peut réduire sa rédaction à sa plus simple expression numérique. Avec une dizaine, une vingtaine de pékins sachant à peu près lire et collecter les dépêches et les photos d'agence, les recopier, les couper-coller, accommoder à leur sauce ces informations recueillies et diffusées par d'autres, il n'est pas bien difficile d'élaborer un journal fast-food. C'est même à la portée du premier vrai-faux journaliste venu. Et du premier confectionneur d'ersatz de quotidien pour peu qu'il dispose du matériel informatique adéquat et des rotatives qui vont avec. Cela a tout du journal, même l'odeur de l'encre, sauf que ce n'est pas un journal.

Mais plutôt une insulte à la presse, dite populaire ou dite de qualité, peu importe, une insulte et un coup bas. C'est là la gratuité la moins gratuite dans ses objectifs et sa finalité, la gratuité du dumping. Tant dans la diffusion que dans la quête de publicité, non gratuite elle. C'est de la non-vente forcée, du pain de presse allégé distribué à l'encan, façon pseudo-dépliant d'informations pour pas 1 cent d'euro.

La presse gratuite n'a pas vocation à ruiner ses concepteurs. Mais plutôt à les enrichir sur les ruines de la presse payante. Elle n'a pas davantage, comme voudraient le faire croire les bienfaiteurs venus de Suède ou autre contrée nordique qui ont conçu ce produit flibustier, vocation à élargir le lectorat de presse, en une sorte de produit d'appel à fonction pédagogique. Cela, c'est un alibi de tréteau, un camouflage camelot. Vit-on jamais boulanger, pour en rester à cette métaphore de fournil, procéder à des distributions gratuites de baguettes chaque matin de sa vie, au motif d'encourager à long terme pour d'autres la vente du pain ?

Un journal a son prix. C'est aussi simple que cela. Aussi rude que cela. Et l'information a son prix, qui peut être considéré comme excessif, en France, et qui l'est effectivement pour toutes sortes de raisons. Les journaux ont leur prix, qui ne roulent pourtant pas sur l'or, loin de là, et qui connaissent plus de jours maigres que de quotidiens gras. Ce prix, c'est celui de la fabrication. C'est celui de la diffusion. Et c'est celui de la qualité rédactionnelle : 320 journalistes pour faire *Le Monde* à travers le monde. Dix, vingt, pour faire Metro à travers un bureau. Tout est dit.

CARNET DE ROUTE

Près de Rouen, un petit coin d'Internet pour les gens du voyage

SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN
de notre envoyée spéciale

Chemin du Halage... l'adresse pourrait laisser entrevoir un havre de calme et de verdure. Elle mène pourtant tout droit à la zone industrielle de Sotteville-lès-Rouen. Les entrepôts se succèdent dans une ambiance grise, béton et tôle ondulée. Entre les bords de Seine et deux terrains vagues, se trouve l'emplacement réservé aux gens du voyage : une quarantaine de caravanes abritant 150 personnes. Tout sauf un paradis high-tech. Les résidents n'ont cependant que quelques mètres à franchir pour avoir accès à un ordinateur et à Internet. Car depuis deux ans, le centre social relais-accueil des gens du voyage de l'agglomération rouennaise, dont les locaux jouxtent ce terrain, utilise les nouvelles technologies pour favoriser l'insertion des familles, pour la plupart en voie de sédentarisation.

D. R.

Un ordinateur portable permet d'aller dans les caravanes.

A Rouen, ces familles stationnent 6 à 8 mois par an. Le projet, qui s'articule autour d'ateliers informatiques fixes au sein du centre social et d'ateliers ambulants dans les caravanes, s'adresse en priorité aux jeunes. Et pour cause : sur les trois terrains de l'agglomération où rayonne le centre social, en moyenne 20 % des enfants sont scolarisés, et le taux d'illettrisme atteint 90 %, tous âges confondus. La plupart des familles vivent du RMI ou de petits boulots. « *Les enfants sont plus réceptifs. Le rapport à l'écrit que l'ordinateur induit favorise le développement* », souligne Mohamed Belqasmi, chef du projet. Le centre social a pu s'équiper grâce aux 4 570 euros de la Fondation de France. Aujourdhui, cinq micro-ordinateurs d'occasion pas tout jeunes, un ordinateur portable connecté à Internet, et quelques CD-ROM éducatifs constituent l'essentiel du matériel.

Tous les lundis matin, les 12 -17 ans savent qu'ils peuvent venir pianoter dans la salle informatique. « *Nous ne prenons pas les plus jeunes*, explique Guillaume Ménager, l'animateur. *Les petits ne doivent pas penser que l'atelier remplace l'école.* » Pour les adolescents, la situation est différente : ils ne sont plus scolarisés depuis le collège, ou suivent des cours par correspondance. « *Ces enfants n'ont pas l'habitude d'avoir un cadre rigide,* explique Guillaume. *S'ils demandent une aide aux devoirs, on répond présent. Mais c'est rare. L'atelier informatique est d'abord un argument pour les socialiser, pour aborder leurs problèmes quotidiens, et ne pas les couper des nouvelles technologies. Le gros avantage de l'ordinateur, c'est qu'il n'y a pas de juge en face.* »

Alison, 12 ans, fréquente l'atelier depuis Noël. « *Avant, l'ordinateur me faisait un peu peur. Je ne savais pas ce que c'était.* » Maintenant, sa préférence va à Adibou, le CD-ROM éducatif. Son frère, Mario, 13 ans, lui, aime surtout sur les sites liés à l'automobile. Quant à Coco, une blondinette de 14 ans, son truc, c'est la chanson. Récemment, elle a postulé à l'émission télé « Graines de stars ». Avec l'aide de Guillaume, elle s'était connectée au site de l'émission pour monter son dossier. Mais elle ne garde pas de souvenir précis de son aventure dans le cyberespace. « *Nous ne sommes pas équipés du haut débit. Pour des enfants qui n'ont pas de repères classiques, Internet, c'est parfois un peu long !* souligne Guillaume. *Les gens du voyage ont une vision très concrète de la vie. Et pour eux, l'informatique doit encore démontrer son utilité.* » C'est pourquoi le centre social s'est aussi doté d'un ordinateur portable pour aller à la rencontre des gens du voyage dans leurs caravanes. « *L'atelier mobile est réservé aux familles dont les enfants vont à l'école. C'est un moyen de les inciter à scolariser leur progéniture* », précise l'animateur.

Sabrina, 33 ans, son mari David, 40 ans, et leurs deux enfants, Dylan, 7 ans, et Francky, alias Stallone, 10 ans, résident huit mois par an sur le terrain de Rouen-Petit-Quevilly, pas loin de Sotteville-lès-Rouen. Le voisinage se compose d'usines chimiques et d'une bretelle d'autoroute. Mais Sabrina est habituée. Elle passe ses journées dans sa caravane. Cest là qu'elle reçoit Guillaume lorsqu'il passe. Avant cet atelier, elle n'avait jamais touché un ordinateur. « *Le problème, c'est la souris. Mais cela m'aide bien pour le permis de conduire.* » Sabrina passe actuellement le code. Pas facile quand, comme elle, on ne sait ni lire ni écrire. Alors, Guillaume amène dans sa besace un CD-ROM avec 40 questions orales sur le permis : « *Cela me permet de visualiser et de m'entraîner.* » Dylan, lui, aimerait bien un ordinateur pour son anniversaire. Son père ne voit pas les choses ainsi. « *Ils font un excellent boulot, au centre social. Mais pour l'instant, on vit très bien sans ordinateur et sans Internet.* » Et d'ajouter : « *De toute façon, dans les caravanes, on n'a pas le téléphone.* »

Laurence Bernaert
(Le Monde Interactif)

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Une réhabilitation de la Wehrmacht

INVITÉE À RÉARMER au plus vite, l'Allemagne, qui ne pouvait espérer pareille aubaine, pose ses conditions. Elle demande la parfaite égalité des droits, ce qui pour elle implique la réhabilitation de la Wehrmacht et de l'honneur allemand ; l'admission dans le concert des puissances atlantiques (OTAN) ; l'abolition de toute discrimination d'ordre militaire ou économique. Moyennant quoi l'armée européenne sera d'autant mieux accueillie à Bonn qu'elle aura de sérieuses chances de se confondre, en fait, avec l'armée allemande. Aussi les conséquences ne se font pas attendre : ceux des Allemands qui optaient pour une Europe pacifique, unie et vraiment respectueuse des droits essentiels de l'homme hésitent à poursuivre plus avant un combat qu'ils ont de bonnes raisons de croire perdu d'avance. Et ceux des Français qui étaient les plus résolus à bâtir l'Europe sur la réconciliation franco-allemande craignent d'être dupes une fois de plus. De part et d'autre le nationalisme reprend ses droits. On voulait porter au maximum et au plus vite la puissance militaire de l'Europe, et l'on compromet les premiers résultats si péniblement obtenus. On voulait intimider Staline, et l'on fait apparaître en pleine lumière les contradictions profondes du camp occidental.

Sirius
(20 février 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ **Suicide.** Le duo électro-punk formé dans les années 1970 par Alan Vega et Martin Rev, réuni par la Fondation Cartier, commente pour la rubrique Culture du monde.fr les photographies de William Eggleston extraites du livre de Jean-François Bizot *Underground.*

■ **Jeux olympiques.** Retrouvez les images de l'épreuve de danse sur glace qui a vu la victoire du couple français Marina Anissina et Gwendal Peizerat. *www.lemonde.fr/jo2002*

CONTACTS

▶ **RÉDACTION**
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

▶ **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-42-17-32-90
Sur Internet : http://abo.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 36
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

▶ **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr
Site nouvelles technologies : http ://interactif.lemonde.fr
Guide culturel : http://aden.lemonde.fr
Marché de l'emploi : http://emploi.lemonde.fr
Site éducation : http://educ.lemonde.fr
Marché de l'immobilier : http://immo.lemonde.fr

▶ **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde

▶ **DOCUMENTATION**
Sur Internet : http://archives.lemonde.fr

▶ **COLLECTION**
***Le Monde* sur CD-ROM :** 01-44-88-46-60
***Le Monde* sur microfilms** 03-88-71-42-30

▶ **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-42-17-32-90
En vente : « La France sur le déclin ? ».

■ Tirage du *Monde* daté mardi 19 février 2002 : 532 885 exemplaires.

Le Monde

A quand remonte votre dernier bilan ?

Une radiographie complète de l'état économique du monde après les événements du 11 septembre

172 pays passés au crible par les journalistes du *Monde*, un zoom sur l'économie française et ses 26 régions, avec le classement des entreprises les plus performantes, un éclairage approfondi sur l'Europe et l'euro, la revue des entreprises et des marchés financiers, et pour la première fois, le palmarès des entreprises européennes et françaises selon des critères de responsabilité sociale.

En cadeau : la carte grand format des pays de l'Union économique et monétaire

Bilan du monde, 220 pages ▪ 8 €

En vente chez votre marchand de journaux.

Nouvelle édition 2002